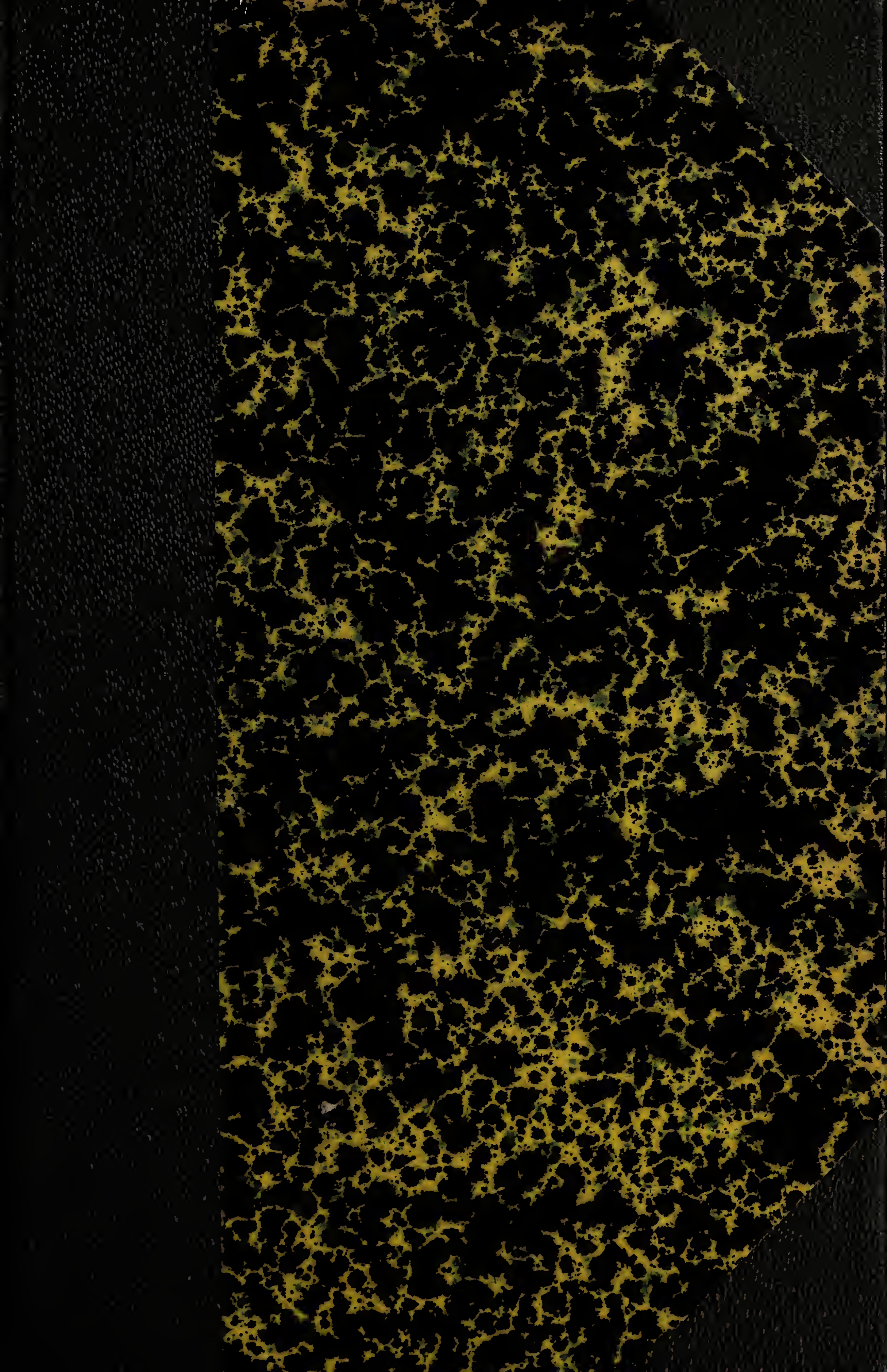



SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1873

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGTIÈME



LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

65, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

1874

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

LYON — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1873

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGTIÈME

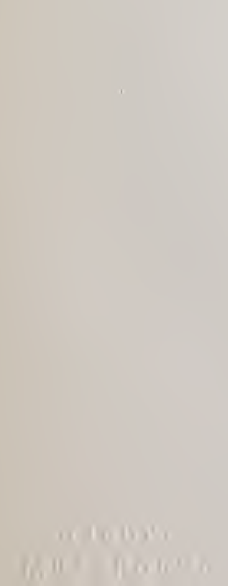


LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LYON
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1874





TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

AU 31 DÉCEMBRE 1873



BUREAU :

MM. Ducros C ✻, Préfet du Rhône, *président d'honneur.*
Mulsant ✻, *président.*
Perroud ✠, *vice-président.*
Debat, *secrétaire général.*
Juttet, *secrétaire-archiviste.*
Beckensteiner, *trésorier.*

Conservateurs

MM. Saint-Lager, *pour la botanique.*
Falsan, *pour la minéralogie.*
Terver, *pour la zoologie.*
Hoffet, *bibliothécaire.*

Membres honoraires

MM. De la Saussaye C ✻, membre de l'Institut, ancien recteur de l'Académie de Lyon.
Vincent (l'abbé) ✻, ancien inspecteur général honoraire de l'Université, en retraite.
Desjardins ✻, architecte en chef de la ville.
Milne Edwards C. ✻, membre de l'Institut.

MM. Blanchard ❊, membre de l'Institut.
Watteville (le baron de) ❊, chef de division au ministère de l'instruction publique.
Servaux ❊ ✠, chef de division, adjoint au ministère de l'instruction publique.

Membres Titulaires

1833

MM.

Mulsant (Étienne) ❊, bibliothécaire-adjoint de la ville, membre correspondant de l'Institut, quai Saint-Vincent, 25.

1836

Hoffet (J. G,), officier de l'Université, avenue de Noailles, 61.

1839

Gérard (le Dr), rue Constantine, 2.

1845

Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.

1846

Dugas (Ozippe), rue de Lyon, 90.
Perroud (Benoît-Philibert) ❊ (Albert-le-Valeureux), quai Saint-cent, 43.
Beckensteiner (Christophe), rue Saint-Pierre, 14.
Millière (Pierre) ✠, à Cannes.

1840

Terver (Martial), quai Pierre-Scize, 90.
Le Jolis (Auguste) ✠, président de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.

1850

MM.

S. Exc. M. Renard ✠, secrétaire de la Société des naturalistes de Moscou.

1851

Blanchon (Aimé), rue Bourbon, 35.
Blanchon (Louis), place d'Albon, 15.
Dumortier (Eugène), avenue de Saxe, 97.
Malmazet (Jean-André), rue Cuvier, 2.

1855

Guinon (Nicolas) ✻, chimiste, rue Bugeaud, 6.
Mangini (Lucien) ✻, ingénieur civil, député, rue Saint-Joseph, 2.

1856

Pallias (Honoré), rue Centrale, 25,
Monterrat (Amédée) ✻, rue Royale, 29.
Guichon (Jean), pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, 31.
Arlès-Dufour (Gustave), négociant, place Tholozan, 19.
Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.

1857

Fournereau (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.

1858

Rey (Claudius), place Saint-Jean, 4.
Joannon (Antonin) ✻, quai Tilsitt, 22.

1859

Willermoz (Ferdinand), rue Bourbon, 38.
Andrieux (Louis), avocat, rue du Peyrat, 2.
Revelière, receveur de l'enregistrement à Blain (Loire-Inférieure).

1860

MM.

Pariset (Ernest) ❄, quai Saint-Clair, 14,

Biétrix (Camille), rue Lanterne, 21.

Galichon (Royer), rue de Rivoli, 182, à Paris.

Berne (Philippe), négociant à Saint-Chamond (Loire).

Chaurand (le baron Amand) C ✠ ✠, avocat et député, rue Sala, 23.

Debat (Louis), président de la Société de botanique, place Perrache, 7.

Ravinet (le Dr Jules), rue Constantine, 5.

Gervais (le Dr Jules), rue Rozier, 1.

Charvériat (Antoine-Marie), notaire, rue d'Algérie, 27.

Bonvouloir (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15, à Paris.

Mangini (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.

Desgrand (Paul), au château de Montcelar, à Tassin.

1861

Roure (Adrien), directeur de la *Nationale*, à Vienne (Isère).

Du Marais, conseiller de préfecture, à Lyon.

Baudrier ❄, président de chambre à la Cour d'appel, rue du Plat, 8.

Bresson (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.

Allard (Clément), rue des Capucins, 6.

Frachon (l'abbé), à Annonay (Ardèche).

Franc (Théophile), rue Neuve, 7.

Bellaguet ❄, ancien chef de division au ministère de l'instruction publique, à Paris.

1862

Boffard (Joannès), notaire, place de la Bourse, 2.

Juttet (le Dr), place Saint-Jean, 10.

Brun (Claude), avocat, quai de l'Archevêché, 18.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, 1.

Vachat (du), juge à Belley (Ain).

De Montgolfier ❄, ingénieur et député, à Saint-Étienne (Loire).

MM.

AILLY (le baron d') ✻, en son château, près Roanne (Loire).
BOUCHET (Henri) ✠, place Bellecour, 18.
PIATON (Pierre) ✻, rue Ravez, 19.

1863

ROMAN (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.
MICHEL (Victorin), maire d'Irigny, rue de Bourbon, 10.
BRUNET-LECOMTE ✻ ✠, négociant, rue des Colonies, 2.
GUINON (Francisque), quai de l'Hôpital, 11.
DUGAS (Henri) ✻, rue Sala, 2.
DUGAS (Prosper) ✠, négociant, place Tholozan, 22.

1864

PIATON (Claudius), négociant, quai Tilsitt, 26.
SIMÉAN (Pierre), quai Fulchiron, 21.
RIAZ (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.
ARTHAUD (le Dr) ✻, montée du Chemin-Neuf, 4.
KLEINMANN (Edouard), au Crédit Lyonnais.
LÉVY (Gustave), négociant, quai Saint-Antoine, 29.
NEWESEL (Joseph de), propriétaire à Givors.
FOURNEREAU, montée du Chemin-Neuf, 35.
PIÉGAY (Édouard), rue du Plat, 10.
BOUCOD, à Saint-Vallier (Drôme).

1865

DESGRAND (Louis), négociant, rue Lafond, 24.
PERRAUD (Louis), quai Tilssitt, 25.

1866

PAIN (Antoine), place Gerson, 3.
FALSAN (Albert), à Saint-Cyr au Mont-d'Or.
MARNAS ✻, chimiste, quai Castellane, 1.
CHABRIÈRES, négociant, place Louis XVI, 12.
PICHOT (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.

MM.

Beckensteiner (Charles), rue Saint-Pierre, 14,
Darnat (Pierre), négociant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17.
Sonthonax (Léon), rue de l'Hôtel-de-Ville, 33.
Bovagnet, négociant, rue Neuve, 32.
Monfalcon (J. B.) O ✻ ✠, bibliothécaire en chef de la ville.
Gillet (Joseph) ✻, chimiste, quai Saint-Vincent, 27.

1867

Genevet (Antoine), rue Kléberg, 9.
Fournet ✠, rentier à Émeringue.
Bénier, cours Vitton, 1.
Sandrier (Louis), place Saint-Clair, 7.
Roux (André), rue du Griffon, 13.
Ribollet (Joseph), rue de l'Hôtel-de-Ville, 36.

1868

Vidal ✻, négociant, quai Saint-Vincent, 43.
Wichelmann (Charles), avenue de Noailles, 63.
Grillat (Réné), rue Rivet, 19.
Duchamp (G.), rue de la Bourse, 37.
Saint-Lager (le Dr Jean), vice-président de la Société de botanique, cours de Brosses, 8.
Milliardon, avenue de Saxe, 72.
Fougerat, négociant, rue Saint-Pierre, 14.
Oschanine (Basile), candidat à l'Université de Moscou.
Laval (Henri), juge de paix à Monsol.
Rambaud (Joseph), quai Saint-Vincent, 61.

1869

Pagy (Auguste), à Smyrne.
Seguin (Louis), négociant à Annonay.
Gourdiat (Jude), négociant à Tarare.
Ebrard (Sylvain), à Unieux (Loire).

MM.

VIDAL (Maurice), quai Saint-Vincent, 43.
MAGAUD (le Dr Jules), rue du Garet, 9.
BILLOUD (Gabriel), rue Victor-Arnaud, 21.
SAPORTA (le vicomte Gaston de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
BERTHOLEY (Martial), à Mornand.
HEYDEN (le baron de), à Francfort-sur-Mein.
KUNCKEL (Jules), boulevard Saint-Michel, 133.

1870

GRANGER-VEYRON, négociant, quai Tilsitt, 17.
JACQUIER (François), négociant, rue Puits-Gaillot, 31.
BRUN (aîné), négociant, rue de Sully, 44.
DURAND (Victor), cours Vitton, 63.
BERNARD ✻, ancien maire des Brotteaux, cours Morand, 5.
POIDEBARD (William), au château de la Bastie, à Saint-Paul-en-Jarret (Loire).

1872

VERCHÈRE (Ernest-Antoine), négociant, cours de Brosses, 8.
COQUET (Adolphe), architecte-ingénieur, quai Joinville, 21.
WETTENGEL (P.), quai de l'Hôpital, 6.
FITLER (Alexandre-Charles-Paul), quai Castellane, 5.
DESGRANGE (Alphonse), rue Puits-Gaillot, 19.
GIRAUD (Léon), négociant, rue du Griffon, 12.
RAMIÉ, négociant, rue Bât-d'Argent, 18.
COGNARD (le Dr), rue Mercière, 7.
SIMIAN, rue Désirée, 2.
PONCHON négociant, quai Saint-Vincent, 42.
BOUVARD (Émile), avenue de Saxe, 175.
SAVIGNÉ (Ennemond), imprimeur à Vienne (Isère).
DUGUEYT (Charles), rue du Plat, 12.
DUCREST (François), chef d'escadron en retraite, rue de l'Arbre-Sec, 7.
PATRICOT, avoué, rue Bât-d'Argent, 10.
MEHU, pharmacien, à Villefranche (Rhône).

MM.

De Polinière (Alphonse) ✻, lieutenant-colonel en retraite, à Estressin (Isère).

Reynaud (Lucien), négociant, rue de Lyon, 19.

Roche (Edmond), quai Saint-Clair, 1.

1873

Lemire ✻, quai Castellane, 1.

Glaivoz, rentier, rue de l'Annonciade, 3.

Des Gozis, avocat, à Montluçon.

Membres décédés en 1873

MM.

Monin (le docteur Étienne-Frédéric), mort à Mornand (Rhône) le 29 avril 1873.

Buy (Jean), rentier, mort en juillet 1873.

Girodon (l'abbé), doyen de la Faculté de théologie, mort le 2 août 1873.

Delocre (Philippe-Joseph), chirurgien de l'armée en retraite, officier de la Légion d'honneur, mort le 12 septembre 1873.

Deriard (Auguste-Antoine), rentier, mort le 14 novembre 1873.

La Société n'admet plus, aujourd'hui, que des membres titulaires et des membres honoraires.

DESCRIPTION

DE DIVERS

COLÉOPTÈRES BRÉVIPENNES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS

PAR

E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 30 mars 1873.

Myllaena incisa

Suballongée, peu convexe, finement duveteuse, très-finement et très-densement chagrinée ; d'un noir mat, avec le premier article des antennes, la bouche et les pieds d'un testacé obscur. Antennes grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité ; à penultièmes articles (8-10) *plus longs que larges. Prothorax subtransverse, beaucoup plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large postérieurement que les élytres ; à angles postérieurs obtus, non recourbés en arrière. Élytres assez courtes, un peu moins longues que le prothorax, à peine convexes. Abdomen assez fortement convexe à son extrémité. Distinctement sétosellé. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.*

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

PATRIE : midi de la France, au bord des eaux saumâtres.

Oligota (Logiota) picescens

Oblongue, assez large, peu convexe, très-finement et subéparsement pubescente, très-finement pointillée, d'un noir brillant avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un testacé de poix. Antennes à massue très-allongée, graduée, de cinq articles. Prothorax fortement transverse, rétréci en avant, subarqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, nullement bissinué à la base. Élytres transverses, beaucoup plus longues que le prothorax. Abdomen subatténué seulement vers son extrémité, à cinquième segment beaucoup plus long que le quatrième, moins densement pointillé que les précédents.

Long., 0m,0014 (2/3 l.).

Patrie : le Beaujolais, dans les caves.

Oligota picipennis

Suballongé, assez étroite, subparallèle, subconvexe, très-finement et densement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun châtain, le sommet de l'abdomen couleur de poix, la base des antennes et les pieds, d'un roux ferrugineux. Antennes à massue graduée de quatre articles. Prothorax très-fortement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine bissinué à sa base. Élytres fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, densement et uniformément pointillé, à cinquième segment sensiblement plus grand que le quatrième.

Long., 0,0012 (1/2 l.).

Patrie : le Beaujolais.

Oligota aliena

Allongée, étroite, sublinéaire, assez convexe, très-finement et subéparsement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un noir de poix brillant, avec les élytres et le prothorax moins foncés, les côtés de celui-ci, le dessous des épaules et l'extrémité de l'abdomen largement d'un roux plus ou moins vif, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Antennes à massue assez brusque de trois articles. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, non bissinué vers sa base. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, uniformément pointillé, à cinquième segment beaucoup plus grand que le quatrième.

Long., 0^{m},0011 (1/2 l.).

Cette espèce a été trouvée à Cette par M. Valéry Mayet, parmi les arachides venant du Sénégal.

Oligota convexa

Suballongée, assez étroite, subparallèle, fortement convexe, très-finement et densement pointillée, d'un noir brillant, avec les antennes obscures et les pieds roux. Antennes à massue graduée de quatre article. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, faiblement bissinué à la base. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, plus fortement ponctuées que celui-ci. Abdomen subparallèle, convexe, densement pointillé, à troisième segment subégal au quatrième.

Long., 0^{m},0011 (1/2 l.).

Patrie : la Provence.

Oligota australis

Suballongée, assez étroite, subparallèle, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun de poix châtain, avec la tête et l'abdomen noirs, l'extrémité de celui-ci d'un roux de poix, la bouche, les antennes, et les pieds roux. Antennes à massue graduée de quatre articles. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, subarqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, légèrement bissinué à la base. Élytres assez fortement transverses, beaucoup plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, finement pointillé, moins densement vers le sommet du cinquième segment : celui-ci subégal au quatrième.

Long., 0^m,0012 (1/2 l.).

PATRIE : la Provence.

Oligota fuscipes

Allongée, étroite, sublinéaire, assez convexe, finement et assez densement pointillée, d'un noir brillant, avec les pieds et les antennes obscures ; la base de celles-ci d'un roux de poix. Antennes à massue assez brusque, de trois articles. Prothorax très-fortement transverse, un peu rétréci en avant, arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine bissinué à sa base. Élytres très-courtes, un peu plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, uniformément pointillé, à cinquième segment subégal au quatrième.

Long., 0^m,0011 (1/2 l.).

PATRIE : la France orientale, les environs de Lyon ; elle vit en compagnie de la *Formica rufa*.

Oligota pilosa

Suballongée, assez étroite, subparallèle, subconvexe, finement, subéparsement et assez longuement pubescente, très-finement et densement pointillée, d'un brun de poix châtain et brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen roux. Antennes à massue suballongée de trois articles. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine bissinué à sa base. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax. Abdomen subparallèle, uniformément pointillé, à cinquième segment subégal au quatrième.

Long., 0^m,0010 (1/2 l. à peine).

Patrie : le Beaujolais, dans le nid de la *Formica rufa*.

Oligota misella

Allongée, étroite, sublinéaire, assez convexe, très-finement et subéparsement pubescente, très-finement et très-densement pointillée, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Antennes à massue brusque de trois articles. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, subarqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, faiblement bissinué à sa base, presque lisse sur son milieu. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax. Abdomen atténué vers son sommet, uniformément pointillé à cinquième segment subégal au quatrième.

Long., 0^m,0010 (1/2 l. à peine).

Patrie : les environs de Lyon.

Myrmedonia (Myrmelia) excepta

Assez allongée, légèrement convexe, à peine pubescente, d'un noir très-brillant, avec la bouche, les antennes et les pieds roux. Tête transverse, un peu moins large que le prothorax, presque lisse. Antennes assez légèrement épaissies, à troisième article à peine plus long que le deuxième, les cinquième à septième assez légèrement, les huitième à dixième assez fortement transverses, le dernier oblong. Prothorax fortement transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subdéprimé ou à peine sillonné sur son milieu, presque lisse. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, finement et assez densement ponctuées. Abdomen obsolètement et peu ponctué.

Long., 0m,0043 (2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce remarquable a été prise, dans le mois de mai, au pied d'un arbre, en compagnie de fourmis, aux environs de Marseille, entre la station du Pas-des-Lanciers et Marignane.

Kraatzia lævicollis

Suballongée, assez large, subfusiforme, subdéprimée ou peu convexe, finement et parcimonieusement pubescente, d'un noir très-brillant avec le disque des élytres d'un testacé de poix, le sommet de l'abdomen d'un brun roussâtre, les antennes d'un roux ferrugineux, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête moins large que le prothorax, presque lisse. Antennes à troisième article plus long que le deuxième, le quatrième oblong, les cinquième à dixième graduellement plus courts avec celui-ci subtransverse. Prothorax assez fortement transverse, subrétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, presque lisse. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, légèrement et assez densement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, fortement sétosellé, légèrement et lâchement ponctué vers sa base, lisse postérieurement.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce est rare. On la rencontre dans la France méridionale, en mars et avril, sous les pierres, en compagnie de fourmis du genre *Atta*, et principalement de l'*Atta capitata*, Latreille.

Thamiaræa australis

Assez allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un roux obscur et peu brillant, avec le disque du prothorax un peu rembruni, la tête et l'abdomen d'un noir de poix brillant, le sommet et les intersections de celui-ci roussâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête moins large que le prothorax, finement et assez densement ponctuée, presque lisse sur son milieu. Antennes légèrement épaissies faiblement pilosellées, à troisième article un peu plus long que les deuxième le quatrième légèrement, le cinquième sensiblement, les sixième, à dixième médiocrement ou assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine plus étroit en avant, un peu ou à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen graduellement atténué en arrière, distinctement sétosellé vers son sommet, finement et assez densement ponctué vers sa bases presque lisse postérieurement.

Long., 0m,0038 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve dans les plaies des arbres, dans les montagnes de la Provence, où elle est assez rare.

Colpodota parens

Suballongé, assez large, fusiforme, assez convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix peu brillant, avec les élytres et les

antennes brunâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez brièvement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, modérément arqué latéralement, légèrement sinué sur les côtés de sa base, très-finement et très-densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subruguleusement pointillées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, à pubescence longue et subégalement serrée, fortement sétosellé, finement et densement pointillé vers sa base, un peu moins densement en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0,0022 (1 l.) ; — larg., 0,0005 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce se prend en automne, parmi les mousses et les vieux fagots. Elle est assez rare et se rencontre dans les environs de Lyon ainsi que dans le Beaujolais.

Colpodota piceorufa

Allongée, assez étroite, subfusiforme, légèrement convexe, très-finement et densement pubescente, d'un roux de poix un peu brillant, avec la tête rembrunie, les antennes ferrugineuses, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés, et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Tête obsolètement pointillée sur ses côtés, presque lisse sur son milieu. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec le troisième article à peine moins long que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, assez convexe, un peu rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres, modérément arqué latéralement, faiblement sinué sur les côtés de sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, finement, dense-

ment et subruguleusement pointillées. Abdomen assez fortement atténué en arrière, longuement et subégalement pubescent, assez fortement sétosellé, finement et densement pointillé vers sa base, plus parcimonieusement vers son extrémité. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0020 (1 l. à peine) ; — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée dans les environs de Lyon.

Colpodota subgrisescens

Allongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix un peu roussâtre, et les pieds testacés. Tête finement et modérément ponctuée, plus parcimonieusement sur son milieu. Antennes sensiblement épaissies vers son extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième légèrement, le cinquième sensiblement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, subconvexe, un peu rétréci en avant, médiocrement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, sensiblement sinué de chaque côté de sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen assez fortement atténué vers son extrémité, subégalement pubescent, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, un peu moins densement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0,0023 (1 l.) ; — larg., 0,0006 (1/4 l. à peine).

Patrie. Cette espèce est rare. Elle a été prise en août, dans le Beaujolais, à la racine des champignons, surtout de l'*Agaricus aurantiacus* Dc.

Colpodota lacertosa

Suballongée, fusiforme, légèrement convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, brièvement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième à peine, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, assez convexe, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, à peine sinué de chaque côté de sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen fortement atténué vers son extrémité, longuement et subégalement pubescent, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, plus parcimonieusement en arrière. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0m,0017 (3/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce a été trouvée, en juin, dans la basse Bourgogne, aux environs de Cluny, sous les mousses humides.

Colpodota (Acrotona) negligens

Suballongée, fusiforme, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax d'un roux de poix, les élytres châtaines, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé clair. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième visiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, assez convexe, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué latéralement, aussi large que les élytres, à peine sinué sur les côtés de sa base, souvent fovéolé au devant de l'écus-

son, finement, assez densement et subobsolètement pointillé. Élytres fortement transverses, subdéprimées, un peu plus longues que le prothorax, finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, à peine pubescent en arrière, éparsement sétosellé, finement et densement ponctué vers la base, parcimonieusement sur le quatrième segment, très-peu sur le cinquième, assez densement sur le sixième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0026 (à peine 1 1/4 l.); — long., 0m,0007 (1/3 l.).

PATRIE : Cette espèce se trouve, parmi les détritus végétaux, dans la Provence, et quelquefois aussi dans les environs de Lyon. Elle est assez rare.

Colpodota (Acrotona) laeticornis

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, finement et subéparsement pubescente, avec les élytres d'un brun de poix, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête finement et parcimonieusement ponctuée. Antennes assez courtes, légèrement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article à peine moins long que le deuxième, les quatrième et cinquième suboblongs, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, subconvexe, un peu rétréci en avant, fortement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres, très-faiblement sinué de chaque côté de sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, assez densement et râpeusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, presque glabre en arrière, éparsement sétosellé sur les côtés, finement et assez densement ponctué vers sa base, parcimonieusement ponctué ou presque lisse postérieurement. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0026 (à peine 1 1/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

PATRIE. Cette espèce est rare en France. Elle a été prise au mont Dore (Auvergne), parmi les lichens des sapins, dans les forêts des environs de

Cluny (Saône-et-Loire), dans les environs du Hâvre et dans d'autres localités froides ou boisées.

Colpodota (Acrotona) navicula

Suballongée, fusiforme, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la base des antennes, la bouche et les élytres brunâtres, et les pieds testacés. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à premier article médiocrement renflé, les deuxième et troisième subégaux, le quatrième légèrement, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, légèrement convexe, un peu rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large que les élytres, subsinué de chaque côté de sa base, subfovéolé et subsillonné au devant de l'écusson, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement pointillées. Abdomen assez sensiblement atténué vers son extrémité, parcimonieusement pilosellé, à pubescence moins serrée en arrière, finement et densement ponctué vers sa base, peu sur le quatrième segment, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., $0^m,0021$ (1 l.) ; — larg., $0^m,0005$ (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve, parmi les feuilles mortes, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Colpodota (Solenia) simulans

Suballongée, subfusiforme, assez convexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec le sommet de l'abdomen couleur de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux ferrugineux. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième suboblongs, les sixième à dixième aussi

longs que larges. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement convexe, fortement rétréci en avant, médiocrement arqué latéralement, aussi large en arrière que les élytres, non visiblement sinué sur les côtés de sa base, légèrement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, légèrement convexes, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé sur les côtés, finement et modérément ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0008 (un peu plus de 1/3 l.).

PATRIE. Cette espèce a été prise dans les grottes crayeuses des environs de Dieppe (Normandie).

Badura nudicornis

Suballongée, subfusiforme, peu convexe, très-finement et densement pubescentes, distinctement sétosellées sur les côtés, d'un noir peu brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, les antennes brunâtres, la bouche et les pieds d'un roux de poix. Tête finement et densement ponctuée. Antennes allongées, grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième à peine transverses. Prothorax légèrement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, obsolètement sillonné-canaliculé sur sa ligne médiane, finement et très-densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, très-densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen sensiblement atténué vers son extrémité, fortement sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

PATRIE. Cette espèce a été prise dans les environs de Lyon, parmi les détritus végétaux charriés par le Rhône. Elle est très-rare.

Microdota (Hilara) fulva

Allongée, sublinéaire, légèrement convexe, très-finement et peu pubescente, d'un roux ferrugineux brillant, avec la tête, la poitrine et une large ceinture abdominale d'un noir de poix, la base des antennes, la bouche et les pieds testacés. Tête à peine pointillée ou presque lisse. Antennes suballongées, sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, le quatrième médiocrement, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax sensiblement transverse, plus étroit en avant, un peu moins large que les élytres, visiblement arqué sur les côtés, très-finement et subéparsement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, à peine convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, obsolètement sétosellé, finement et parcimonieusement pointillé vers sa base, très-peu en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0017 (4/5 l.); — larg., 0^m,00037 (1/6 l.).

PATRIE : Cette espèce est très-rare. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse.

Microdota (Philhygra) perdubia

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes obscures, la bouche d'un roux de poix et les pieds testacés. Tête légèrement ponctuée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les quatrième et cinquième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, presque droit sur les côtés, subfovéolé vers sa base, obsolètement et densement pointillé. Élytres presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé,

finement et densement pointillé vers sa base, presque lisse en arrière, à cinquième segment sensiblement plus long que les précédents. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce a été trouvée parmi les débris charriés par le Rhône, aux environs de Lyon. Elle est très-rare.

Microdota (Philhygra) obscura

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes d'un roux brunâtre, et les pieds testacés. Tête lisse ou presque lisse. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième, le quatrième à peine, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, subarqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement, obsolètement et densement pointillé. Élytres à peine transverses, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement, légèrement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé, finement et densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière, à cinquième segment sensiblement plus long que les précédents. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0026 (1 1/5 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Patrie : Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon, parmi les feuilles mortes et mouillées.

Microdota brunnipes

Assez allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité des élytres et les pieds brunâtres, et les tarses testacés. Tête obsolètement et subéparsement

ponctuée. Antennes à peine épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article assez allongé, un peu moins long et plus grêle que le deuxième, le quatrième suboblong, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, très-finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, très-finement chagrinées et en outre finement et assez densement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, légèrement sétosellé, finement et très-parcimonieusement ponctué ou presque lisse, à cinquième segment subégal aux précédents. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0m,0027 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Patrie : Cette espèce est très-rare. Elle se trouve dans les environs de Lyon.

Microdota parvicornis

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et subéparsement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et éparsement ponctuée sur les côtés, lisse et impressionnée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à troisième article oblong, obconique, sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième, le quatrième légèrement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, subrétréci en arrière, sensiblement arqué sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement pilosellé, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend dans les champignons et sous les mousses décomposées, dans les environs de Lyon, le Beaujolais et la Bourgogne.

Microdota asperana

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant avec les élytres brunes, la bouche et les antennes obscures, et les pieds testacés. Tête finement et assez densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article oblong, un peu moins long que le deuxième, le quatrième légèrement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax médiocrement transverse, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement canaliculé sur sa ligne médiane, assez finement, densement et subaspèrement ponctué. Élytres à peine transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement, densement et subaspèrement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, distinctement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0028 (1 1/4 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce a été prise sous les mousses, dans les collines des environs de Lyon.

Microdota sericea

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix, la bouche d'un roux obscur et les pieds d'un testacé clair. Tête très-finement et éparsement pointillée sur les côtés, lisse et souvent subfovéolée sur son milieu. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article à peine oblong, sensiblement plus court que le deuxième,

le quatrième sensiblement, les sixième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, obsolètement fovéolé vers sa base, parfois finement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et assez densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et assez densement pointillées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, faiblement sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0m,0017 (4/5 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est commune, au printemps et à l'automne, sous les détritus végétaux, dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, la Provence, etc.

Ceritaxa spissata

Allongée, sublinéaire, subconvexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête obsolètement pointillée. Antennes fortement et brusquement épaissies dès le cinquième article en massue subcylindrique, distinctement pilosellées, à troisième article à peine oblong, sensiblement moins long que le deuxième, le quatrième fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses, presque perfoliés. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, à peine rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, peu convexe, subfovéolé vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, finement, très-légèrement et assez densement pointillé. Élytres médiocrement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subconvexes intérieurement, finement et densement pointillées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et assez parcimonieusement pointillé vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0020 (1 l. à peine); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve dans les forêts, dans le pédoncule des champignons. Elle est peu commune. Elle se rencontre dans la Bourgogne et le Beaujolais.

Homalota (Dimetrota) Lætipes

Allongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir peu brillant, avec le prothorax moins foncé, les élytres et la base de l'abdomen d'un roux brunâtre, la bouche et la base des antennes testacés et les pieds pâles. Tête finement et légèrement pointillée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième transverse, le cinquième carré, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax subtransverse, évidemment moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subfovéolé vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, à peine sétosellé vers son sommet, finement et assez densement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0030 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0006 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée en Provence, sous les détritus marins.

Homalota (Dimetrota) tristicula

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, les antennes et les élytres brunâtres, et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième

et cinquième presque carrés, les sixième à dixième à peine transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, finement et obsolètement sillonné sur son milieu, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, subrugueusement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, assez fortement sétosellé, assez parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs assez allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0m,00075 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été recueillie dans le Beaujolais, sous les feuilles mortes.

Homalota (Alaobia) nutans

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le prothorax brunâtre, les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun roussâtre, les antennes rousses, la base de celles-ci et la bouche d'un roux testacé, et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée. Antennes sensiblement et également épaissies dès le cinquième article, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le quatrième fortement, les cinquième à dixième très-fortement transverses. Prothorax court, fortement transverse, subrétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, finement, densement et ruguleusement ponctuées. Abdomen à peine atténué vers son extrémité, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, distinctement sur les quatrième et sixième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0025 (1 1/7 l.); — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce a été prise parmi les mousses, dans les collines du Lyonnais, où elle est très-rare.

Homalota (Alaobia) taedula

Suballongée, subfusiforme, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche et les pieds d'un testacé de poix. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes assez sensiblement et subégalement épaissies dès leur cinquième article, distinctement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles oblongs, subégaux, le quatrième fortement, les cinquième à neuvième très-fortement transverses, le dixième à peine moins court. Prothorax fortement transverse, non rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, obsolètement sillonné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué vers son extrémité, éparsement sétosellé, finement et densement pointillé sur les trois premiers segments, éparsement sur le quatrième, presque lisse sur le cinquième. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0,0018 (4/5 l.) ; — larg., 0,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle a été capturée dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais, parmi les détritus végétaux.

Homalota (Atheta) decepta

Suballongée, peu convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un testacé obscur, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes peu robustes, sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article évidemment plus long que le deuxième, le quatrième légèrement, les cinquième à neuvième fortement, le dixième

moins fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, à peine moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, finement et densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué en arrière, légèrement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les quatre premiers segments, parcimonieusement mais distinctement sur le cinquième, celui-ci subégal au précédent. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0,0034 (1 1/2 l.) ; — larg., 0,0008 (1/3 l. fort).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise, en mai, à Lons-le-Saunier, sous les pierres, avec les fourmis, et aussi à Izeron (Rhône), dans les mêmes circonstances.

Homalota (Atheta) fulvipennis

Suballongée, sublinéaire, peu convexe, finement et légèrement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un roux fauve, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête à peine ponctuée. Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, médiocrement pilosellées, avec le troisième article subégal au deuxième, les quatrième à peine, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, faiblement convexes intérieurement, finement, densement et subrugueusement ponctuées. Abdomen subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

Long., 0^m,0029 (1 1/3 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Patrie Cette espèce a été prise en Angleterre, dans les environs de Londres.

Homalota ebenina

Allongée, assez étroite, sublinéaire, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article, sensiblement pilosellées, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième assez fortement transverses, le dernier ovalaire-oblong ou conique. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, à peine sétosellé, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0m,0037 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise à la Grande-Chartreuse, dans le voisinage d'un nid de *formica rufa*.

Homalota interrupta

Allongée, assez large, subfusiforme, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir brillant et submétallique, avec le disque des élytres d'un testacé obscur, la base des antennes et les pieds testacés. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article, assez fortement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, le qua-

trième subtransverse, les cinquième à dixième assez fortement transverses, le dernier suballongé. Prothorax assez fortement transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, transversalement impressionné vers son tiers postérieur, finement et assez densement ponctué. Élytres médiocrement transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, éparsement sétosellé, parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^{m},0035 (1 2/3 l.) ; — larg., 0^{m},0008 (1/3 l. fort).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon dans une souche cariée, en compagnie de la *Myrmica cæspitum*. Latreille.

Homalota foliorum

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant submétallique, avec le premier article des antennes, les pieds et les élytres d'un testacé de poix, celles-ci largement rembrunies vers l'écusson et vers les angles postérieurs. Tête finement et modérément ponctuée, presque lisse sur son milieu. Antennes peu robustes, légèrement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec le troisième article à peine plus long que le deuxième, les quatrième et cinquième presque carrés, les sixième et septième légèrement, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, non rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, légèrement fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, distinctement sétosellé, finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^{m},0037 (1 2/3 l.) ; — larg., 0^{m},0009 (1/2 l. à peine).

PATRIE. Cette espèce est médiocrement commune. Elle se prend sous les feuilles mortes, dans les bois des environs de Lyon et du Beaujolais.

Homalota robusta

Allongée, peu convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête finement et modérément ponctuée sur ses côtés, presque lisse sur son milieu. Antennes assez robustes, assez sensiblement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, avec le troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, le cinquième à peine plus long que large, un peu plus épais que le suivant, les sixième à dixième à peine ou légèrement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, distinctement fovéolé vers sa base, finement et assez densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez finement, densement et subruguleusement ponctuées. Abdomen subatténué postérieurement, distinctement sétosellé, finement et très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Lame mésosternale sans rudiment de carène à sa base. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0^{m},0043 (2 l.) ; — larg., 0^{m},0011 (1/2 l.).

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les collines du Lyonnais, en compagnie de la *formica fuliginosa*.

Dinaraea (Aglypha) melanocornis

Allongée, linéaire, déprimée, finement et modérément pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche brunâtre, et les pieds d'un roux de poix. Tête finement et médiocrement ponctuée, subsillonnée sur son milieu. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosel-

lées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième médiocrement, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, un peu moins large à sa base que les élytres, assez largement sillonné sur sa ligne médiane, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, déprimées, assez finement, subaspèrement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, fortement pilosellé vers son extrémité, finement et modérément ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, à dernier article deux fois aussi long que le premier.

Long., $0^m,0033$ (1 1/2 l.); — larg., $0^m,0007$ (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans le tronc caverneux d'un vieux chêne, dans les collines des environs de Lyon.

Dinaraea (Glaphya) pubes

Allongée, linéaire, subdéprimée, finement, assez longuement et peu densement pubescente, d'un noir brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête assez fortement ponctuée, subconvexe, unie. Antennes visiblement épaissies vers leur extrémité, assez fortement pilosellées, à deuxième et troisième articles subégaux, les cinquième et sixième à peine, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, visiblement rétréci en arrière, à peine moins large en avant que les élytres, à peine fovéolé vers sa base, finement, obsolètement et assez densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, assez finement et assez densement ponctuées. Abdomen subparallèle, légèrement sétosellé sur les côtés, finement et assez parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, à dernier article deux fois aussi long que le premier.

Long., $0^m,0030$ (1 1/3 l.); — larg., $0^m,00055$ (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce habite la Normandie, sur les bords de la mer.

Plataraea geniculata

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les genoux et les tarses roussâtres. Tête légèrement et obsolètement ponctuée sur les côtés, subfovéolée sur son milieu. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les quatrième et cinquième non, les sixième à dixième légèrement ou médiocrement transverses. Prothorax transverse, à peine rétréci en arrière, évidemment moins large que les élytres, à peine sur les côtés, transversalement impressionné vers sa base, obsolètement et assez densement ponctué. Élytres transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement, densement et subaspèrement pointillées. Abdomen subparallèle, obsolètement sétosellé, presque lisse ou à peine et subaspèrement ponctué. Tarses postérieurs assez allongés.

Long., 0^m,0038 (1 3/4 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs d'Izeron (montagnes du Lyonnais).

Halobrechta halensis

Allongée, subinéaire, peu convexe, finement et modérément pubescente, avec la pubescence d'un blond cendré, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base des antennes et les pieds testacés. Tête fovéolée sur son milieu, fortement et assez densement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies vers leur extrémité, fortement pilosellées, avec le troisième article à peine moins long que le deuxième, les septième à dixième fortement transverses. Prothorax transverse, évidemment moins large que les élytres, obsolètement bissillonné à sa base, finement, assez densement et obsolètement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparal-

lèle, parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0m,0007 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve dans le Languedoc, sous les détritus du bord de la mer. Elle est rare.

Ouralia picicornis

Allongée, assez étroite, sublinéaire, subdéprimée, très-finement mais peu pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche et les antennes d'une couleur de poix subtestacée, et les pieds plus pâles. Tête presque lisse. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellés, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, les sixième à dixième courts, fortement transverses. Prothorax transverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine impressionné vers sa base, à peine ponctué ou presque lisse. Élytres presque carrées, sensiblement plus longues que le prothorax, très-finement, peu densementet obsolètement pointillées. Abdomen subparallèle, presque lisse ou à peine pointillé.

Long., 0m,0016 (3/4 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon, parmi les détritus végétaux en décomposition.

Meotica parasita

Allongée, étroite, linéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un brun de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen d'un roux testacé, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article petit, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième : les sixième

à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, à peine convexe, très-finement et obsolètement pointillé. Élytres presque carrées, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, à peine moins large que les élytres, très-finement et densement pointillé vers sa base, lisse ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0,0003 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée en juin, dans le Bugey, dans le voisinage d'une fourmilière.

Meotica parilis

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et modérément pubescente, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les élytres châtaines, l'extrémité de l'abdomen et les antennes roussâtres, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies vers leur extrémité, distinctement pilosellées, à troisième article petit, beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax légèrement transverse, à peine retréci en arrière, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, faiblement convexe, très-finement et densement pointillé. Élytres sensiblement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen à peine élargi postérieurement, à peine moins large que les élytres, très-finement et assez densement pointillé vers sa base, à peine pointillé ou presque lisse en arrière.

Long., 0^m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se rencontre dans les

mousses et quelquefois dans les nids de la *formica rufa*, dans les environs de Lyon, dans la Bourgogne, à la Grande-Chartreuse.

Meotica misera

Allongée, linéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un roux brunâtre ou châtain assez brillant, avec la tête et une ceinture abdominale rembrunies, la bouche, les antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête très-finement et densement pointillée. Yeux médiocres. Antennes assez fortement épaissies vers leur extrémité, très-légèrement pilosellées, avec le troisième article beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu rétréci en arrière, de la largeur des élytres, légèrement arqué sur les côtés, à peine convexe, très-finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, déprimées, finement et densement pointillées. Abdomen parallèle, à peine moins large que les élytres, très-finement et densement pointillé vers sa base, presque lisse postérieurement. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., $0^{m},0012$ (1/2 l.) ; — larg., $0^{m},0003$ (1/7 l.).

Patrie. Cette espèce est rare. On la trouve aux environs de Lyon et dans le Beaujolais, sur les bords de la Saône.

Meotica (Cryptusa) capitalis

Allongée, linéaire, faiblement convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, l'extrémité et les intersections de l'abdomen d'un roux testacé, la bouche, les antennes et les pieds testacés. Tête transverse, large, distinctement sillonnée sur son milieu, densement et obsolètement pointillée. Yeux petits, obsolètes. Antennes courtes, fortement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article ablong, plus court

que le deuxième, les cinquième à dixième courts, fortement transverses. Prothorax subtransverse, non ou à peine rétréci en arrière, à peine moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, faiblement convexe, sans impression basilaire sensible, très-finement, densement et obsolètement pointillé. Élytres sensiblement transverses, de la longueur du prothorax, à peine convexes, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, finement et assez densement pointillé vers sa base, presque lisse vers son extrémité. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0014 (2/3 l.) ; — larg., 0m,0003 (1/7 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée dans les environs de Lyon, dans la terre, sous un fagotier.

Amischa arata

Allongée, sublinéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé. Tête finement et assez densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article évidemment moins long que le deuxième, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax médiocrement transverse, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, assez convexe, fovéolé vers sa base et en outre finement canaliculé sur sa ligne médiane, finement et densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, assez finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, finement et densement ponctué, à peine moins en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0025 (1 1/7 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce est rare. Elle a été trouvée dans les environs de Lyon, parmi les débris charriés par la Saône débordée.

Amischa forcipata

Allongée, sublinéaire, peu convexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, les antennes obscures, la base de celles-ci, la bouche et les pieds testacés. Tête très-finement, obsolètement et assez densement pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les cinquième à dixième médiocrement transverses. Prothorax sensiblement transverse, à peine moins large que les élytres, assez arqué sur les côtés, peu convexe, subfovéolé vers sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, très-faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, sétosellé vers son sommet, très-finement, densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0m,0022 (1 l.) ; — larg., 0m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce se prend, mais rarement, parmi les mousses, les feuilles mortes, et parfois avec les fourmis, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Amischa filum

Allongée, linéaire, subfiliforme, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix assez brillant, avec le sommet de l'abdomen moins foncé, la bouche, les antennes et les pieds d'un testacé obscur. Tête subimpressionnée sur son milieu, obsolètement pointillée. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article un peu plus court que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement

ou assez fortement transverses. Prothorax médiocrement transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, peu convexe, assez fortement impressionné sur la dernière moitié de sa ligne médiane très-finement et très-densement pointillé. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, un peu moins large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, très-finement, densement et uniformément pointillé. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0022 (1 l.); — larg., 0^m,0004 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se prend au printemps, sous les plantes marines, dans les environs d'Aiguemortes (Languedoc) et d'Hyères (Provence).

Amischa minima

Allongée, linéaire, subconvexe, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres un peu moins foncées, l'extrémité de l'abdomen, la bouche et les antennes d'un roux de poix, la base de celles-ci et les pieds d'un testacé pâle. Tête très-finement et assez densement pointillée. Antennes très-faiblement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, à troisième article évidemment moins long que le deuxième, les cinquième à dixième sensiblement transverses. Prothorax assez fortement transverse, aussi large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, assez convexe, légèrement fovéolé vers sa base, légèrement et densement pointillé. Élytres fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, faiblement convexes, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, aussi large que les élytres, légèrement sétosellé vers son sommet, très-finement et densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0015 (3/4 l.); — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve, parmi les mousses et en fauchant les

herbes sèches, dans les environs de Paris et de Lyon. Elle est bien moins commune que l'*Amischa analis*.

Bessobia nebulosa

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun un peu roussâtre, les antennes obscures, la bouche et les pieds d'un roux de poix. Tête fovéolée sur son milieu, obsolètement et éparsement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies vers leur extrémité, à peine pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les sixième à dixième légèrement transverses. Prothorax sensibement transverse, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, obsolètement sillonné en arrière sur sa ligne médiane, légèrement et assez densement pointillé. Élytres à peine transverses ou presque carrées, beaucoup plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, obsolètement sétosellé vers son sommet, éparsement ponctué vers sa base, lisse ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^{m},0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^{m},0006 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce a été prise sur le bord de la mer, dans les environs de Marseille où elle est assez rare.

Bessobia (Thrichiota) gibbera

Allongée, sublinéaire, peu convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir assez brillant et subplombé, avec les élytres et le sommet de l'abdomen brunâtres, la bouche et les pieds d'un roux de poix. Tête excavée ou sillonnée sur son milieu, éparsement ponctuée. Antennes assez robustes, assez fortement verticillées pilosellées, avec les deuxième et troisième articles oblongs, subégaux, les sixième et septième à peine, les huitième à dixième sensiblement transverses. Prothorax transverse, subré–

tréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, plus ou moins impressionné vers sa base, avec une légère bosse de chaque côté de l'impression, parfois distinctement sillonné sur sa ligne médiane, finement et densement ponctué. Élytres à peine transverses, sensiblement plus longues que le prothorax, subdéprimées, obliquement subimpressionnées sur leur disque, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, très-parcimonieusement ponctué vers sa base, lisse en arrière. Tarses postérieurs allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0m,00065 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans le Beaujolais, parmi les détritus végétaux. M. Villard, entomologiste zélé de Lyon, nous en a communiqué un exemplaire que lui avait confié M. Muhlenbeck, naturaliste distingué de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

Metaxya apricans

Allongée, assez large, sublinéaire, subdéprimée, finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche, la base des antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix testacé. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, à peine pointillée. Antennes faiblement épaissies vers leur extrémité, obsolètement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les cinquième à neuvième à peine plus longs que larges, le dixième aussi large que long. Prothorax sensiblement transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, fovéolé vers sa base, très-finement, très-légèrement et densement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, finement et densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0m,0029 (1 1/3 l.); — larg., 0m,0006 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée dans les environs d'Hyères (Provence).

Metaxya marina

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et assez densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres d'un brun roussâtre, la bouche, les antennes, l'extrémité de l'abdomen et du ventre et les pieds d'un roux testacé. Tête à peine fovéolée sur son milieu, très-finement et densement ponctuée. Antennes à peine épaissies vers leur extrémité, légèrement pilosellées, avec les deuxième et troisième articles subégaux, les septième à dixième subtransverses. Prothorax subtransverse, à peine moins large que les élytres, impressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et densement ponctué. Élytres sensiblement transverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou un peu atténué postérieurement, fortement sétosellé, finement et densement ponctué, avec la ponctuation graduellement un peu moins serrée en arrière. Tarses postérieurs suballongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^{m},0023 (1 l.) ; — larg., 0^{m},0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce est marine, de même que la précédente. Elle se prend en Provence et en Languedoc, sur les côtes de la Méditerranée, et dans la Flandre et la Normandie, sur les côtes de la Manche.

Disopora immatura

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes et les élytres d'un testacé obscur, la bouche et les pieds plus pâles. Tête subimpressionnée sur son milieu, obsolètement et densement pointillée. Antennes sensiblement pilosellées, légèrement épaissies vers leur extrémité, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les quattrième à sixième subcarrés, les septième à dixième visiblement transverses. Prothorax presque carré, subrétréci en

arrière, moins large que les élytres, obsolètement sillonné sur son milieu, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et assez densement pointillé, avec le cinquième segment lisse. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0027 (1 1/4 l.) ; — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se trouve parmi les mousses humides, dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Disopora (Aloconota) latesulcata

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres et le sommet de l'abdomen d'un brun de poix, les antennes d'un roux obscur, la bouche et les pieds testacés. Tête finement et densement pointillée, parfois (♂) subsillonnée sur son milieu ainsi que sur le vertex. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à troisième article un peu moins long que le deuxième, les cinquième et sixième aussi larges que longs, les septième à dixième légèrement transverses. Prothorax subtransverse, visiblement rétréci en arrière, sensiblement moins large que les élytres, plus ou moins largement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres légèrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, parcimonieusement sur le quatrième, très-peu sur le cinquième. Tarses postérieurs allongés, un peu moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0032 (1 1/3 l.); — larg., 0^m,0006 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce se prend, mais très-rarement, aux environs de Lyon, sur le bord des rivières.

Thinoecia libitina

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres un peu moins foncées, les antennes et les palpes maxillaires obscurs, et les pieds d'un testacé de poix. Tête très-finement et densement pointillée, presque plane. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, le quatrième à peine moins long que le suivant, et les cinquième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax subtransverse, plus étroit que les élytres, impressionné à sa base, très-finement et densement pointillé. Élytres subtransverses, un peu plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et assez densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,00055 (1/4 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve dans les montagnes de la Provence.

Thinoecia haesitans

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement duveteuse, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, les antennes, la bouche et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé, et les pieds pâles. Tête subexcavée (♂) sur son milieu, très-obsolètement pointillée ou presque lisse. Antennes subfiliformes, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, le quatrième plus court que le cinquième, les sixième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax transverse, un peu rétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, subimpressionné vers sa base, longitudinalement déprimé sur son milieu, très-finement, très-densement et obsolètement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, subdéprimées, à ponctuation excessivement fine et excessivement serrée. Abdomen subparallèle ou un peu atténué vers son sommet, légère-

ment et densement pointillé vers sa base, obsolètement ou presque lisse en arrière. Tarses postérieurs suballongés.

Long., 0^m,0023 (1 l.); — larg., 0^m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée dans les environs d'Hyères (Provence), dans le sable du bord de la mer.

Thinoecia merita

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et densement pubescente, d'un brun de poix un peu brillant, avec la bouche, les antennes, les pieds et l'extrémité de l'abdomen testacés. Tête subsillonnée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes grêles, avec les deuxième et troisième articles suballongés, subégaux, le quatrième suboblong, évidemment plus court que le cinquième, les cinquième à dixième oblongs, subégaux. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, fovéolé vers sa base, largement sillonné sur sa ligne médiane, très-finement et densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et assez densement pointillé, assez fortement sétosellé vers son sommet. Tarses postérieurs peu allongés, sensiblement moins longs que les tibias.

Long., 0^m,0022 (1 l.) ; — larg., 0^m,0004 (1/5 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Lyon, sous les pierres du bord de la Saône.

Thinoecia (Hydrosmecta) callida

Allongée, sublinéaire, déprimée, très-finement et très-densement duveteuse, d'un noir peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, et les pieds testacés. Tête obsolètement fovéolée sur son milieu, finement et très-densement ponctuée.

Antennes assez grêles vers leur base, à troisième article évidemment moins long que le deuxième et visiblement plus long que le quatrième, les quatrième à dixième subégaux, à peine plus longs que larges. Prothorax presque carré, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, presque droit sur les côtés, subimpressionné vers sa base, finement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle se trouve aux environs de Lyon, dans la vase des rivières.

Thinoecia (Hydrosmecta) amara

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et très-densement duveteuse, d'un noir un peu brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, et les pieds d'un roux testacé. Tête très-finement et très-densement pointillée. Antennes assez grêles, avec le troisième article sensiblement plus court que le deuxième et évidemment plus long que le quatrième : celui-ci subcarré, visiblement plus court que le cinquième, les cinquième à dixième subégaux, à peine plus longs que larges. Prothorax subtransverse, à peine rétréci en arrière, presque droit sur les côtés, à peine impressionné vers sa base, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, très-finement et très-densement pointillé. Élytres presque carrées, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées. Abdomen subparallèle, très-finement et très-densement pointillé. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. Cette espèce se trouve, mais rarement, en Provence, dans les environs d'Hyères, au bord de la mer, sous les détritus végétaux.

Thinoecia simillima

Allongée, linéaire, déprimée, très-finement et densement duveteuse, d'un noir de poix assez brillant, avec les élytres brunâtres, la bouche, les antennes, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un testacé de poix. Tête subfovéolée sur son milieu, très-finement et densement pointillée. Antennes à peine épaissies, à troisième article sensiblement plus court que le deuxième, subégal au quatrième, les quatrième à dixième à peine oblongs, subégaux. Prothorax subtransverse, sensiblement rétréci en arrière, à peine plus étroit en avant que les élytres, très-finement et densement pointillé. Élytres oblongues, beaucoup plus longues que le prothorax, déprimées, très-finement et très-densement pointillées ou comme finement chagrinées. Abdomen subparallèle, très-finement et densement pointillé, à peine moins densement en arrière. Tarses postérieurs peu allongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0m,0016 (3/4 l.) ; — larg., 0m,00035 (1/6 l.).

Patrie. La Prusse rhénane.

Hygroecia parca

Allongée, sublinéaire, subdéprimée, très-finement et densement pubescente, d'un noir de poix brillant avec les élytres brunâtres, la bouche, la base des antennes et le sommet de l'abdomen d'un roux ferrugineux, et les pieds testacés. Tête finement et densement ponctuée, avec une ligne longitudinale lisse. Antennes verticillées-pilosellées, légèrement épaissies vers leur extrémité, avec le troisième article un peu moins long que le deuxième, les septième à dixième sensiblement transverses. Prothorax subtransverse, subrétréci en arrière, un peu moins large que les élytres, très-finement et densement ponctué, sensiblement impressionné et légèrement sillonné vers sa base. Élytres visiblement transverses, un peu plus longues que le

prothorax, déprimées, finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle, distinctement et éparsement sétosellé, finement et assez densement ponctué sur les trois premiers segments et sur le sixième, parcimonieusement sur les quatrième et cinquième. Tarses postérieurs suballongés, beaucoup moins longs que les tibias.

Long., 0,0031 (1 1/3 l.); — larg., 0,0006 (1/3 l.).

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée, en juillet, dans les environs de Lyon, parmi les feuilles mortes, dans les bois.

Taxicera perfoliata

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et peu pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un brun de poix parfois un peu roussâtre ou châtain, la bouche et les antennes d'un roux obscur, la base de celles-ci et les pieds testacés. Tête lisse sur son milieu, assez fortement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes médiocrement pilosellées, assez fortement épaissies dès leur cinquième article, avec le troisième sensiblement plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, obsolètement et parcimonieusement ponctué, subfovéolé vers sa base. Élytres médiocrement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, obsolètement et assez peu ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

Long., 0m,0022 (1 l.); — larg., 0m,00050 (à peine 1/4 l.).

Patrie. Cette espèce se prend sur les cadavres de rats, de musaraignes et autres petits quadrupèdes. Elle est assez commune dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, l'Auvergne, le Beaujolais, la Provence, etc.

Taxicera indigna

Allongée, sublinéaire, déprimée, finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres à peine moins foncées et les pieds testacés. Tête lisse sur son milieu, assez fortement et parcimonieusement ponctuée sur les côtés. Antennes légèrement pilosellées, sensiblement épaissies dès le cinquième article, avec le troisième beaucoup plus court et plus grêle que le deuxième, les cinquième à dixième très-courts, très-fortement transverses. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, distinctement et subéparsement ponctué, impressionné vers sa base, souvent obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres sensiblement transverses, évidemment plus longues que le prothorax, déprimées, assez distinctement et modérément ponctuées. Abdomen subparallèle, presque lisse.

Long., 0m,0023 (1 l.); — larg., 0m,00050 (à peine 1/4 l.).

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais. Elle est assez commune sous les cadavres des crapaux, lézards et autres reptiles, parfois aussi sous les excréments et les champignons desséchés.

DESCRIPTION

D'UN GENRE NOUVEAU

DE LA FAMILLE DES CURCULIONITES

PAR

MM. MULSANT ET GODART

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 13 janvier 1873.

Genre *Stolatus*.

Caractères. *Corps* court, épais, convexe.

Tête courte, fortement engagée dans le prothorax. *Rostre* court, épais, subcylindrique. *Scrobe* profond, brusquement infléchi, ne touchant pas sur les côtés au bord antérieur des yeux. *Parties de la bouche* peu distinctes.

Yeux grands, ovales-oblongs, subdéprimés, subverticalement disposés.

Antennes peu épaisses, assez courtes, insérées vers le milieu du rostre ; de onze articles. Le *scape* allongé, en massue. Le *funicule* composé de sept articles, les deux premiers un peu plus longs que les suivants, le premier renflé en dedans : les cinq derniers assez courts, presque d'égale longueur et épaisseur, non perfoliés. La *massue* brusque, de trois articles, en ovale oblong et acuminé.

Prothorax court, rétréci en avant, largement échancré au sommet, mutique sur les côtés, bissinué à sa base, avec le lobe médian prolongé en angle dans son milieu.

Écusson à peine distinct, oblong.

Élytres assez courtes, épaisses, transversalement relevées à leur base, obtusément acuminées à leur sommet dans leur ensemble, brièvement réfléchies en dessous sur les côtés. *Épaules* peu saillantes.

Prosternum sensiblement développé au devant des hanches antérieures, prolongé entre celles-ci en angle aigu, mais court. *Mésosternum* court,

plus ou moins enfoui à sa base, offrant, entre les hanches intermédiaires, une bosse ovalaire, prolongée presque jusqu'au sommet de celles-ci. *Métasternum* très-court, sinué de chaque côté au devant de l'insertion des hanches postérieures, angulairement échancré entre celles-ci, prolongé, dans le milieu de son bord antérieur, en angle mousse. *Ventre* de cinq arceaux apparents : les deux premiers très-grands, les troisième et quatrième très-courts, le cinquième assez grand, semi-lunaire : celui de l'armure peu distinct.

Hanches antérieures globuleuses, assez saillantes, très-rapprochées. Les *intermédiaires* plus courtes, moins saillantes, assez distantes. Les *postérieures* très-courtes, à peine saillantes, notablement distantes.

Pieds assez courts ; robustes. *Trochanters* petits, cunéiformes. *Cuisses* assez épaisses, sensiblement renflées vers leur milieu. *Tibias* épais, presque droits, un peu resserrés à leur base ; obliquement et arcuément coupés au sommet de leur face antérieure, lequel est en outre cilié-sétosellé; obliquement échancrés ou excavés au sommet de leur face postérieure pour recevoir les tarses, qui se redressent en arrière à l'état de repos ; munis, au bout de leur tranche inférieure, d'un fort crochet recourbé et plus ou moins brusquement infléchi en dedans. *Tarses* assez courts, assez épais, subdéprimés, de quatre articles : les trois premiers allant en s'élargissant, ciliés en brosse en dessous : les deux premiers courts, transverses : le troisième plus grand, profondément bilobé : le quatrième plus étroit, allongé, en massue. *Ongles* robustes, soudés à leur base, brusquement recourbés ou coudés en dedans.

Obs. Ce genre, avec l'aspect d'un *Tychius*, doit certainement être rapproché des *Larinus* et *Rhinocyllus*, à cause de son prothorax bissinué à son bord postérieur, de ses élytres transversalement relevées à leur base et du crochet qui termine la tranche inférieure des tibias. Il en diffère néanmoins par son rostre un peu moins épaissi en avant, par le scrobe des antennes ne touchant pas sur les côtés au bord antérieur des yeux. Le funicule des antennes est moins épais, presque d'égale épaisseur partout, avec ses cinq derniers articles moins courts, non perfoliés et non graduellement plus épais. Il en résulte que la massue terminale est beaucoup plus brusque, et c'est par ce seul caractère que ce genre rappelle un peu les *Tychius*.

Nous avons basé cette coupe sur une seule espèce à forme plus courte et plus ramassée que celle des *Larinus*. En voici la description :

Stolatus Nicolasi

Breviter ovatus, convexus, niger, pilis pallidis fulvisque depressis et setis albidis erectis variegatus, antennis tarsisque rufis. Caput fortiter rugoso-punctatum, rostro prothoraceque antice obsolete carinatis. Hoc breve, grosse circulariter punctatum, interstitiis subtilissime punctulatis. Elytra fortiter punctato-striata, interstitiis subtilissime punctulatis prætereaque fortius seriato-punctatis. Corpus subtus et pedes rugoso-punctata.

Long., 0,m0036 (1 2/3 l.) ; — larg., 0m,0028 (1 1/5 l.).

Corps courtement ovalaire, épais, convexe, d'un noir un peu brillant ; revêtu d'une assez fine pubescence assez courte, couchée, plus ou moins embrouillée, pâle, mais entremêlée surtout sur les élytres de poils fauves également couchés ; paré en outre de longues soies blanches et redressées.

Tête noire, fortement et rugueusement ponctuée, pubescente et éparsement sétosellée. *Front* déprimé ou subimpressionné entre les yeux, où il offre souvent une houppe de poils fauves. *Rostre* épais, subcylindrique, subdéprimé en dessus vers son extrémité ; à points souvent anastomosés longitudinalement ; offrant avant son sommet, sur sa ligne médiane, une fine carène plus ou moins obsolète. *Parties de la bouche* d'un roux de poix.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes peu épaisses, de la longueur de la tête (le rostre compris) ou à peine plus longues, légèrement pilosellées, d'un roux brillant, avec la massue mate et finement duveteuse ; à scape allongé, renflé en massue à son sommet ; à funicule presque d'égale épaisseur, avec son premier article néanmoins un peu renflé surtout en dedans : le deuxième obconique, aussi long que le précédent, un peu plus long que les suivants : ceux-ci assez courts, non ou à peine transverses, assez fortement contigus mais

non perfoliés, subégaux, le septième cependant un peu ou à peine plus épais ; à massue brusque, ovale-oblongue, acuminée au sommet.

Prothorax court, transverse, fortement rétréci en avant où il est à peine plus large que la tête ; un peu moins large en arrière que les élytres ; largement échancré au sommet ; sensiblement arqué sur les côtés ; largement et obliquement sinué de chaque côté à sa base ; assez convexe en dessus, un peu comprimé latéralement en avant ; couvert d'une ponctuation grossière, plus serrée, plus profonde et plus rugueuse sur les côtés, plus écartée sur le milieu du disque, avec les points circulaires et leurs intervalles très-finement pointillés ; offrant une légère carène obsolète sur le sommet de sa ligne médiane ; d'un noir un peu brillant ; revêtu d'une pubescence pâle, plus serrée sur les côtés et entremêlée de poils un peu fauves et de longues soies blanches et redressées.

Écusson peu distinct, oblong.

Élytres presque trois fois plus longues que le prothorax dans son milieu ; ovalairement arquées sur leurs côtés, et obtusément acuminées à leur sommet dans leur ensemble ; fortement convexes ; transversalement relevées à leur base ; un peu déprimées latéralement avant leur sommet ; fortement ponctuées-striées, avec les points carrés ou en carré oblong, les intervalles des rangées striales très-finement pointillés et en outre parés d'une série longitudinale de points plus forts, bien distincts et assez espacés ; d'un noir un peu brillant, mais revêtues d'une pubescence assez courte, assez serrée, couchée, plus ou moins embrouillée, pâle, entremêlée de poils fauves dont la couleur semble dominer et former comme une grande tache confuse, couvrant une grande partie du disque ; offrant en outre sur les intervalles des rangées striales une série de soies blanches plus ou moins longues et plus ou moins redressées. *Épaules* très-largement arrondies.

Dessous du corps peu convexe, rugueusement ponctué, d'un noir un peu brillant, revêtu d'une pubescence pâle et couchée, entremêlée de soies blanches plus longues et plus redressées. *Ventre* offrant, outre sa ponctuation, des points plus grossiers, plus écartés et circulaires.

Pieds robustes, hérissés de poils et de soies blanches, rugueusement ponctués ; d'un noir assez brillant, avec les tarses roux. *Cuisses* sensiblement renflées vers leur milieu. *Tibias* à ciliation terminale blanche,

raide et courte, à crochet d'un roux de poix. *Tarses* à brosse inférieure blanche.

Patrie. Cette espèce a été capturée plusieurs fois dans les environs de Beaucaire, sur l'*Inula dysenterica* L. (conyse des prés, herbe de saint Roch), par M. Nicolas, conducteur des ponts et chaussées, et à qui nous l'avons dédiée.

Obs. Elle est de taille moindre que les plus petits *Larinus*, et surtout d'une forme plus ramassée et plus ovalaire.

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

DE LA FAMILLE DES CURCULIONITES

PAR

MM. MULSANT ET GODART

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 13 janvier 1873.

Gymnaetron mixtum

Oblongum, brunneum, pilis depressis pallidis fulvisque et setis albidis erectis variegatum. elytris, antennis, ventre pedibusque ferrugineis. Rostrum apice attenuatum. Prothorax transversum, subconvexum, albido trilineato-pilosum. Elytra dorso subdepressa, apice obtuse rotundata, pygidio conspicuo.

Long., 0,0033 (1 1/2 l.); — larg., 0,0017 3/4 l.)

Corps oblong, brunâtre, peu convexe, revêtu d'une pubescence grossière, serrée, déprimée, entremêlée de poils pâles et d'un fauve plus ou moins obscur et de longues soies redressées et blanchâtres.

Tête à peine plus large que le quart de la base du prothorax, noire, rugueusement ponctuée sur le front et sur le rostre, qui sont hérissés de longs poils d'un fauve obscur et un peu inclinés en arrière, avec les poils de l'extrémité du rostre plus pâles et inclinés en avant. *Vertex* dénudé et simplement chagriné. *Front* déprimé. *Rostre* atténué en cône, à sommet d'un roux de poix.

Yeux subovalaires, noirs.

Antennes courtes, dépassant un peu le bord antérieur du prothorax

quand elles sont renversées en arrière, légèrement pilosellées ; d'un ferrugineux assez clair. *Scape* peu allongé, renflé en massue à son sommet. *Funicule* à premier article oblong, assez épais, sensiblement renflé : le deuxième oblong, obconique, beaucoup plus grêle : les trois suivants graduellement plus courts et un peu plus épais. *Massue* assez brusque, très-finement duveteuse, en ovale subacuminé.

Prothorax transverse, beaucoup plus étroit en avant, échancré au sommet, un peu moins large en arrière que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, largement arrondi à sa base ; assez convexe sur son disque ; rugueusement ponctué ; brunâtre, mais revêtu d'une pubescence serrée, déprimée, dirigée en arrière, d'un fauve obscur sur les parties latérales du disque, blanches et formant une ligne longitudinale étroite sur le milieu, de même couleur, mais formant une ceinture large sur les côtés ; paré en outre de longues soies plus ou moins redressées, d'un fauve obscur sur le dos, plus longues et blanchâtres sur les parties latérales.

Écusson revêtu de poils couchés et blanchâtres, voilé à sa base par des poils de même couleur, entre-croisés et émanant du milieu du bord postérieur du prothorax.

Élytres environ trois fois plus longues que le prothorax, à peine arquées sur leurs côtés, obtusément arrondies à leur sommet, qui laisse le pygidium à découvert ; faiblement convexes, mais longitudinalement et simultanément subdéprimées sur le dos vers la suture, au moins sur leurs deux premiers tiers ; assez fortement striées-ponctuées, avec les intervalles distinctement et éparsement ponctués ; d'un roux ferrugineux, avec un trait obscur sur le premier tiers de la suture, et une ligne longitudinale, un peu oblique, obscure, située vers le milieu de chaque étui, confuse, plus apparente en arrière ; revêtues d'une pubescence grossière, assez serrée, déprimée, d'un fauve obscur sur les intervalles des stries, blanchâtres dans le fond de celles-ci, où elles forment comme des lignes pâles, entremêlées en outre de soies semi-redressées, dirigées en arrière, arquées et d'un fauve obscur, et d'autres soies beaucoup plus longues, blanchâtres, tout à fait redressées, principalement reléguées sur les côtés. *Épaules* largement arrondies, couvertes d'une pubescence blanchâtre, faisant suite à la ceinture latérale du prothorax.

Dessous du corps peu convexe, hérissé d'une longue pubescence pâle ;

rugueusement ponctué ; d'un noir de poix un peu brillant, avec le ventre ferrugineux.

Pieds robustes, rugueux, ferrugineux, hérissés de soies blanches, celles des cuisses couchées, celles de la tranche externe des tibias plus longues et redressées. *Cuisses* inermes. *Ongles* obscurs, ainsi que l'extrême sommet des tibias, surtout intermédiaires et postérieurs.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été prise dans les environs de Narbonne.

Obs. Cette curieuse et intéressante espèce est remarquable par sa pubescence et ses soies en partie blanchâtres, en partie d'un fauve obscur. Elle rentre dans la division des espèces à cuisses inermes et à rostre conique, mais elle est d'une forme plus allongée qu'aucune de celles qui en font partie.

DESCRIPTION

D'UNE ESPÈCE NOUVELLE

DE LA FAMILLE DES PECTINICORNES

PAR

E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 13 janvier 1873.

Dorcus semi-sulcatus.

Allongé, subparallèle, d'un noir peu luisant en dessus. Tête et prothorax grossièrement ponctués sur les côtés, lisses sur le disque. Écusson marqué en devant de points grossiers. Élytres marquées chacune jusqu'à l'angle sutural de neuf sillons ponctués, profonds en devant, graduellement affaiblis postérieurement jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, où ils s'effacent ; réticuleusement marqués sur les côtés de points orbiculaires. Dessous du corps et pieds noirs.

Long., 0m,0140 (6 1/4 l.); — larg., 0m,059 (2 2/3 l.).

Corps allongé, peu convexe; d'un noir presque mat ou peu luisant en dessus. *Tête* transversale ; offrant sur les côtés un faible relief naissant près de l'angle postérieur de l'écointure antérieure, près de la base des antennes, et à peine prolongé jusqu'à l'angle antéro-interne des yeux ; marquée sur les côtés de points circulaires assez profonds, simplement pointillée sur son disque. *Labre* court, transverse, tronqué en devant. ***Mandibules*** à peu près de la longueur de la tête ; faiblement arquées ; munies, après le milieu de leur longueur, d'une courte dent sur leur tranche supérieure et d'une autre sur l'inférieure. *Antennes* d'un noir brillant, avec la massue brune.

Prothorax faiblement plus large que la tête ; bissinué en devant, avec les angles antérieurs plus avancés que le milieu de son bord antérieur; écointé aux angles postérieurs ; tronqué ou à peu près à sa base ; muni d'un rebord dans sa périphérie ; peu convexe ; marqué sur les côtés de gros points, graduellement plus petits en se rapprochant du disque, lisse sur ce dernier et sur le tiers médiaire de sa largeur. *Écusson* plus large que long ; en triangle à côtés curvilignes ; marqué sur sa moitié antérieure de points grossiers et peu rapprochés.

Élytres tronquées à la base, avec l'angle huméral vif ; un peu moins larges que le prothorax, une fois et demie au moins plus longues que lui ; subparallèles jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement ; rebordées ; peu convexes ; marquées chacune, depuis la suture jusqu'à l'angle huméral, de neuf sillons ponctués, assez profonds en devant, graduellement affaiblis d'avant en arrière jusqu'aux quatre cinquièmes, où ils s'effacent ; marquées de points orbiculaires, séparés par un léger réseau, près des côtés. *Intervalles* planiuscules ou convexiuscules, en devant plus larges que les sillons, près de la suture, plus étroits que ceux-ci près de la fossette humérale ; tous plus larges que les sillons postérieurement ; marqués d'une rangée de petits points. *Dessous du corps* noir ; garni d'un duvet fauve sur la poitrine ; glabre sur le ventre ; ce dernier ponctué sur les côtés et sur le dernier arceau, lisse sur son disque. *Pieds* noirs : jambes de devant antérieurement munies de cinq ou six dents.

Cette espèce, trouvée à Bone (Algérie), nous a été communiquée par M. Gabillot.

Peut-être serait-elle le *D. oblongus* de Charpentier ; mais la description de cet auteur est incomplète et semble laisser croire que les sillons dont les élytres sont creusées se prolongent jusqu'à l'extrémité de celles-ci.



FOURREAU (JULES PIERRE)

Né le 25 Août 1844

Mort le 16 Janvier 1871.

NOTICE

SUR

JULES FOURREAU

PAR

E. MULSANT

Présentée à la Société linnéenne de Lyon le 10 février 1873.

Les déplorables événements qui ont occasionné en France tant de ruines et fait verser tant de larmes ont enlevé à notre pays une foule de jeunes gens, l'élite ou l'espoir de la génération nouvelle.

Notre Société linnéenne a eu sa part dans ces sacrifices douloureux, et celui dont je vais essayer de vous esquisser la vie est un de ceux qui nous laisseront les plus justes regrets.

Déjà, une plume amie (1) et très-heureusement inspirée a reproduit dans un journal les principaux traits de cette existence courte, mais noblement remplie. Le récit en est si touchant que je me serais dispensé de traiter le même sujet, si, en raison de la position que je dois à votre bienveillance, mon silence n'eût semblé un oubli injurieux pour celui dont nous admirions tous le caractère et les précoces talents.

Fourreau (Jules-Pierre) naquit à Lyon, le 25 août 1844, d'une famille lyonnaise, du côté paternel, et champenoise, par sa mère.

Il comptait, parmi ses ascendants, un grand-oncle qui s'est illustré dans l'architecture, vers la fin du dix-septième siècle ; Ledoux (Claude-Nicolas),

(1) Voyez l'article intitulé : *Jules Fourreau*, dans le journal *La Décentralisation*, du 4 avril 1871, par M. André Gairal, avocat de Paris.

né à Dormont, en Champagne, a produit une foule de monuments remarquables, entre autres la colonne triomphale de la barrière du Trône.

Jules Fourreau, d'une excellente nature et élevé par une mère qui sut faire germer en lui les vertus et les talents qu'il devait faire briller plus tard, fit paraître, dès ses tendres années, moins de légèreté ou plus de sérieux qu'on en montre ordinairement à cet âge.

Doué d'une imagination vive et ardente, animé d'une avidité d'apprendre et de s'instruire peu commune chez les enfants, il se plaisait à admirer les plans et les dessins de son père, architecte, et bientôt sa jeune main fut aussi habile à diriger le crayon que la plume. Le goût des arts se manifestait en lui d'une manière évidente. Bientôt la bibliothèque de son père offrit un aliment à son esprit avide, et la lecture devint son occupation favorite et se transforma en une véritable passion.

Au sortir des mains maternelles, il fit ses premières études dans l'excellente institution Pictet. Ses qualités du cœur et de l'esprit lui gagnèrent l'affection particulière du chef de l'établissement et surtout de M. l'abbé Jourdan. Là, comme dans tout le cours de sa vie scolaire, il fut l'ami de ses maîtres et recherchait leur conversation de préférence aux jeux de ses condisciples.

Les premiers symptômes de sa vocation future se révélèrent dès cette époque. Les plantes attiraient déjà ses regards et ses jeunes affections, et, sans avoir encore aucune idée de la botanique et sans se douter de la passion que lui inspireraient un jour les beautés de la nature, il aimait à cueillir dans les champs, les jardins et les serres, les fleurs les plus gracieuses ou les plus belles, pour les envoyer à l'une de ses sœurs ; à peine âgé de treize ans, il composait son premier herbier, ébauche enfantine de ses collections futures.

A quatorze ans, il entra au collége des Minimes, fondé par le vénérable abbé Détard. L'abbé Madenis, qui a laissé dans le cœur de ses élèves de si doux souvenirs, l'abbé Madenis, professeur de botanique dans cet établissement et auteur d'un manuel très-portatif de cette science (1), eut bientôt deviné les aptitudes du jeune élève et se fit un plaisir de favoriser ses goûts, en mettant à sa disposition le jardin où lui-même il cultivait un

(1) *Manuel du Botaniste herborisant.*

assez grand nombre de plantes. Ce vénéré maître, convaincu des heureuses dispositions de Fourreau, le fit connaître à notre célèbre botaniste M. Jordan, et celui-ci le demanda à sa famille pour l'occuper près de lui. Mais le jeune homme n'avait pas encore achevé ses études ; la demande ne put être agréée. Il resta aux Minimes jusqu'à dix-huit ans, et, à sa sortie, sa mère et ses sœurs songèrent à lui faire prendre une carrière.

L'architecture, qui lui rappelait les occupations et la gloire de sa famille, semblait être le genre de travail vers lequel le portaient ses goûts ; mais cette branche des arts exige d'assez longues études avant de procurer à ceux qui s'y livrent une existence indépendante, et, dans sa vive reconnaissance pour ses parents, il lui tardait d'être en état de les récompenser des sacrifices faits pour son instruction.

Dans cette pensée, il se décida à entrer dans le commerce. Une des maisons les plus honorables de notre ville lui offrit, dans ses comptoirs, une place, lui laissant en perspective un avenir avantageux. Malgré la bienveillance dont il était l'objet de la part de ses chefs et dont il a gardé un reconnaissant souvenir, il étouffait dans ce monde des affaires, pour lequel il n'était pas né. Aussi s'empressa-t-il d'accepter avec joie l'offre nouvelle de M. Jordan de lui donner de l'occupation près de lui.

Il devint désormais le disciple dévoué de ce célèbre botaniste. Il lui consacra tout son temps et le talent qu'il avait acquis, sans avoir jamais eu de maître, de reproduire avec fidélité, à l'aide de son crayon, le port des plantes et leurs caractères distinctifs. Il était chargé de diriger, dans leurs travaux, les graveurs et les coloristes, dont les œuvres sont plus ou moins imparfaites quand ils n'ont pas des connaissances suffisantes en histoire naturelle.

Le maître trouva en Fourreau une intelligence si élevée et des aptitudes si remarquables, il le vit adopter avec une conviction si profonde sa manière de voir, relativement à la distinction des espèces, en les soumettant à une analyse plus minutieuse, qu'il le jugea digne d'être associé à son œuvre et qu'il inscrivit le nom du jeune homme, à côté du sien, sur le frontispice des monuments qu'il commençait à élever à la science.

Fourreau commença, en 1864, à multiplier ses courses dans un cercle d'une certaine étendue autour de notre ville, puis à rayonner plus loin de Lyon.

Il visita en mai les sites accidentés de l'Ardèche ; en juillet, il explora le désert de la Grande-Chartreuse : son imagination facilement enthousiaste s'extasiait d'admiration, en parcourant le chemin de Saint-Laurent du Pont, si pittoresque et si sauvage, encaissé entre des montagnes perpendiculaires et déroulant aux yeux du voyageur des tableaux féeriques et sans cesse variés. Il parcourut les prairies et les bois dont le couvent est entouré, depuis les bords du Guier, qui coule avec bruit au fond de ces profondes vallées jusqu'au col de la Ruchère d'où l'œil peut embrasser le cours du Rhône presque depuis Pierre-Châtel jusqu'aux portes de Lyon. Il s'éleva sur le grand Som dont la tête chenue semble soutenir les cieux. Il revint chargé des trésors de Flore.

Au mois d'août il s'engagea dans la vallée du Bourg-d'Oisan, vit, en allant à la Grave, les cascades du Riftord, se rendit chez M. Mathonnet qui se fit plaisir de lui servir de guide, parvint, avec ce botaniste complaisant, jusqu'aux glaciers de la Grave, dominés par la Meidje, dont la hauteur excède trois mille cinq cents mètres ; admira en passant à Villard-d'Arène les glaciers du Bec et de l'Alpe, parcourut les riches prairies du Lautaret semblables à une corbeille de fleurs ; il s'éleva jusqu'au sommet du petit Galibier, d'où l'œil peut embrasser, dans un magnifique horizon, la vallée de Briançon, le mont Genèvre et le Pelvoux, dominé par la pointe des Escrun dont l'homme a seulement depuis peu osé gravir la hauteur.

En avril 1865, il fit une courte excursion dans les environs de Montélimar, y herborisa avec M. Rollet et courut quelques dangers sur les rochers qui dominent le château de Donzère en s'obstinant à y trouver l'*Alyssum macrocarpum* qu'il finit par rencontrer.

Mais ces localités du bas Dauphiné, qui donnent un avant-goût de notre Midi, n'étaient pas encore cette zone provençale, dont il lui tardait d'explorer par lui-même les richesses.

Un autre motif d'ailleurs l'excitait à voir ces chaudes contrées : il avait lu *Mireio* (1) de Frédéric Mistral, poëme plein de grâce, couronné par l'Académie française, dans lequel l'auteur dépeint la Provence pastorale et célèbre les richesses végétales de la Crau ; il désirait connaître ce poëte

(1) *Mireio*, pouèmo prouvençau, emé la traducion franceso vis-à-vis. *En Avignon*, Roumanille, in-8°, ouvrage parvenu déjà à de nombreuses éditions.

dont la sensibilité et les sentiments semblaient correspondre aux siens, et avec lequel il s'était enhardi à correspondre.

Au commencement d'avril 1866, il lui fut enfin permis de voir notre Midi. Il s'arrêta à Beaucaire et Tarascon, en explora les campagnes environnantes; se rendit à Saint-Remy, et de là à Maillane, où il fut reçu à bras ouverts par le poëte dont les écrits l'avaient charmé. A son retour à Saint-Remy, il fut témoin d'une course de taureaux, spectacle nouveau pour lui. Le lendemain, il s'engagea dans les Alpines, en parcourut les sites sauvages jusqu'au vallon d'Enfer et jusqu'aux Beaux, de là, il put admirer, comme une terre promise, Marseille, Arles, la Crau, la Camargue, qu'il ne lui était pas possible de visiter dans ce voyage.

Cette première descente dans la Provence lui avait inspiré une véritable passion pour cette terre sur laquelle le soleil déverse ses rayons les plus vivifiants. Il ne pouvait se lasser d'admirer ce ciel d'un azur presque toujours sans nuages; ce sol sur lequel l'olivier croît à côté d'une foule d'autres végétaux inconnus à nos contrées ; cette langue qui chante au lieu de se traîner monotone ; cette poésie provençale si douée, si harmonieuse, et généralement si peu connue dans le reste de la France; les monuments et les ruines des anciens châteaux de ce pays des troubadours.

En parcourant ces sites variés, il ne se borna pas à recueillir des plantes, à étudier cette flore si différente de la nôtre et objet principal de ses courses; il se plut à reproduire sous son crayon élégant et facile une foule de croquis ou de dessins, destinés à lui laisser des souvenirs durables de son voyage.

On peut juger, par les lignes suivantes, adressées, à son retour, à l'une de ses sœurs éloignée de Lyon, les vives impressions que lui avaient laissées la contrée qu'il avait explorée.

« Tous mes dessins sont terminés ; mes jolies plantes sont séchées et celles que j'ai confiées à la terre sont en belle voie de prospérité.

« Ces Alpines sont très-riches, mais si vastes, si variées et si difficiles d'accès, que j'ai laissé bien à glaner pour d'autres excursions.

« Souvent je me reporte par la pensée dans ce beau pays de Provence, et je vois passer devant les yeux de mon esprit toutes les belles choses que j'y ai vues ; je me crois parfois à la course des taureaux ; j'entends rire autour de moi les gaies et vives *chatonno;* je vois ces costumes si gracieux

qui donnent tant de piquant et de vivacité à la physionomie; je visite ces vieux châteaux si imposants et si fiers ; je parcours ces Alpines si sauvages et si belles; je suis aux Beaux, sur ce rocher isolé, couronné par les ruines d'une ville et d'un château ; j'aperçois de là le mas de Mireio, la Camargue et la mer; je me promène dans des champs d'oliviers, sur des routes bordées de cannes élégantes et de sombres cyprès; enfin, je revois la maison de Mistral et je retrouve son accueil cordial et sympathique. »

Doué d'une sensibilité si exquise et d'une nature si dévouée, Fourreau était digne d'avoir de véritables amis. Dans le cours de ses études, aux Minimes, il s'en était fait de bien sincères parmi plusieurs de ses condisciples, dont la piété et les sentiments s'alliaient aux siens, et le temps n'avait fait que cimenter ces doux attachements.

Peu de temps après ce premier voyage en Provence, au commencement d'avril, il reprit la route du Midi, visita Avignon, où les papes ont laissé tant de souvenirs, herborisa sur les rives de la Durance, en remontant le cours de cette rivière, et arriva à Maillane, où l'accueil le plus cordial l'attendait. Il fit, chez son ami, la connaissance de M. Xéménoff, littérateur russe, fixé à Avignon. Avant de quitter M. Mistral, il passa quelques heures délicieuses à aller, avec lui, visiter le couvent des Prémontrés, à Frigolet. Des herborisations aux environs d'Arles, du mont Majon et des Saintes-Maries, lieux si pleins de vieux souvenirs, terminèrent ce voyage.

A son retour, il donna le nom de *Mistralia*, à un nouveau genre de plantes, en l'honneur du poëte qui a popularisé la flore de la Camargue et de la Crau et comme un témoignage de son affection pour sa personne et de son admiration pour ses écrits.

En avril de l'année suivante (1868), il parcourut les alentours de Nîmes, d'Aigues-Mortes et de quelques autres lieux du département du Gard.

Sur la fin de 1869, le relâchement croissant des idées morales inspira à quelques jeunes gens, d'un cœur noble et généreux, l'idée de fonder une association, dont les réunions et les travaux auraient pour but d'essayer de lutter contre le torrent qui entraînait la société vers un abîme. Fourreau, l'un des auteurs de cette heureuse pensée, trouva bientôt des amis jaloux

(1) Famille des Daphnoïdes. Voyez Catalogue des plantes du cours du Rhône. (*Ann. de la Soc. linn. de Lyon*, t. XVII (1869), p. 147.)

de se joindre à lui, et, grâce à ses soins, la *Société de la Renaissance* fut fondée. Il en fut élu président, et bientôt il y donna lecture de deux études remarquables : l'une, sur l'influence sociale, politique et religieuse de cette association, l'autre, sur la liberté de la presse.

Ces études, dont le style était à la hauteur de l'élévation des pensées et de la noblesse des sentiments, offraient une preuve de la souplesse de son esprit, de la variété de son savoir, et laissaient pressentir ce que serait devenu ce jeune homme, dans la maturité de son talent.

En juin 1870, Marseille et ses environs le virent pour la dernière fois sur ce sol de la Provence, dont il espérait pouvoir longtemps encore explorer les richesses.

A cette époque devait se terminer aussi la carrière scientifique de Fourreau. Les événements survenus au mois d'août vinrent détourner le cours de la destinée à laquelle il semblait appelé.

Quand il vit la France envahie par l'ennemi, il sentit qu'il devait son bras à sa patrie. Enrôlé, avant l'appel, parmi les légionnaires du Rhône, il partit, le 10 novembre 1870, pour l'armée de l'Est. Triste de quitter une mère et des sœurs pour lesquelles il avait tant d'affection, il marcha avec le sentiment du chrétien qui accomplit un devoir. Il aurait pu facilement trouver une place dans les bureaux de l'administration militaire : il refusa constamment de se prêter aux demandes qu'on voulait faire pour l'y faire entrer.

Durant les jours de campagne, il sut bientôt se concilier les sympathies de ses chefs et de ses camarades, par son humeur aimable, et exciter leur admiration, par la régularité de sa conduite et la dignité de ses paroles et de ses manières. A travers les marches forcées, il prenait des notes et des croquis et trouvait le temps d'écrire presque chaque jour à sa famille.

Il vit le feu pour la première fois, le 4 décembre, à Châteauneuf-Vandenesse (Côte-d'Or) et s'y comporta comme un soldat de la vieille garde. Le 18 décembre, dans la malheureuse affaire de Nuits, il se battit encore glorieusement toute la journée. Vers le soir, au moment où il s'élançait sur un talus du chemin de fer, une balle l'atteignit au-dessus de la cheville et lui brisa les deux os de la jambe. Il s'affaissa au milieu des accacias, où les projectiles ennemis ne cessaient de pleuvoir ; il se retint sur ce terrain déclive, en enfonçant son sabre dans le sol, et demeura dans cette position

pénible pendant deux heures. Enfin, presque à bout de forces, il se mit à appeler du secours en français et en allemand. Des Badois l'entendirent, l'entourèrent de soins et le portèrent à leur ambulance, à deux kilomètres de là. Grâce à sa connaissance de la langue parlée de l'autre côté du Rhin, il trouva de la part des chirurgiens un accueil très-compatissant; mais les blessés étaient si nombreux qu'on ne put que bander sa plaie, pour soutenir le pied qui pendait. Le lendemain au soir, il fut transporté à Nuits, chez une famille amie, où il reçut les soins les plus empressés; mais les hommes de l'art manquaient pour pratiquer l'amputation, jugée dès lors nécessaire. « S'il faut sacrifier ma jambe, disait-il, je le veux bien ; mais ma pauvre mère! »

Le blessé dut attendre encore deux jours pour être transporté à l'hôpital de Beaune, sur une charette dont chaque cahot renouvellait ses douleurs. Dès le lendemain de son arrivée, les chirurgiens firent pressentir l'imminence de l'amputation et en parlèrent pour le jour suivant. « Non, s'écria-t-il, j'aime mieux que ce soit tout de suite » puis, se tournant vers l'infirmière qui l'entourait de ses soins : « Ma bonne sœur, envoyez-moi je vous prie, un prêtre. » Après avoir causé quelque temps avec l'aumônier, il demanda à recevoir la nourriture divine qui faisait la force des martyrs. Il supporta l'opération avec une admirable fermeté, et dès le lendemain il eut le courage d'écrire lui-même à sa mère le terrible événement; il le faisait avec une simplicité d'expression qui révélait la quiétude et la force de son âme.

L'une de ses sœurs s'empresse d'accourir près de lui; sa présence lui semble un augure de bonheur. Il reprenait presque son aimable gaîté, quoique la crainte de ne plus revoir le toit maternel vînt quelquefois assombrir ses pensées. Il repassait dans son esprit le souvenir de tous ceux qui lui étaient chers et se plaisait encore à former des projets d'avenir.

Pendant dix jours l'état du blessé parut satisfaisant et laissait des espérances qui ne devaient pas se réaliser. Le 8 janvier, un changement subit se manifesta ; son autre sœur, avertie du danger, accourut en toute hâte, un épanchement survenu dans le poumon droit vint gêner la respiration et rendre la parole difficile et pénible. Une douleur de côté s'ajouta à ses souffrances; on entendait le pauvre malade implorer le secours de la reine des martyrs et invoquer Notre-Dame de Fourvière pour laquelle il avait un culte particulier.

Plein de courage et de foi, il demanda à recevoir de nouveau le pain des anges. En voyant venir à lui, sous des voiles mystérieux, le Dieu qu'il avait toujours adoré, son visage s'illumina d'une joie céleste ; on aurait dit qu'il entrevoyait déjà le bonheur réservé aux élus.

Cette journée du dimanche 15 fut moins mauvaise; le pauvre malade semblait revenir à la vie. Sa poitrine un peu dégagée lui permit de parler ; mais, dans la nuit, le mal reprit tout son empire. Dans un moment de déchirement où il songeait peut-être à sa mère, à ses sœurs, à ses travaux en projet, à ses pensées d'avenir, on l'entendit s'écrier : « Mon Dieu, le sacrifice que vous me demandez est bien dur ; mais vous êtes bien digne que je vous l'offre ! »

Le lundi 16, de grand matin, on lui administra le sacrement des mourants. A sept heures, ses sœurs, appelées en toute hâte, accoururent près de lui ; elles le virent peu de temps après s'endormir paisiblement, en tenant ses lèvres collées sur l'image de Jésus crucifié qu'elles lui présentaient. Il n'avait pas encore vingt-sept ans !

Son corps fut amené à Lyon, où, après un service solennel, célébré au milieu d'un grand concours de fidèles, des amis nombreux l'ont accompagné jusqu'à la terre consacrée où reposent ses restes mortels.

Fourreau avait une taille avantageuse, un extérieur agréable, des yeux pleins de douceur et de finesse, une figure sur laquelle se peignait la quiétude de son âme, l'aménité et en même temps l'énergie de son caractère.

Doué d'une élocution facile, d'un esprit vif et pénétrant, il déployait dans la conversation, surtout quand elle reposait sur des sujets en harmonie avec ses goûts, tant d'animation et d'agrément, qu'il exerçait sur ses auditeurs une sorte de charme, dont sa modestie était loin de se douter. Il joignait à une piété solide, à une fidélité inviolable à ses devoirs, à une foi sincère et fortifiée par des études sérieuses, cette aimable indulgence qui se plaît à excuser les défauts des autres et à les cacher, et cette abnégation ou ce dévouement qui s'élèvent, quand il le faut, jusqu'au sacrifice. Aussi eut-il de véritables amis.

Économe du temps, dont il connaissait tout le prix, il employait à visiter les pauvres, à goûter les joies intimes de la famille ou de l'amitié, les moments laissés libres par ses devoirs ou par ses études.

Il a publié, en collaboration avec son savant maître, M. Jordan, deux volumes des *Icones* (1) et deux livraisons du *Breviarium plantarum* (2).

Il a fait paraître seul, dans les *Annales de la Société linnéenne de Lyon*, le Catalogue des plantes du cours du Rhône (3).

Ce travail n'était que le prélude d'un ouvrage plus étendu, dont il espérait faire paraître la publication par fascicules ; mais déjà se révélait en lui ce tact particulier, ce don de Dieu, qui constitue le naturaliste, en le douant de la faculté de saisir les rapports qui unissent les espèces et d'établir des genres, des coupes ou des divisions fondées sur des affinités avouées par la nature.

Jules Fourreau s'est éteint au moment où des connaissances acquises, où son intelligence et son esprit d'observation plus développés promettaient à ses œuvres plus de perfection.

Sa mort est une perte pour la science; et combien n'est-elle pas douloureuse et regrettable pour sa famille inconsolée? Il aurait continué à être la joie et le bonheur de ses sœurs ; il aurait été l'honneur de sa famille ; il se serait fait un nom célèbre sur la terre que nous habitons ; mais il a conquis une gloire plus solide et plus enviable dans la patrie où la félicité ne connaît pas de fin (4).

(1) *Icones ad floram Europæ novo fundamento instaurandam spectantes*. Auctoribus Alexi Jordan et Julio Fourreau. *Parisiis*, Savy, t. I, 1866-68; t. II, 1869-70, (inachevé) in-8°.

(2) *Breviarum plantarum novarum* sive Specierum in horto plerumque cultura recognitarum. Descriptio contracta, ulterius amplianda auctoribus Alexi Jordan et Julio Fourreau. *Parisiis*, Savy, fasciculus I (1866) ; fasc. II (1868) in-8°.

(3) Catalogue des plantes qui croissent spontanément le long du cours du Rhône, par J. Fourreau. (*Ann. de la Soc. linn. de Lyon*, t. XVI, (1868) et t. XVII (1869), in-8°.

(4) Ces pages étaient écrites, quand a paru, dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, sur ce jeune homme, une admirable notice nécrologique, par M. Adolphe Mehu, plus capable de juger et d'apprécier les travaux botaniques de Jules Fourreau.

TRIBU

DES

RÉDUVIDES

Caractères. *Bec* de trois articles, libre, entièrement dégagé ; incourbé, plus ou moins prolongé ; engaînant le labre. *Hanches antérieures* moins longues que la moitié de la cuisse, n'atteignant pas le bord antérieur de la tête. *Pieds* de devant ayant souvent des organes particuliers de préhension. *Antennes* généralement moins longuement prolongées que le corps ; insérées au devant des yeux ; de quatre articles, mais offrant le plus souvent quelques faux articles qui semblent en augmenter le nombre ; géniculées après le premier : les deux derniers grêles ou capillaires. *Tête* offrant sa partie postoculaire suivie d'une sorte de cou ; ordinairement rayée d'une ligne transversale, entre les yeux ou après ces organes. *Yeux* situés sur les côtés de la tête, avant ou après la moitié de sa longueur, subhémisphériques, plus ou moins saillants. *Ocelles* le plus souvent existants. *Pronotum* voilant le mésonotum jusqu'à la base de l'écusson ; mais plus ou moins profondément divisé en deux sections, par une dépression ou un sillon transversal ; tantôt offrant les angles postérieurs très-distincts et prolongés en arrière, tantôt tronqué après les angles latéraux qui semblent, dans ce cas, former les angles postérieurs : les véritables angles postérieurs paraissant alors nuls ou à peine indiqués. *Écusson* apparent, triangulaire. *Hémiélytres* ordinairement existantes, le plus souvent prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, parfois plus courtes ; à cories coriaces, subcoriaces, parcheminées ou submembraneuses. *Membrane* parfois nulle

ou très-courte. *Ailes* le plus souvent existantes; quelquefois nulles. *Tranche abdominale* plus ou moins relevée, souvent horizontale chez les dernières espèces; parfois, en majeure partie, voilée par les hémiélytres. *Pieds* assez allongés. *Cuisses antérieures* renflées chez plusieurs et alors souvent hérissées de poils ou dentées en dessous : les postérieures cylindriques. *Jambes* subcylindriques ou subfiliformes : les antérieures et intermédiaires parfois renflées vers l'extrémité ou munies en dessous d'une fossette spongieuse. *Tarses* de trois articles. *Corps* ovale-oblong, oblong ou suballongé.

L. Dufour, dans ses belles recherches sur les punaises, a fait, relativement aux organes de la respiration chez ces insectes, des observations qui viennent confirmer la loi générale pouvant être formulée ainsi : *la dépense des forces est généralement en proportion avec la quantité d'oxygène absorbé.* Ainsi, les scutellaires et les pentatomes, dont le corps est généralement plus lourd, ont non-seulement des trachées tubulaires, mais encore des trachées utriculaires, sortes de poches pneumatiques, destinées à alléger le poids du corps et à recevoir une plus grande quantité d'air destiné à exercer son influence sur le système musculaire; tandis que les autres punaises n'ont en général que des canaux aériens tubuleux; cependant, quelques-unes de nos Réduvides, qui ont assez de puissance pour emporter leur proie, paraissent avoir, dans le mésothorax, des boursoufflures trachéennes.

Suivant le même auteur (1), le tube alimentaire de ces insectes a beaucoup d'analogie de conformation et de structure avec celui de la *Punaise des lits*. Sanguisugue comme elle, la longueur de ce tube n'excède pas plus de trois fois celle du corps. L'œsophage se renfle en un jabot conoïde souvent peu prononcé et même sensible chez les Nabis. Quelquefois une valvule annulaire le sépare de l'estomac. Celui-ci est allongé, boursoufflé et suivi d'une portion tubuleuse, d'un conduit filiforme, d'une étendue variable, et plus ou moins replié sur lui-même sans trace d'une seconde poche gastrique. Les vaisseaux hépatiques sont semi-diaphanes, très-variqueux, fort entortillés. Après leur insertion se montre une valvule annulaire, marquée extérieurement par une contraction. La poche ster-

(1) Voyez L. Dufour, *Recherches sur les Hémiptères*, p. 189 et suiv. (Mémoires présentés par divers savants de l'Institut. *Paris*, 1833. In-4.)

corale est fort grosse, conoïde, et se rétrécit en arrière en un conduit tubuleux qui aboutit à l'anus.

Les Réduvides ont deux paires de glandes salivaires : l'une à deux lobes et à deux conduits efférents, courts : l'autre, simple : point de vésicule bilaire.

Les Réduvides ont été destinés à vivre de rapines et ils ont reçu de la nature une organisation en harmonie avec le but de leur création. Leur bec est court, arqué et conique, et souvent assez fort pour percer l'enveloppe cornée de divers coléoptères. En piquant les insectes ou les araignées dont ils font leur proie, ils versent dans la plaie une salive envenimée capable de leur donner plus ou moins promptement la mort. Leurs pieds, comme ceux des rapaces diurnes, ont souvent assez de force pour leur permettre d'emporter leur victime, et les antérieurs ont souvent une structure particulière pour leur fournir les moyens d'arrêter et de retenir les condylopes auxquels ils font la chasse.

La plupart de ces insectes doivent être pris avec une certaine précaution pour ne pas exposer les doigts à des piqûres souvent très-cuisantes. Plusieurs, quand on les saisit, font entendre une sorte de cri, une stridulation produite par le frottement du cou contre la paroi interne du pronotum.

Nous partageons nos Réduvides en six familles.

Familles.

A *Antennes* à premier article plus long que le deuxième. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et souvent dirigés en dehors.

B *Pronotum* rétréci, après les angles latéraux, d'une manière obliquement longitudinale, avec les angles postérieurs anguleusement et notablement prolongés en arrière. *Abdomen* ovalaire, très-sensiblement élargi vers la moitié ou les trois cinquièmes de sa longueur. *Tranche abdominale* ordinairement non voilée par les hémiélytres. HARPACTORIENS.

BB *Pronotum* tronqué ou arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs peu prononcés. *Abdomen* subparallèle. *Tranche abdominale* le plus souvent, en partie au moins, voilée par les hémiélytres. ZÉLIENS.

AA *Antennes* à premier article moins long que le deuxième.

C *Bec* non prolongé jusqu'à l'extrémité du prosternum.

D *Prosternum* armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et souvent dirigés en dehors. *Hanches postérieures* écartées entre elles. *Métasternum* entaillé ou échancré en arc à son bord postérieur. *Tibias antérieurs* sans fossette spongieuse à leur extrémité inférieure. PYGOLAMPIENS.

DD *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs.

E *Hanches postérieures* écartées entre elles. *Métasternum* échancré ou entaillé à son bord postérieur. *Tibias antérieurs* non ou à peine dilatés à leur extrémité. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, presque nul dans son milieu, avec les angles antérieurs avancés et souvent dirigés en dehors. RÉDUVIENS.

EE *Hanches postérieures* presque contiguës ou très-rapprochées. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur. *Tibias antérieurs* dilatés à partir de la moitié jusqu'à l'extrémité ; munis en dessous, à celle-ci, d'une fossette spongieuse. *Cuisses antérieures* très renflées. *Pronotum* soit sans rebord en devant, soit muni d'un rebord uniformément très-étroit. PIRATIENS.

CC *Bec* prolongé au-delà de l'extrémité du prosternum. *Antennes* insérées au devant des yeux sur un point de la tête plus rapproché du milieu du bord antérieur de ces organes que de leur bord interne. *Pronotum* tronqué et muni d'une sorte de collier à sa partie antérieure ; à angles antérieurs non saillants ; tronqué après les angles latéraux. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur. *Hanches* antérieures, intermédiaires et postérieures contiguës ou très-rapprochées. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées. NABIENS.

PREMIÈRE FAMILLE

HARPACTORIENS

CARACTÈRES. *Antennes* à premier article plus long que le deuxième ; ordinairement porté par un faux article, indépendant du tubercule antennifère et très-apparent. *Bec* non prolongé au-delà de l'extrémité du prosternum. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, avec les angles antérieurs avancés et souvent un peu dirigés en dehors ; creusé, chez nos

espèces françaises, d'un sillon transversal plus rapproché du bord antérieur que du postérieur; rétréci, après les angles latéraux, d'une manière obliquement longitudinale, avec les angles postérieurs anguleusement et notablement prolongés en arrière. *Écusson* très-apparent. *Hémiélytres* et *ailes* existantes. *Abdomen* ovalaire, très-sensiblement élargi vers la moitié ou les trois cinquièmes de sa longueur. *Tranche abdominale* relevée, ordinairement non voilée par les hémiélytres. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à ses angles antérieurs. *Métasternum* tronqué ou échancré en arc à son bord postérieur. *Hanches antérieures* courtes, subglobuleuses ou coniques : les intermédiaires et surtout les postérieures très-écartées entre elles. *Tibias antérieurs* non dilatés vers l'extrémité; non munis en dessous d'une fossette spongieuse.

Ajoutez pour les espèces de notre pays :

Tête conique en devant; rayée entre les yeux d'un sillon transversal; subgraduellement rétrécie après les yeux jusqu'au cou. *Antennes* situées au devant des yeux sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des yeux. *Ocelles* existants; plus écartés entre eux qu'ils ne le sont des yeux, situés sur la ligne longitudinale correspondant au bord interne de ces organes. *Cories* coriaces ou subcoriaces. *Membrane* à deux cellules : la nervure externe de la cellule postérieure prolongée longitudinalement presque vers l'extrémité. *Bec* à deuxième article le plus grand. *Tarses* de trois articles : le premier le plus court : le troisième le plus grand. *Ongles* munis chacun d'une dent à la base. *Corps* sans épine sur la tête, le pronotum et l'écusson; suballongé ou oblong-allongé.

Nos Harpactoriens forment deux genres.

		Genres.
Pronotum	offrant, au devant du sillon transversal, sa section antérieure creusée d'un sillon longitudinal médiaire, et tuberculeusement convexe, de chaque côté de celui-ci. *Cuisses antérieures* cylindriques.	HARPACTOR.
	offrant, au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure, deux ou trois sillons sublinéaires, obliquement longitudinaux. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées.	CORANUS.

Genre *Harpactor*, Harpactor, Laporte.

Laporte. Essai d'une classif. des Hémipt. (1832), p. 8.

Caractères. *Pronotum* offrant, au devant du sillon transversal, sa section antérieure creusée d'un sillon longitudinal médiaire, et tuberculeusement convexe de chaque côté de celui-ci. *Cuisses antérieures* cylindriques. *Cories* à divisions distinctes : exocorie étroite : mésocorie triangulairement élargie, chargée dans son milieu d'une nervure longitudinale : endocorie graduellement et faiblement élargie, offrant ordinairement à son extrémité une cellule quadrangulaire.

♂ Arceau de l'armure arrondi.

♀ Arceau de l'armure en demi-cercle ; fendu sur sa ligne médiane, offrant de chaque côté de cette ligne deux pièces plus ou moins distinctes.

Obs. Le dernier arceau du dos de l'abdomen est ordinairement rouge chez le ♂, noir chez la ♀.

Tableau des espèces de France :

A *Pronotum* tronqué à la base entre les angles postérieurs, avant l'extrémité de ces angles. *Cories* rouges (s.-g. *Rhynocoris*).
b *Écusson* noir, avec l'extrémité blanche ou rouge. *Cuisses* rouges, annelées de noir. — *Iracundus*
bb *Écusson* noir, chargé d'une côte médiane d'un blanc sale. *Cuisses* rouges, avec le dessus ou le côté noir. — *erythropus*
AA *Pronotum* tronqué ou un peu échancré en arc à la base : les côtés de cette échancrure ou de cette troncature atteignant l'extrémité des angles postérieurs. *Cories* brunes (s.-g. *Harpactor*).
c *Ventre* rouge ou en partie noir.
d *Pieds* en partie rouges, en partie noirs. *Partie postérieure* de la tête plus courte que l'antérieure. — *annulatus*.
dd *Pieds* noirs. *Partie postérieure* de la tête plus longue que l'antérieure. — *carnifex*.
cc *Ventre* d'un blanc livide sur sa région longitudinale médiane. *Pieds* en partie rouges, en partie noirs. — *lividigaster*.

1. **Harpactor iracundus**, Poda.

Oblong-suballongé. Tête et épistome noirs. Pronotum noir ou varié de rouge. Écusson noir, avec l'extrémité rouge ou blanchâtre. Cories rouges. Membrane nébuleuse. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc ou rouge. Bec rouge, avec l'extrémité noire. Dessous de la tête et sillon prosternal rouges, avec la base et l'extrémité noires. Ventre noir ou en partie rouge.

Cette espèce offre sur diverses parties de son corps une coloration variable : de là sont nées de fausses espèces.

a *Pronotum* entièrement noir.
b *Pronotum* noir, avec le disque de la section postérieure et le rebord des angles latéraux et postérieurs d'un rouge de nuances diverses.
c Semblable à la variété précédente, mais offrant de plus le disque de chacun des tubercules de la section antérieure, rouge.
d *Pronotum* rouge, avec le sillon transversal, souvent le sillon médiaire de la section antérieure et celui voisin des rebords de la section postérieure noirs.
e *Dos de l'abdomen* noir.
f *Dos de l'abdomen* noir, avec le dernier anneau rouge.
g *Dos de l'abdomen* varié de noir et de rouge ou en majeure partie rouge.
h *Ventre* noir.
i *Ventre* rougeâtre sur son milieu, noir sur les côtés.
j *Ventre* varié de noir et de rouge.
k *Ventre* noir, avec deux bandes longitudinales rouges, dentées.
l *Ventre* rouge, avec trois rangées longitudinales de points noirs.
m *Cuisses antérieures* rouges, avec l'extrémité et un ou deux anneaux noirs.
n *Cuisses antérieures* noires, avec la base et un anneau près de l'extrémité, rouges.
o *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* rouges, avec des anneaux et l'extrémité, noirs.
p *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* noires, avec la base et un anneau près de l'extrémité, rouges.

Toutes ces variations peuvent être réduites à deux variétés principales.

Variété A. *Pronotum* noir ou avec une tache rouge de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure.

Cimex iracundus, Poda, Ins. Mus. Graec. (1761), p. 58, 17. — Scopol. Ent. Carn. (1763), p. 130, 378. — Schrank, Enum. p. 282, 544. — Villers, C. Linn. Entom. t. I, p. 510, 99.

Cimex sanguineus, Schrank, Beitr. zur. Natur. (1776), p. 81, 37.

Reduvius iracundus, Fabr. Syst. Entom. p. 731, 8. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 204, 38. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 278, 39. — Schrank, Faun. Boic. t. II, p. 100, 1172. — Latr. Hist. Nat. t. XII, p. 259, 5. — Lamarck, Anim. s. Vert. t. III, p. 500, 6.

Harpactor iracundus, Fieb. Hemipt. p. 153, 2.

Variété B. *Pronotum* rouge en majeure partie ou en totalité.

Reduvius cruentus, Fabr. Mant. Ins. t. II, p. 310, 14. — Entom. Syst. t. IV, p. 198, 18. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 272, 28. — Wolff. Wanz. p. 38, pl. IV, fig. 38. — Latr. Hist. Nat. t. XII, p. 259, 3. — Panz. Faun. Germ. 88, 24. — Lamarck. Anim. s, Vert. t. III, p. 500, 3.

Rhinocoris cruentus, Hahn, Wanz. t. II, p. XXI, fig. 127. — Kolenati, Bullet. de Mosc. 1856, nº IV, p. 463, 269.

Reduvius rubricus, Germar, Faun. Ins. Eur. t. II, fig. 22.

Harpactor cruentus, Burmeist. Handb. t. II, p. 230, 1. — Costa, Cimic. Cent. Iª, p, 14, 17. — Scholz, Uebers (1847), p. 111, 1. — Amyot et Serv. Hemipt. p. 265, 1.

Zelus cruentus, Brullé, Hist. des Ins. (Hemipt.), p. 317, pl. 24, fig. 3. — Blanch. Hist. Nat. t. III, p. 102, 10.

Rhinocoris rubricus, Kolenat. Bullet. de Mosc. (1856), p. 461, 247.

Obs. M. Kolenati a indiqué, sous le nom de *Rhinocoris Caucasicus*, Bullet. de Mosc. (1856), p. 462, 247, une variété provenant du Caucase, ayant le prothorax et les pieds noirs, avec un anneau rouge, avant la moitié des tibias. Ventre rouge, avec les côtés tachés de noir.

Long., 0^m,0140 à 0^m,0150 (6 1/4 à 6 3/4 l.);
Larg., 0^m,0042 à 0^m,0051 (1 7/8 à 2 1/4 l.) vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps oblong-suballongé. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux; à peu près aussi longue avant qu'après ces organes; hérissée de poils livides; noire, avec un point rouge après l'espace intermédiaire des ocelles. *Yeux* bruns. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; noires; hérissées de poils assez courts; à premier article aussi long que les deux suivants réunis : ceux-ci presque égaux. *Pronotum* cilié latérale-

ment; profondément sillonné sur la ligne médiane de sa section antérieure; creusé, au côté interne des angles latéraux, d'un sillon prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs, et avancé sur les côtés de la section postérieure; échancré en arc faible, à sa base, avant l'extrémité des angles postérieurs; faiblement sillonné sur le milieu de sa section postérieure; garni de poils courts et un peu frisés; noir et ordinairement en partie rouge. *Écusson* noir, avec l'extrémité d'un rouge de chair; terminé en pointe obtuse et subconvexe. *Cories* d'un rouge de chair ou d'une teinte rapprochée. *Membrane* ordinairement nébuleuse ou subhyaline, mais paraissant obscure, quand elle est couchée sur le dos de l'abdomen, par la transparence de la couleur de ce dernier. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir ou en partie rouge. *Tranche abdominale* offrant des sections alternées par moitié de noir et de rouge. *Bec* à premier article et souvent la base du deuxième, rouges, noir sur le reste. *Dessous de la tête* et sillons du prosternum rouges. *Poitrine* noire. *Ventre* noir, noir et rouge, ou rouge avec trois rangées de taches noires. *Hanches antérieures* et *intermédiaires* rouges : les postérieures noires ou brunes, à la base. *Trochanters* et *pieds* rouges : cuisses noires à l'extrémité et marquées, dans le milieu, d'un anneau noir ou d'une ligne noire : base et extrémité des tibias noirs : tarses rougeâtres ou obscurs.

Le *H. iracundus* habite les environs de Lyon et principalement nos provinces méridionales (Perris, Puton), l'Italie (Costa), l'Espagne (Rambur), etc. On l'y trouve sur les collines arides ; mais on le rencontre aussi quelquefois dans nos départements rapprochés de ceux du nord, dans les environs de Paris (Amyot et Serville), et dans la Lorraine (Bellevoye).

Il faut le prendre avec certaines précautions; car il pique vivement, en versant dans la plaie une salive plus irritante que celle de ses congénères des zones moins chaudes.

Suivant Rambur, la ♀ dépose sur les tiges ou les branches des végétaux trente à quarante œufs, collés les uns aux autres en un petit paquet; ils sont cylindriques, un peu plus larges à leur partie inférieure qui est arrondie; ils représentent un tube légèrement courbé, d'une ligne de long, environ; ils sont fermés, à leur partie supérieure, par une petite cupule, recouverte d'une coiffe blanche et membraneuse, comme les organes de fructification des mousses.

2. Harpactor erythropus, Linné.

Oblong-suballongé. Tête noire, ordinairement moins obscure sur sa partie antérieure. Pronotum d'un rouge presque de sanguine, avec le rebord latéral des angles postérieurs d'un blanc flavescent et le sillon voisin de ce bord, noir. Écusson noir, chargé d'une côte longitudinale médiane, subconvexe, d'un blanc flavescent. Cories d'un rouge de sanguine. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc flavescent. Bec rouge à la base, avec les deux derniers articles noirs. Cuisses noires en dessus ou latéralement rouges ou obscures sur le reste. Tibias rouges, avec la base et l'extrémité noires. Ventre noir.

Cimex erythropus, Linn. Syst. Nat. 12e édit. t. I, p. 725, 69. (Stal. Hemipt. Fabric. p. 113, note).

Reduvius haemorrhoidalis, Fabr. Mant. t. II, p. 311, 23. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 201, 28. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 275, 41.

Reduvius tesselatus, Fabr. Mant. t. II, p. 313, 38.

Harpactor haemorrhoidalis, Herr.-Schæff. Wanz. t. VII, p. 13, pl. 221, fig. 690. — Costa, Cimic. Cent. I', p. 15, 2 (18). — Ramb. Faun. Andal. (Hemipt.), p. 179, 4. — Amyot et Serv. Hist. Nat. des Hemipt. p. 366, 2. — Fieber, Hemipt. p. 154, 5.

Variété *a*. Section antérieure du pronotum rouge ou rougeâtre sur les côtés et sur la partie supérieure de ses calus, et ordinairement marqué d'une ligne rouge sur le cou.

Harpactor haemorrhoidalis, Herr. Schaeff. Wanz. pl. 221, fig. 691.

Long., $0^m,0123$ à $0^m,0147$ (5 1/2 à 6 1/2 l.);
Larg., $0^m,0036$ à $0^m,0050$ (1 2/3 à 2 1/4 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps oblong ou suballongé. *Tête* graduellement rétrécie en ligne un peu courbe, après les yeux; plus longue avant qu'après ces organes; hérissée de poils livides; noire, avec l'épistome moins obscur ou rougeâtre et un point après l'espace intermédiaire des ocelles, rouges. *Yeux* noirs ou

bruns. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps; brunes ou fauves; presque glabres; à premier article à peine aussi grand que les deux suivants réunis; les trois derniers grêles. *Pronotum* profondément sillonné sur la ligne médiane de sa section antérieure; cilié latéralement; creusé au côté interne de ses angles latéraux d'un sillon prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs et peu avancé sur les côtés de la section postérieure; tronqué ou faiblement échancré en arc à la base, avant l'extrémité des angles postérieurs; obsolètement sillonné sur le milieu de sa section postérieure; hérissé de poils obscurs; d'un rouge presque de sanguine, souvent en partie obscur sur les tubercules : rebord latéral et extrémité des angles postérieurs d'un blanc flavescent : sillon joignant ce rebord, noir. *Écusson* noir, chargé sur les trois quarts postérieurs de sa ligne médiane d'une côte convexe d'un blanc flavescent. *Cories* d'un rouge de sanguine. *Membrane* subhyaline, luisante. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir, ordinairement avec le bord postérieur des arceaux blanchâtre (♀) et le dernier, rouge (♂). *Tranche abdominale* offrant des sections noires en devant et d'un blanc flavescent sur leur seconde moitié ou un peu plus. *Bec* d'un rouge de chair en dessus, avec l'extrémité ordinairement obscure; noir ou noirâtre, en dessous. *Dessous de la tête* rouge. *Prosternum* obscur, avec son canal rougeâtre. *Poitrine* noire, garnie d'un duvet cendré. *Ventre* noir et glabre, luisant, avec le dernier arceau rouge (♂). *Hanches antérieures* en majeure partie rouges : les suivantes et une partie au moins des trochanters, noires. *Cuisses* d'un rouge sale, avec le côté supérieur ou latéral brun ou noir : celles de devant offrant souvent les traces d'un ou de deux anneaux noirs, incomplets. *Tibias* rouges, avec l'extrémité noire, et souvent la base brièvement noire ou obscure. *Tarses* noirs.

Cette espèce est commune dans nos départements du midi (Perris). On la trouve aussi dans les environs de Lyon, assez rarement dans ceux de Paris (Amyot et Serville) et dans la Lorraine (Bellevoye); elle ne paraît pas habiter nos provinces du nord.

Obs. L'*H. erythropus* se distingue facilement de l'*iracundus* par son écusson chargé, sur les trois quarts postérieurs de sa ligne médiane, d'un relief convexe ou subconvexe, parallèle, d'un blanc sale ou flavescent; par

ses cuisses intermédiaires et postérieures noires en dessous ou latéralement ; par sa tête moins obscure ou rougeâtre sur sa partie antérieure, sensiblement plus courte après qu'avant les yeux ; par les angles latéraux du pronotum débordant plus sensiblement la base des cories ; par le premier article des antennes ordinairement moins long que les deux suivants réunis, et d'un brun fauve, au lieu d'être noir.

Il s'éloigne des espèces suivantes par son pronotum tronqué ou faiblement échancré en arc à la base, avant l'extrémité des angles postérieurs, etc.

Près de l'*H. erythropus* vient se placer un insecte provenant de l'île de Chypre, communiqué par M. Perris et qui ne semble pas différer de l'*H. punctiventris*, provenant du Paraguay.

Harpactor punctiventris, Herrich-Schaeffer. *Oblong-suballongé. Antennes noires. Tête noire, avec les joues et un point entre les ocelles, roses. Pronotum d'un rouge jaune, avec le sillon transversal, le sillon médiaire et les côtés de la section antérieure, et les sillons latéraux de la postérieure, noirs : rebords latéraux et bord postérieur de la seconde section, blancs. Écusson noir, avec les côtés et l'extrémité, blancs. Cories rouges. Membrane hyalino-nébuleuse. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale alternée de noir et de blanc. Bec moitié d'un jaune rouge, moitié noir. Ventre d'un jaune rouge, marqué de trois rangées longitudinales de points noirs. Pieds d'un rouge jaune : cuisses à trois anneaux noirs : tibias noirs à la base et à l'extrémité. Tarses noirs.*

Harpactor punctiventris, Herr.-Schaeff. Wanz. t. VIII, p. 85, pl. 885.

Long., 0m,0118 (5 1/4 l.).

L'*H. punctiventris* a été nommé par M. Meyer de Burgdorf. Cet hémiptérologiste distingué l'avait reçu comme provenant du Paraguay et l'avait confié avec cette indication, à M. Herrich-Schaeffer, pour le décrire et le faire figurer.

Suivant M. Stal, l'*H. variegatus* de M. Fieber serait identique avec l'*H. punctiventris*. (Voyez Stal, *Hemipt. Fabr.*, p. 113.)

A cette coupe des *Rhinocoris* ou aux véritables *Harpactor* appartient probablement l'espèce suivante que nous ne connaissons pas.

Harpactor niger, Herrich-Schaeffer. *Suballongé, hérissé de poils obscurs assez longs, d'un noir luisant. Cories et une tache triangulaire sur chaque section de la tranche abdominale de couleur testacée. Nuque notée, après les ocelles, d'une tache ponctiforme de même couleur. Angles du prothorax, nervures et membrane des hémiélytres et extrémité des jambes, bruns. Côtés de la seconde moitié du pronotum subarrondis. Ventre noir, avec les côtés testacés.*

Harpactor niger, Herr.-Schaeff. Wanz. t. VII, p. 14, pl 221, fig. 693. — Fieb. Hemipt. p. 154.

Long., 0^{m},0090 (4 l.).

Patrie : la Hongrie.

Obs. Chaque section de la tranche abdominale est divisée, d'une manière obliquement transversale, en deux parties : l'une noire : l'autre testacée.

Nous avons reçu l'espèce suivante en communication de notre savant ami M. Perris, et nous nous faisons un plaisir de la lui dédier. Elle rentre dans le groupe des véritables *Harpactor*.

Harpactor Perrisi. *Oblong, suballongé, noir, garni en dessus de poils d'un fauve livide, courts et un peu frisés. Antennes noires, à faux article basilaire très-marqué; à premier article une fois au moins plus long que le premier : le troisième un peu plus grand que le deuxième. Tête un peu granuleuse, creusée d'un profond sillon transversal après les yeux, notée d'une courte ligne rose entre les ocelles. Pronotum noir ; lisse sur les tubercules, ruguleusement et presque réticuleusement ponctué sur sa seconde section; tronqué à la base entre les angles postérieurs. Écusson chargé d'un relief en forme de V. Cories, dos de l'abdomen, bec, ventre et pieds noirs. Tranche abdominale noire sur les deux cinquièmes antérieurs de ses sections, d'un rouge jaunâtre ou testacé sur le reste.*

Long., 0m,0112 (5 l.).

Patrie : Bone (Algérie).

3. Harpactor annulatus, Linné.

Oblong, suballongé. Tête, pronotum et écusson noirs. Cories brunes. Membrane fuligineuse. Ailes brunâtres. Tranche abdominale offrant ses sections noires sur le quart ou le tiers antérieur, rouges sur le reste. Bec, dessous de la tête, prosternum, poitrine, hanches et trochanters noirs. Cuisses rouges, avec l'extrémité et un anneau médiaire noirs. Tibias rouges, avec la base et l'extrémité noires. Tarses noirs.

Cimex annulatus, Linn. Syst. Nat. 10e édit. t. I, p. 447-49. — *Id.* 12e édit. t. I, p. 725, 71. — *Id.* Faun. Suec. p. 252, 943. — Sulz. Abg. Gesch. d. Ins. p. 97, pl. X, fig. 13. — Fourcroy, Ent. par. p. 196, 5.

La Punaise Mouche à pattes rouges, Geoff. Hist. abr. t. I, p. 437, 5.

Cimex niger rufipes, de Geer. Mem. t. III, p. 286, 26.

Reduvius annulatus, Fabr. Syst. Ent. p. 730, 5.— *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 197, 16. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 271, 24.— De Villers, C. Linn. Entom. t. I, p. 507, 86. — Rossi, Faun. Étr. t. II, p. 255, 1338. — Wolff, Wanz. p. 81, 78, pl. 8, fig. 78. — Tigny, Hist. Nat. t. IV, p. 307. — Latr. Hist. Nat. t. XII, p. 259, 4. — Panz. Faun. Germ. 88, 23. — Lamarck, Anim. s. Vert. t. III, p. 499, 2. — Fallen. Monog. Cim. p. 120, 2. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 157, 2. — Saint-Farg. et Serv. Encycl. Méth. t. X, p. 279, 27.

Rhinocoris annulatus, Hahn, Wanz. t. II, p. 22, pl. 40, fig. 128. — Kolenati, *in* Bullet. de Mosc. (1856), p. 463, 248. — *Id.* Mel. t. VI, p. 45, 248.

Zelus annulatus, Brullé, Hist. Nat. (Hemipt), p. 317. — Blanchard, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 102, 10, pl. 2, fig. 4.

Harpactor annulatus, Burmeist, Handb. t. II, p. 260, 2. — Costa, Cimic. Cent. I, p. 15, 3 (19). — Sahlb. Monog. Geoc 148, 1.— Flor. Ryhnc. Livl. t. I, p. 683, 1. — Fieber. Hemipt. p. 154, 8.

Long., 0m,0112 à 0m,0130 (5 à 5 3/4 l.).

Larg., 0m,0039 à 0m,0042 (1 3/4 à 1 7/8 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps oblong, suballongé. *Tête* graduellement rétrécie après les yeux en

ligne un peu arquée en dehors; à peu près aussi longue avant qu'après les organes; hérissée de poils livides ou obscurs; noire, avec une tache rougeâtre un peu après l'espace intermédiaire des ocelles. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps; noires; hérissées de poils assez courts; à premier article à peu près aussi long que les deux suivants : les trois derniers grêles : le troisième un peu moins long que le deuxième. *Pronotum* muni d'un rebord étroit dans son milieu et échancré en arc en devant, cilié latéralement; creusé au côté interne de ses angles latéraux d'un sillon prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs : ce sillon nul ou peu marqué sur les côtés antérieurs du lobe postérieur; échancré en arc, à la base, entre l'extrémité des angles postérieurs; creusé d'un sillon large, mais peu profond et souvent peu marqué sur le lobe postérieur; noir; garni de poils livides ou obscurs et peu épais; un peu frisés. *Écusson* garni de poils semblables, noirs. *Cories* brunes. *Membrane* nébuleuse. *Ailes* un peu plus claires. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir, avec le bord postérieur des arceaux au moins en partie rouges, et le dernier généralement rouge, chez le ♂. *Tranche abdominale* offrant ses sections noires dès le quart ou le tiers antérieur, rouge sur le reste. *Bec*, *dessous de la tête*, *prosternum* et *poitrine* noirs. *Ventre* noir, ordinairement avec une partie des arceaux bordés postérieurement de rouge, et le dernier ou les deux derniers arceaux rouges, chez le ♂. *Hanches* et *trochanters* noirs. *Cuisses* rouges, avec un anneau au milieu et l'extrémité noirs : l'anneau noir des intermédiaires souvent dilaté au point de couvrir toute la cuisse ou de ne laisser que deux anneaux rouges, très-courts. *Tibias* rouges, avec la base et l'extrémité noires. *Tarses* noirs.

Cette espèce paraît habiter toutes les parties de la France; mais plus particulièrement les provinces du centre et du midi (Perris).

Obs. Elle s'éloigne des *H. iracundus* et *erythropus*, par la base de son pronotum atteignant l'extrémité des angles postérieurs.

4. Harpactor carnifex, Mulsant et Rey.

Allongée. Tête et pronotum noirs : la première parée d'une ligne blanche entre les ocelles : le second non sillonné et rugulcusement ponctué sur sa

section postérieure; à rebord rougeâtre sur les côtés des angles postérieurs, échancré en arc entre l'extrémité de ceux-ci. Écusson noir. Cories brunes. Membrane un peu fuligineuse. Tranche abdominale alternée de noir et de rouge pâle. Bec, dessous de la tête et poitrine, noirs. Ventre rouge ou avec les côtés bruns ou noirs. Pieds noirs.

Harpactor carnifex, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. de Lyon (1850-52), p. 137. — Fieber, Hemipt. p. 154, 9.

Long., 0m,0070 à 0m,0100 (4 à 4 1/2 l.);
Larg., 0m,0025 à 0m,0030 (1 1/8 à 1 2/5 l.), vers les trois cinquièmes ou deux tiers de l'abdomen.

Corps allongé. *Tête* graduellement rétrécie en ligne d'abord courbe, puis droite après les yeux; au moins aussi longue avant qu'après ces organes; d'un noir luisant; hérissée de poils courts et livides; ciliée sur les côtés de sa partie postérieure. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps ou un peu plus; presque glabres; à premier article noir, au moins aussi long que les deux suivants réunis : les trois derniers bruns, sétacés. *Pronotum* peu cilié latéralement; creusé, au côté interne de ses angles latéraux, d'un sillon prolongé en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs; ce sillon peu avancé sur les côtés antérieurs de la section postérieure; assez faiblement échancré en arrière à sa base entre l'extrémité des angles postérieurs; sans sillon apparent sur le milieu de la section postérieure; garni de poils cendrés très-courts; noir, luisant sur sa section antérieure, ruguleusement pointillé et peu luisant sur la postérieure; ordinairement très-étroitement d'un blanc rougeâtre sur le rebord tranchant des angles postérieurs. *Écusson* noir; chargé d'un relief saillant en forme d'Y. *Cories* brunes. *Membrane* fuligineuse. *Ailes* subhyalines. *Dessus de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* offrant les segments à moitié noirs et à moitié rouges ou d'un rouge pâle. *Bec* noir. *Dessus de la tête* noir : sillon du prosternum d'un blanc rouge. *Poitrine* noire. *Ventre* rouge (♂), avec les côtés noirs ou bruns, et le dernier arceau ordinairement noir ou en partie noir. *Pieds* pubescents, noirs.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise dans

diverses parties du Languedoc et de la Provence. M. Perris l'a également obtenue de cette dernière province.

5. Harpactor lividigaster, Mulsant et Rey.

Suballongé ou allongé. Tête et pronotum noirs : celui-ci faiblement échancré en arc entre l'extrémité des angles postérieurs, à sa base. Écusson noir, avec l'extrémité prolongée en losange aplati et blanc. Cories brunes ou d'un brun rougeâtre. Membrane subhyaline. Tranche abdominale d'un blanc livide ou rougeâtre, avec le bord interne taché de noir ou de cette couleur. Bec noir. Dessous de la tête rouge. Poitrine noire. Ventre d'un blanc livide sur sa partie longitudinale médiane, avec les côtés noirs. Pieds rouges. Cuisses avec la base et l'extrémité et un anneau médiaire, noirs. Tibias noirs à la base et à l'extrémité. Tarses noirs.

Harpactor lividigaster, Mulsant et Rey, Ann. Soc. Linn. de Lyon (1850-52), p. 137. — Fieber, Hemipt. p. 154, 7.

Long., $0^m,0061$ à $0^m,0067$ (2 3/4 à 3 l.);
Larg., $0^m,0014$ à $0^m,0017$ (3/5 à 2/3 l.), vers les trois cinquièmes ou les deux tiers de l'abdomen.

Corps allongé ou subparallèle. *Tête* graduellement rétrécie en ligne d'abord courbe, puis droite, après les yeux ; plus longue après qu'avant ces organes ; d'un noir luisant, avec une ligne longitudinale d'un rouge pâle sur le milieu de la partie postérieure. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux trois cinquièmes du corps ; brièvement et parcimonieusement pubescentes ; variant du brun au brun fauve ; à premier article au moins aussi long que les deux suivants réunis ; les trois derniers grêles. *Pronotum* peu cilié latéralement ; creusé au côté interne des angles latéraux d'un sillon prolongé, en s'affaiblissant, jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs ; faiblement échancré en arc à la base, entre l'extrémité des angle postérieurs ; marqué d'un sillon médian large sur son lobe postérieur, et garni, sur ces derniers, de poils courts, cendrés et frisés, parfois enlevés ; d'un noir luisant et presque glabre sur le reste de sa surface. *Écusson*

chargé, près de ses côtés, d'un relief en forme de V; d'un noir brillant, avec l'extrémité prolongée en pointe ovalaire ou en losange aplati; d'un blanc carné. *Cories* brunes ou d'un brun rougeâtre. *Membrane* subhyaline. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un blanc livide, offrant en devant, sur le côté supérieur de chaque section une tache noire, prolongée, en se rétrécissant, jusqu'au bord postérieur de celles-ci: parfois entièrement noires extérieurement et d'un blanc sale ou d'un rouge pâle sur la ligne longitudinale médiaire. *Bec* noir. *Dessous de la tête* et *sillon du prosternum* d'un rouge pâle. *Poitrine* noire, garnie sur le milieu d'une tache blanche. *Ventre* d'un blanc livide, avec les côtés noirs. *Pieds* hérissés de poils blancs, assez courts. *Hanches* noires. *Cuisses* d'un rouge pâle, avec la base, l'extrémité et un anneau, noirs. *Tibias* d'un rouge pâle, avec la base et l'extrémité noires. *Tarses* noirs.

Cette espèce est méridionale. Nous l'avons trouvée en août, dans les environs de Digne et dans diverses autres parties de la Provence. M. Perris l'a prise en Espagne.

Obs. Elle s'éloigne de toutes les précédentes par sa taille plus petite, et par la région longitudinale de son ventre, d'un blanc livide. Elle se distingue d'ailleurs aisément des *H. iracundus* et *erythropus* par ses cories brunes et par la troncature ou faible échancrure de la base du pronotum aboutissant à l'extrémité des angles postérieurs; du *carnifex* par ses pieds en partie rouges; de l'*annulatus* par son écusson ovalairement dilaté et blanc à l'extrémité.

Genre *Coranus*, Corane, Curtis.

Curtis, Brit. Entom., t. X (1833)), et pl. 153.

Caractères. *Pronotum* offrant au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure, deux ou trois sillons sublinéaires, obliquement longitudinaux. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées. *Division des cories* rendues peu distinctes par e duvet dont cette partie de hémiélytres est revêtue.

Tableau des espèces de France.

A *Ecusson* mutique.
B *Tête* à peine plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux. *Premier article des antennes* une fois environ plus long que le deuxième. *griseus.*
BB *Tête* de moitié au moins plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux. *Premier article des antennes* une fois et demie plus long que le deuxième. *pedestris.*
AA *Ecusson* armé d'une épine relevée. *Revelieri.*

1. Coranus griseus, Rossi.

Oblong-suballongé, d'un gris sale ou d'un fauve gris et garni d'un duvet grisâtre en dessus. Tête à peine plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux. Écusson chargé d'un Y en relief, couleur de chair postérieurement. Dos de l'abdomen rouge, à base noire. Tranche abdominale à moitié noire, à moitié carnée sur chaque section. Bec fauve à la base, noir postérieurement. Dessous de la tête et poitrine noirs. Prosternum d'un cendré carné. Ventre offrant sur sa région médiane une tache ovalaire d'un blanc sale ou flavescent, noir sur les côtés. Cuisses couleur de chair, annelées de noir.

Reduvius griseus, Rossi, Faun. Etr. t. II, p. 257, 1362. — Id. édit. Illig. t. II, p. 403, 1362.

Reduvius Aegyptius, Fabr. Ent. Syst. t. IV, p. 205, 44 ? — *Id.* Syst. Rhyng, p. 269, 62 ? — Latr. Hist. Nat. t. XII, p. 258, 2. — Coqueb. Illustr. Iun. Ins. III, p. 93, pl. 21, fig. 7. — Lamarck, Anim. s. Vert. t. III, p. 500, 5.

Harpactor griseus, Herr. Schaeff. Wanz. t. VI, p. 106, pl. CCXV, p. 677. — Amyot et Serv. Hist. Nat. Ins. Hemipt. p. 366, 3. — Kolenati, *in* Bullet. de Mosc. (1856), p. 465, 251.

Zelus Aegyptius, Blanch. Hist. Nat. de Ins. t. III, p. 102, 12, pl. 2, fig. 5.

Colliocoris griseus, Fieber, Hemipt, p. 155, 2.

Long., 0m,0090 à 0m,0100 (4 à 4 1/2 l.) ; — larg., 0m,0030 à 0m,0039 (1 2/5 à 1 3/4 l.).

Corps oblong, variant du gris ou gris obscur au gris fauve et garni d'un duvet grisâtre en dessus. *Tête* conique en devant, rétrécie après les yeux,

en ligne souvent peu droite et légèrement arquée en dehors ; à peine plus longue après qu'avant ces organes ; hérissée de poils sur les côtés de sa moitié postérieure ; couverte d'un duvet grisâtre. *Yeux* noirs, subhémisphériques, saillants. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre septièmes du corps ; d'un fauve plus ou moins obscur ; à faux article court : les premier et deuxième hérissées de poils : le premier de deux cinquièmes plus long que le deuxième : le troisième plus grand que le deuxième. *Pronotum* élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; un peu étranglé en angle très-ouvert à chacune des extrémité du sillon transversal ; rétréci après les angles latéraux jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs ; échancré en arc, à la base : cette échancrure aboutissant ordinairement à ses extrémités, à celle des angles postérieurs ou peu avant celle-ci ; creusé de chaque côté de la ligne médiane de sa section antérieure de trois sillons noirs, longitudinalement un peu arqués du côté interne : le juxta-médiaire affaibli ; les autres raccourcis en devant ; ordinairement d'un gris sale ou légèrement fauve ; garni d'un duvet grisâtre ; cilié sur les côtés. *Écusson* brun, chargé d'une saillie bifurquée en devant, d'un blanc carné, couleur de chair ou d'un fauve plus ou moins clair ou obscur sur la tige ou partie postérieure de cet Y. *Cories* grises ou d'un gris ou brun fauve. *Membrane* finement ridée, d'un fauve nébuleux, avec les nervures plus obscures. *Dos de l'abdomen* rouge, avec les deux ou trois premiers articles noirs. *Tranche abdominale* à moitié noire et à moitié carnée sur ses sections. *Bec* à premier article d'un fauve obscur, noir sur les suivants. *Dessous de la tête* noir. *Prosternum* d'un cendré carné. *Poitrine* noire ou obscure. *Ventre* offrant sur sa région longitudinalement médiaire une grande tache en ovale allongé, d'un blanc sale ou d'un testacé flave, marquée d'une rangée de points bruns sur la ligne médiane, noir entre cette tache et la tranche abdominale, et marqué sur chacune de ces parties noires de deux ou trois rangées de points jaunâtres. *Pieds* hérissés de poils. *Cuisses* carnées ou d'un carné fauve, ordinairement à quatre ou cinq anneaux noirs. *Jambes* d'un fauve plus ou moins pâle ou obscur, avec un anneau blanchâtre près du genou. *Tarses* d'un fauve carné, avec l'extrémité des deuxième et troisième articles brune ou noire.

Cette espèce est pricipalement méridionale ; mais on la trouve dans les

environs de Lyon et dans diverses provinces au nord de cette ville. Elle est commune dans le midi, dans les Landes (Perris).

Obs. Les Entomologistes ne sont pas d'accord sur la synonymie de cette espèce. Les uns rattachent au *C. griseus* de Rossi le *Reduvius Aegyptius* de Fabricius, dont voici la description :

Corpore villoso griseo, abdominis margine nigro variegato. Parvus, totus obscure griseus, abdominis margo solus nigro variegato.

Description qui se rapporte assez bien à notre *Cor. griseus.* Fabricius, dans l'un de ses voyages à Paris, a retrouvé dans le cabinet de M. Desfontaines un insecte provenant de la Barbarie, semblable à celui que Forskahl avait rapporté de l'Égypte ; et cet insecte a été figuré par Coquebert.

Le *Red. Aegyptius* de Fabricius doit donc être rapporté au *R. griseus* de Rossi.

M. H. Schaeffer a décrit, sous le nom d'*Harpactor Aegyptius*, un insecte dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Signoret et dont nous donnons la description ci-après.

Quant au *Red. Aegyptius* de Wolff, originaire des Indes, il paraît appartenir à une autre espèce.

Coranus Aegyptius, Herrich-Schaeffer. *Oblong-suballongé, d'un flave testacé et brièvement pubescent en dessus. Tête plus longue après qu'avant les yeux, marquée sur sa partie postérieure d'une bande longitudinale noire de chaque côté de sa ligne médiane. Pronotum à sillons longitudinaux noirs de son lobe antérieur croisés par un sillon transverse. Écusson noir, avec la ligne médiane et les bords d'un flave testacé. Cories, bec et dessous de la tête d'un flave testacé. Majeure partie de la poitrine, du ventre et des pieds, de même couleur. Cuisses marquées de demi-anneaux, noirs.*

Harpactor Aegyptius, Herr.-Schaeff. Wanz, t. VII, p. 107, pl. CCXV, fig. 678.

Long., $0^m,0100$ à $0^m,0123$ (4 1/2 à 5 1/2 l.) ;
Long. de l'abdomen, $0^m,0030$ à $0^m,0042$ (1 2/5 à 1 7/8 l.).

Corps oblong, brièvement pubescent. *Tête* conique en devant, graduel-

lement rétrécie en ligne droite et plus longue après les yeux; d'un flave testacé ; marquée d'une bande longitudinale noire, de chaque côté de sa partie médiane postoculaire. *Antennes* d'un flave testacé, avec l'extrémité des premier et deuxième articles et les deux autres, bruns. *Pronotum* garni d'un rebord épaissi sur les côtés ; à angles antérieurs un peu déjetés en dehors ; creusé d'un sillon transversal plus rapproché du bord antérieur que du postérieur; élargi d'avant en arrière, en formant un angle rentrant à chacune des extrémités de ce sillon; légèrement arqué sur les côtés de son lobe antérieur, assez fortement élargi en ligne droite sur les côtés du postérieur, jusqu'aux angles latéraux qui sont très-vifs; rétréci après ceux-ci, avec les angles latéraux anguleusement un peu dirigés en arrière; faiblement tronqué ou échancré à la base, c'est-à-dire entre l'extrémité des angles postérieurs; d'un flave testacé; rayé, de chaque côté de la ligne médiane saillante de son lobe antérieur, de trois sillons longitudinaux noirs : l'externe raccourci en devant : les deux autres croisés vers la moitié de leur longueur par un sillon transverse noir : la partie médiane marquée d'une courte ligne longitudinale noire : lobe postérieur assez grossièrement ponctué. *Écusson* d'un flave testacé sur sa ligne médiane et sur les bords latéraux, noir entre ces parties. *Cories* d'un flave testacé. *Membrane* subhyalino-flavescente. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* à moitié noire, à moitié d'un flave testacé, sur chacune de ses sections. *Bec* et *dessous de la tête* d'un flave testacé. *Poitrine* d'un flave testacé, avec les côtés en partie noirs. *Ventre* d'un flave testacé, avec sa ligne médiane ordinairement marquée d'une rangée de taches ponctiformes noires et l'espace compris entre la ligne médiane marqué d'une rangée de taches flaves, et marbré de noir, en dehors de cette rangée, chez la ♀. *Pieds* d'un flave testacé. *Cuisses*, surtout les antérieures, marquées de trois taches ou demi-anneaux noirs ou bruns.

Patrie. L'Égypte et peut-être quelques parties méridionales de l'Europe. (Coll. Signoret.)

Obs. Quelquefois le rebord antérieur du pronotum est noir et la fossette humérale, ou sillon situé au côté interne des angles latéraux, est marquée d'une tache noire. La membrane offre parfois une tache brunâtre.

Cet insecte diffère du *C. griseus* non-seulement par sa couleur, mais il

s'en distingue surtout par le sillon transverse qui croise les quatre sillons longitudinaux juxta-médiaires du lobe antérieur du pronotum.

2. Coranus pedestris, Wolff.

Oblong-suballongé, variant du fauve au brun et garni d'un duvet cendré en dessus. Tête de moitié plus longue sur sa partie postoculaire qu'avant les yeux, parée d'une ligne blanchâtre au côté interne des yeux et sur sa carène médiane postérieure : cette ligne prolongée sur la partie médiane de la section antérieure du pronotum. Écusson chargé d'un Y en relief d'un blanc sale postérieurement. Dos de l'abdomen souvent noir. Tranche abdominale noire sur les deux cinquièmes de ses sections, d'un blanc sale postérieurement. Dessous de la tête noir, avec une ligne blanchâtre au côté interne des yeux. Prosternum noir. Ventre d'un flave carné (♂) ou carné fauve, avec la moitié médiane brune (♀). Cuisses d'un blanc sale, annelées de noir.

Reduvius pedestris, Wolff, Icon. Cim. p. 205, 199, pl. 20, fig. 199.

Reduvius subapterus, Fall. Hemipt. Suec. p. 157, 3.

Coranus subapterus, Curtis, Brit. Entom. t. X (1833), pl. 453.— Dougl. et Scott. Brit. Hemipt. p. 541.

Colliocoris griseus, Hahn, Wanz. t. II (1834), p. 25, pl. XLI, fig. 129.

Harpactor pedestris, Burmeist. Handb. t. II, p. 230, 3. — Costa, Cimic. I[a] cent. p. 16, 20.

Nabis subapterus, Sahlb. Monog. Geoc. Fenn. p. 147, 2.

Harpactor Hahni, Kolenati, Bullet. de Moscou (1856), p. 465, 250.— *Id.* Mel. VI, p. 47, 250.

Harpactor subapterus, Flor, Rhyng. Liv. t. I, p. 684, 2

Colliocoris pedestris, Fieber, Eur. Hemipt. p. 155, 4.

Long., $0^{m},0090$ à $0^{m},0112$ (4 1/2 à 5 l.);
Larg., $0^{m},0030$ à $0^{m},0040$ (1 2/5 à 1 3/4 l.) vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé, ordinairement d'un gris cendré et pubescent. *Tête* conique

en devant, graduellement rétrécie en ligne droite, après les yeux : plus longue après qu'avant ces organes ; d'un cendré carné ou parfois presque couleur de chair sur sa partie antérieure; brune depuis le bord postérieur des yeux ; parée d'une ligne pâle au côté interne de ces organes ; chargée, après les ocelles, sur sa ligne médiane, d'une faible carène ordinairement d'un blanc sale ou d'un blanc carné ; hérissée de poils obscurs, clair-semés. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps ; à faux article court et noirâtre ; les suivants d'un fauve testacé livide : le premier hérissé de poils clair-semés, de trois cinquièmes plus long que le deuxième : le troisième presque égal à celui-ci. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois septièmes de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, étranglé en angle très-ouvert à chacune des extrémités du sillon précité ; plus sensiblement élargi après ce dernier ; creusé d'un sillon huméral au côté interne des angles latéraux ; rétréci après ceux-ci jusqu'à l'extrémité des angles postérieurs ; tronqué ou à peine échancré à la base entre ceux-ci : la troncature aboutissant presque à l'extrémité de ces angles : noir ou brun sur sa section antérieure, d'un fauve grisâtre ou d'une couleur cervinée sur la postérieure ; revêtu d'un duvet grisâtre ; marqué, sur la partie médiane saillante de sa section antérieure d'une ligne blanche, faisant suite à celle de la tête ; rayé, de chaque côté de cette ligne, de trois sillons noirs : le juxta-médiaire, longitudinal, interrompu dans son milieu : le voisin divisé en deux : la partie antérieure subponctiforme : la postérieure dirigée en dehors à sa partie antérieure : l'externe raccourcie en devant. *Écusson* d'un brun fauve ou d'un carné fauve, chargé d'une côte médiane saillante, d'un blanc sale, triangulairement élargi en devant et relevé à son extrémité. *Cories* fauves ou cervinées, revêtues d'un duvet cendré. *Membrane* d'un fauve fuligineux. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir. *Tranche abdominale* pubescente, offrant ses sections noires à la base et sur les deux cinquièmes antérieurs, d'un blanc sale sur le reste. *Bec* noir, avec la base ordinairement moins obscure. *Dessous de la tête* noir, avec une ligne blanchâtre au côté interne des yeux. *Prosternum* noir et bordé de rosâtre sur sa partie médiane concave, brun ou brun fauve sur les côtés. *Poitrine* pubescente, noire, mais rosâtre près des hanches. *Ventre* ordinairement d'un flave carné ou testacé (♂) ou couleur de chair sur les côtés et brun sur presque la moitié médiaire de sa largeur (♂). *Pieds*

hérissés de poils livides. *Hanches* brunes, avec l'extrémité parfois carnée. *Cuisses* d'un blanc sale ou carné, marquées de quatre anneaux noirs : les *antérieures* et *intermédiaires* ordinairement noires en dessus. *Tibias* d'un carné fauve, noirs à la base et à l'extrémité ; ornés, près de la base, d'un anneau blanc, suivi d'une partie brune. *Tarses* à deuxième et troisième articles d'un blanc sale à la base, noirs à l'extrémité.

Cette espèce est commune en Espagne et dans notre midi (Perris) ; on la trouve aussi dans la plupart de nos provinces.

Obs. Quand la matière colorante s'est développée avec abondance, le dessus du corps offre des teintes plus foncées, les antennes sont brunes ou presque noires, ainsi que la tête et le pronotum ; la section postérieure de ce dernier se montre brune au lieu d'être fauve ; la ligne médiane blanchâtre qui naît entre les ocelles et se prolonge ordinairement jusqu'au sillon transversal du pronotum est obsolète ou peu distincte. Les cories sont plus obscures ; les pieds sont presque entièrement noirs.

Obs. Cet insecte offre de nombreuses variations. Le dessus du corps est tantôt revêtu d'un duvet cendré qui voile la couleur foncière, tantôt plus visiblement d'un fauve brunâtre ou d'un brun fauve. La carène saillante de la partie postérieure de la tête est parfois à peine blanchâtre ; la ligne blanche de la partie médiane du lobe antérieur du pronotum est souvent peu apparente chez les variétés foncées en couleur. Les hémi-élytres sont parfois presque nulles, rudimentaires ou plus ou moins courtes, au moins chez les ♂, principalement chez les individus des pays froids ; le dos de l'abdomen paraît être quelquefois grisâtre, avec une tache ponctiforme noire sur les côtés de chaque arceau ou une tache noire en accent circonflexe divisé sur le milieu des arceaux, comme on le voit dans la fig. 199 de l'ouvrage de Wolff. Le ventre des ♀ est parfois noir ou d'un noir brunâtre sur sa plus large région médiane et passant insensiblement au brun fauve entre cette région et les côtés voisins de la tranche, qui sont noirs.

3. **Coranus Revellieri**, Perris.

Suballongé, noir et garni de poils blanchâtres, peu épais en dessus. Tête une fois plus longue après qu'avant les yeux; graduellement rétrécie après ces organes. Pronotum creusé d'un sillon médiaire sur sa section antérieure et rayé de deux ou trois lignes de chaque côté de celui-ci, rugueusement ponctué sur sa seconde section; tronqué à la base entre les angles postérieurs. Écusson chargé avant son extrémité d'une épine relevée. Cories noires. Membrane d'un livide fauve, quand elle est isolée. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale étroite, rosâtre, avec les intersections noires. Bec et dessous du corps noirs. Pieds noirs. Tibias noirs à la base, avec un anneau blanc, puis bruns ou d'un fauve brunâtre.

Colliocoris Revellieri (Perris).

Long., 0^m,0090 (4 l.).

Patrie. La Corse.

Obs. Elle se distingue aisément des deux espèces précédentes par son écusson épineux, et pourrait par là former un sous-genre (*Sinocoris*).

Elle est dédiée à notre ami M. Revellière, l'un de ceux qui ont exploré la faune entomologique de la Corse avec le plus de zèle et d'intelligence.

DEUXIÈME FAMILLE

LES ZÉLIENS

Caractères. *Antennes* à premier article plus long que le deuxième; ordinairement porté par un faux article indépendant du tubercule antennifère et assez apparent. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, avec les angles antérieurs avancés; tronqué ou arqué en arrière après les angles latéraux qui semblent alors être les angles postérieurs, avec les véritables

angles postérieurs peu prononcés ou faiblement indiqués. *Abdomen* subparallèle. *Tranche abdominale* ordinairement en partie voilée par les hémiélytres. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à ses angles antérieurs. *Métasternum* tronqué ou échancré en arc à son bord postérieur. *Hanches antérieures* courtes, subglobuleuses ou coniques, presque contiguës. *Hanches intermédiaires* et *postérieures* graduellement écartées. *Tibias antérieurs* non dilatés vers l'extrémité, non munis en dessous d'une fossette spongieuse. *Corps* ordinairement armé d'une ou de plusieurs épines sur quelques-unes de ses parties.

Les Zéliens ont encore, comme les Harpactoriens, le premier article des antennes plus long que le deuxième, mais leur pronotum n'offre plus les angles postérieurs notablement prolongés en arrière; leur abdomen est subparallèle et, par suite de cette conformation, la tranche abdominale est plus ou moins voilée par les hémiélytres.

Cette famille est réduite, en France, au genre suivant :

Genre *Acanthothorax*, ACANTHOTHORAX, Costa.

Ach. Costa. Eserc. accad. d. aspir. Natur. t. II, pars 2 (1840), p. 137.

CARACTÈRES. *Antennes* insérées très-près des yeux, sur un point de la tête correspondant, dans le sens longitudinal, au bord interne de ces organes ; grêles, géniculées après le premier article : celui-ci le plus long, filiforme, offrant un faux article à sa base. *Tête* en ogive en devant, plus courte avant qu'après les yeux, rayée d'un sillon transversal après ces organes. *Ocelles* nuls ou peu distincts. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur ; muni, en devant, d'un rebord court, échancré en arc ; à angles antérieurs avancés ; tronqué après les angles postérieurs, mais légèrement sinué près de ceux-ci ; armé de chaque côté d'une épine, après le sillon transversal. *Écusson* armé d'une épine mi-relevée. *Hémiélytres* voilant à peu près tout le dos de l'abdomen : *endocorie* étroite : *mésocorie* triangulairement élargie, chargée d'une nervure longitudinale médiane : *exocorie* prolongée, en se dilatant, après l'extrémité de la mésocorie, presque jusqu'à l'extrémité de l'hémiélytre. *Mem-*

brane à deux cellules : l'externe, courbée, obliquement longitudinale, suivie de deux courtes nervures divergentes, atteignant le bord postérieur. *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure du prosternum. *Hanches antérieures* courtes, à peine plus longues que le trochanter. *Pieds* grêles : les *intermédiaires* plus rapprochés des postérieurs que des antérieurs. *Cuisses antérieures* cylindriques, dépassant le bord antérieur de la tête : les *postérieures* atteignant l'extrémité de l'abdomen. *Jambes antérieures* grêles, arquées. *Tarses* de trois articles : le premier le plus grand. *Ongles* simples.

Obs. Le genre *Acanthothorax* se rattache aux *Saïcides* de M. Stal. Il paraît presque identique avec le genre *Saica* de cet auteur (*Hemipt. Fabriciana*, p. 129). Il s'éloigne de celui de *Tagalis*, du même entomologiste, par ses tibias antérieurs arqués, par ses cuisses antérieures plus courtes, par son pronotum épineux.

L'*A. sanguineus* offre la seconde cellule de la membrane conformée d'une manière singulière. Si l'*Acanth. siculus*, que nous ne connaissons pas, ne présentait pas le même caractère, nous proposerions de conserver à notre espèce française le nom générique de *Polytoxus*, indiqué par Géné.

1. **Acanthothorax sanguineus**, Géné.

Allongé, couleur de chair ou d'un rouge carminé sur quelques parties. Yeux noirs. Tête plus courte avant qu'après ces organes. Pronotum creusé d'un sillon transversal profond, rayé d'un sillon longitudinal médiaire sur sa section antérieure; chargé d'un tubercule saillant à chacun des angles postérieurs de celle-ci; armé d'une épine relevée vers les angles antérieurs de sa seconde section. Écusson armé d'une épine relevée en angle aigu. Pieds grêles. Jambes de devant arquées et légèrement renflées à l'extrémité. Tarses à premier article le plus long.

Polytoxus sanguineus (Géné).

Acanthothorax sanguineus, Costa, Esercit. Accad. d. Aspir. Natur. vol. II, part. II, (1840), p. 147.

Tagalis sanguineus, A. Dohrn. Catal. Hemipt. (1859), p. 47. — Puton, Catal. des Hemipt. p. 36.

Long., 0^m,0090 (4 l.); larg., 0^m,0020 (1 2/5 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé, en majeure partie d'un rouge rosat ou presque couleur de chair en dessus. *Tête* en ogive en devant et plus courte avant les yeux qu'après ces organes; arrondie et renflée sur les côtés après ces derniers et suivie d'une espèce de col très-court; rayée après les yeux d'un sillon transversal; d'un rouge rosat; hérissée de poils fins. *Yeux* semi-globuleux, noirs, à grosses fossettes. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps; d'un rosat nébuleux; grêles; hérissées de poils fins; à premier article près d'une fois plus long que le deuxième : le quatrième aussi long que le dernier : le troisième plus court. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal, profond vers la moitié de sa longueur; échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et un peu dirigés en dehors; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, légèrement arqué en dehors sur les côtés de sa première section, subparallèle sur ceux de la seconde; tronqué après les angles latéraux; mais légèrement sinué après ceux-ci de manière à montrer à l'extrémité interne de cette sinuosité les limites faiblement indiquées des angles postérieurs vers la base de l'écusson; tronqué au devant de celui-ci entre les angles postérieurs; au moins aussi large que long; rayé après son très-court rebord antérieur d'un sillon longitudinal médiaire sur sa première section; chargé de chaque côté d'un tubercule saillant au devant du sillon transversal et d'un point tuberculeux près des angles antérieurs; armé d'une épine mi-relevée, dirigée en avant et un peu en dehors, après le sillon transversal sur chaque partie antéro-interne de sa seconde section; faiblement convexe sur celle-ci; presque couleur de chair; hérissé de poils fins et livides. *Écusson* d'un rouge de chair sanguinolent; hérissé de poils fins; triangulaire; armé à son extrémité d'une épine relevée en angle aigu. *Hémiélytres* d'un livide carné ou couleur de chair livide, avec le rebord externe et le prolongement de l'exocorie d'un rouge carmin; ce prolongement moins étroit sur les côtés de la membrane que sur ceux de la mésocorie. *Dos de l'abdomen* et *tranche abdominale* d'un rouge carmin. *Bec* court, dépassant à peine la partie antérieure du prosternum; d'un rouge de chair. *Poitrine* d'un rouge de chair.

Ventre d'un rouge de chair carminé ou d'un rouge carminé. *Pieds* grêles, hérissés de poils fins, d'un rouge de chair. *Cuisses antérieures* à peine arquées : les *postérieures* un peu plus longuement prolongées que le ventre. *Jambes antérieures* sensiblement arquées et un peu renflées vers l'extrémité. *Tarses* de trois articles : le premier le plus grand.

Cette espèce remarquable paraît être très-rare en France. Elle est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise à Hyères (Var).

M. Ach. Costa a fait connaître une autre espèce d'*Acanthothorax*, dont voici la description :

Acanthothorax Siculus, Costa. *Pallide flavus, prothoracis vittis tribus, media ad scutelli apicem producta, femorum intermediorum apice nigris : prothorace angulis posticis scutellique basi aculeo acuto erecto armatis : tibiis anticis valde arcuatis apice subclavatis.*

Acanthotorax Siculus, Ach. Costa, Eserc. Acc. d. Aspir. Nat. t. II, part. II (1840), p. 138. — *Id.* Ann. Soc. Entom. de Fr. t. X (1841), p. 302, pl. X, fig. 6.

Long., 0^m,0067 (3 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Patrie. La Sicile.

TROISIÈME FAMILLE

LES PYGOLAMPIENS

Caractères. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième; épineuses ou munies de poils spiniformes; insérées au devant des yeux, sur un point de la tête au moins aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des organes. *Bec* non prolongé jusqu'à l'extrémité du prosternum. *Prosternum* armé d'une dent dirigée en avant, à chacun de ses angles antérieurs, sur les limites de ceux-ci avec le repli prothoracique. *Tibias antérieurs* sans pelotte spongieuse à leur extrémité inférieure. *Pronotum* échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles pos-

térieurs à peine indiqués. *Métasternum* échancré en arc à son bord postérieur. *Pieds* assez allongés. *Hanches antérieures* courtes, contiguës : les *postérieures* écartées. *Cuisses antérieures* ordinairement épaissies ou renflées, souvent denticulées en dessous : les *postérieures* cylindriques.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Tête subcylindrique au devant des yeux ; plus longue avant qu'après ces organes ; denticulée sur les côtés de sa partie postoculaire. *Pronotum* creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur que de l'antérieur ; plus long que large ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux. *Hémiélytres* voilant à peu près la tranche abdominale ; à cories parcheminées ou subcoriaces. *Endocorie* subparallèle. *Mésocorie* triangulairement élargie, chargée sur la surface d'une nervure longitudinale ; offrant à son extrémité une cellule pentagonale avant la membrane. *Exocorie* graduellement élargie jusqu'à l'extrémité de la mésocorie, puis prolongée en se rétrécissant jusque vers la moitié de la cellule externe de la membrane. *Membrane* à deux cellules allongées.

Nous partagerons nos Pygolampiens en trois genres :

Genres.

Premier article du bec

- deux fois plus long que le deuxième. *Cuisses antérieures* subcylindriques, sans épines en dessous. *Tête* armée d'une pointe conique, avancée, située entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome. — PYGOLAMPIS.
- moins d'une fois plus long que le deuxième. *Cuisses antérieures* épineuses en dessous. *Tête* offrant, entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome, deux petites dents ou saillies.
  - *Partie postoculaire de la tête* deux fois aussi longue, jusqu'au cou, que le diamètre d'un œil. *Écusson* non terminé par une pointe cylindrique. *Ventre* sans carène longitudinale. — CTENOCNEMIS.
  - *Partie postoculaire de la tête* à peine plus longue jusqu'au cou que le diamètre d'un œil. *Écusson* terminé par une pointe conique. *Ventre* caréné. — ONCOCEPHALUS.

Les caractères que nous avons indiqués servent à faire connaître les

transitions insensibles par lesquelles on passe d'un genre à un autre et à indiquer ainsi la marche de la nature.

Genre *Pygolampis*, Pygolampe, Germar.

Germar, Reise n. Dalm. p. 276.

Caractères. *Bec* à premier article deux fois plus long que le deuxième. *Antennes* à premier article épaissi, subfusiforme, garni de poils spiniformes en dessus et de petites épines en dessous; presque aussi long que la tête depuis le cou ; à deuxième, troisième et quatrième articles grêles : le deuxième une fois et demie plus grand que le premier : le troisième le plus court. *Tête* armée entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome, d'une pointe conique, avancée ; à partie postoculaire à peu près aussi longue que deux fois le diamètre d'un œil. *Écusson* non terminé par une pointe cylindrique. *Ventre* sans carène longitudinale. *Pieds intermédiaires* un peu plus rapprochés des postérieurs que des antérieurs. *Cuisses antérieures* épaisses, faiblement renflées, sans épines en dessous. *Corps* allongé, étroit.

1. **Pygolampis bidentata**, Fourcroy

Allongée, d'un brun fauve ou d'un fauve brun en dessous. Antennes à premier article brun, épineux en dessous. Tête armée d'une saillie conique entre les antennes, armée de pointes dirigées en arrière à son bord postérieur. Pronotum chargé d'un point tuberculeux près de ses angles antérieurs. Tranche abdominale voilée à peu près par les hémiélytres, marquée d'un point tuberculeux blanchâtre à la partie postérieure de ses sections. Dessous du corps fauve, armé sur les côtés de la partie postoculaire de la tête d'une saillie trifurquée.

La Punaise porte-épine, Geoff. Hist. abr. t. I, p. 438, 6. — Schaeff. Icon. t. I, pl. XI, fig. 15 et 16.

Cimex bidentatus, Fourcroy, Ent. Par. I, p. 196, 6.

Cimex pallipes, Fabr. Mant. t. II, p. 308, 293. — Gmel. C. Linn. Syst. Nat. t. I, p. 2193, 529. — De Villers, C. Linn. Entom. t. I, p. 539, 209.

Cimex bifurcatus, GMEL. C LINN. Syst. Nat. I, p. 2181, 457.

Acanthia denticulata, ROSSI, Faun. etr. t. II, p. 225, 1284.

Gerris denticollis, FALLEN, Monog. Cim. Suec. p. 115, 3.

Pygolampis denticulata, GERM. Reise n. Dalm. p. 286, 493. — BURMEIST. Hand. t. II, p. 243 (♂).

Emesa denticollis, FALLEN, Hemipt. Suec. p. 161, 1.

Ochetopus spinicollis, HAHN, Wanz. t. I, p. 177, pl. XXVIII, fig. 92 (♂).

Pygolampis pallipes, BURMEIST. Handb. t. II, p. 243, 1 (♀). — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 391. — HERR.-SCHAEFF. Wanz. t. VIII, p. 92, fig. 860 (♀).

Pygolampis bifurcata, GERM. Faun. Ins. Fasc. VIII, fig. 22 (♂) — KOLENATI, *in* Bullet. de Mosc. (1856), p. 468, 254. — FIEBER. Hemipt. p. 151. — DOUGLAS et SCOTT Brit. Hemipt. p. 589.

Stenopoda pallipes, BLANCHARD, Hist. Nat. t. III, p. 108, 3.

Long., 0m,0128 à 0m,0135 (5 1/2 à 6 l.) ;
Larg., 0m,0025 (1 1/8 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé; d'un fauve brunâtre ou d'un brun fauve, et garni d'un duvet cendré très-court, pulviforme en dessus. *Tête* avancée en cône pointu entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome ; subparallèle jusqu'au cou ; un peu plus longue avant les yeux qu'après ces organes ; fauve ou brune ; garnie d'un duvet cendré ; armée de quatre pointes dirigées en arrière, au bord postérieur de sa partie postoculaire : celle-ci à peine suivie d'un col court. *Épistome* élargi d'arrière en avant. *Yeux* noirs. *Antennes* prolongées au moins jusqu'à la moitié du corps : brunes ; à premier article plus épais, légèrement fusiforme ; hérissé en dessus de poils spiniformes, et de petites épines en dessous ; d'un tiers plus court que le deuxième : les trois derniers grêles ou sétacés, hérissés de poils fins et assez courts : le deuxième d'un tiers plus long que les deux suivants réunis : le troisième le plus court. *Pronotum* élargi d'avant en arrière, en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ; marqué d'une dépression transversale plus rapprochée du bord postérieur que de l'antérieur ; échancré en arc faible en devant ; rayé, après son bord antérieur, d'un sillon transversal qui le fait paraître muni d'un rebord aplani et chargé d'un point tuberculeux creusé d'un point enfoncé à chacun de ses angles de devant ; non dirigé en dehors à ceux-ci ; creusé, sur sa ligne médiane, à partir de la moitié de sa section antérieure, d'un sillon élargi d'avant en

arrière et prolongé, en s'affaiblissant, presque jusqu'au bord postérieur ; chargé, de chaque côté de ce sillon, d'un faible relief; offrant, en dehors de chacun de ces reliefs, sur la seconde moitié de sa section antérieure, un sillon vermiculaire obliquement longitudinal, un peu arqué du côté interne; creusé d'un sillon huméral, au côté interne de chaque angle latéral, qui est un peu saillant ; faiblement relevé entre ces sillons huméraux, en une carène transverse, déclive postérieurement; arqué en arrière, après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués; tronqué ou à peine échancré entre l'extrémité de ces angles ; fauve ou d'un fauve brun ou brunâtre, et garni, comme la tête, d'un duvet cendré pulviforme; souvent en partie usé. *Écusson* en triangle un peu plus long que large ; à peine relevé en rebord aplani sur les côtés, terminé en pointe subconvexe; de la couleur du pronotum. *Cories* fauves ou d'un fauve brunâtre. *Membrane* à peu près de même couleur, parfois parsemée de taches brunes. *Dos de l'abdomen* fauve. *Tranche abdominale* débordant à peine les cories, peu relevée, brune, avec un point tuberculeux blanchâtre ou d'un blanc rosat à la partie postérieure des sections. *Bec* brun ou d'un brun fauve. *Dessous de la tête* fauve, armé sur les côtés, avant les yeux, d'une rangée de petites épines, munie latéralement, après ces organes, d'une saillie trifurquée. *Prosternum* armé, à chacun de ses angles antérieurs, au point de sa jonction avec le repli prothoracique, d'une épine dirigée en avant. *Dessous du corps* d'un fauve de nuances variables; garni d'un duvet cendré pulviforme. *Ventre* plus clair sur les côtés que sur sa région longitudinale médiane; marqué de lignes ou de taches brunes plus ou moins distinctes. *Pieds* fauves ou d'un fauve brunâtre. *Cuisses antérieures* plus épaisses, faiblement renflées, sans épines en dessous : tibias parfois à peine marqués de deux petits anneaux ; noirâtres près de la base et noirs à l'extrémité. *Tarses* noirs à l'extrémité du dernier article.

Ce Pygolampis paraît habiter un certain nombre de nos provinces, principalement les méridionales. On le trouve dans les Landes (Perris); dans les environs de Lyon, dans ceux de Paris et même dans ceux de Nancy (Bellevoye); mais il est assez rare partout. Il fréquente principalement les gazons secs et exposés au soleil.

Obs. Cette espèce a été décrite pour la première fois par Geoffroy et a reçu de Fourcroy le nom spécifique qu'il est juste de lui conserver.

Genre *Sastrapada*, SASTRAPADE, Amyot et Serville.

AMYOT ET SERVILLE, Hemipt. (1843), p. 388-322.

CARACTÈRES. *Bec* à premier article moins d'une fois plus long que le deuxième. *Antennes* à premier article un peu épais, muni de poils spiniformes, environ aussi long que la partie antérieure de la tête, depuis le bord postérieur des yeux ; à deuxième article grêle, de moitié au moins plus long que le premier : les troisième et quatrième courts, sétacés. *Tête* offrant, entre les antennes, à la partie antérieure de l'épistome, deux petites dents ou saillies ; à partie postoculaire subparallèle, au moins aussi longue jusqu'au cou que deux fois le diamètre d'un œil. *Écusson* non terminé par une pointe cylindrique. *Ventre* sans carène longitudinale. *Cuisses antérieures* épaisses, un peu renflées, armées de petites épines, en dessous.

♂ Arceau de l'armure de forme ovalaire, échancré en arc postérieurement.

♀ Arceau de l'armure obconique, graduellement rétréci en pointe et fendu longitudinalement.

Ctenocnemis flavescens (HELFER) FIEBER, Hemipt. p. 150.

1. **Sastrapada flavescens**, FIEBER.

Allongée, entièrement flave ou d'un blond flavescent, avec les yeux noirs. Tête subparallèle avant et après les yeux, plus longue avant qu'après ces organes, obtuse en devant, armée de deux pointes à la partie antérieure de l'épistome; munie de poils spiniformes sur les côtés de sa partie postoculaire. Pronotum échancré en devant, avec les angles antérieurs avancés : arqué en arrière après les angles latéraux : ceux ci relevés et creusés d'une fossette humérale. Écusson triangulaire. Prosternum armé d'une épine à chacun de ses angles antérieurs, denticulé à leur côté interne. Cuisses

antérieures renflées, munies en dessous d'une double rangée de petites dents.

Long., 0m,0162 à 0m,0168 (1 1/4 à 7 1/2 l.);
Larg., 0m,0022 (1 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé, entièrement flave ou d'un blond flave, avec les yeux noirs *Tête* subparallèle avant et après les yeux, qui sont saillants; plus longue avant qu'après ces organes; obtuse à sa partie antérieure; subconvexe, glabre; armée, entre les antennes, de deux pointes au devant de la partie antérieure de l'épistome; rayée d'une ligne transversale entre les yeux; garnie sur les côtés de sa partie postoculaire de poils spiniformes ou de petites épines; rayée sur cette partie postoculaire d'une ligne longitudinale médiaire; postérieurement terminée par de petites épines. *Yeux* noirs, situés sur les côtés de la tête un peu après la moitié de ceux-ci. *Ocelles* noirs; situés après la ligne transversale interoculaire. *Antennes* prolongées environ jusqu'à la moitié du corps; à premier article porté ou à peu près par le tubercule antennifère, épais, subfusiforme, peu distinctement denticulé sur les côtés, égal environ aux trois quarts de la longueur de la tête, moins long que le deuxième : celui-ci filiforme : les deux derniers grêles. *Pronotum* creusé d'une dépression transversale vers les trois quarts de sa longueur; échancré en arc à son bord antérieur, avec les angles antérieurs avancés, obtus ou tronqués en devant; élargi d'avant en arrière et rebordé ou creusé sur les côtés jusqu'aux angles latéraux; ceux-ci relevés et creusés d'une fossette humérale à leur côté interne; arqué en arrière après les angles latéraux et offrant les angles postérieurs à peine indiqués; échancré à la base entre ces derniers; glabre; faiblement convexe; rayé d'une légère ligne médiocre, élargie postérieurement depuis la base antérieure jusqu'à la dépression transversale; offrant à peine les traces d'une ligne saillante sur les côtés de ce sillon; relevé en arête transversale entre les angles latéraux, déclive après cette arête. *Écusson* triangulaire, subcaréné postérieurement. *Hémiélytres* blondes. *Dos de l'abdomen* et *tranche abdominale* d'un blond flavescent. *Bec, dessous du corps* et *pieds* blonds ou d'un blond flavescent. *Replis du pronotum* voilant les côtés de l'antépectus; dentelés à leur bord interne. *Prosternum* armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs. *Ventre* chargé d'une ligne médiane saillante.

Cuisses antérieures renflées, munies en dessous de deux rangées de petites épines : les autres filiformes : les *postérieures* prolongées presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Jambes* grêles, garnies de poils fins à leur côté interne.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Nous l'avons prise à Hyères (Var).

Genre *Oncocephalus*, Oncocéphale, Klug.

Klug, Symb. phys. dec. secunda (1830).

Caractères. *Bec* à premier article moins d'une fois plus long que le deuxième. *Antennes* à premier article épaissi, garni de courtes et petites dents spiniformes, moins long que la tête depuis les yeux : le deuxième filiforme, notablement plus long que le premier, plus long que les deux suivants réunis : les troisième et quatrième grêles : le troisième le plus court. *Tête* armée entre les antennes de deux petites dents au devant de la partie antérieure de l'épistome ; à partie postoculaire à peine plus longue jusqu'au cou que le diamètre d'un œil. *Écusson* terminé par une pointe conique. *Pieds antérieurs* un peu plus rapprochés des postérieurs que des antérieurs. *Cuisses antérieures* épaisses, renflées, arquées en dessus ; armées en dessous de petites épines. *Corps* allongé, graduellement élargi jusque vers la moitié de l'abdomen.

♂ Arceau de l'armure de forme ovalaire, tronqué postérieurement.

♀ Arceau de l'armure obconique et fendu longitudinalement.

1. **Oncocephalus squalidus**, Rossi.

Allongé. Tête noire, avec la partie antérieure blonde et deux taches après les yeux blanches. Antennes hérissées de poils et comme plumeuses au moins chez le ♂ sur les deux premiers articles. Pronotum à peine aussi long que large, rayé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur ; à angles

antérieurs en forme de dent dirigée en dehors; noir sur sa ligne médiane, blond sur le reste. Écusson noir, terminé par une pointe blonde. Hémiélytres d'un blond sale ou cendré. Ventre noir, parsemé de petits grains blonds. Cuisses intermédiaires et postérieures d'un blond pâle, avec l'extrémité et un anneau vers les deux tiers noirs.

Reduvius squalidus, Rossi, Faun. Etr. t. II, p. 258, 1364.— *Id.* édit. Illig. t. II, p. 404, 1364.

Oncocephalus squalidus, Burmeist. Handb. t. II, p. 242, 1. — Fieber, Hemipt. p. 152, 1.

Long., 0^m,0112 à 0^m,0125 (5 à 5 1/2 l.);
Larg., 0^m,0030 à 0^m,0039 (1 2/5 à 1 3/4 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé. *Tête* subparallèle avant les yeux; de moitié plus longue avant qu'après ces organes; armée de deux petites dents spiniformes au devant de la partie antérieure de l'épistome et d'une petite saillie en dehors de la base des antennes; noire, avec les dents et la partie située au devant des antennes, blondes, et, sur chaque ocelle, une tache blanche, obliquement longitudinale, rétrécie d'avant en arrière. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps; d'un blond sale ou brunâtre; hérissées de poils et presque plumeuses (au moins chez le ♂) sur les deux premiers articles : le premier graduellement un peu plus épais, de deux tiers plus court que le deuxième : celui-ci filiforme : les deux derniers grêles, assez courts. *Yeux* noirs, saillants aux deux tiers de leur largeur, sur les côtés de la tête. *Ocelles* petits, noirs, au milieu de la tache blanche. *Pronotum* sans rebord et un peu échancré en arc en devant; à angles antérieurs en forme de dent saillante, dirigée en dehors et denticulée à son bord antérieur; creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal à peine après la moitié de sa longueur; élargi d'avant en arrière, et plus sensiblement à partir du sillon transversal jusqu'aux angles latéraux; muni d'une sorte de rebord latéral sur les côtés de sa seconde section; creusé d'un sillon huméral affaibli en devant; un peu anguleusement arqué en arrière après les angles latéraux; offrant les angles postérieurs assez nettement indiqués et tronqués à la base entre ces derniers; à peine plus long sur sa

ligne médiane que large à la base ; chargé, de chaque côté de sa ligne médiaire, d'une faible côte un peu divergente d'avant en arrière avec sa pareille et faisant paraître la région longitudinale médiane, jusqu'à la moitié antérieure de sa seconde section, creusée d'un sillon élargi d'avant en arrière ; offrant, sur sa section antérieure, en dehors et près de la côte précitée, un relief parallèle, mais plus faible ou peu saillant ; armé d'une petite pointe ou dent, de chaque côté de sa section antérieure, un peu avan le sillon transversal ; noir sur le tiers longitudinal médiaire de sa largeur, blond sur le reste et sur la partie des côtes juxta-médiaires prolongée jusqu'à sa seconde section. *Écusson* en triangle, terminé par une pointe cylindrique d'un blond sale et un peu recourbée, noir sur le reste. *Hémi-élytres* subcoriaces, d'un blond fauve. *Membranes* paraissant souvent mouchetées de petites taches blanches, quand elles sont soulevées. *Dos de l'abdomen* en partie noir, en partie d'un blond sale. *Tranche abdominale* noire sur la moitié médiaire au moins de ses sections, d'un blanc sale aux extrémités de celles-ci. *Bec* nébuleux, avec un anneau blanchâtre à la base du deuxième article. *Repli thoracique* d'un blanc sale, marqué dans son milieu d'une bande transversale noire. *Poitrine* mélangée de noir et de blanc sale, avec la ligne médiane presque toute de cette dernière couleur. *Ventre* chargé d'une carène longitudinale ; noir, parsemé de petits points saillants d'un blanc sale et marqué sur les côtés de taches plus larges , de même couleur. *Pieds* d'un blanc tirant sur le blond. *Cuisses* marquées de deux anneaux noirs : les antérieures renflées et dentelées en dessous. *Tibias* noirs à la base, à l'extrémité, et marqués d'un anneau noir vers le tiers ou la moitié de leur longueur.

Cette espèce habite l'Italie et quelques autres parties méridionales de l'Europe. Nous l'avons reçue de l'Algérie ; mais nous ne savons si elle se trouve en France.

2. **Oncocephalus notatus**, Klug.

Allongé, blond en dessus et en dessous, avec une tache noire entre les ocelles. Antennes à premier article à peu près glabre : le deuxième

large; rayé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur; au moins en partie hérissé de poils courts. Pronotum un peu plus long que large; chargé d'une petite saillie après les angles de devant. Hémiélytres ordinairement brunes sur la cellule en losange et parées d'un trait brun sur l'endocorie et sur la cellule postérieure. Cuisses intermédiaires et postérieures d'un blond pâle, avec l'extrémité noire.

Oncocephalus notatus, Klug, Symb. Dec. II, pl. 19, fig. 1. — Ramb. Faun. Andal. (Hemipt.), p. 175. — Spinola, Essai, p. 101. — Fieber, Hemipt. p. 152, 2.

Reduvius plumicornis, Ahrens, Faun. Ins. Eur. t. V, 21.

Oncocephalus squalidus, Herr.-Schaeff. Wanz. t. VIII, p. 93. pl. CCLXXX, fig. 861 et 862. — Costa, Cimic. Regn. Nap. Cent. II, p. 12, 110.

Long., $0^m,0123$ à $0^m,0135$ (5 1/2 à 6 l.);
Larg., $0^m,0030$ à $0^m,0039$ (1 2/5 à 1 3/4 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé. *Tête* subparallèle avant les yeux; de moitié plus longue avant qu'après ces organes; armée de deux petites dents au devant de la partie antérieure de l'épistome et d'une petite saillie en dehors de la base de chaque antenne; blonde, avec les ocelles et leur partie intermédiaire noirs. *Antennes* à peine prolongées jusqu'à la moitié du corps; blondes; à premier article graduellement un peu plus épais, de deux tiers plus court que le deuxième, presque glabre: le deuxième filiforme, hérissé de poils courts (♂) ou glabre sur ses deux tiers antérieurs, hérissé de poils courts vers l'extrémité (♀): les deux derniers grêles, assez courts. *Yeux* noirs, débordant la tête de la moitié de leur largeur. *Pronotum* sans rebord et un peu échancré en devant; muni d'une petite saillie après les angles antérieurs et paraissant souvent, par là, comme coupé obliquement à ses angles de devant; creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur; élargi d'avant en arrière et plus sensiblement à partir du sillon tranversal jusqu'aux angles latéraux; muni d'une sorte de rebord latéral sur les côtés de sa seconde section; creusé d'un sillon huméral affaibli en devant; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués et émoussés; tronqué à la base entre ces derniers; sensiblement plus long sur sa

ligne médiane que large à la base ; chargé de chaque côté de sa ligne médiane d'une sorte de côte aplatie, subparallèle, avec sa pareille sur la première section, divergente sur la seconde et prolongée en s'affaiblissant jusqu'au bord postérieur; ces côtés faisant paraître sa région médiane creusée d'un sillon assez étroit sur la première section, graduellement élargi sur la seconde; blond sur la première, d'un blond sale ou cendré sur la seconde; paraissant rayé, sur la première, d'une ligne obscure au côté externe de la côte submédiane; chargé d'une petite saillie ou dent, de chaque côté de sa section antérieure, un peu avant le sillon transversal. *Écusson* blond; triangulaire; terminé par une pointe cylindrique. *Hémi-élytres* subcoriaces; d'un blond sale; ordinairement marquées 1° d'un trait longitudinal obscur sur l'endocorie, 2° d'un trait semblable sur la partie interne de la mésocorie, 3° d'une tache brune sur la cellule en losange, 4° d'un trait longitudinal obscur sur la cellule externe de la membrane : ces diverses taches parfois obsolètes. *Ailes* subhyalines. *Dos de l'abdomen* d'un blond sale ou brunâtre, avec le bord des segments pâle. *Tranche abdominale* blonde, avec un trait noir sur la partie médiane de son bord postérieur. *Bec* blond, avec l'extrémité obscure. *Dessous de la tête* et *prosternum* blonds : sillon de ce dernier obscur. *Poitrine* blonde. *Ventre* blond, chargé d'une ligne médiane saillante, affaiblie postérieurement. *Pieds* blonds ou d'un blond pâle. *Cuisses antérieures* marbrées ou mi-annelées de brun ou noir : les *intermédiaires* et *postérieures* brunes ou brunâtres à l'extrémité. *Tibias* noirs ou bruns à la base, moins distinctement à l'extrémité, et marqués d'un anneau brun vers le tiers de leur longueur. *Tarses* au moins en partie bruns.

Cette espèce habite nos provinces méridionales ; on la trouve aussi en Espagne (Perris) et en Italie.

Obs. Les taches dont les hémiélytres sont marquées sont parfois obsolètes ou indistinctes.

Cet Oncocéphale offre des variations de teintes suivant le développement de la matière colorante. Quand le pigmentum a été abondant, le dessus du corps est naturellement plus foncé ; la partie antéoculaire de la tête, dont la longueur varie un peu, est moins claire en devant ; le pronotum, au lieu d'offrir une tache d'un blond testacé sur chaque tiers externe de sa section postérieure, n'est d'un blond livide qu'à ses angles latéraux et sur la petite

saillie située sur les côtés avant le sillon transversal; les cories et leur membrane sont brunes ou même d'un brun noir; les taches ou anneaux des pieds sont plus foncés.

En dehors de ces taches, l'*O. notatus* se distingue du *squalidus* par le premier article de ses antennes glabre ou à peu près; par sa tête, son pronotum, son écusson et son ventre blonds, avec l'espace compris entre les ocelles noir; par son pronotum plus long sur sa ligne médiane que large à la base, creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes au lieu de l'être vers la moitié de sa longueur; muni après les angles de devant d'une petite saillie, au lieu d'avoir ces angles antérieurs en forme de dent dirigée en dehors et denticulée à son bord antérieur; par ses cuisses intermédiaires et postérieures brunes ou brunâtres à l'extrémité, sans anneau noir avant cette partie noire, etc.

QUATRIÈME FAMILLE

LES RÉDUVIENS

Caractères. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième; insérées au devant des yeux ou vers leur partie antéro-interne, sur un point de la tête à peu près aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne de ces organes. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en avant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* muni en devant d'un rebord échancré en arc, très-court dans son milieu, avancé aux angles de devant et un peu dirigé en dehors à ceux-ci; arqué en arrière ou tronqué après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués ou nuls. *Hanches* courtes ou assez courtes, obtusément coniques : les antérieures presque contiguës ou très-rapprochées : les intermédiaires et postérieures graduellement écartées entre elles. *Métasternum* généralement caréné sur sa ligne médiane: tronqué, échancré en arc ou entaillé à son bord postérieur : ce bord laissé très-apparent par les hanches postérieures très-écartées entre elles. *Tibias* grêles ou filiformes. *Ongles* simples.

Les Réduviens se distinguent sans peine des Harpactoriens et des Zéliens par leurs antennes à premier article moins long que le deuxième ; des Pygolampiens, par leur prosternum non armé d'une épine dirigée en devant à chacun de ses angles antérieurs, par la forme de la partie antérieure de la tête, etc.

Ils se réduisent en France aux deux genres suivants :

A *Pronotum* arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués; creusé d'un sillon transversal aux deux cinquièmes de sa longueur. *Hémiélytres* et *ailes* développées. REDUVIUS

AA *Pronotum* tronqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs nuls. *Hémiélytres* ordinairement rudimentaires ou nulles. OREADA.

Genre *Reduvius*, REDUVE, Fabricius (1).

FABRICIUS, Syst. entom. (1775), p. 729.

CARACTÈRES. *Pronotum* arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués; creusé d'un sillon transversal aux deux cinquièmes de sa longueur. *Antennes* insérées à l'angle antéro-interne des yeux ; à premier article porté par un court faux article. *Hémiélytres* développées; coriaces ou subcoriaces, sans cellule en losange à l'extrémité de la mésocorie. Celle-ci, élargie d'avant en arrière, chargée sur sa surface d'une ou de deux nervures longitudinales. *Exocorie* élargie d'avant en arrière jusqu'au tiers de la cellule postérieure, puis rétrécie à partir de ce point et prolongée jusqu'aux deux tiers environ de la longueur des hémiélytres. *Membrane* de même consistance à peu près que la corie ; à deux cellules allongées : la nervure externe de la cellule postérieure prolongée, après la cellule, presque jusqu'à l'extrémité de la membrane. *Bec* à deuxième article le plus grand. *Prosternum* non prolongé jusqu'à

(1) KLUG, dans les *Symbolae physicae*, dec. 2., a établi le sous-genre *Opsicoetus*, dans lequel rentre notre *R. personatus*, mais cet insecte est si connu dans notre pays sous le nom de Réduve, que le nom proposé par le naturaliste de Berlin sera difficilement admis chez nous.

l'extrémité des hanches antérieures. *Métasternum* caréné. *Ventre* sans carène. *Hanches* assez courtes, les antérieures presque contiguës ; les suivantes graduellement plus écartées entre elles. *Cuisses antérieures* sensiblement renflées ; inermes ou seulement garnies de poils en dessous : les intermédiaires moins renflées : les postérieures subcylindriques. *Tibias* antérieurs, subcylindriques, à peine élargis vers l'extrémité; munis en dessous d'une pelotte spongieuse, longitudinalement divisée dans son milieu par un sillon ; avancée en forme de sole cornée, triangulaire, sous le premier article des tarses.

Ces insectes ont une vie principalement nocturne ou crépusculaire.

1. Reduvius personatus, Linné.

Allongé, d'un brun de poix plus clair ou moins obscur sur les hémiélytres. Bord postérieur de l'exocorie blanc ou blanchâtre. Base des tibias et ordinairement l'origine des antennes, d'un blanc sale. Membrane des hémiélytres subcoriace, comme les cories. Ailes hyalines.

♂ Arceau de l'armure ovalaire, convexe.

♀ Arceau de l'armure brièvement obtriangulaire, fendu longitudinalement dans son milieu.

Frisch, Beschreib. Ins. part. X, p. 22, pl. XX.

Cimex personatus, Linn. Syst. Nat. 10e édit. p. 446, 48. — *Id.* 12e édit. t. I, p. 724, 64. — *Id.* Faun. Suec. p. 252, 942. — Scopoli, Ent. Carn. p. 130, 379. — Schrank, Enum. p. 282, 543. — Villers, C. Linn. Ent. Syst. t. I, p. 505, 83. Sulzer, Kennzeich, pl. XI, fig. 74.

La Punaise Mouche, Geoff. Hist. Abr. t. I, p. 436, 4, pl. 9, fig. 3.

Schaeffer, Icon. t. I, pl. XIII, fig. 6-7.

Cimex quisquilius, de Geer, Mem. t. III, p. 281, 25, pl. 15, fig. 1-9.

Reduvius personatus, Fabr. Syst. Ent. p. 720, 2. — *Id.* Ent. Syst. t. IV, p. 194, 2. — *Id.* Syst. Rhyng. p. 267, 7. — Schellenb. Cimic. p. 22, 1, pl. 7, fig. 1. — Panz. Faun. Germ. 88, 22. — Wolff. Cimic. p. 79, 76, pl. 8, fig. 76. — Schrank, Faun. Boic. t. II, p. 100, 1173. — Tigny, Hist. Nat. t. IV, p. 306, pl. (p. 300), fig. 3. — Latr. Hist. Nat. t. XII, p. 258, 1. — *Id.* Gen. t. III, p. 129. — *Id.* Règn. Anim. t. III, p. 394. — Fallen, Monogr. p. 120, 1. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 156, 1. — Leach. Edinb. Encycl. t. IX, p. 122. — Encycl. Meth. p. 124.

fig. 29. — LAMARCK, Anim. S. Vert. t. III, p. 499. — CURT. Brit Ent. t. X, pl. 453. — L. DUF. Recherch. p. 61, 2. — RAMB. Faun. Andal. (Hemipt.) p. 176. — LAPORTE, Hemipt. p. 8. — HAHN, Wanz. t. II, p. 17, fig. 125. — HERRICH-SCHAEFF. Nomencl. Ent. p. 61. — BURMEIST. Handb. t. II, p. 235, 1. — *Id.* Zool. Handatl. pl. 29, fig. 17. — RAMB. Faun. Andal. t. II, p. 176. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hémipt.) p. 319, pl. 24, fig. 4. — BLANCHARD, Hist. Nat. des Ins. t. III, p. 104, 5. — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 237, 1. — KOLENAT. *in* Bullet de Mosc. (1856), p. 456, 243. — *Id.* Meletem. VI, p. 38, 243. — FLOR. Rhyng. Livl. t. I, p. 677. — FIEBER, Hemipt. p. 155, 1. — DOUGL. et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 544. — WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 180.

La Punaise Mouche noire, STOLL. Pun. 37, pl. V, fig. 38.

Opsicoctus personatus, STAOL, *in* Ofvers. k. Vetens, Acad. Forhandl. (1859), p. 191. — *Id.* Hemipt. Fabr. p. 125.

Long., 0^{m},0160 à 0^{m},0170 (7 1/4 à 7 1/2 l.;
Larg., 0^{m},0050 à 0^{m},0060 (2 1/2 à 2 3/4 l.), vers la partie la plus large du ventre.

Corps oblong-allongé, d'un brun de poix, de nuance un peu variable. *Tête* conique en devant, rétrécie après les yeux, plus longue avant qu'après ces organes; ordinairement noire, avec l'épistome étroit; d'un brun de poix. *Yeux* noirs. *Antennes* aussi longues que les deux tiers du corps; blanchâtres à la base et à faux article presque nul ; velues, graduellement plus grêles à l'extrémité; noires ou brunes ; à premier article un peu moins long que la tête, plus court que le deuxième : les troisième et quatrième très-grêles. *Pronotum* creusé d'une dépression ou d'un sillon transversal vers les deux cinquièmes de sa longueur; muni en devant d'un rebord très-court, échancré en arc et presque nul dans son milieu, avec les angles antérieurs dirigés en avant et un peu en dehors ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux, en offrant un angle rentrant à chaque extrémité du sillon transversal ; cilié latéralement ; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués ; d'un noir ou brun de poix ; presque glabre ; rayé, sur sa section antérieure, d'un sillon longitudinal profond, prolongé, en s'affaiblissant, sur sa section postérieure ; lisse et subconvexe, et offrant souvent les traces de deux légères lignes obliques de chaque côté du sillon de son lobe antérieur, ruguleusement ponctué sur le postérieur ; creusé d'un sillon fossette au côté interne de chaque angle postérieur. *Ecusson* en triangle à côtés rec-

tilignes ; terminé par une épine subhorizontale ; chargé, au devant de celle-ci, d'une saillie en forme de V, voisine des bords latéraux, faisant paraître son disque un peu déprimé. *Hémiélytres* parcheminées ou subcoriaces, d'un brun de poix un peu plus clair sur l'endocorie, sur le bord externe de l'exocorie et sur la membrane, que sur le reste des cories : exocorie marquée d'une ligne blanche à son extrémité. *Dos de l'abdomen* brun sur les côtés, fauve ou d'un fauve roussâtre sur sa région médiane ; chargé d'une ligne saillante de chaque côté du milieu du second arceau et d'une ligne médiane saillante sur les quatre arceaux suivants. *Tranche abdominale* brune. *Bec*, *dessous de la tête* et *poitrine* bruns ou d'un brun de poix. *Prosternum* obtriangulaire, sillonné. *Métasternum* chargé d'une ligne médiane longitudinale saillante. *Ventre* d'un brun de poix ; garni de poils fins, plus lisse sur son milieu que sur les côtés. *Pieds* d'un brun de poix, velus : tibias parés, près de la base, d'un anneau blanchâtre plus apparent sur les postérieurs que sur les autres.

Cette espèce n'est pas très-rare dans nos maisons, surtout dans les greniers et autres endroits rarement balayés. Elle s'y tient dans les coins remplis de poussière. Elle y vit de mouches et des divers petits insectes qu'elle peut attraper. Elle n'épargne pas la punaise des lits quand elle se trouve sur sa route. Elle s'approche d'abord doucement de sa proie, puis s'élance sur elle et la saisit avec ses pattes antérieures. Elle la perce de son bec, en faisant couler dans la plaie une salive envenimée. Cette salive produit une douleur cuisante et fait souvent enfler la partie de nos doigts qui a été piquée par cet insecte. Les araignées, suivant Amyot, n'osent pas s'approcher de ce Réduve, quand il s'est embarrassé dans leurs toiles, et attendent qu'il soit mort avant d'oser s'en nourrir.

On voit quelquefois cet insecte volant le soir dans nos maisons.

Sa larve est aptère, velue, difforme et couverte de poussière ou de débris, que les barbes d'une plume ou un petit pinceau font tomber facilement.

Comme tous les insectes carnassiers, elle peut supporter un long jeûne avant de périr. De Geer avait gardé une de ces larves dans un poudrier. Elle y avait passé tout l'hiver, immobile, dans un état léthargique. Son ventre s'était aplati. Au printemps, ce naturaliste lui donna des mouches ; elle les suça avec avidité, son ventre reprit sa grosseur habituelle, et quelque temps après, cette larve passa à son état parfait.

Reduvius testaceus, H. Schaeffer. *Allongé. Tête noire. Antennes flaves. Pronotum fauve ou d'un fauve brunâtre ; à section antérieure divisée en deux lobes lisses par un sillon longitudinal médiaire. Écusson brun. Hémiélytres submembraneuses ; d'un blanc livide, légèrement flavescent sur leurs deux cinquièmes antérieurs, puis d'un roux pâle, avec une tache d'un blanc livide vers l'extrémité de l'exocorie. Bec d'un roux flavescent. Poitrine d'un roux brun. Ventre d'un roux testacé, avec les côtés postérieurement bruns. Pieds flaves.*

Long., 0m,0157 (7 l.) ;

Larg., 0m,0033 (1 1/2 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Holotrichius testaceus, Herr.-Schaeff. Wanz. t. VIII, p. 59, pl. CCLXII, fig. 812.

Opsicoetus testaceus, Stahl, *in* Ofv. k. Vetens. Akad. Forhandl. (1859), p. 191. — *Id.* Hemipt. Fabr. p. 125.

Reduvius testaceus, Fieber, Hemipt. p. 155, 2. — Walker, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. vii, p. 180.

Patrie. La Crimée, l'Égypte (Coll. Signoret).

Obs. Près du genre *Reduvius* vient se placer le genre *Holotrichius*, Burmeist.

Ce dernier diffère du *G. Reduvius* par ses tibias antérieurs et intermédiaires sans élargissement sensible vers l'extrémité et n'offrant pas en dessous une véritable fossette spongieuse, et par le ventre caréné.

Au genre *Holotrichius* paraît se rapporter le *Reduvius maurus*, de Fabricius, décrit avec plus de détails par M. Ach. Costa, sous le nom de *Holotrichius Cyrilli*.

Voici, d'après le savant entomologiste napolitain, la description de cet insecte que nous ne connaissons pas :

Niger, capite, pronoto, scutello elytrisque cynnamomeis abdominis lateralibus flavis, maculis quinque quadratis marginalibus nigris : pronoto ad tertium anticum transverse impresso ; scutello in spinam brevem auctam vix evectam postice producto ; elytrorum membrana magna, posterius abdominis longitudinem paulo superante.

Reduvius maurus, Fabr. Ent. Syst. t. IV, p. 207, 51. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 280, 68. — H. Schaeff. Wanz. t. VII, p. 14, pl. CCXXI, fig. 692.

Holotrichius Cyrilli, Ach. Costa, Ann. Soc. Ent. de Fr. t. X (1841), p. 283, pl. VI, fig. 2 a.

Holotrichius maurus, Fieber, Hemipt. p. 156, 1.

Long., 0m,0168 (7 1/2 l.); — larg. de l'abdomen, 0m,0061 (2 3/4 l.).

Tête petite, ovale, inégale, avec un sillon longitudinal qui naît entre les yeux et se prolonge jusqu'à la naissance des antennes et un autre sillon transversal qui joint les bords postérieurs des mêmes yeux : derrière ce sillon, on voit deux petites proéminences rapprochées l'une de l'autre, sur lesquelles sont placées les ocelles. *Yeux* peu saillants. *Bec* grêle, atteignant les hanches des pattes antérieures. *Antennes* insérées au devant des yeux, velues : premier article presque aussi long que la tête et plus épais que les autres : le second le plus long de tous : les deux derniers sétacés et un peu courbés. *Prothorax* aplati, presque triangulaire, avec une impression transversale tout près du bord antérieur et les angles antérieurs prolongés, de chaque côté, en une pointe aiguë dirigée en avant, vers le tiers antérieur, le prothorax subit un étranglement produit par une impression transversale qui le partage en deux parties dont l'antérieure a un sillon longitudinal moyen, profond, qui le fait paraître bilobé, et chaque lobe offre deux petits sillons obliques, peu profonds : la partie postérieure des angles latéraux obtuse. *Écusson* triangulaire, avec deux lignes parallèles aux bords latéraux, se réunissant en arrière et se prolongeant en une épine courte, aiguë et courbée en haut. *Élytres* à partie coriacée étroite, avec trois nervures longitudinales; à partie membraneuse grande, surpassant un peu en longueur l'extrémité de l'abdomen et ayant trois nervures dont les deux intérieures se réunissent en une qui va rencontrer l'extérieure qui est la seule rejoignant le bord de la membrane. *Abdomen* à côtes élevées, débordant les élytres. *Pattes* grêles, velues : les *postérieures* allongées. Point de ventouses tibiales aux quatre jambes antérieures. *Tarses* avec les deux premiers articles simples, dépourvus de dent ou de membrane à la base.

Couleurs. Tête, prothorax, écusson et élytres, bruns; bords latéraux de l'abdomen jaunes, avec une tache noire, carrée à côté des anneaux; le

reste du corps, les antennes, les pattes, les yeux et les ocelles noirs; la membrane des élytres et les ailes fuligineuses.

PATRIE. Le royaume de Naples.

Genre *Oreada*, ORÉADE, Mulsant et Mayet.

MULSANT ET V. MAYET, Ann. Soc. linn. de Lyon (1868), p. 292.—MULSANT, Opusc., t. XIV, p. 66.

CARACTÈRES. *Pronotum* tronqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs nuls. *Hémiélytres* rudimentaires ou nulles.

Ajoutez pour l'espèce suivante :

Antennes insérées au devant des yeux, sur les côtés de l'épistome, sur un point plus rapproché de la ligne médiane de la tête que le côté interne des yeux; séparées de la partie antéro-interne de ces organes par un espace au moins aussi grand que le diamètre de ceux-ci; de quatre articles : le premier moins grand que le deuxième, moins long que la tête, porté par un faux article très-court ou presque nul. *Tête* subgraduellement rétrécie après les yeux; rayée d'une ligne transverse entre ces organes. *Ocelles* rudimentaires, représentés par un tubercule. *Écusson* triangulaire; sans relief sensible près de ses bords latéraux. *Abdomen* subcordiforme. *Dos de l'abdomen* corné; de neuf segments : le premier court : les deuxième à septième presque égaux : les huitième et neuvième à peine plus longs, pris ensemble, que le septième. *Tranche abdominale* relevée. *Bec* à deuxième article le plus long. *Prosternum* prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches antérieures. *Hanches* courtes, obtusément coniques : les *antérieures* faiblement séparées par le prosternum : les autres graduellement plus écartées. *Métasternum* chargé d'une carène longitudinale sur sa ligne médiane, tronqué à son bord postérieur. *Cuisses antérieures* un peu plus épaisses que les autres, mais non renflées. *Tibias antérieurs* sans fossette spongieuse sur la partie inférieure de leur extrémité.

OBS. Le genre *Oreada* s'éloigne du genre *Holotrichius* par son pronotum creusé d'un sillon aux trois cinquième de sa longueur au lieu de l'être vers

la moitié ou plus près du bord antérieur, et tronqué au lieu d'être arqué en arrière après ses angles latéraux, par ses hémiélytres nulles ou rudimentaires, etc.

Nous avons rapporté à l'*Holotrichius denudatus* de M. Costa, notre *Oreada luctuosa*, quoiqu'elle soit de taille un peu plus avantageuse et qu'elle semble offrir son pronotum creusé d'un sillon plus postérieurement situé.

L'état rudimentaire des ocelles, le défaut d'hémiélytres et d'ailes, semblent indiquer que l'insecte n'est pas dans un état parfait ; mais peut-être, comme l'a remarqué le naturaliste italien, cette espèce arrive-t-elle rarement à son parfait développement, comme cela a lieu chez quelques autres hémiptères. Nous pensons néanmoins, comme le savant Napolitain, que notre Oréade, dans l'état où nous la faisons connaître, est en état de reproduire son espèce.

Suivant M. Puton, l'un de nos hémiptérologistes les plus instruits, l'*Holotrichius denudatus*, de M. Costa, ne serait qu'une ♀, peut-être incomplétement développée, de l'*H. Cyrilli* (*R. maurus*, Fabr.). Ne connaissant pas ce dernier insecte, nous laissons à de nouvelles observations le soin de décider si ces deux insectes appartiennent à une même espèce,

Si ce soupçon du naturaliste français était exact, le pronotum de la ♀ que nous décrivons devrait subir des modifications, en passant à un état plus avancé; autrement il serait rayé d'un sillon transversal vers le tiers ou les deux cinquièmes de sa longueur chez le ♂ et aux trois cinquièmes chez la ♀. Il serait arqué en arrière, après les angles latéraux, chez le premier, et tronqué chez la seconde.

1. **Oreada denudata**, Costa.

Ovale-oblongue; noire; marquée au côté interne des yeux d'une tache d'un livide rougeâtre et de deux autres contiguës de même couleur, à la base du cou. Bord postérieur des arceaux du dos de l'abdomen et intersections de la tranche abdominale d'un livide testacé. Pronotum creusé, après son rebord antérieur, d'un sillon médiaire profond, rayé, de chaque côté de celui-ci, sur sa première section, de deux lignes obliques. Hémiélytres très-courtes ou nulles. Pieds hérissés de poils courts.

Long., 0^m,0225 (10 l.);
Larg. du pronotum, 0^m,0033 à 0^m,0036 (1 1/2 à 1 2/3 l.);
Larg. de l'abdomen, dans son diamètre transversal le plus grand, 0^m,0100 (4 1/2 l.).

♀ *Corps* ovale-oblong, noir ou d'un noir brunâtre. *Tête* en ovale allongé ou presque en losange; en cône tronqué, en devant; plus longue avant les yeux qu'après ces organes; rétrécie après ceux-ci : cette partie rétrécie constituant, sur sa moitié postérieure, une sorte de cou; rayée d'une ligne transverse entre les yeux et d'une autre plus légère au devant de ceux-ci : cette ligne antérieure interrompue par un sillon médiaire existant sur l'espace interoculaire; noire; marquée d'une tache d'un livide rougeâtre, souvent peu apparente, au bord interne postérieur de chaque œil, et de deux taches contiguës, de même couleur, à la base du cou. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que les angles latéraux du pronotum; noires, hérissées de longs poils; à premier article un peu arqué en dedans, un peu épais; près d'une fois plus court que le deuxième : celui-ci cylindrique; les deux suivants grêles, sétacés. *Yeux* gros, situés sur les côtés de la tête; échancrés postérieurement. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal aux trois cinquièmes de sa longueur; muni en devant d'un rebord séparé par une raie transversale profonde de la partie suivante, échancré en arc en devant, avec les angles antérieurs avancés et dirigés un peu en dehors; creusé d'un sillon longitudinal profond, à partir de ce rebord jusqu'à son bord postérieur; arrondi sur les côtés de sa section antérieure, étranglé aux extrémités du sillon transversal, puis élargi d'avant en arrière en ligne droite sur les côtés de sa seconde section, jusqu'aux angles latéraux; tronqué postérieurement après ceux-ci; à angles postérieurs nuls; convexe et comme calleux de chaque côté du sillon médiaire de sa première section; rayé, sur celle-ci, de chaque côté de la ligne médiane, de deux lignes ou sillons obliquement dirigés d'avant en arrière, vers le sillon médiaire; noir, glabre, ruguleux sur sa seconde section. *Écusson* obtriangulaire, noir ou noir brun; marqué, de chaque côté de sa ligne médiane, de stries obliques. *Hémiélytres* et *ailes* nulles. *Abdomen* séparé du bord postérieur du pronotum par un espace aussi

grand que la première section de ce dernier ; subcordiforme ; rétréci partir de ses deux cinquièmes et terminé par une pointe obtuse; légèrement caréné sur la ligne médiane de son dos; subcorné; noir ou noir brun, avec le bord postérieur des arceaux brièvement d'un livide testacé ou roussâtre. *Tranche abdominale* relevée, noire, avec les intersections d'un livide testacé ou roussâtre. *Bec* noir, à peine prolongé jusqu'à la moitié du prosternum. *Dessous du corps* noir ou noir brun; glabre; finement ridé sur les côtés du ventre. *Métasternum* chargé d'une carène sur sa ligne médiane; montrant très-distinctement (par suite de l'écartement des hanches postérieures) son bord postérieur tronqué ou légèrement échancré en arc. *Pieds* médiocrement longs; noirs; hérissés de poils noirs ou obscurs. *Cuisses antérieures* un peu plus épaisses que les autres. *Tarses* garnis de longs cils brunâtres sur les côtés des deux derniers articles. *Ongles* simples, assez forts.

Cette espèce a été prise dans les Pyrénées, par M. Valéry Mayet.

Obs. Les individus décrits par M. Costa avaient des hémiélytres très-petites, rudimentaires, coriacées, plus étroites postérieurement, n'ayant aucune trace de partie membraneuse et avec une nervure longitudinale; elles ne dépassaient pas le bord antérieur de l'abdomen.

Ces exemplaires étaient par conséquent dans un état moins incomplet que celui que nous avons eu sous les yeux. Ils étaient aussi d'une taillle un peu moins grande : 0^m,0180 (8 l.); plus grande largeur de l'abdomen 0^m,0090 (4 l.).

CINQUIÈME FAMILLE

LES PIRATIENS

Caractères. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième. *Bec* non prolongé au delà de l'extrémité du prosternum (1). *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en devant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* soit muni en devant d'un rebord uniformément étroit, soit sans

(1) Dans le genre *Basira*, Staol, qui, jusqu'à ce jour, paraît être étranger à la France, il se prolonge jusqu'au médisternum.

rebord à sa partie antérieure; creusé, chez les espèces suivantes, d'un sillon transversal aux deux tiers de sa longueur; arqué en arrière chez les uns, tronqué chez les autres, après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement indiqués ou nuls. *Hanches postérieures* contiguës ou rapprochées. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à son bord postérieur : celui-ci parfois peu visible ou voilé par les hanches postérieures rapprochées. *Cuisses antérieures* très-renflées. *Tibias antérieurs* dilatés graduellement en largeur ou en hauteur à partir de la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; munis en dessous d'une pelotte spongieuse suivie d'une sole carnée, avancée en angle sous le premier article des tarses. *Ongles* simples. *Corps* allongé ou suballongé, subparallèle.

Le rebord antérieur du pronotum qui s'était en général montré plus ou moins prononcé ou avec les angles dirigés en dehors chez les insectes précédents, se montre ici très-court chez les Pirataires et disparaît chez les Prostemmaires. Ces insectes se distinguent des Harpactoriens et Zéliens, par le premier article de leurs antennes plus court que le deuxième; des Pygolampiens par leur prosternum inerme, par la forme de la partie antérieure de leur tête; des Réduviens par leur mésosternum en angle dirigé en arrière à son bord postérieur, par leurs hanches postérieures rapprochées ou presque contiguës, moins courtes et voilant souvent, au moins en partie, le bord postérieur du métasternum; par leurs tibias antérieurs dilatés sur leur seconde moitié, etc.

Nous partageons ces insectes en deux branches :

Pronotum

- muni en devant d'un rebord uniformément court; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs à peine indiqués. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des yeux. *Tibias antérieurs* ovalairement élargis et non comprimés sur leur seconde moitié, non anguleux en dessous. — PIRATAIRES.
- sans rebord en devant; tronqué après les angles latéraux. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête plus rapproché du bord externe que du bord interne de ces organes. *Tibias antérieurs* comprimés et graduellement plus dilatés dans le sens de la hauteur, à partir de la moitié de leur longueur, anguleux en dessous vers l'extrémité. — PROSTEMMAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE

LES PIRATAIRES

Caractères. *Pronotum* muni en devant d'un rebord uniformément court creusé d'un sillon transversal profond vers les deux tiers de sa longueur ; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs à peine indiqués. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane de celle-ci que le bord interne des yeux ; à premier article moins long que le deuxième. *Cuisses antérieures* renflées, hérissées de poils sous leur tranche inférieure. *Tibias antérieurs* ovalairement élargis et non comprimés sur leur seconde moitié, non anguleux en dessous vers l'extrémité.

Les Pirataires se rapprochent des Réduviens par leur pronotum muni d'un rebord en devant; mais ce rebord est à peu près uniformément très-court, au lieu d'être échancré dans son milieu et plus développé sur les côtés; les angles antérieurs, par suite de cette disposition, sont moins saillants et peu dirigés en dehors. Ils ont encore de l'analogie avec les Réduves proprement dites, par leur pronotum arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs faiblement ou à peine indiqués ; mais ils s'en éloignent par leur corps parallèle, leurs formes plus robustes, leurs cuisses plus renflées, leurs tibias antérieurs graduellement un peu élargis à partir de la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité, et surtout par leur métasternum en angle dirigé en arrière à son bord postérieur et par leurs hanches intermédiaires et postérieures presque contiguës.

Ils sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Pirates*, Pirate, Serville.

Audinet Serville, Ann. d. Sc. Nat., t. XXIX (1831), p. 212 (1).

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille et de la branche :

Tête rayée d'une ligne transversale, vers la partie postérieure des yeux ; à partie postoculaire à peu près aussi large que ces organes : cette partie

(1) *Peirates*, dénomination convertie en celle de *pirates*, par M. Burmeister.

plus courte que la partie antérieure, arquée sur les côtés, suivie d'un cou très-apparent. *Ocelles* situées après la ligne transversale postoculaire. *Antennes* de quatre articles : le premier porté par un faux article très-court, arqué du côté interne, plus épais et plus court que le deuxième : celui-ci, cylindrique, le plus long : le dernier grêle. *Hémiélytres* prolongées à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen ; à cories coriaces. *Endocorie* parallèle. *Mesocorie* élargie d'avant en arrière, chargée d'une nervure longitudinale sur sa surface, prolongée sur sa moitié externe, presque jusqu'aux trois cinquièmes des hémiélytres. *Exocorie* prolongée jusqu'aux deux tiers des hémiélytres, graduellement un peu élargie jusqu'à la nervure servant de séparation aux deux cellules de la membrane. *Membrane* ornée de deux cellules obliquement dirigées de dehors en dedans et d'avant en arrière : la postérieure terminée en angle et suivie de deux nervures divergentes : l'externe parfois obsolète. *Hanches* courtes, à peine plus longues que le trochanter : les antérieures, les intermédiaires et les postérieures très-rapprochées entre elles. *Pieds* intermédiaires plus rapprochés des antérieurs que des postérieurs. *Tarses* de trois articles : le premier très-court : les deux autres presque égaux. *Ongles* simples.

Obs. Les tarses a[illegible]eurs ont trois articles, comme les autres ; mais le premier, d'ailleurs très-court, est souvent peu distinct et semble parfois ne faire qu'un avec le deuxième.

Les deuxième, quatrième et plus distinctement le troisième article des antennes ont à la base une sorte de condyle glabre ayant l'air d'un faux article très-court. Cette disposition, qui se rencontre chez d'autres Réduvides, a pour but, comme l'a remarqué L. Dufour, de favoriser la variété des mouvements de l'antenne, et de se prêter à l'exercice plus étendu de ses fonctions, comme organe tentaculateur.

Tableau des espèces de France :

a	*Ventre* noir, au moins sur les premier et cinquième arceau.	*hybridus.*
aa	*Ventre* rouge sur les quatre premiers arceaux.	*ambiguus.*

1. **Pirates hybridus**, Scopoli.

Allongé. Tête, antennes, pronotum, écusson, poitrine et pieds noirs. Ventre soit entièrement ou en grande partie noir, soit noir sur les premier,

cinquième et derniers arceaux, rouge sur les deuxième à quatrième, avec un trait noir sur les côtés de ceux-ci. Hémiélytres parées sur leur première moitié interne d'une rangée de trois taches d'un noir velouté et d'une plus grosse tache de même couleur sur la seconde cellule de la membrane; rouges sur la moitié externe des cories, d'un blanc sale sur une partie de leur moitié interne et de la première cellule. Membrane d'un noir de suie à l'extrémité.

♂ Sixième arceau ventral une fois au moins plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure arqué en demi-cercle à son bord antérieur, puis graduellement rétréci à partir du tiers, ou des deux cinquièmes de sa longueur, et terminé en angle aigu; paré en devant d'une sorte de rebord aplati, prolongé en pointe dans son milieu : cet arceau divisé transversalement en deux parties: l'antérieure, convexe, faisant au moins les deux tiers de sa longueur, formant un angle dirigé en arrière à son bord postérieur : la seconde obtusément en toit.

♀ Sixième arceau ventral quatre fois plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure conique sur son milieu, presque égal à la moitié de la longueur du sixième arceau, paraissant formé de cinq pièces principales, savoir : deux antéro-latérales : deux apicales, après la corie : la partie antérieure de celui-ci figurant un losange dont chacun des côtés antérieurs offre un angle rentrant vers les trois quarts de sa longueur.

État normal. Ventre rouge sur les deuxième, troisième, quatrième et souvent une partie du cinquième : ces arceaux marqués chacun d'un trait noir sur les intersections, noir sur le reste, c'est-à-dire sur les premier, partie des cinquième et sixième arceaux et parties suivantes.

Var. A. Ventre noir, avec la partie médiane des deuxième à quatrième ou cinquième arceaux en partie rouge.

Var. B. Ventre entièrement noir.

Obs. Les intersections de la tranche abdominale sont alors souvent noires.

Cimex hybridus, Scopol. Ent. Carn. p. 131, 380.

Reduvius stridulus, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 195, 6. — *Id*. Syst. Rhyng, p. 268, 10. — ROSSI, Faun. Etr. t. II, p. 257, 1363. — *Id*. édit. ILLIG. t. II, p. 403, 1363. — WOLFF, Icon. Cim. p. 125, 119, pl. XII, fig. 119. — LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 260, 7. — Encycl. Méthod. pl. 373, fig. 37-40. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III, p. 500, 4. — L. DUFOUR, Recherch. Hemipt. p. 187, 1, pl. 4, fig. 48-54. — BLANC. Hist. Nat. t. III, p. 106, 1, pl. 2, fig. 6. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 321, pl. 21, fig. 5.

Reduvius studulus (sans doute par erreur typographique) SCHELLENB. Cim. p. 18, pl. 7, fig. 2.

Peirates stridulus, SERV. Ann. Sc. Nat. XXIII, p. 220, 9. — COSTA, Cimeic. Regn. Neap. Cent. I, p. 17, 1. — RAMB. Faun. Ent. de l'And. p. 173, 1. — KOLENATI, *in* Bullet. de Moscou (1856), p. 466, 252.

Pirates stridulus, BURM. Handb. t. II, p. 240, 3. — HERR. SCHAEFF. Wanz. t. III, p. 89, pl. CII, fig. 313. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 325, 5. — FIEBER, Hemipt. p. 157, 2. — WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 95.

Pirates hybridus, STAOL, Ofv. k. Vet. Ak. Förk. (1866), p. 254.

Larg., $0^m,0120$ à $0^m,0130$ (5 1/3 à 5 3/4 l.);
Long., $0^m,0026$ (1 1/3 l.), vers la base de l'abdomen; $0^m,0033$ (1 1/2 l.), vers les deux tiers de ce dernier.

Corps allongé. *Tête* conique au devant des antennes, une fois au moins plus courte après ces organes jusques à la partie antérieure du cou, aussi large que les yeux et une fois plus large que longue dans cette partie postoculaire : celle-ci suivie d'un cou d'un noir lisse et assez court; d'un noir mat sur le reste et hérissée de poils obscurs assez clair-semés; rayée après les yeux d'une ligne transversale un peu arquée en devant. *Yeux* bruns. *Ocelles* noirs, petits, brillants. *Antennes* prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps; noires; velues; à premier article un peu arqué en dedans, à peine plus long que la moitié du suivant, le plus épais : le deuxième cylindrique : le troisième graduellement rétréci : le quatrième grêle. *Pronotum* muni en devant d'un rebord uniformément très-étroit; échancré en arc en devant, à angles antérieurs avancés; creusé d'un sillon transversal ou un peu arqué en arrière, vers les deux tiers de sa longueur; arqué, étroitement rebordé et cilié sur les côtés de sa section antérieure, ensuite sans rebord cilié et élargi en ligne un peu courbe jusqu'aux angles latéraux; arqué en arrière après ces derniers; médiocrement convexe; d'un noir un peu luisant; hérissé de poils noirs, peu rapprochés ou assez clair-semés; rayé d'une

ligne profonde, longitudinale, médiane, sur les deux tiers postérieurs de sa première section; marqué de chaque côté de cette ligne sulciforme de trois lignes obliques, très-légères, garnies de poils grisâtres, souvent épilés; lisse sur sa section postérieure; creusé d'une fossette humérale au côté interne des angles latéraux. *Écusson* noir, chargé d'une ligne ou relief saillant près de ses côtés : ces reliefs convergeant l'un vers l'autre postérieurement, réunis vers l'extrémité où ils se prolongent en pointe. *Hémi-élytres* voilant le dos de l'abdomen; parées d'une rangée longitudinale de trois taches d'un noir velouté sur la moitié interne de leur moitié antérieure : la première allongée sur la moitié de l'endocorie : la deuxième oblongue ou ovalaire après la moitié de la partie interne de la mésocorie : la troisième subarrondie sur la partie antérieure de la première cellule de la membrane. *Cories* coriaces, rouges sur l'exocorie et sur la partie externe de la mésocorie; d'un blanc sale ou flavescent sur la partie de la section interne de la mésocorie, non couverte par la tache veloutée; d'un blanc sale ou flavescent sur la partie postérieure de l'endocorie, rouges sur la partie antérieure de celle-ci. *Membrane* d'un blanc sale ou d'un blanc flavescent ou rougeâtre après la tache d'un noir velouté de la première cellule; paré sur la seconde cellule d'une grosse tache d'un noir velouté, un peu étendue sur les parties voisines, d'un noir de suie à l'extrémité. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* tantôt rouge, avec le premier arceau noir, tantôt rouge, avec le premier arceau et les intersections des arceaux suivants noirs, tantôt entièrement noir. *Tranche abdominale* rouge, parfois avec les intersections noires. *Bec* noir ou avec la pointe rouge. *Poitrine* noire. *Ventre* tantôt noir, tantôt noir, avec la région longitudinale des deuxième à quatrième arceaux en partie rouge, tantôt noir, avec les deuxième à quatrième arceaux rouges et les côtés de ceux-ci marqués d'un trait transverse, noir sur les intersections. *Pieds* noirs, hérissés de poils rapprochés : genoux, extrémités des tibias et tarses souvent d'un rouge brun ou rougeâtres.

Cette espèce est principalement méridionale. On la trouve aux environs de Lyon, dans diverses provinces situées au nord de cette ville et même dans la Moselle (Bellevoye).

Ce pirate agite sans cesse ses antennes; il semble dans une inquiétude continuelle. Quand on le saisit, il fait entendre une petite stridulation. Sa piqûre est très-douloureuse.

2. Pirates ambiguus, MULSANT et REY.

Allongée. Tête, antennes, pronotum, écusson, poitrine et pieds noirs. Ventre rouge, avec l'extrémité, le sixième et souvent une partie du cinquième arceaux noirs. Hémiélytres parées sur leur première moitié interne d'une rangée longitudinale de trois taches d'un noir velouté, et d'une plus grosse tache, de même couleur, sur la seconde cellule de la membrane; rouges sur la moitié externe des cories, d'un blanc sale sur une partie de leur moitié interne et de la première cellule. Membrane d'un noir de suie à l'extrémité.

♂ Sixième arceau ventral une fois plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure arqué en demi-cercle à son bord antérieur, puis graduellement rétréci à partir du tiers ou des deux cinquièmes de sa longueur, et terminé en angle aigu; paré en devant d'une sorte de rebord aplati, prolongé en pointe en arrière dans son milieu : cet arceau divisé transversalement en deux parties : l'antérieure, convexe, formant les deux tiers de sa longueur, séparé par une ligne transversale de la seconde : celle-ci carénée longitudinalement sur son milieu.

Ventre rouge avec le bord postérieur du sixième et les parties suivantes, noirs.

♀ Sixième arceau ventral quatre fois plus long sur la ligne médiane que le cinquième. Arceau de l'armure conique sur son milieu, à peine plus long que le tiers du sixième arceau ; paraissant formé de cinq pièces principales, savoir : deux antéro-latérales : deux apicales, après le cône : la partie antérieure de celui-ci figurant un losange, dont chacun des côtés antérieurs offre un angle rentrant vers les trois cinquièmes de sa longueur.

Ventre rouge, avec le tiers postérieur du sixième arceau, les parties suivantes et parfois les côtés du bord antérieur du premier arceau, noirs.

Long., $0^m,0112$ à $0^m,0130$ (5 à 5 3/4 l.);
Plus grande larg. de l'abdomen, $0^m,0033$ à $0^m,0040$ (1 1/2 à 1 3/4 l.).

Le *P. ambiguus* se trouve dans les environs de Lyon et surtout dans le midi de la France.

Il a tant d'analogie avec le P. *stridulus* qu'il a vraisemblablement été confondu avec lui par divers auteurs; mais il s'en distingue non-seulement par son ventre rouge sur les cinq premiers arceaux et sur la majeure partie du sixième ; mais surtout par la forme des pièces terminales du ventre, dont la conformation différente sert à révéler un caractère spécifique.

On trouve en Espagne l'espèce suivante ; mais nous n'avons pas appris qu'elle ait été prise dans le midi de la France.

Pirates chiraga, Fabricius. *Tête, antennes, pronotum et écusson noirs : le pronotum à peine rayé d'un léger sillon longitudinal sur la seconde moitié de sa première section. Cories noires : l'endocorie brune sur sa seconde moitié : la mésocorie parée, près de l'endocorie, vers la moitié de sa longueur, d'une tache allongée, d'un jaunâtre sale. Membrane fuligineuse, ornée, sur sa cellule antéro-discale, d'une tache d'un jaunâtre sale, subarrondie ou en losange. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale noire, avec une tache d'un jaune sale, peu apparente, aux intersections. Dessous du corps noir. Pieds noirs. Jambes souvent d'un brun testacé ou jaunâtre vers l'extrémité. Tarses d'un brun roussâtre.*

Reduvius chiraga, Fabr. Syst. Rhyng, p. 258, 55.
Pirates fulvoguttatus, Herr.-Schaeff. Wanz, t. VI, p. 105, pl. CCXV, fig. 676.
Pirates chiraga, Fieb. Hemipt. p. 157. — Staol, Hemipt. Fabr. p. 120, 2. — Walker, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 96.

Long., 0^m,0123 à 0^m,0136 (5 1/2 à 6 l.);
Larg. de l'abdomen, 0^m,0039 (1 3/4 l.).

L'espèce suivante habite les environs d'Alger :

Pirates rufipennis, Lucas. *Allongé. Tête, antennes, pronotum et écusson noirs : le pronotum à peine rayé d'un sillon longitudinal médiaire sur la seconde moitié de sa première section. Cories brunes sur l'endocorie et sur la moitié interne de la mésocorie, d'un fauve roussâtre sur le reste. Membrane brune, marquée d'une petite tache noire, ovale sur la partie antérieure de la cellule interne. Dos de l'abdomen et tranche abdominale*

noirs. Bec et dessous du corps noirs. Pieds noirs. Tibias intermédiaires et postérieurs moins obscurs.

Pirates rufipennis, Lucas. Expl. de l'Algér. Zool. t. III, p. 52, 29, pl. 1, fig. 7.

Long., 0^m,0123 (5 1/2 l.).

On trouve encore en Europe les *P. ululans*, Rossi (Italie) ; *P. melanogaster*, Fieber (Sicile) ; *P. coracinus* , Garbiglietti, *Bullet. Soc. Ent. Ital.* I, p. 197 (Sardaigne); *P. strepitans*, Rambur, *Faun. Andal.* t. II, p. 174 (Espagne) ; *P. dimidiatus*, Fieb., *Verh. Zool. Bot. Gesellsh. Wien.* XX, 244, pl. 5, fig. 1 (Grèce).

A cette famille appartient le genre suivant :

Genre *Pasira*, Pasire, Staol.

Staol, in Ofvers. Venten-Akad, Forhandl (1859), p. 190.

Caractères. *Pronotum* muni en devant d'un rebord court, avec les angles un peu dirigés en dehors; creusé d'un sillon transversal vers la moitié de sa longueur ; arqué en arrière après les angles latéraux, avec les angles postérieurs à peine indiqués. *Tête* conique au devant des yeux; rayée d'un sillon transversal après ces organes. *Yeux* peu saillants. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête aussi rapproché de la ligne médiane que le bord interne des yeux; à premier article moins long que le deuxième, plus court que la partie antérieure de la tête : le deuxième plus d'une fois plus grand que le premier. *Écusson* triangulaire, prolongé en pointe. *Cuisses antérieures* renflées, inermes en dessous. *Tibias antérieurs* peu élargis vers leur extrémité, non anguleux en dessous vers celle-ci. *Tarses* à premier article très-court : les deux suivants presque égaux.

Pasira basiptera, Staol. *Suballongé. Tête et pronotum noirs ou d'un noir brun luisant. Antennes à premier article d'un flave testacé. Écusson noir, prolongé en pointe. Hémiélytres d'un blanc sale ou flavescent en devant et d'un noir de suie postérieurement : la partie claire formant un angle*

dirigé en arrière, couvrant le bord externe depuis la base jusqu'au tiers de l'exocorie et prolongé sur la ligne médiane jusqu'à l'extrémité de l'endocorie. Dos de l'abdomen noir. Tranche abdominale d'un blanc fauve à la partie antérieure des sections, brune sur le reste. Bec et pieds d'un flave testacé.

Pasira basiptera, Staol, Vet. Ok. Forh. (1859), p. 190.

Long., 0m,0072 (3 1/4 l.).

Patrie. L'Algérie (Perris), l'ile de Chypre (Staol).

Il n'est pas à notre connaissance que cette espèce ait été prise en France.

DEUXIÈME BRANCHE

LES PROSTEMMAIRES

Caractères. *Pronotum* sans rebord en devant; à angles antérieurs un peu déclives et peu ou point saillants; creusé d'un sillon transversal vers les deux tiers ou trois cinquièmes de sa longueur; tronqué après les angles latéraux, avec les angles postérieurs nuls ou à peine indiqués. *Antennes* insérées au devant des yeux sur un point de la tête plus rapproché du bord externe que du bord interne de ces organes. *Cuisses antérieures* épineuses en dessous. *Tibias antérieurs* comprimés et graduellement dilatés d'avant en arrière dans le sens de la hauteur, anguleux en dessous vers les deux tiers de leur longueur.

Les Prostemmaires s'éloignent des Pirataires par le point d'insertion de leurs antennes, par leur pronotum sans rebord en devant, tronqué après ses angles latéraux; par leurs cuisses garnies en dessous de petites épines ou de poils spiniformes; par leurs tibias antérieurs comprimés au lieu d'être ovalairement élargis, etc.

Ces insectes, sous le rapport de la structure et de la forme du corps, de la force de leurs pieds, ont plus de rapport avec les Pirates qu'avec les Nabiens. Ils servent de transition de la cinquième à la sixième famille.

Ils sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Prostemma*, Prostemme, Laporte.

Laporte, Essai d'une classif. des Hémipt. (1832), p. 12.

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille et de la branche :

Antennes de quatre articles : le premier peu visiblement porté par un faux article très-court, plus épais et moins long que le deuxième : celui-ci filiforme ou légèrement renflé vers son extrémité : les deux derniers grêles. *Ocelles* situés entre les yeux. *Tête* à partie postoculaire, courte ou presque nulle ; séparée du cou par une ligne enfoncée transversale ; sans sillon transversal avant sa partie postoculaire. *Pronotum* sans fossette humérale au côté interne de ses angles latéraux. *Hémiélytres* parfois raccourcies ou incomplètes. *Membrane* alors raccourcie ou presque nulle. *Ailes* ordinairement nulles dans ce dernier cas. *Cuisses antérieures* renflées, subcomprimées, munies de petites épines ou de poils spiniformes sur la moitié antérieure de leur tranche inférieure : les intermédiaires moins renflées, presque inermes : les postérieures non renflées. *Tibias antérieurs* et moins sensiblement les intermédiaires munis en dessus, à l'extrémité, d'une fossette spongieuse : les antérieurs comprimés, comme échancrés en arc sur les deux tiers basilaires de leur tranche inférieure et munis sur cette partie de deux rangées de petites épines ; anguleusement dilatés en dessous, vers les deux tiers de leur longueur ; terminés, après la fossette spongieuse, par une saillie ou sole cornée, anguleusement avancée sous le premier article des tarses : tibias intermédiaires munis d'une sole analogue.

Malgré l'irrégularité grammaticale de sa formation, nous avons conservé à ce genre le nom de *prostemma*, donné par Laporte, non parce que ces insectes ont les ocelles situés avant les yeux, ce que n'a peut-être pas voulu dire l'auteur ; mais parce que le nom de *metastemma* ne leur convient pas davantage, attendu que les ocelles sont situés entre les yeux, et non après ces organes.

Tableau des espèces de France :

A *Pronotum* noir.

b *Cories* rouges, parées d'une tache et d'une bordure noire postérieurement. *Membrane* noire, avec une tache blanche. *guttula.*

bb *Cories* noires sur les deux tiers antérieurs, rouges postérieurement. *Membrane* presque nulle. *fuscipennis.*

AA *Pronotum* rouge sur sa seconde section. *Cories* rouges, marquées de deux taches ponctiformes noires. *sanguinea.*

1. **Prostemma guttula**, FABRICIUS.

Suballongé. Tête, pronotum, dos de l'abdomen, tranche abdominale, dessous du corps et hanches noirs. Antennes d'un livide testacé ou rougeâtre, avec le deuxième article noirâtre à l'extrémité. Écusson noir, avec la pointe rougeâtre. Cories rouges, parées d'une petite tache noire à l'extrémité de l'endocorie, d'une bordure noire à l'extrémité de la mésocorie : cette bordure étendue sur l'exocorie : celle-ci blanchâtre à l'extrémité. Membrane noire, avec une tache noire à son angle antéro-externe. Pieds d'un rouge jaune.

Reduvius guttula, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 208, 54. — *Id.* Syst. Rhyng, p. 281, 70. — PANZ. Faun. Germ. 101, 21. — BRULLÉ, Hist. Nat. (Hémipt.), p. 322, pl. 24, fig. 6.

Reduvius Staphylinus, TIGNY, Hist. Nat. t. IV, p. 309.

Nabis guttula, LATR. Nouv. Dict. d'Hist. Nat. t. XV (1804), p. 327. pl. 33, fig. 1. — *Id.* Hist. Nat. t. XII, p. 256, 2. — *Id.* Gener. t. III, p. 128. — OLIV. Encycl. Méth. t. VIII, p. 140. — HAHN, Wanz. t. II, p. 28, pl. XLI, fig. 130. — CURTIS, Brit. Entom. t. XV, pl. 684. — STEIN. Berl. Ent. Zeitsch. t. I, p. 86, 1.

Prostemma guttula, BURMEIST. Handb. t. II, p. 241. — BLANCH. Hist. Nat. t. III, p. 106, 2. — WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. Part. VII, p. 132,

Metastemma guttula, AMYOT et SERV. Hemipt. p. 329, 1. — FIEBER, Hemipt. p. 158, 2. — DOUGL. et SCOTT. Brit. Hemipt. p. 546, 1.

Long., 0m,0100 à 0m,0112 (4 1/2 à 5 l.) ; — larg., 0m,0030 (1 2/5 l.).

Corps suballongé. *Tête* conique au devant des yeux, suivie d'un cou immédiatement après ces organes, d'un noir brillant, avec le labre et

l'épistome parfois fauves ; hérissée de poils fauves clair-semés. *Ocelles* situés entre les yeux, au devant du sillon transversal séparant ces organes du cou. *Yeux* bruns ou noirs. *Antennes* prolongées jusqu'à la moitié du corps ; d'un livide rougeâtre ou d'un flave testacé ; hérissées de poils fins ; à premier article un peu épais, à peine plus long que la partie antéoculaire de la tête : le deuxième offrant à sa base un faux article court ; près d'une fois plus long que le premier, légèrement renflé et obscur ou noir à l'extrémité : les troisième et quatrième grêles, fauves ou d'un fauve livide. *Pronotum* tronqué et sans rebord en devant ; creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ceux-ci, mais offrant sur le tiers médiaire de cette partie tronquée une légère échancrure servant à indiquer, à ses extrémités, les limites des angles postérieurs ; sans fossette au côté interne des angles latéraux ; d'un noir luisant ; cilié latéralement ; garni en dessus de quelques poils peu apparents. *Écusson* en triangle à côtés légèrement curvilignes ; rayé de deux lignes longitudinales souvent peu apparentes ; d'un noir mat, avec la pointe rougeâtre. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, dans leur complet développement. *Cories* rouges : endocorie marquée à son extrémité d'une petite tache noire obtriangulaire, constituant avec sa pareille une tache commune, obtriangulaire : mésocorie bordée à son extrémité d'une tache transverse noire, plus ou moins étendue sur l'exocorie. *Membrane* noire, souvent brièvement blanchâtre à l'extrémité de l'endocorie ; ornée d'une tache blanche à son angle antéro-externe, à l'extrémité de l'exocorie. *Repli* rouge. *Ailes* nébuleuses. *Dos de l'abdomen* noir, densement ponctué. *Tranche abdominale* noire. *Bec* noir, avec le dernier ou les deux derniers articles rouges ou rougeâtres. *Poitrine*, *ventre* et *hanches* noirs. *Pieds* d'un jaune rouge.

Obs. Souvent les cories n'acquièrent pas tout leur développement, atteignent à peine le bord postérieur du premier arceau du dos de l'abdomen, sont tronquées à leur extrémité et à peine suivies d'une courte membrane blanchâtre, paraissant souvent brune par l'effet de la couleur noire du dos de l'abdomen dont elle laisse transparaître la couleur. Les ailes avortent. La pointe de l'écusson est alors souvent noire. Cet état anormal se trouve plus particulièrement chez les ♀.

Prostemma brachelytrum, L. Dufour, Ann. Soc. Entom. de Fr. t. III, p. 350, pl. 5, fig. 8.
Metastemma guttula, var. Amyot et Serv. Hemipt. p. 329. — Fieber, Hemipt. p. 158.

L. Dufour avait à peine envoyé son mémoire sur son *Prostemma brachelytrum* qu'il reconnut n'avoir eu sous les yeux qu'un individu aptère du *Reduvius guttula* de Fabricius.

(Voy. *Ann. de la Soc. Ent. de Fr.*, t. III, p. 356.)

Prostemma aeneicolle, Stein. *Allongé. Tête, pronotum, écusson, dos de l'abdomen, tranche abdominale et dessous du corps noirs. Cories rouges, parées à l'extrémité de chaque endocorie d'une tache noire. Membrane noire, parée d'une tache blanche à l'angle antéro-externe. Pieds rouges : cuisses intermédiaires et postérieures noires près du genou. Tibias intermédiaires en majeure partie noirs ou noirâtres sur leur tranche extérieure : les postérieurs noirâtres à l'extrémité de cette dernière.*

Prostemma aeneicolle, Stein, *in* Berlin. Ent. Zeistch. t. I (1857), p. 88, 2. — Fieber Hemipt, p. 158, 3.
Prostemma aeneicolle, Walker, Catal. Hemipt. Brit. Mus. part. VII, p. 133.

Long., $0^m,0095$ à $0^m,0105$ (4 1/4 à 4 3/4 l.).

Patrie. L'Italie et peut-être quelques autres parties de l'Europe méridionale (coll. Signoret).

Nous ignorons si cette espèce a été trouvée en France.

Obs. Elle a beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente. Elle s'en distingue par ses cories rouges, sans taches sur l'exocorie et sur la mésocorie ; par son écusson entièrement noir, par ses cuisses intermédiaires et postérieures noires près du genou ; par ses jambes intermédiaires en majeure partie noires sur leur tranche externe; par les jambes postérieures noirâtres vers l'extrémité de leur tranche externe. Les antennes sont jaunâtres, avec la base du premier article et l'extrémité du deuxième noirs.

2. Prostemma fuscipennis, MULSANT et REY.

Allongé. Tête, pronotum, dos de l'abdomen, tranche abdominale, dessous du corps et hanches antérieures noirs. Antennes obscures ou d'un brun fauve. Écusson noir. Hémiélytres souvent courtes, noires sur les deux tiers antérieurs, rouges postérieurement. Pieds d'un rouge jaune, avec l'extrémité des tibias obscure.

Long., 0^m,0090 (4 l.).
Larg., 0^m,0030 (1 2/5 l.), vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps allongé. *Tête* conique au devant des yeux ; rayée, après ces organes d'une ligne transversale, suivie d'un rétrécissement en forme de cou ; d'un noir brillant ; hérissé de poils noirs clair-semés. *Ocelles* petits, situés entre les yeux. *Yeux* presque semi-globuleux, un peu échancrés au côté postérieur. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum ; hérissées de poils fins et obscurs, bruns ou d'un brun fauve ; à premier article un peu plus épais, moins long que la partie antéoculaire de la tête ; près de deux fois moins long que le deuxième, suivi d'un faux article court, à la base du deuxième : celui-ci grand, filiforme, légèrement renflé vers l'extrémité ; les deux derniers sétacés. *Pronotum* tronqué et sans rebord en devant ; rayé d'un faible sillon transversal vers les deux tiers des côtés ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ces derniers et sans traces des angles postérieurs ; un peu plus long que large ; sans fossette au côté interne des angles latéraux ; d'un noir brillant ; cilié latéralement et hérissé en dessus de poils noirs, clair-semés. *Écusson* triangulaire ; noir ; muni d'un léger rebord subconvexe sur les côtés et muni sur la moitié postérieure de sa ligne médiane d'une légère saillie subcaréniforme. *Hémiélytres* souvent courtes, atteignant parfois à peine le deuxième arceau du dos de l'abdomen ; noires sur les deux tiers antérieurs, rouges sur le reste. *Membrane* alors nulle ou presque nulle. *Dos de l'abdomen* et *tranche abdominale* noirs : le premier densement ponctué. *Bec* noir, avec le dernier article

rouge. *Poitrine* et *ventre* noirs. *Hanches antérieures* noires. *Pieds* d'un rouge jaune, avec l'extrémité des tibias brune ou obscure.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans le Lyonnais et dans le Midi.

3. **Prostemma sanguineum**, ROSSI.

Suballongé. Tête et section antérieure du pronotum noires. Seconde section du pronotum et cories rouges : celles-ci marquées de deux taches subponctiformes noires : l'une vers la moitié, l'autre vers les trois quarts de leur bord externe, avec une tache blanche à l'extrémité de l'exocorie. Membrane brune, marquée d'une plus grosse tache blanche à l'extrémité. Bec et dessous du corps noirs. Pieds d'un rouge jaune; cuisses intermédiaires et postérieures noires, au moins en majeure partie.

ÉTAT NORMAL. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Cories* d'un rouge de minium ; marquées : 1° de deux taches subponctiformes liées à leur bord externe : l'une vers la moitié de leur longueur, étendue jusqu'à la moitié de la mésocorie : l'autre vers les trois quarts de leur longueur; 2° d'une tache blanche, à l'extrémité de l'exocorie, après la tache noire précitée : cette tache blanche empiétant un peu sur la membrane. *Membrane* d'un brun de suie, marquée à l'extrémité d'une tache semi-orbiculaire blanche, tronquée en devant. *Écusson* noir.

Reduvius sanguineus, ROSSI, Faun. Etrusc. t. II, p. 258, 1365, — *Id.* édit Illig. t. II, p. 404, 1365.

Metastemma sanguinea, FIEBER, Hemipt. p. 159, 6.

Prostemma sanguinea, WALKER, Catal. Hemipt. Brit. Mus. Part. VII, p. 133, 6.

Var. B. Hémiélytres plus ou moins raccourcies, parfois non prolongées jusqu'à la moitié de l'abdomen. Écusson ordinairement rouge.

a Cories d'un rouge écarlate, avec le bord postérieur noir, marqué au milieu d'une petite tache blanche. Membrane d'un noir ou brun de suie, avec l'extrémité blanche.

Prostemma lucidulum (ILLIGER) SPINOLA, Essai, p. 96, 2. — COSTA, Cimic. cent., I, p. 18, 1 (23). — STEIN. *in* Berl. Entom. Zeitschr, t. I. (1857), p. 90, 5.

Metastemma Staphylinus (L. DUFOUR) AMYOT et SERVILLE, Hemipt. p. 330.

b Cories d'un rouge écarlate, avec une ligne transverse noirâtre au bord postérieur. Membrane très-courte, presque en demi-cercle, d'un blanc sale.

Long., 0^m,0060 à 0^m,0072 (2 3/4 à 3 1/4 l.).
Plus grande largeur de l'abdomen, 0^m,0022 (1 l.).

Corps allongé ou suballongé. *Tête* conique au devant des yeux; rayée après ces organes, d'une ligne transversale suivie d'un rétrécissement en forme de cou; hérissée de poils peu rapprochés; d'un noir brillant, avec les joues, le labre, parfois l'épistome et une tache sur le cou d'un rouge testacé. *Ocelles* situés entre les yeux. *Yeux* un peu échancrés postérieurement. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux cinquièmes du corps; hérissées de poils fins; à premier article rouge flave, un peu épais; à peine plus long que la partie antéoculaire de la tête, qu'il dépasse du tiers de sa longueur; de moitié à peine aussi long que le deuxième : les suivants subfusiformes, d'un rouge flave ou testacé : le deuxième noir à l'extrémité. *Pronotum* tronqué et sans rebord en devant; rayé d'un sillon transversal vers les deux tiers ou un peu plus de sa longueur; élargi d'avant en arrière, jusqu'aux angles latéraux; tronqué après ces derniers, et sans traces des angles postérieurs; à peu près aussi long que large; sans fossette au côté interne des angles latéraux; hérissé de poils rougeâtres; d'un noir brillant, sur sa section antérieure; d'un rouge de minium sur la postérieure, avec les bords latéraux noirs. *Écusson* noir, avec l'extrémité rouge; parfois entièrement rouge, surtout chez les variétés. *Hémiélytres* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, dans l'état normal, mais dépassant à peine parfois la moitié de l'abdomen; colorées et peintes comme il a été dit. *Dos de l'abdomen* noir; densement ponctué sur plus de la moitié antérieure de chaque arceau. *Tranche abdominale* noire. *Bec* ordinairement noirâtre à la base, rouge ou rougeâtre postérieurement. *Repli du pronotum* noir sur la section antérieure, en partie rouge sur la postérieure. *Poitrine* soit noire, soit en partie rouge. *Ventre* hérissé de longs poils; d'un noir luisant, parfois avec une tache jaunâtre sur le milieu du premier arceau. *Pieds* hérissés de poils fins. *Hanches* d'un rouge jaune, nébuleuses en devant. *Cuisses antérieures* d'un rouge jaune : les intermédiaires et postérieures

noires ou brunes sur leurs deux tiers postérieurs ou parfois seulement sur leur partie médiane. *Tibias* d'un rouge jaune : les intermédiaires et postérieurs parfois d'un rouge jaune nébuleux.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. On la trouve aussi en Espagne et en Algérie (Perris).

Obs. La *Metastemma Buessi* (Meyer-Durr), Herrich-Schaeffer Wanz. t. VI, p. 91, pl. CCX, fig. 661 ; — Stein. Berl. Ent. Zeitsch. t. I (1857), p. 95, 9 ; — Frei-Gessom, Mittheil. de Schles. Gesellsch. (1862), p. 241, se rattache à la *Prostemma sanguinea*, suivant M. Fieber, qui a eu sous les yeux l'exemplaire original (voy. *Eur. Hemipt.*, p. 158, note).

4. **Prostemma bicolor**, Rambur.

Suballongé. Tête, section antérieure du pronotum, écusson, dos de l'abdomen et tranche abdominale noirs : la tête postérieurement parée d'une ligne rouge. Antennes d'un rouge jaune, avec le dessus du second article noirâtre. Seconde section du pronotum et cories rouges : celles-ci avec un point et l'extrémité noirs. Membrane brune, marquée d'un point blanc à l'angle antéro-externe et une tache apicale blanche. Bec d'un rouge jaunâtre, avec la base obscure. Pieds rouges ou d'un rouge jaunâtre ; cuisses intermédiaires et postérieures obscures ou brunes vers l'extrémité. Poitrine en partie rouge. Ventre noir.

Prostemma bicolor, Rambur, Faun. Andal. t. II, p. 172.

Metastemma bicolor, Stein., Berlin, Entom. Zeitoch., t. I (1857), p. 112. — Fieber, Hemipt. p. 158, 4.

Larg., $0^m,0045$ à $0^m,0057$ (2 à 2 1/2 l.).

Cette espèce est méridionale. Feu le docteur Rambur l'a trouvée à Grenade, en Espagne, et à Saint-Roque, dans le midi de la France. Elle a été prise dans les environs d'Avignon, suivant M. le docteur Puton, par le frère Téléphore.

Obs. Suivant Rambur, les hémiélytres qui ne dépassent pas ordinairement la moitié de l'abdomen en atteignent quelquefois l'extrémité.

A la fin des Piratiens doit être placée, dans la faune européenne, le genre suivant :

Genre *Alleorhynchus*, Alléorhynque, Fieber.

Fieber, Hémipt. (1861), p. 43.

Caractères. *Antennes* à premier article moins long que le deuxième. *Bec* prolongé jusqu'au bord antérieur du métasternum : à premier article court, le deuxième le plus long. *Prosternum* non armé d'une épine dirigée en devant à chacun de ses angles antérieurs. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les deux tiers de sa longueur ; tronqué en devant et muni d'un rebord ou d'une sorte de collier court ; tronqué après les angles latéraux, et sans indication des angles postérieurs. *Hémiélytres* très-courtes. *Membrane* à peu près nulle. *Hanches* toutes contiguës ou très-rapprochées. *Bord postérieur du métasternum* voilé par les hanches ou peu apparent. *Cuisses antérieures* renflées, anguleuses en dessous, vers la moitié de leur tranche inférieure, et munies, à partir de ce point jusqu'à leur extrémité, de petites épines plus prononcées sur la partie anguleuse. *Hanches intermédiaires* un peu anguleuses et spinigères vers la moitié de leur tranche inférieure. *Tibias antérieurs* munis de petites épines sur leur tranche inférieure et anguleux en dessous, vers leur extrémité ; munis à celle-ci d'une fossette spongieuse et d'une sole avancée en angle sous la base des tarses. *Tibias intermédiaires* offrant des caractères analogues, mais moins ou peu prononcés. *Pieds postérieurs* grêles et mutiques. *Tarses* à premier article très-court : les deux suivants presque égaux.

Ce genre, par la longueur du bec et par l'espèce de collier à la partie antérieure du pronotum, se rapproche des Nabiens et sert de transition naturelle de la cinquième à la sixième famille des Réduvides.

Alleorhynchus collare, Mink. *Suballongé, avec l'abdomen élargi vers la moitié de sa longueur ; pubescent ; noir. Pronotum paré, en devant, d'une tache d'un blanc sale ou flavescent, couvrant le collier et prolongée, après celui-ci, en angle dirigé en arrière. Écusson noir, chargé d'un relief*

en forme de V. Hémiélytres raccourcies, à peine prolongées jusqu'à la moitié du deuxième arceau abdominal, pubescentes, d'un blanc sale ou d'un testacé flavescent, marquées postérieurement d'une bande transverse, dentelée, brune. Dos de l'abdomen plus densement garni de poils; noir, avec la région médiane parfois d'un fauve roussâtre. Tranche abdominale d'un flave testacé sur la moitié antérieure des sections, brune sur la seconde. Pieds d'un flave testacé. Antennes parfois de même couleur, d'autres fois obscures, avec la base pâle.

Pirates flavipes, Fieber, in Weiten. Beitr. 1836, t. I, p. 101, 1.
Prostemma collare, Mink, Stett. Entom. Zeit. t. XX (1859), p. 429, 2.
Allcorhynchus flavipes, Fieber, Hemipt. p. 159.

Long., 0^{m},0045 (2 l.).

Patrie. L'Autriche, la Bohême, la Prusse.

Obs. Cette espèce paraît n'avoir pas encore été prise en France. On la trouve en Allemagne, sur les cotaux couverts de gazon. M. Fuss de Ahrweiler l'a trouvée en Suisse. M. Perris l'a reçue de l'Algérie.

Elle paraît avoir été décrite, pour la première fois, sous le nom de *Pirates flavipes*, par M. Fieber, dans le premier volume du recueil publié par M. Weitenweber; mais elle a été décrite d'une manière plus reconnaissable et dans un genre plus convenable par M. Mink. Nous avons adopté, pour cette raison, le nom que ce savant lui a imposé.

SIXIÈME FAMILLE

LES NABIENS

Caractères. *Bec* prolongé au delà de l'extrémité du prosternum. *Antennes* insérées au devant des yeux, sur un point de la tête plus rapproché du milieu antérieur de ces organes que de leur bord interne; à premier article moins long que le deuxième. *Pronotum* tronqué et muni à sa partie antérieure d'une sorte de collier un peu plus étroit que le reste, à angles antérieurs

non saillants; creusé d'un sillon transversal plus rapproché de son bord postérieur que de l'antérieur; tronqué après les angles latéraux, à angles postérieurs non ou à peine indiqués. *Métasternum* en angle dirigé en arrière à sa partie postérieure. *Hanches* contiguës ou très-rapprochées. *Cuisses antérieures* plus ou moins sensiblement renflées.

Les Nabiens s'éloignent des insectes des autres familles de Réduvides par la longueur de leur bec, prolongé au delà de l'extrémité du prosternum, souvent jusqu'à la moitié ou plus du mésosternum; par lenr pronotum offrant en devant une sorte de collier tronqué en devant, parallèle sur les côtés; par la longueur de leurs hanches, qui semblent nous préparer au développement qu'auront ces organes chez les Émésides; par leurs pieds rapprochés par paires ou presque contigus; par leurs hanches antérieures voilées à leur base, au moins chez nos espèces de France, par le repli du pronotum.

La consistance de leur corps est moins coriace que celle des espèces des familles précédentes et chez plusieurs les pieds se détachent assez facilement du corps.

Suivant L. Dufour, le tube alimentaire de la *N. dorsalis* (*ericatorum* Scholz), la seule espèce soumise à son scalpel, diffère peu de celui des Réduves. Le jabot est à peine sensible : une valvule annulaire le sépare de l'estomac : celui-ci est allongé, boursoufflé. La portion tubuleuse qui le suit est moins étendue. Les vaisseaux hépatiques sont semi-diaphanes, très-variqueux, très-entortillés. La poche stercorale est fort grosse, et, avant de se terminer à l'anus, dégénère en un conduit tubuleux.

Cette famille peut être réduite en France au genre suivant :

Genre *Nabis*, Nabis, Latreille (1).

Latreille. Hist. nat. t. XII (1804), p. 255.

Caractères. Ajoutez à ceux de la famille :

Antennes de quatre articles : le premier peu épais, porté par un faux

(1) Schrank a désigné, en 1801, dans sa *Fauna boica*, t. II, p. 99, sous le nom générique de *coriscus*, quelques-unes de nos *Nabis*, mais cette coupe de l'auteur bavarois est si faiblement et si incomplétement caractérisée qu'il est de la justice de conserver le nom donné par Latreille.

article court : les deuxième et troisième grêles : le dernier subcylindrique, un peu moins grêle et plus court que le troisième. *Pronotum* rayé d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur que de l'antérieur. *Écusson* en triangle, paraissant parfois divisé en deux parties par une raie transversale. *Hémiélytres* souvent incomplétement développées chez plusieurs. *Dos de l'abdomen* offrant chez un certain nombre la plupart de ses arceaux rayés, de chaque côté, d'une ligne transverse vers la moitié de leur longueur. *Bec* à deuxième article le plus grand. *Repli du pronotum* voilant la base des hanches antérieures. *Ventre* se confondant sur les côtés avec la tranche abdominale, chez les uns, séparé, chez les autres, de cette tranche par un sillon longitudinal. *Hanches antérieures* presque égales à la moitié de la longueur de la cuisse .les intermédiaires plus rapprochées des postérieures que des antérieures. *Cuisses antérieures* au moins aussi avancées que la partie antérieure de la tête ; plus ou moins sensiblement renflées, offrant souvent en dessous les traces d'une légère rainure : les intermédiaires moins épaisses : les postérieures cylindriques. *Tibias* grêles ou subcylindriques : les antérieurs terminés en dessous par une saillie anguleuse s'avançant sous le premier article des tarses : munis, sur leur tranche inférieure, de petites épines dirigées en arrière, pour retenir la proie : tibias intermédiaires munis souvent d'épines semblables : les postérieurs simplement ciliés. *Tarses* de trois articles : le premier le plus court. *Ongles* simples.

Nous avons conservé aux insectes de ce genre la terminaison féminine que leur a donnée Latreille.

Ajoutez pour les espèces suivantes :

Tête subparallèle, depuis les yeux jusqu'à la base des antennes, en cône émoussé ou obtus au devant de ces organes; sensiblement plus longue avant ces derniers que sur sa partie postoculaire; ordinairement parée d'un signe frontal, souvent noir, parfois concolore, naissant entre les ocelles et avancé en s'élargissant graduellement jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux : ce signe parfois réduit à deux lignes divergentes d'arrière en avant; généralement rayée un peu avant le niveau du bord postérieur de ces derniers d'un sillon interoculaire transverse, interrompu dans son milieu par le signe frontal. *Ocelles* situés après ce sillon, tantôt

au niveau du tiers postérieur des yeux, tantôt après le niveau du bord postérieur de ces organes. *Partie postoculaire* plus ou moins courte, séparée du cou par un sillon transversal. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes ou les deux tiers de sa longueur; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux et parfois d'une manière plus sensible, après le sillon transversal; muni, sur les côtés, d'un rebord subconvexe peu saillant, servant de limite avec son repli; offrant, chez plusieurs, au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane, un ou deux petits signes orbiculaires. *Hémiélytres* offrant leur exocorie prolongée jusqu'aux deux tiers ou plus de leur longueur; ordinairement divisée vers les deux cinquièmes de sa longueur par une ou plusieurs nervures transverses ou obliques, naissant de la nervure longitudinale, la séparant de la mésocorie; parfois un peu anguleuse vers les deux cinquièmes de son bord externe. *Mésocorie* élargie d'avant en arrière; chargée d'une nervure longitudinale divisant sa surface en deux parties; suivie de deux aréoles : l'interne en losange : l'externe allongée. *Endocorie* un peu anguleuse à son côté interne. *Membrane* offrant des caractères variables suivant les espèces et suivant le développement des hémiélytres. *Ailes* parfois nulles chez les individus ayant les hémiélytres incomplétement développées. *Prosternum* obtriangulaire.

Les Nabis présentent souvent, dans les variations de la longueur des hémiélytres et dans les modifications du nombre et de la disposition des nervures de la membrane, des difficultés plus ou moins graudes pour la détermination des espèces. Par suite de ces irrégularités et de la brièveté des descriptions de certains auteurs, la synonymie est difficile à établir et souvent très-douteuse.

Les Nabis vivent aussi de rapines et ont une organisation appropriée à leur genre de vie. Leurs cuisses antérieures fortes ou renflées sont dirigées en avant pour leur permettre de saisir et de retenir entre leur tranche inférieure et leurs tibias, armés d'épines, les condylopes dont elles doivent se nourrir.

Tableau des espèces de France :

A *Ventre* non séparé, sur les côtés, par un sillon longitudinal, de la tranche abdominale : celle-ci relevée (s.-genre *Nabis*).

b Arceaux du dos de l'abdomen marqués d'une raie transverse sur le milieu de leurs parties latérales. *Ventre* d'un testacé fauve ou d'une teinte rapprochée.

c Pronotum et *hémiélytres* d'un blond testacé. *Pronotum* non bordé de noir sur les côtés; rayé d'une ligne médiane sur sa section antérieure seulement. *Antennes* presque aussi longues que le corps. *Sixième arceau du ventre* arrondi à ses angles postérieurs. *aptera.*

cc Pronotum et *hémiélytres* d'un blond testacé. *Pronotum* rayé d'une ligne médiane prolongée jusqu'à la base; bordé de noir sur les côtés. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers du corps. *Sixième arceau ventral* à angles postérieurs vifs. *subaptera.*

bb Arceaux du dos de l'abdomen marqués d'une raie transverse sur le milieu de leurs parties latérales. *Ventre* marqué d'une rangée de points noirs sur les côtés, d'un noir grisâtre entre cette rangée et la ligne médiane d'un flave testacé. *Pronotum* blond ou cendré, bordé de noir sur les côtés et marqué d'une ligne médiane noire prolongée sur l'écusson. *Hémiélytres* cendrées, avec les nervures brunes ou bordées de brun : l'*exocorie* à moitié bordé de blanc sale. *Dos de l'abdomen* noir. *Tranche abdominale* d'un blond flave. *Dos des cuisses de devant* et *extrémité des postérieures* noirs. *pilosula.*

AA *Ventre* séparé, sur les côtés, par un sillon de la tranche abdominale : *celle-ci* horizontale ou subhorizontale (s.-g. *Corsicus*).

d Arceaux du dos de l'abdomen rayés d'une ligne transverse sur le milieu de leurs parties latérales. *Hémiélytres* raccourcies. *flavomarginata.*

dd Arceaux du dos de l'abdomen non rayés d'une ligne transverse sur le milieu de leurs parties latérales.

e Ecussson en partie noir.

f Hémiélytres plus longues que l'abdomen ; recouvrant des ailes généralement développées d'une manière normale. *Membrane* ordinairement pourvue d'aréoles. *Antennes* hérissées de poils. *fera.*

ff Hémiélytres plus ou moins raccourcies. *Membrane* sans aréoles. *Ailes* nulles ou incomplétement développées. *Antennes* glabres ou à peu près.

Obs. Les espèces suivantes ont toutes, comme la précédente, la tranche abdominale horizontale, le dos de l'abdomen non rayé d'une ligne transverse sur les parties latérales de ses arceaux; elles ont le signe frontal noir ou réduit aux lignes latérales noires qui en fixent les limites; les ocelles situés après le niveau du bord postérieur des yeux; ronotum creusé d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur que de l'antérieur, élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux et sans traces des angles postérieurs, rayé d'une ligne

noire justa-médiaire sur la première section et chargé de signes situés au devant du sillon transversal; l'écusson noir sur la ligne médiane; les hémiélytres marquées de trois points noirs indiqués dans l'espèce précédente; mais elles offrent tant de variations dans la longueur de leurs antennes et de leurs hémiélytres, dans la coloration de leurs nervures et de leurs parties voisines, dans la présence ou l'absence des points noirs dont nous venons de parler, dans la disposition des nervures de leur membrane; dans la couleur de la partie médiane de la section antérieure du pronotum comprise entre les deux lignes qui la bordent, partie médiane tantôt noire, tantôt de couleur foncière, dans la couleur du dessous de la tête, etc., qu'il est souvent difficile de trouver des caractères fixes pour les distinguer.

g *Corps* allongé, subparallèle. *Hémiélytres* offrant leur plus grande largeur vers le niveau du milieu de la cellule en losange de la mésocorie. *Dos de l'abdomen* plus d'une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand. Bandes flaves ou roussâtres du ventre plus étroites chacune qu'une bande latérale noire, parfois presque nulle. *rugosa.*

gg *Corps* oblong, sensiblement élargi un peu après le milieu de l'abdomen. *Hémiélytres* offrant leur plus grande largeur au niveau de l'angle antérieur de la cellule en losange. *Abdomen* à peine deux fois aussi long ou moins de deux fois aussi long que son diamètre transversal le plus grand.

h *Pronotum* non bordé de noir sur les côtés. *Membrane des hémiélytres* ordinairement à cinq nervures simples. *Bandes longitudinales* flaves ou roussâtres du ventre moins larges chacune que la bande noire marginale. *ericetorum.*

hh *Pronotum* bordé de noir sur les côtés de sa section antérieure. *Membrane des hémiélytres* ordinairement à six ou sept nervures. *Bandes longitudinales* flaves ou roussâtres du ventre plus larges chacune que la bande noire marginale. *brevis.*

ee *Écusson* flave. *Pronotum* sans bande noire médiane. *Hémiélytres* au moins aussi longues que l'abdomen, non marquées d'une rangée de points noirs. *Ventre* sans bandes longitudinales brunes ou noires. *viridula.*

1. **Nabis aptera**, Fabricius.

Oblongue, avec l'abdomen assez fortement élargi jusqu'à l'extrémité du sixième arceau; pubescente; en majeure partie d'un cendré fauve, sale,

rougeâtre ou carré. Antennes presque aussi longues que le corps. Pronotum rayé d'une fine ligne médiane seulement sur sa section antérieure. Écusson noir sur sa ligne médiane. Hémiélytres prolongées ordinairement jusqu'au troisième arceau ventral. Membrane courte, à trois nervures. Dos de l'abdomen noirâtre au milieu, d'un rouge de chair sur les côtés; à sixième arceau arrondi à ses angles postérieurs. Tranche abdominale relevée, noirâtre, avec une tache antérieure d'un rouge de chair à chacune de ses sections. Pieds blonds. Cuisses annelées de brun. Tibias noirs à la base et à l'extrémité.

♂ Anneau de l'armure parallèle et tronqué postérieurement. Sixième arceau trisinué à son bord postérieur, sur le dos de l'abdomen.

♀ Ventre brusquement tronqué sur les côtés, après le sixième arceau : celui de l'armure en losange, postérieurement prolongé en angle; fendu longitudinalement sur son milieu.

Reduvius apterus, FABR. Ent. Syst. Suppl. p. 546. — *Id.* Syst. Rhyng. p. 281, 72. — WOLFF, Wanz. p. 201, pl. XX, fig. 200 (Larve). — COQUEB. Illustr. icon. dec. 3, pl. XXI, fig. 8.

Nabis aptera, OLIV. Encycl. mit. t. VIII, pl. 140. — AMYOT et SERV. Hemipt. p. 231, 1.

Nabis brevipennis, HAHN, Wanz. t. III, p. 32, pl. LXXXIII, fig. 253. — SCHOLTZ, Arbeit u. Vesänd. (1846), p. 113, 4. — FIEBER, Hemipt. p. 150, 1. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 549. — WALKER, Catal. part. VII, p. 140.

Nabis lativentris, BOHEMAN, Veten. Akad. Handling. (1851), p. 111. — REUTER, Ofver. k. Vetens. Akad Förhandl. (1872).

Nabis myrmicoides, COSTA, Annuar. Zoolog. (1834), p. 71 (nymphe).

Long., 0^m,0095 à 0^m,0100 (4 1/4 à 4 1/2 l.).

Larg., 0^m,0040 (1 7/8 l,), vers les 2/3 ou 3/4 de l'abdomen.

Corps oblong, subgraduellement élargi jusqu'à l'extrémité du sixième arceau abdominal. *Tête* trois ou quatre fois aussi longue avant les yeux que sur sa partie postoculaire ; blonde ou d'un blond carné ; garnie d'un duvet couché, très-apparent; parée d'un signe frontal pubescent et concolore. *Ocelles* bruns, brillants. *Antennes* presque aussi longues que le corps; hérissées de poils fins, d'un blond testacé ; à premier article presque filiorme, peu épais, presque aussi long que la tête depuis le bord antérieur

du cou, égal aux deux tiers du deuxième : celui-ci un peu renflé et noir vers son extrémité : les troisième et quatrième plus grêles : le dernier obscur, plus court. *Cou* lisse, d'un noir brillant de chaque côté et sur son milieu, d'un roux flave entre les parties noires. *Pronotum* creusé d'un sillon tranversal vers les deux tiers de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ceux-ci ; ordinairement très-légèrement échancré au devant de l'écusson ; presque sans fossette au côté interne des angles latéraux ; un peu plus long sur sa ligne médiane que large à la base ; rayé d'une ligne longitudinale médiane sur sa section antérieure ; parfois marqué de quelques autres lignes en dehors de celle-ci, d'un fauve cendré sale ou d'un fauve carné ou testacé ; garni d'un duvet fin et concolore. *Écusson* triangulaire, sinué sur les côtés près de sa base, terminé en pointe obtuse ; noir, avec une tache blonde sur la moitié de ses côtés. *Hémiélytres* atteignant ordinairement à peine la moitié de l'abdomen ; arquées à leur côté externe ; légèrement anguleuses vers les deux cinquièmes de ce côté ; d'un cendré sale ou testacé, peu distinctement parsemé de petites taches nébuleuses ; garnies de poils blonds, luisants, presque couchés. *Cories* prolongées jusqu'aux cinq sixièmes des hémiélytres. *Membrane* courte, d'un cendré sale plus pâle ; chargée de trois ou quatre nervures un peu obliquement longitudinales, atteignant presque son bord postérieur. *Dos de l'abdomen* noirâtre ou d'un fauve obscur sur sa région longitudinale médiane, en partie couleur de chair sur les côtés ; arrondi aux angles postérieurs du sixième arceau, un peu échancré dans le milieu du bord postérieur de celui-ci ; rayé d'une ligne transverse sur le milieu des parties latérales de ses arceaux. *Tranche abdominale* relevée, d'un rouge de chair sur la partie antérieure de ses sections ; noire postérieurement. *Bec* blond, prolongé jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires. *Dessous de la tête* d'un noir gris sur sa partie médiane, blonde sur les côtés. *Repli du pronotum* d'un blond carné, sans tache ou avec une tache discale noire. *Prosternum* court, noirâtre ou obscur sur son sillon médiaire. *Poitrine* d'un blond carné, avec la région médiane obscure. *Métasternum* caréné. *Ventre* d'un blond carné ; garni d'un duvet concolore, brillant. *Pieds* blonds ou d'une teinte rapprochée. *Cuisses* brièvement pubescentes ; marquées de lignes transverses brunes ou d'une double rangée de points bruns, sur leurs deux tiers basilaires, noir, avec un

anneau blanc sur le dernier tiers : les antérieures assez épaisses, dépassant un peu la partie antérieure de la tête : les postérieures atteignant au moins l'extrémité du ventre. *Tibias* hérissés de poils fins, blonds, avec la base et l'extrémité noires : les antérieurs et intermédiaires garnis de très-fines dentelures noires sur leur tranche inférieure.

Cette espèce habite la plupart de nos provinces du nord, ou les régions montagneuses. On la trouve dans les bois, souvent sous les feuilles tombées sur le sol.

La *Nabis aptera* a été décrite, à Paris, pour la première fois, par Fabricius, sous le nom de *Reduvius apterus*, d'après un exemplaire de la collection de Bosc. La description du professeur de Kiel est si courte qu'elle laisse dans l'incertitude si elle doit s'appliquer à l'insecte dont il est ici question ou au *Cimex apterus* de de Geer. Mais Coquebest nous a donné la figure de l'individu qu'a eu sous les yeux le naturaliste danois et, malgré le peu de perfection du dessin, il est facile de reconnaître, comme l'avaient déjà fait MM. Amyot et Serville que le *Reduvius apterus* appartient bien à l'espèce dont nous donnons la description et se rapporte au *Nabis brevipennis* de Hahn.

Divers auteurs paraissent avoir confondu les *Nabis aptera* et *subaptera*, soit dans leur description, soit dans la synonymie qu'ils ont donnée. D'autres ont considéré ces insectes comme synonymes du *Reduvius pedestris* de Wolff, ou comme constituant les deux sexes d'une même espèce. (Voy. Latreille, Hist. Nat., t. XII, p. 256. — Rambur, Faun. And. (Hemipt.), p. 170.— Brullé, Hist. Nat. (Hemipt.), p. 322. — Kolenati, Melet. *in* Bullet. de Mosc. (1856), n° IV, p. 170. — Flor. Rhynch. Lin. v, t. I, p. 694, etc.)

La *N. aptera* se distingue de la *subaptera* par sa taille plus avantageuse, par ses antennes plus longues, presque aussi longues que le corps ; par son pronotum rayé d'une ligne médiane seulement sur sa section antérieure ; non bordé de noir sur les côtés de celle-ci ; par son écusson sinué sur les côtés, près de sa base ; par ses hémiélytres plus courtes ; par sa membrane peu ou point tachée de blanc, chargée seulement de trois ou quatre nervures ; par le dos de l'abdomen en partie fauve ou d'un rouge fauve ; par le sixième arceau arrondi au lieu d'être en angle vif à ses angles posté-

rieurs ; par le repli de son pronotum blond ou fauve, avec le disque noir ; par son ventre revêtu d'un duvet brillant, argenté.

2. **Nabis subaptera**, DE GEER.

Oblongue, avec l'abdomen élargi jusqu'au cinquième arceau ; pubescente ; en majeure partie d'un blond sale ou d'un blond rouge de chair en dessus. Antennes prolongées jusqu'aux trois cinquièmes du corps. Pronotum rayé d'une ligne médiane, depuis le collier jusqu'à l'extrémité : noir sur les côtés de sa première section et sur la ligne médiane de la seconde. Écusson noir sur sa ligne médiane. Hémiélytres prolongées au moins jusqu'au quatrième arceau ventral. Membrane à deux cellules et à nombreuses nervures ; blanchâtre, tachée de brun. Sixième arceau abdominal à angles postérieurs vifs. Tranche abdominale d'un blanc sale sur presque la moitié antérieure des sections, noire sur le reste. Tibias blonds, avec la base, l'extrémité et un anneau médiaire noirs.

♂ Arceau de l'armure parallèle sur les côtés, obtusément arqué à l'extrémité.

♀ Arceau de l'armure presque en demi-cercle, creusé de deux sillons longitudinaux juxta-médiaires et rayé d'une ligne médiane creusée en fossette à sa base.

Cimex subapterus, DE GEER, Mem. t. III, p. 287, 27, pl. XV, fig. 10. — VILLERS, C. LINN. Entom. t. I, p. 508, 90.
Nabis subaptera, LATR. Hist. Nat. t. XII, p. 156, 1. — OLIV. Encycl, t. VII, 140.— A. COSTA, Centur. 11, p. 18.
Aptus apterus, HAHN, Wanz. t. I, p. 35, pl. VI, fig. 24.
Nabis subapterus, RAMB. Faun. Andal. (Hemipt.), p. 170, 2. — DOUGL. et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 550. — FIEBER, Hemipt. p. 160, 2. — WALKER, Catal. part. VII, p. 140, 1.
Nabis apterus, SCHOLTZ, Arb. u. Vesend. Schl. Gesell. (1846), p. 114, 5.

Long., $0^m,0078$ à $0^m,0085$ (3 1/2 à 3 3/4 l.) ;
Larg. $0^m,0030$ à $0^m,0033$ (1 2/5 à 1 1/2 l.), vers les deux tiers de l'abdomen.

Corps oblong, sensiblement élargi jusqu'au cinquième arceau de l'abdo-

men ; en majeure partie d'un blond fauve ou carné. *Tête* trois fois aussi longue ou plus longue avant les yeux que sur sa partie postoculaire ; pubescente ; d'un blond fauve ou testacé, même sur le signe frontal : côtés de la partie postoculaire noirâtres. *Cou* lisse, brillant, avec la partie médiaire d'un noir obscur, puis d'un blond livide, avec les côtés obscurs. *Yeux* bruns, subhémisphériques, un peu échancrés en arrière. *Ocelles* petits, rouges. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois cinquièmes du corps ; d'un blond sale ou flavescent ; presque glabre ; à premier article graduellement un peu plus épais vers l'extrémité, près d'une fois plus long que la partie antéoculaire de la tête, qu'il déborde de près de la moitié de sa longueur, de deux cinquièmes plus court que le deuxième, souvent nébuleux vers l'extrémité : les deuxième et quatrième noirs à l'extrémité : le deuxième un peu plus long que le troisième : le quatrième plus court. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes de sa longueur ; élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué après ceux-ci et à peu près sans indication des angles postérieurs ; marqué d'une petite fossette du côté interne des angles latéraux ; rayé d'une ligne médiane légère, prolongée depuis le collier jusqu'à la base ; garni de poils clair-semés ; d'un blond fauve ou d'un fauve pâle ou carné, avec les côtés de sa première section et la ligne médiane de la seconde, noirs. *Écusson* en triangle terminé en pointe ; noir sur sa ligne médiane ; d'un blond fauve sur les côté. *Hémiélytres* prolongées quelquefois jusqu'après l'extrémité de l'abdomen, plus ordinairement jusqu'au quatrième ou cinquième arceau de l'abdomen seulement ; garnies de poils couchés, peu apparents ; d'un blond fauve ou testacé ; ordinairement marquées d'une petite tache blanchâtre vers le tiers ou les deux cinquièmes du bord externe de l'exocorie. *Membrane* blanchâtre, mouchetée de taches d'un fauve brun qui semblent être la couleur dominante ; offrant deux cellules ; chargée sur la surface de ces cellules, et en dehors d'elles, de nervures nombreuses, souvent peu ou faiblement marquées, quand la membrane est plus ou moins courte. *Dos de l'abdomen* ordinairement noir, avec l'extrémité d'un fauve brun, parfois entièrement fauve ; offrant une raie transverse sur le milieu des côtés de ses arceaux. *Tranche abdominale* relevée, d'un blanc sale ou blond sur près de la moitié antérieure des sections, noire ou brune sur un peu plus de la moitié postérieure. *Bec*

prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum ; à premier article blond, annelé de brun : les suivants d'un blond obscur. *Dessous de la tête* d'un gris noir, moins obscur sur les côtés. *Repli du pronotum* noir et bordé de blond sale sur les côtés de la section antérieure ; d'un blond sale sur la postérieure. *Poitrine* et *ventre* garnis d'un duvet fin ; noirs : le ventre d'un fauve testacé à l'extrémité. *Cuisses* parfois blondes, annelées de brun, parfois entièrement brunes ou obscures. *Tibias* blonds, avec la base, l'extrémité et un anneau médiaire bruns ou noirs : les antérieurs et intermédiaires garnis de très-fines dentelures noires sur leur tranche inférieure : les postérieures ciliées et ordinairement sans anneau noir au milieu.

Cette espèce n'est pas rare dans nos environs. Elle habite la plupart de nos provinces, surtout celles de nos zones froides ou tempérées (Bellevoye, Lethierry, Puton). Pendant l'automne, on la trouve dans les bois, sous les feuilles tombées sur le sol.

Cette Nabis varie un peu sous le rapport de la couleur de quelques-unes de ses parties ; mais surtout sur le développement de ses hémiélytres ; on la trouve rarement avec ces organes ayant tout leur développement, le plus souvent ils sont raccourcis sans l'être autant que ceux de la *Nabis aptera*, et souvent alors les cellules de la membrane sont indistinctes.

Comme l'a remarqué de Geer, elle fait entendre, quand on la tient entre les doigts, une petite stridulation aiguë, produite par le frottement de son cou contre la paroi interne du collier du pronotum.

Ses œufs sont noirs, luisants, de forme allongée ; cylindriques, arrondis à l'un des bouts, graduellement un peu rétrécis et tronqués à l'autre.

Elle se distingue de la *Nabis aptera* par sa taille plus faible ; par ses antennes moins longues ; par son pronotum rayé d'une ligne médiane sur toute sa longueur ; noir sur les côtés de sa première section et sur la ligne médiane de la seconde ; par son écusson sans sinuosité bien sensible sur les côtés près de sa base ; par la membrane des hémiélytres parées de deux cellules closes et de nombreuses nervures ; par la tranche abdominale d'un blanc fauve ou d'un blond sale sur presque la moitié antérieure de ses sections, au lieu d'avoir une tache triangulaire d'un blond couleur de chair ; par ses jambes parées d'un anneau noir dans le milieu.

3. **Nabis pilosula**, Fieber.

Suballongée. Tête d'un livide testacé, avec le signe frontal noir et pubescent. Pronotum blond et cendré; marqué d'une ligne médiane noire, prolongée sur l'écusson, et d'une autre près de chaque bord latéral. Hémiélytres atteignant ordinairement l'extrémité de l'abdomen, cendrées, avec les nervures brunes ou bordées de brun : l'exocorie bordée de blanc sale sur la première moitié de son côté interne. Dos de l'abdomen noir, glabre, sans raies transverses sur le milieu des côtés de ses arceaux. Tranche abdominale relevée, d'un blond flave. Ventre garni d'un duvet grisâtre; marqué sur les côtés d'une rangée de points noirs; d'un noir grisâtre entre cette rangée et la ligne médiane, d'un flave testacé. Pieds blonds : dos des cuisses antérieures et extrémité des postérieures noirs.

♂ Arceau de l'armure parallèle, obtusément tronqué postérieurement, rayé de noir sur sa ligne médiane.

♀ Arceau de l'armure ovalaire divisé longitudinalement en trois parties : la médiane très-étroite, arquée ou fendue sur sa ligne médiane.

Nabis pilosulus (Forster), Fieber, Hemipt. p. 161, 7. — Reuter, Ofver. Vetenks. Akad. Vorhandl. 1872, p. 71. — Walker, Catal. part. VII (1873), p. 141, 7.
Nabis flavomarginatus, Dougl. et Scott, Brit. Hemipt. p. 554, 5.

Long., 0^{m},0090 (4 l.).

Corps allongé ou suballongé. *Tête* trois fois environ aussi longue avant les yeux qu'après ces organes; d'un livide testacé, ornée d'un signe frontal noir et pubescent; noire encore sur l'épistome, sur les côtés de la région postoculaire, sur le milieu et les côtés du cou ; rayée entre les yeux d'une ligne transverse interrompue par le signe frontal. *Ocelles* noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps; garnies de poils fins et très-courts; blondes ou d'un flave testacé, avec l'extrémité du deuxième article noire et parfois obscure sur le tubercule antennifère ; à premier article graduellement un peu épaissi, un peu moins long que

la tête, la débordant de la moitié au moins de sa longueur, à peine égal aux trois cinquièmes du suivant : les deux derniers souvent presque égaux entre eux, un peu plus longs chacun que le premier. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal sur les trois cinquièmes de sa longueur, élargi d'avant en arrière jusqu'à la base des cories, mais un peu plus sensiblement à partir du sillon transversal ; tronqué ou légèrement échancré en arc à la base après les angles latéraux ; rayé sur la section antérieure d'une ligne médiane moins distincte sur la postérieure ; offrant au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane, les signes orbiculaires ou transversement ovalaires limités en devant par une ligne arquée, obscure ; creusé d'une fossette au côté interne des angles latéraux, ou même parfois d'un sillon sur les côtés de la section postérieure ; blond ou cendré ; paré d'une ligne médiane noire, double sur sa section antérieure, simple sur la postérieure ; bordé de noir près des côtés de la section antérieure, et souvent sur le sillon juxta-marginal de la postérieure, avec ou sans interruption. *Écusson* triangulaire, terminé en pointe ; noir à la base et sur la ligne médiane de la section postérieure, blond ou flave testacé sur les côtés de celle-ci. *Hémiélytres* atteignant ordinairement l'extrémité du ventre. *Cories* cendrées ou d'un blond cendré, avec les nervures ou le bord des nervures de couleur brune ou brunâtre : bord externe de l'exocorie orné d'une bordure blanche sur sa moitié antérieure. *Membrane* cendrée ou d'un blond cendré, avec les nervures brunes ou obscures ; offrant ordinairement, après la corie, trois cellules allongées ; chargée de nervures obliquement transverses au côté interne de la cellule interne et postérieurement de nervures bifurquées. *Tranche abdominale* relevée et débordant les cories sur les deux tiers postérieurs ; blonde ou d'un blond flave, avec les intersections moins claires. *Dos de l'abdomen* noir ; glabre ou à peu près ; sans raie transverse sur le milieu des côtés des arceaux. *Bec* blond, prolongé jusqu'à la partie antérieure du médipectus. *Dessous de la tête* marqué d'une ligne longitudinale blonde au côté interne des yeux, brun sur le reste, avec la ligne médiane peu obscure.

Repli prothoracique d'un blond pâle, marqué d'une ligne médiane noire. *Poitrine* noire sur la région sternale, en majeure partie d'un blond pâle sur le reste. *Ventre* garni d'un duvet grisâtre ; non séparé de la tranche abdominale par un sillon ; marqué sur les côtés, tout près de la tranche

abdominale, d'une rangée de points noirs ; d'un noir grisâtre ou d'un gris noirâtre entre cette rangée et la ligne médiane, qui est d'un flave testacé. *Pieds* blonds : hanches marquées d'une tache noire : cuisses antérieures renflées ; noires sur leur arête supérieure et marquées de raies brunes sur leur côté externe : cuisses intermédiaires et postérieures ponctuées de brun : les postérieures noires ou brunes à leur extrémité. *Tibias* noirs ou noirâtres à leur extrémité ; sommet du dernier article des tarses au moins et *ongles* noirs.

Cette espèce se plaît principalement dans nos provinces du nord ; elle se prend assez communément à Lille, d'où nous l'avons reçue de M. Lethierry. On la trouve aussi, mais rarement, dans les parties montagneuses de plusieurs de nos départements du centre.

Obs. La *Nabis pilosula* a, comme les deux précédentes, le ventre non séparé de la tranche abdominale par un sillon longitudinal, et cette tranche est en majeure partie relevée ; mais les arceaux de son ventre n'offrent pas sur le milieu de leurs parties latérales une raie transverse. Elle s'éloigne d'ailleurs des deux espèces précitées par son signe frontal et par son ventre noirs ; par ses cuisses antérieures noires sur leur tranche dorsale ; par les postérieures noires à l'extrémité, etc.

Ici semble devoir se placer la *Nabis major*.

Nabis major, Costa. *Pallide flavus, thorace vittis tribus nigris, media ad capitis scutellique apicem producta, elytris punctis sparsis ad apicem creberrimis nigris, margine laterali basi pallide flavo immaculato, costulisque elevatis roseis, abdomine supra nigro, marginibus lateralibus elevatis pallide flavis : femorum anticorum facie externa et posticorum apice nigris.*

Nabis major, Ach. Costa, *Ragguaglio delle specie piu interessanti di emitteri eteroceri raccolte in Sicilia* (*Bullet. degli aspir. Natur*).
(Letto nella sessione de 17 nov. 1839). *Neapoli*, 1842.

Long., $0^{m},0078$ (3 1/2 l.) ; — larg., $0^{m},0039$ (1 3/4 l.).

Un peu plus grande que la *Nabis aptera*, proportionnellement plus large

et plus déprimée en dessus. Corps généralement d'un flave pâle sale, plus clair sur la face inférieure et sur les pieds. De la pointe de la tête jusqu'à l'extrémité de l'écusson s'étend une bande médiane noire, et de chaque côté du pronotum se montre une bordure également noire, raccourcie postérieurement. L'impression ou sillon transversal qui partage le dos du pronotum en deux parties est moins sensible que dans d'autres ; la partie antérieure de ce segment est moins gibbeuse et les bords sont moins arrondis. Immédiatement avant cette impression se montrent deux signes en demi-cercle, situés entre la ligne médiane et les côtés, comme dans la *N. cinerea.* Les hémiélytres, dans leur partie coriace, ont la couleur foncière du pronotum, mais parsemées d'une quantité de points noirs, qui sont si rapprochés vers la partie postérieure qu'ils la rendent presque noire. Entre ces points s'élèvent des nervures qui sont d'un beau rose. Le bord extérieur des cories est aux deux tiers d'un flave pâle, sans taches. La membrane est pâle, transparente, avec les nervures obscures. Le dos de l'abdomen est planiuscule, noir, avec la tranche marginale pâle, sans tache et relevée sur les côtés des hémiélytres. Le dessous du corps est pâle, avec le milieu de la poitrine noir. Ventre marqué de chaque côté d'une rangée de points noirs sur les stigmates et de deux bandes obscures près de la ligne médiane. Les pieds sont pâles, avec la face externe des cuisses antérieures et l'extrémité des postérieures marquées de points noirs.

Cette espèce habite les environs de Palerme.

Cette Nabis, dont M. Costa n'a pas reparlé dans des ouvrages postérieurs, semble devoir être placée près de la *N. pilosella*, en raison de sa tranche marginale relevée ; mais distincte de celle-ci par les points nombreux dont les cories sont parsemées et par d'autres caractères.

4. **Nabis flavomarginata**, Scholz.

Suballongée, brièvement pubescente. Tête d'un flave roussâtre ou testacé, avec le signe frontal noir et pubescent. Pronotum d'un flave cendré ou grisâtre, marqué d'une ligne médiane noire, prolongée sur l'écusson ; bordé de noir sur les côtés de sa section antérieure. Hémiélytres souvent rac-

courcies, d'un cendré grisâtre. Dos de l'abdomen noir, marqué de raies transverses sur le milieu des parties latérales de ses arceaux. Tranche abdominale subhorizontale, d'un blanc flave. Ventre d'un flave roussâtre, avec une ligne médiane et plus largement les côtés noirs. Pieds blonds. Cuisses antérieures rayées de lignes brunes : les autres ponctuées de brun.

♂ Ventre faiblement élargi dans son milieu. Arceau de l'armure parallèle sur les côtés, près d'une fois plus long que large, obtusément arqué postérieurement ; d'un flave testacé, rayé d'une ligne médiane noire.

♀ Ventre ovalairement renflé dans son milieu. Arceau de l'armure en ogive à son extrémité, divisé longitudinalement en trois parties : la médiane très-étroite, divisée longitudinalement, sur sa moitié antérieure, par un sillon réduit à une ligne sur sa moitié postérieure.

Nabis flavomarginatus, SCHOLTZ, Arb. u. Verand. Schl. Gesell. (1846) p. 114, 6. — FLOR, Rhynch. Livl. t. I, p. 696, 3, et t. II, p. 618. — FIEBER, Hemipt. p. 161, 5. — DOUGLAS et SCOTT, Ent. mag. t. IV, p. 94. — REUTER *in* Ofver. k, Vetens. Akad. Forhand. (1872), p. 71. — WALKER, Catal. part. VII (1873), p. 141, 5.

Nabis dorsatus, DAHLBOM, Akad. Handl. (1850), p. 227.

Nabis nervosus, BOHEM. Vet. Akad. Förh. (1852), p. 77, 35.

Nabis Lhesgicus, KOLENATI, Bullet. de Mosc. (1856), n° IV, p. 471, 258. — *Id.* Melet. VI, p. 53, 258.

Long. $0^m,0080$ à $0^m,0100$ (3 3/2 à 4 1/2 l.) ; larg. $0^m,0020$ à $0^m,0030$ (9/10 à 1 1/5 l.).

Corps allongé ou suballongé, brièvement pubescent. *Tête* deux fois plus longue avant les yeux que sur la partie postoculaire ; flave ou d'un flave roussâtre, avec le signe frontal noir et pubescent et les côtés de la partie postoculaire noirs. *Épistome* de couleur variable ordinairement flave fauve. *Joues* ordinairement d'un livide flavescent. *Cou* d'un noir brillant, avec une tache d'un flave cendré de chaque côté de la tache noire médiane. *Yeux* brillants, d'un noir brun. *Ocelles* petits, noirs. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers du corps ; d'un livide flavescent ou testacé, à premier article parfois en partie obscur : le deuxième noir à l'extrémité : le premier peu épais, glabre, d'un quart ou d'un tiers plus court que le deuxième : le quatrième plus court. *Pronotum* élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles

latéraux, mais un peu plus sensiblement sur sa seconde section; tronqué et muni d'un rebord étroit après les angles latéraux; glabre; d'un flave ou cendré grisâtre; paré sur sa ligne médiane d'une bande longitudinale noire une fois plus large sur sa section antérieure que sur la seconde; orné, sur les côtés de la première seulement, d'une bordure noire laissant le bord latéral assez étroitement flave; marqué sur la ligne médiane de la première section d'une raie peu distincte sur la seconde; offrant au devant du sillon transversal, de chaque côté de la ligne médiane, un signe en ovale transverse, d'un livide carné ou flavescent. *Écusson* en triangle à côtés un peu courbes et légèrement sinués près de l'extrémité terminée en pointe; marqué d'une impression transverse vers la moitié de sa longueur; noir, avec les côtés de sa seconde moitié en partie flaves. *Hémiélytres* tantôt aussi longues que le ventre, tantôt ne dépassant pas souvent la moitié de l'abdomen; grisâtres ou d'un cendré grisâtre. *Dos de l'abdomen* offrant vers la moitié de sa longueur sa plus grande largeur; brièvement pubescent; noir ou d'un noir grisâtre, souvent d'un fauve plus ou moins clair ou obscur sur sa ligne médiane; rayé d'une ligne transverse sur le milieu des côtés des arceaux, *Tranche abdominale* subhorizontale; d'un blanc flave, avec les intersections légèrement rougeâtres. *Bec* prolongé ordinairement jusqu'à l'extrémité du mésosternum, souvent obscur, avec la gaîne d'un livide flavescent. *Dessous de la tête* variant du blanc flave au livide cendré ou flavescent : le *prosternum* noir sur sa partie médiane. *Repli du pronotum* d'une couleur analogue, avec une bande noire sur sa moitié antéro-interne. *Poitrine* noire sur sa région médiaire et sur les côtés, flavescente entre ces deux parties. *Ventre* séparé, sur les côtés, de la tranche abdominale par un sillon longitudinal, d'un flave roussâtre, avec une ligne médiane noire, plus largement noir sur les côtés. *Pieds* blonds. *Cuisses antérieures* renflées, dépassant la partie antérieure de la tête; marquées de lignes transverses brunes sur leur côté externe : les autres ponctuées ou rayées de brun : les *postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Tibias* obscurs à l'extrémité : les *antérieurs* et *intermédiaires* denticulés en dessous : les *postérieurs* ciliés. *Tarses* noirâtres à l'extrémité du dernier article. *Ongles* noirâtres.

Cette espèce habite principalement nos provinces du nord. Elle paraît être généralement assez rare (Lethierry, Puton).

Obs. Les *Nabis nervosus*, Boheman, et *dorsatus*, Dahlbom, se rapportent à la même espèce, suivant les types reçus de feu notre ami Boheman et les individus reçus de M. Stal.

La *N. flavomarginata* a quelque analogie avec la *N. pilosula* par sa forme et par le dos de son ventre noir; mais elle s'en distingue aisément par son ventre séparé de la tranche marginale par un sillon longitudinal; marqué d'une ligne médiane noire, d'un flave testacé entre cette ligne et les côtés, qui sont largement noirs jusqu'aux limites de la tranche; par l'absence de la rangée longitudinale de points noirs très-marqués que présente l'espèce précitée; par le dos de l'abdomen brièvement pubescent et visiblement rayé de lignes transverses sur le milieu des parties latérales des arceaux; par sa tranche abdominale horizontale; par ses hémiélytres le plus souvent raccourcies; par son pronotum ordinairement non bordé de noir sur les côtés de sa seconde section, etc.

Les hémiélytres sont ordinairement une fois au moins plus courtes que l'abdomen et, dans ce cas, elles sont anguleuses ou cendrées vers les deux cinquièmes de la largeur de leur côté externe, grisâtres ou d'un cendré testacé; leur membrane plus pâle est à peine égale au tiers de la longueur de l'exocorie, chargée de cinq nervures, postérieurement bifurquées, mais souvent obsolètes chez la ♀.

Plus rarement les hémiélytres atteignent l'extrémité de l'abdomen. Elles sont alors grisâtres ou d'un grisâtre testacé, avec les nervures parfois bordées d'obscur et parsemées de points noirs, avec la partie basilaire du bord externe de l'exocorie d'un blond testacé.

Près de la *N. flavomarginata* vient se placer l'espèce suivante :

Nabis limbata, Dahlbom. *Allongée, blonde ou d'un flave testacé; très-brièvement pubescente en dessus. Tête marquée sur le front de deux raies noires, divergentes d'arrière en avant, et d'une ligne noire sur le cou. Pronotum marqué d'une ligne médiane noire, plus large sur la section antérieure et prolongée jusqu'à l'extrémité de l'écusson. Hémiélytres d'un livide blanchâtre ou cendré, tantôt très-courtes, tantôt aussi longues que le ventre. Dos de l'abdomen d'un flave testacé, ordinairement d'un blond rougeâtre, et subcaréné sur sa ligne médiane; marqué d'une ligne transverse*

ou d'une sorte d'ovale transverse sur le milieu des côtés des arceaux. Tranche abdominale d'un blanc livide, subhorizontale. Ventre d'un flave testacé, avec les côtés obscurs. Pieds d'un flave testacé : cuisses ponctuées de brun.

♂ Arceau de l'armure parallèle, une fois plus long que large, obtusément arqué en arrière, rayé d'une ligne médiane.

♀ Arceau de l'armure obtriangulaire, à côtés arqués ; plus large que long ; offrant sur sa région médiane antérieure deux parties longitudinales divisées par un sillon, et une seule partie sur la postérieure.

Nabis limbatus, DAHLB. Vet. Ak. Handl. (1850) p. 227. — FLOR. Rhynch. Livl. t. I, p. 695, 2, et t. II, p. 618. — WALKER, loc. cit., p. 143, 20. — REUTER, Ofver. k. Vetens. Akad. Forhandl. 1872, p. 67.

Long., 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 à 4 1/2 l.); — larg., 0^m,0015 à 0^m,0018 (2/3 à 4/5 l.)

Corps allongé, avec l'abdomen faiblement et graduellement plus large dans son milieu. *Tête* deux fois plus longue avant les yeux que sur la partie postoculaire ; glabre ; d'un flave livide ou d'un livide flavescent, avec les bords de l'épistome obscurs et souvent marquée sur le front de deux lignes obscures, divergentes d'arrière en avant. *Cou* brillant, d'un flavescent livide, avec sa ligne médiane, les côtés et le bord postérieur, noirs. *Antennes* prolongées jusqu'aux deux tiers ou trois quarts du corps ; d'un livide testacé ou flavescent ; grêles, glabres ; à premier article près d'une fois plus court que le deuxième : le troisième un peu moins long que celui-ci : le quatrième plus court que le troisième. *Pronotum* creusé d'une faible dépression transversale vers les trois quarts ou quatre cinquièmes de sa longueur ; assez faiblement élargi d'avant en arrière jusqu'aux angles latéraux ; tronqué ou très-légèrement échancré en arc après ceux-ci ; d'un flave livide ou d'un blond pâle ; marqué d'une ligne médiane noire sur le milieu du collier et noirâtre sur les côtés de celui-ci ; rayé de trois fines lignes médianes sur sa section antérieure et d'une seule sur la postérieure ; souvent noté d'une ligne noire sur les côtés de celle-là. *Écusson* blond, marqué d'une ligne médiane noire. *Hémiélytres* courtes, dépassant à peine le pre-

mier arceau abdominal, membraneuses, d'un livide flavescent, chargées de trois nervures. *Membrane* presque nulle. *Dos de l'abdomen* d'un blanc flavescent, avec la ligne médiane légèrement relevée, et paraissant, par là, souvent un peu obscure : arceaux rayés d'une ligne transverse sur le milieu de leurs côtés. *Tranche abdominale* peu relevée ou subhorizontale, membraneuse, blanchâtre, translucide. *Bec* d'un blond pâle, prolongé jusqu'à la moitié du prosternum ou un peu plus. *Dessous du corps* d'un blond flave, avec les côtés de l'abdomen brunâtres, *Pieds* blonds ou d'un blond flavescent : cuisses marquées de points brunâtres : les antérieures épaisses : tibias sans taches : les antérieurs et intermédiaires garnis de fines dentelures noires sur leur tranche inférieure : les postérieurs ciliés. *Ongles* noirs.

Cette espèce a été découverte en Gottland en 1819, par M. le professeur Zetterstedt. Elle paraît peu connue en France et en Allemagne. Elle nous a été envoyée de Suède par feu notre ami Boheman, sous le nom de *Nabis limbatus*, Dahlbom.

Obs. Elle se rapproche de la *N. flavomarginata;* mais elle en diffère par sa forme plus étroite ; par sa couleur blonde ou d'un flave livide, sans parties noires sur les antennes, le dos de l'abdomen et les tibias; par son pronotum rayé d'un sillon transversal plus rapproché du bord postérieur ; par son écusson blond, avec la ligne médiane noire ; par la brièveté des hémiélytres; par le dos de l'abdomen n'offrant pas d'une manière si nette une raie transverse sur les parties latérales des arceaux.

5. **Nabis fera**, Linné.

Allongée; ailée, à couleur foncière cendrée ou d'un blanc flavescent sur la tête, le pronotum et les hémiélytres. Antennes blondes, hérissées de poils fins. Hémiélytres plus longues que le ventre ; marquées de deux ou trois points noirs. Membrane ordinairement à trois cellules avant l'extrémité. Dos de l'abdomen noir, non rayé d'une ligne transverse sur le milieu des parties latérales des arceaux. Tranche abdominale d'un blond pâle, horizontale. Ventre subparallèle, garni d'un court duvet brillant ; ordinairement

couleur de chair, avec une ligne médiane et de chaque côté une bande, noires. Pieds blonds : cuisses antérieures rayées extérieurement de lignes transverses brunes : les autres ponctuées de brun.

♂ Ventre parallèle. Arceau de l'armure parallèle sur les côtés, obtusément tronqué postérieurement, de moitié au moins plus long que large, rayé d'une ligne médiane noire.

♀ Ventre subparallèle. Arceau de l'armure rétréci en ogive à l'extrémité, creusé d'une fente ou d'un sillon médiaire et chargé, sur ce sillon, d'un relief linéaire, terminé par une pièce elliptique, comprimée.

Cimex ferus, LINN. Syst. Nat. 10e édit. t. I, p. 449, 72. — *Id.* 12e édit. t. I, p. 701, 108. — *Id.* Faun. Suec. p. 256, 932. — DE VILLERS, C. Linn. Ent. t. I, p. 531, 181.

Cimex vagans, FABR. Mant. Ins. t. II, p. 307, 286.

Miris vagans, FABR. Ent. Syst. t. IV, p. 185, 11. — *id.* Syst. Rhyng. p. 225, 12. — WOLFF, Icon. Cim. p. 156, 183, pl. XVI, fig. 153.

Miris ferus, FAB. Ent. Syst. t. IV, p. 185, 11. — FALL. Monog. cimic. 112, 3. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 133, 9. — ZETTERST. Insect. lapp. p. 281, 6.

Nabis cinereus, OLIV. Encycl. Méth. t. VII, p. 140.

Nabis ferus, HAHN, Wanz. t. III, p. 31, pl. 83, fig. 252. — RAMB. Faun. Andal. t. II, p. 170, 1. — COSTA, Cimic. Regn. Nap. t. II, p. 13, 1 (113). — AMYOT et SERV. Hemipt. 322, 3. — SAHLB. Mon. geol. p. 147, 1. — FLOR. Rhyng. Livl. t. I, p. 698, 4, et t. II, p. 618. — FIEB. Hemipt. 161, 9. — DOUGL. et SCOTT. Brit. Hemipt. p. 555, 6. — WALK. Catal. part. VII, p. 141. — REUTER, Loc. cit. p. 72, 5.

Nabis vagans, BURMEIST, Handb. t. II, p. 242, 1. — SCHOLTZ, Uebers. Arb. u Veraend. Schl. Gesell. p. 112, 1. — BLANCHARD, Hist. nat. t. III, p. 107.

Nabis longipennis, COSTA, Atti del. r. Ins. di Nap. p. 250? — *Id.* Cimic. Reg. Neap. Cent. II, p. 14, 4 (115), pl. 2, fig. 10? — *Id.* Fieb. Hemipt. p. 161, 8?

Long., $0^{m},072$ à $0^{m},078$ (3 1/4 à 3 1/2 l.); — larg., $0^{m},0015$ à $0^{m},0020$ (2/3 à 9/10 l.).

Corps allongé, avec l'abdomen subparallèle. *Tête* cendrée ou d'un blanc flavescent, avec le signe frontal et les côtés de sa partie postoculaire noirs. *Cou* d'un flave testacé, avec le milieu et les côtés, noirs. *Yeux* noirs, débordant la tète de la moitié de leur largeur. *Ocelles* ordinairement moins avancés que le bord postérieur des yeux. *Antennes* prolongées jusqu'aux

deux tiers ou trois quarts du corps; hérissées de poils fins et courts; blondes, avec l'extrémité du deuxième article noir : les troisième et quatrième parfois obscurs. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les trois cinquièmes ou quatre septièmes de sa longueur; élargi en ligne droite jusqu'à ce sillon, puis plus sensiblement et en ligne un peu plus arquée en dehors jusqu'aux angles latéraux; tronqué ou à peine échancré en arc après ceux-ci, et sans traces des angles postérieurs; rayé de chaque côté de la ligne médiane, ordinairement déprimée ou subcanaliculée, d'une fine ligne noire, prolongée jusqu'au sillon transversal, au devant duquel chacune de ces lignes forme un feston semi-circulaire en avant et un autre en arrière; rayé d'une ligne médiane noire sur sa section postérieure; cendré ou d'un cendré testacé; ordinairement marqué de trois bandes brunâtres de chaque côté de la ligne médiane de sa seconde section. *Écusson* noir à la base et sur le milieu de sa partie postérieure, flave sur les côtés de celle-ci. *Hémiélytres* prolongées au delà de l'extrémité de l'abdomen, parallèles (♂) ou à peine élargies jusqu'à la moitié de leur longueur, faiblement rétrécies ensuite jusqu'aux trois quarts, arrondies à l'extrémité; cendrées ou d'une teinte rapprochée. *Cories* souvent parsemées de points testacés plus ou moins apparents; marquées d'une rangée longitudinale de trois points noirs : le premier vers l'angle antéro-externe de la cellule externe de la mésocorie : le deuxième à l'extrémité de la dite cellule : le troisième un peu après, sur la membrane. *Membrane* offrant ordinairement trois cellules, et chargée sur les côtés et à l'extrémité de ce groupe de cellules de nombreuses nervures dirigées vers le bord. *Ailes* hyalines. *Dos de l'abdomen* noir; sans raie distincte sur les parties latérales des arceaux. *Tranche abdominale* horizontale; d'un blond pâle. *Bec* prolongé jusqu'à l'extrémité du mésosternum, d'un livide flavescent, avec l'extrémité obscure. *Dessous de la tête* d'un blanc cendré ou d'un livide flavescent; parfois marqué d'une ligne médiane noire, raccourcie en devant. *Repli du pronotum* cendré, avec une bande ou tache médiane noire sur sa moitié antérieure. *Poitrine* pubescente, noire, ordinairement parée de chaque côté de deux lignes longitudinales pâles. *Ventre* séparé par un sillon de la tranche abdominale; revêtu d'un duvet fin, grisâtre, brillant, ordinairement d'un flave orangé, parfois couleur de chair, marqué d'une ligne médiane brune et d'une bande plus large, de même couleur, de chaque côté.

Pieds blonds. *Cuisses* ponctuées et marquées au côté postérieur de raies transverses brunes : les antérieures renflées, ne dépassant pas ordinairement la partie antérieure de la tête. *Tibias* obscurs à l'extrémité : les antérieurs munis de fines dentelures sous leur tranche inférieure : les intermédiaires munis de dentelures moins apparentes: les postérieurs ciliés. *Tarses* noirs à l'extrémité des articles. *Ongles* obscurs.

Cette espèce paraît se trouver communément dans la plupart de nos provinces. Pendant l'automne, on la rencontre dans les gazons et dans les bois sous les feuilles mortes qui couvrent le sol, etc. (Bellevoye, Lethierry, Perris, Puton).

La *Nabis fera* se distingue sans peine des *N. aptera, subaptera* et *pilosula* par son ventre séparé de la tranche abdominale par un sillon, des *N. flavomarginata* et *limbata* et des trois espèces suivantes par ses hémiélytres plus longues que l'abdomen.

Obs. Elle offre quelques variations dans la couleur. Ainsi le signe frontal, au lieu d'être entièrement noir, n'a souvent de noir que les lignes qui forment ses limites latérales.

Le pronotum est quelquefois obscur sur l'espace médiaire de la première section compris entre les deux lignes noires qui le bordent. Quelquefois aussi il est noir près des côtés de la même section. L'écusson parfois est flave sur toute la longueur de ses côtés et noir seulement sur la ligne médiane.

Les hémiélytres ont les nervures quelquefois bordées d'obscur ou de noirâtre. Souvent aussi les cories ne présentent pas les points testacés dont elles sont souvent parsemées ; la membrane, chez quelques-unes, manque de cellules ou n'en a que d'incomplètes.

Les hémiélytres varient dans leur longueur ; ordinairement d'un sixième ou d'un cinquième plus longues que le ventre, elles le dépassent quelquefois d'un tiers. A cette variation se rapporte sans doute la *Nabis longipennis* Costa (*Cimic. Regn. Neapol.* centuria secunda, p. 14, 4 (115), pl. 2, fig. 10).

M. Reuter cite même des variétés chez lesquelles les hémiélytres ne dépassent pas la longueur du ventre et chez lesquelles les ailes sont de moitié plus courtes que l'abdomen. Nous n'avons pas eu sous les yeux des individus semblables.

Enfin, chez quelques exemplaires, les cuisses, surtout les antérieures, sont obscures vers l'extrémité.

6. **Nabis rugosa**, Linné.

Allongée, faiblement élargie vers le milieu de l'abdomen, ordinairement testacée ou d'un cendré rosâtre en dessus. Antennes blondes, avec l'extrémité du deuxième article obscur. Pronotum souvent noir ou obscur sur les côtés de sa section antérieure. Hémiélytres à peine aussi longues ou moins longues que l'abdomen; offrant leur plus grande largeur vers le niveau du milieu de la cellule en losange, laissant ordinairement visible le tiers postérieur de la tranche abdominale, parfois en partie obscures ou du moins à nervures bordées de noir. Membrane sans aréoles; à cinq nervures ordinairement simples. Ailes nulles. Dos de l'abdomen plus d'une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand; noir. Tranche abdominale blonde. Ventre paré de deux bandes d'un flave roussâtre et d'une ligne médiane peu étroite, et de deux bandes latérales noires: chacune des bandes flave, plus étroite que la bande latérale noire et souvent très-restreinte ou presque nulle.

Cimex rugosus, Linn. Syst. nat. 10e édit. t. I, p. 442, 11. — *Id.* Faun. Suec. p. 240, 916.

Nabis dorsalis, L. Dufour, Recherch. Hémipt. p. 62, pl. 5, fig. 55.

Nabis fuminervis, Dahlb. Vet. Akad. Handl. (1850), p. 224.

Nabis rugosus, Reuter, Ofver. Vetensk. Akad. Forhandl. (1850), p. 67.

Long., $0^{m},0067$ à $0^{m},0072$ (3 à 3 1/4 l.).

Cette espèce se trouve dans nos environs et dans la plupart de nos provinces.

C'est bien là le *Cimex rugosus* de Linné, ainsi que nous l'avons pu constater, en 1851, en visitant, avec M. Dallas, la collection de Linné, conservée à Londres, au siége de la Société linnéenne.

Peut-être la *Nabis minor* de M. Reuter n'est-elle qu'une variété de cette espèce, à en juger par le peu de développement des bandes roussâtres du ventre.

7. Nabis ericetorum, SCHOLZ.

Oblongue, sensiblement élargie un peu après le milieu de l'abdomen ; cendrée ou d'un flave testacé en dessus. Antennes blondes, avec l'extrémité du deuxième article et les troisième et quatrième obscurs ou noirs. Pronotum non bordé de noir sur les côtés de sa section antérieure. Hémiélytres à peine moins longues que l'abdomen, offrant leur plus grande largeur vers le niveau de l'angle antérieur de la cellule en losange; voilant la tranche abdominale. Membrane sans aréoles, à cinq nervures ordinairement simples. Ailes nulles ou très-courtes. Dos de l'abdomen à peine une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand, ordinairement d'un brun roussâtre ou rosé. Tranche abdominale souvent rose. Ventre paré de deux bandes longitudinales d'un flave roussâtre ou rosâtres et d'une ligne médiane étroite et de de deux bandes latérales brunes ou noires : chacune de celles-ci à peine plus large que la bande flave voisine.

Nabis ericetorum, SCHOLZ, Arb. und Verhandl. d. Schles. Gesell. (1846), p. 113, 3.— FIEBER, Eur. Hemipt. p. 160, 4. — FLOR. Rhynch. Livl. t. II, 618. — DOUGL. et SCOTT. Hemipt. 552. — REUTER, Ofvers. Vetens. Akad. Forhandl. (1872), p. 75.— WALKER, Catal. t. VII (1873), p. 141, 4.

Long., 0m,0061 à 0m0067 (2 3/4 à 3 l.).

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon et dans la plupart de nos provinces, surtout de celles du centre et du nord (Lethierry, Puton).

8. Nabis brevis, SCHOLZ?

Oblongue, sensiblement élargie un peu après le milieu de l'abdomen, d'un cendré testacé en dessus. Antennes blondes, avec l'extrémité du deuxième article obscur. Pronotum bordé de noir sur le côté de sa première section. Hémiélytres un peu moins longues que l'abdomen; offrant leur plus grande largeur au niveau du milieu de la cellule en losange, à nervures ordinai-

rement non bordées de noir; laissant la tranche abdominale visible sur son tiers postérieur. Membrane sans aréoles, à six ou sept nervures, la plupart simples. Dos de l'abdomen à peine une fois plus long que son diamètre transversal le plus grand; ordinairement noir. Tranche abdominale blonde. Ventre paré de deux bandes d'un flave roussâtre ou testacé et d'une ligne médiane, et de deux bandes latérales noires : chacune de celles-ci ordinairement moins large que la bande flave voisine.

Nabis brevis? Scholz, Uebers. und Arbeit. der Schl. Gesell. (1846), p. 42, 2.—Fieber, Eur. Hemipt. p. 160 ?

Nabis minor, Reuter, Ofvers. Vetens. Akad. Forhandl. (1872), p. 77 ?

Elle se trouve à Lille, suivant M. Lethierry, de qui nous l'avons reçue. Nous ne l'avons jamais prise dans nos environs.

9. **Nabis viridula**, Spinola.

Allongée, abdomen parallèle. Premier article des antennes, partie antérieure de la tête, collier, section postérieure et parfois aussi l'antérieure du pronotum d'un vert tendre. Signe frontal de couleur foncière. Pronotum non rayé d'une ligne médiane, souvent peu distincte, sur sa section antérieure. Écusson d'un jaune pâle. Hémiélytres prolongées un peu au delà du ventre; variant du vert tendre au rosat sur leur moitié externe : roses sur la moitié interne de la mésocorie : endocorie marquée d'un point noir ou obscur à l'extrémité : exocorie ordinairement notée d'une tache noire ou verte vers la moitié de son bord interne. Dos de l'abdomen noir, avec les côtés, l'extrémité et la tranche abdominale d'un jaune verdâtre. Ventre de même couleur. Pieds d'un vert tendre ou d'un jaune verdâtre.

♂ Arceau de l'armure parallèle, d'un quart plus long que large, tronqué à l'extrémité, rayé d'une ligne médiane.

♀ Arceau de l'armure rétréci en ogive, fendu ou sillonné sur sa ligne médiane et chargé sur ce sillon d'un relief linéaire.

Nabis viridulus, Spinola, Essai sur les Hemipt. p. 107, 2. — Ach. Costa, Cimic. cent. Secunda (1843), p. 15, 5 (116), pl. 2, fig. 11. — Rambur, Faun. Andal. t. II, p. 171, 3. — Fieber, Eur. Hemipt. p. 162, 10.

Nabis tamaricis, Becker, Bullet. de Moscou, XI, 1, 110.

Nabis suavis (Perris).

Long. 0,0072 (3 1/4 l.).

Corps allongé, subparallèle sur les côtés de l'abdomen. *Tête* près d'une fois plus longue avant les yeux que sur sa partie postoculaire ; à signe frontal subconvexe, ordinairement de couleur foncière, et seulement indiqué par les faibles lignes qui lui servent de limites ; non rayée ordinairement entre les yeux d'une ligne transverse, interrompue par le signe frontal ; généralement d'un vert tendre sur le labre, l'épistome et le signe frontal, d'un flave verdâtre sur le reste. *Cou* d'un vert tendre ou flavescent. *Ocelles* situés ou à peu près, après le niveau du bord postérieur des yeux. *Antennes* prolongées environ jusqu'aux deux tiers du corps ; à premier article glabre, d'un vert tendre ; débordant la tête au moins de la moitié de sa longueur : les suivants, garnis de poils courts : le deuxième grêle, une fois plus long que le premier, blond, avec l'extrémité noire : le troisième blond, un peu moins long : le quatrième un peu plus grand que le premier, souvent obscur. *Pronotum* élargi en ligne droite jusqu'au sillon transversal, puis, d'une manière plus sensible, jusqu'aux angles latéraux ; tronqué ou légèrement échancré en arc après ces derniers ; creusé d'une légère fossette au côté interne de ceux-ci ; sans traces des angles postérieurs ; rayé, sur sa section antérieure d'une ligne souvent peu apparente ; offrant, de chaque côté de celle-ci, au devant du sillon transversal, un signe orbiculaire ; non rayé d'une ligne médiane sur sa section postérieure ; parfois d'un vert tendre sur toute sa surface, souvent d'un livide flavescent ou rosé sur quelques-unes de ses parties, surtout sur sa section antérieure et sur le faible rebord latéral situé sur les limites du repli. *Écusson* en triangle subcordiforme, terminé en pointe, déprimé sur son disque, variant du vert tendre au flave ou au flave rosat. *Hémiélytres* prolongées un peu après l'extrémité de l'abdomen, voilant le dos de l'abdomen et en majeure partie la tranche abdominale, variant du vert tendre au vert rosat sur leur moitié externe, en partie roses sur la moitié interne de la mésocorie ; marquées d'une tache ponctiforme noire à l'extrémité de l'endocorie ; offrant ordinairement une tache noire ou verte vers la moitié de leur bord externe. *Membrane* d'un blanc hyalin ; chargée de nervures tantôt concolores, tantôt obscures : ces nervures constituant le plus souvent trois ou quatre cellules sur les côtés et à l'extrémité desquelles se montrent des nervures dirigées

vers la périphérie. *Dos de l'abdomen* non rayé d'une ligne transverse sur le milieu des parties latérales des arceaux ; d'un noir brillant, avec les côtés et les trois derniers arceaux flaves, d'un flave pâle ou verdâtre. *Tranche abdominale* de même couleur, subhorizontale, peu saillante. *Bec* prolongé jusqu'à la moitié du mésosternum ; noir, avec la gaîne verdâtre ou flavescente. *Dessous du corps* et *repli du pronotum* flaves, flavescents ou d'un vert pâle. *Pieds* assez allongés, d'un vert pâle, d'un vert flavescent, flaves ou d'un flave verdâtre. *Cuisses antérieures* renflées, débordant d'une manière variable la partie antérieure de la tête ; marquées sur leur côté externe de lignes ou de points obscurs : les postérieures ne dépassant pas ordinairement le sixième arceau ventral. *Jambes* d'un livide flavescent : les antérieures munies de fines dentelures sous leur tranche inférieure : les autres ciliées, obscures vers l'extrémité. *Tarses* d'un livide carné. *Ongles* noirs.

Cette espèce est commune dans le Midi sur les tamarix. Vivante, elle présente de joyeuses et agréables couleurs, qui pâlissent après la mort.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

RÉDUVIDES DE FRANCE

1re famille. HARPACTORIENS

Harpactor, Laporte.

iracundus, Poda.
erythropus, Linné.
annulatus, Linné.
carnifex, Mulsant et Rey.
lividigaster, Mulsant et Rey.

Coranus, Curtis.

griseus, Rossi.
subapterus, de Geer.

2e famille. ZÉLIENS

Acanthothorax, Costa.

sanguineus (Géné).

3e famille. PYGOLAMPIENS

Pygolampis, Germar.

bidentata Fourcroy.

Sastrapada, Fieber.

flavescens, Fieber.

Oncocephalus, Klug.

squalidus, Rossi.
notatus, Klug.

4e famille. RÉDUVIENS

Reduvius, Fabricius.

personatus, Linné.

Oreada, Mulsant et Mayet.

denudata, Costa.

5e famille. PIRATIENS

Pirates, Serville.

hybridus, Scopoli.
ambiguus, Mulsant et Rey.

Prostemma, Laporte.

guttula, Fabricius.
fuscipennis, Mulsant et Rey.
sanguinea, Rossi.

6e famille. NABIENS

Nabis, Latreille.

aptera, Fabricius.
subaptera, de Geer.
pilosula, Fieber.
flavomarginata, Scholz.
fera, Linné.
rugosa, Linné.
ericetorum, Scholz.
brevis, Scholz.
viridula, Spinola.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

ESPÈCES DÉCRITES[1]

(1) Les espèces indiquées en caractères italiques n'ont pas été trouvées jusqu'à ce jour en France.

ERRATA. — Page 95, au lieu de *Ctenocnemis*, lisez *Sastrapada*.

TRIBU

DES

ÉMÉSIDES

Caractères. *Bec* de trois articles, entièrement dégagé, droit ou incourbé ; dépassant ordinairement à peine la partie antérieure du prosternum ; engaînant le labre. *Hanches antérieures* au moins aussi longues que la moitié des cuisses antérieures, plus avancées que le bord antérieur de la tête. *Antennes* plus longues que le corps ; insérées près de la partie antérieure de la tête ; grêles ou capillaires ; de quatre articles ; géniculées après le premier, et parfois aussi après le second, qui s'appuie alors souvent à terre, pour soutenir le corps dans sa marche : les premier et deuxième presque également longs. *Tête* séparée du pronotum par une sorte de cou ; creusée d'un sillon transverse entre les yeux ou près de ces organes. *Ocelles* indistincts. *Pronotum* de longueur et de forme variables ; creusé d'une dépression ou d'un sillon transverse. *Hémiélytres* et *ailes* parfois nulles. *Tranche abdominale* assez étroite, subhorizontale ou peu relevée. *Pieds antérieurs* ravisseurs : les cuisses fortes, portées en avant, munies en dessous d'une ou de plusieurs épines : les tibias repliés contre la cuisse dans l'état de repos. *Pieds* intermédiaires et postérieurs allongés, grêles, presque capillaires : les cuisses postérieures prolongées au moins jusqu'à l'extrémité de l'abdomen. *Tibias postérieurs* plus longs que la cuisse. *Tarses* courts.

Les Émésides se rapprochent par leur configuration des Orthoptères connus sous le nom de Mantes. Comme ces derniers, elles vivent de rapine ;

comme eux, elles tiennent leurs pieds antérieurs relevés, pour être toujours prêts à attraper leur proie. Elles la saisissent entre leurs cuisses armées d'épines en dessous et leurs jambes souvent dentelées.

Elles font principalement la guerre aux mouches, aux cousins et autres petits diptères, et en sucent les humeurs à l'aide de leur bec.

Nos Émésides se partagent en deux familles :

		Familles.
Pronotum	trois fois au moins aussi long que large. *Tarses antérieurs* allongés, paraissant n'avoir qu'un article terminé par un seul ongle.	ÉMÉSIENS.
	presque carré, à peine de moitié plus long que large. *Tarses antérieurs* au moins de deux articles et terminés par deux ongles.	PLOIARIENS.

PREMIÈRE FAMILLE

LES ÉMÉSIENS

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la tribu :

Pronotum trois ou quatre fois aussi long que large. *Écusson* inerme. *Jambes antérieures* plus courtes ou à peine plus longues que la moitié de la cuisse. *Tarses antérieurs* plus longs que la moitié de la jambe, terminés par un seul article.

Ces insectes se partagent en deux genres :

		Familles.
Tête	offrant sa partie postoculaire graduellement rétrécie jusqu'au bord antérieur du pronotum. *Trochanter* des pieds antérieurs inerme. *Cuisses* des mêmes pieds épineuses sur la moitié antérieure de leur tranche inférieure, inermes sous la postérieure. *Abdomen* linéaire.	EMESA.
	offrant sa partie postoculaire un peu tuméfiée en dessus, arrondie sur les côtés et à son bord postérieur. *Trochanter* des pieds antérieurs armé d'une dent spinigère. *Cuisses* des mêmes pieds épineuses sur toute la longueur de leur tranche inférieure. *Abdomen* graduellement un peu élargi dans son milieu.	EMESODEMA.

Genre *Emesa*, Émèse, Fabricius.

Fabricius, Syst. Rhyng. p. 263.

Caractères. Ajoutez à ceux de la tribu et de la famille :

Tête offrant la partie postoculaire graduellement rétrécie jusqu'au bord antérieur du pronotum. *Écusson* inerme. *Hémiélytres* membraneuses ; ordinairement moins longuement prolongées que l'abdomen ; offrant les divisions de la corie très-étroites ou linéaires. *Membrane* à une ou deux grandes cellules. *Abdomen* linéaire. *Bec* à deuxième article renflé, plus long que le premier : le troisième graduellement rétréci en pointe, au moins aussi long que les deux précédents réunis. *Hanches antérieures* plus longues que la moitié de la cuisse. *Trochanters* des mêmes pieds inermes. *Cuisses antérieures* armées d'épines sur la moitié antérieure de leur tranche inférieure, inermes sur la moitié postérieure. *Cuisses des pieds intermédiaires* moins longuement, *celles des pieds postérieurs* aussi longuement prolongées que l'abdomen.

1. **Emesa mantiformis**, Mulsant et Rey.

Allongée, linéaire. Tête d'un cendré livide sur sa partie antérieure, d'un cendré brunâtre sur la postérieure. Antennes brunes sur le faux article basilaire, d'un blanc sale ou flavescent sur le reste, avec un anneau brunâtre près de l'extrémité du premier article. Thorax et abdomen bruns : côtés du mésonotum d'un blanc sale. Tranche abdominale flave. Pronotum chargé de deux points tuberculeux à son bord antérieur. Hémiélytres prolongées jusqu'à la moitié. Pieds d'un blond brunâtre : cuisses intermédiaires et postérieures avec deux anneaux blancs vers l'extrémité.

Long., $0^m,0320$ (15 l.) ; — larg., $0^m,0014$ (2/3 l.).

Corps allongé, linéaire ; en majeure partie brun ou brunâtre. *Tête* un peu moins longue avant les yeux qu'après ces organes ; d'un blanc ou cendré

livide sur sa partie antérieure; d'un cendré nébuleux ou brunâtre sur la postérieure; rayée, après les antennes, d'une ligne transversale, marquée au devant du sillon interoculaire de deux lignes noires, contiguës à leur partie postérieure et divergentes d'arrière en avant; graduellement rétrécie après les yeux. *Antennes* brunes sur le faux article basilaire; blondes ou d'un blanc sale sur le reste, avec un anneau brunâtre près de l'extrémité du premier article. *Yeux* noirs. *Pronotum* marqué d'un sillon transversal aux cinq sixièmes au moins de sa longueur; échancré en arc en devant; chargé, à son bord antérieur, de deux points tuberculeux; aussi long que les méso et métanotum réunis; subgraduellement rétréci jusqu'au mésonotum : sa section postérieure réduite à une sorte d'anneau; subconvexe; brun ou d'un brun cendré ou grisâtre. *Méso et métanotum* de même couleur. *Hémiélytres* grisâtres; prolongées environ jusqu'à la moitié de l'abdomen. *Dos de l'abdomen* brun ou d'un brun grisâtre. *Tranche abdominale* flave ou flavescente. *Bec* d'un carné livide. *Dessous du corps* brun ou d'un brun fauve ou grisâtre. *Hanches antérieures* d'un brun testacé; plus longues que la moitié de la cuisse : celle-ci brunâtre. *Jambes* d'un blanc sale, moins longues que la moitié de la cuisse: tarse égal aux deux tiers de la jambe. *Pieds* intermédiaires et postérieurs d'un blond brunâtre : cuisses intermédiaires et postérieures avec deux anneaux blancs sur leur seconde moitié.

Cette espèce nous a été envoyée comme ayant été prise dans le Languedoc; mais nous ne saurions garantir sa provenance.

Elle a tant d'analogie avec la description de l'*Emesa precatoria* ou de la *Punaise à longs pieds* (*Cimex longipes*) de de Geer, qu'elle semble différer faiblement de l'une de ces espèces, qui nous sont inconnues.

A ce genre ou du moins à cette famille se rattache sans doute le *Metapterus linearis* de M. Achille Costa, insecte que nous ne connaissons pas, et dont voici, d'après l'auteur, la description abrégée :

Emesa linearis, Ach. Costa. *Allongé, linéaire, d'un jaune pâle. Tête noire sur les côtés de sa partie postoculaire. Pronotum creusé d'un sillon transversal aux cinq sixièmes de sa longueur, rétréci en ligne à peine courbe jusqu'à ce dernier; rayé d'une ligne ou d'un sillon médian s'effaçant postérieurement. Mésonotum d'un quart environ moins long que le pronotum, rayé de quatre lignes longitudinales. Hémiélytres d'un sixième*

environ plus courtes que l'abdomen. Pieds d'un jaune flavescent. Hanches et cuisses antérieures annelées de brunâtre : les cuisses armées de petites épines sous leur moitié antérieure.

Metapterus linearis, ACH. COSTA, Addit. ad Cent. Cimic. (1860), p. 10, pl. 2, fig. 1 et détails.

Long., $0^m,0135$ (5 l.) ; — larg., $0^m,0011$ (1/2 l.).

PATRIE. La Calabre ultérieure.

OBS. Le genre *Metapterus* ne semble pas offrir des caractères assez tranchés, pour être séparé de celui d'*Emesa*, tel qu'il a été réduit par les auteurs modernes.

Le *M. linearis* a aussi les hanches antérieures plus longues que la moitié de la cuisse et la jambe plus courte que la moitié de cette dernière.

Genre *Emesodema*, ÉMÉSODÈME, Spinola.

SPINOLA, Essai sur les Ins, hémipt. (1840), p. 87.

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la tribu et de la famille :

Tête offrant sa partie postoculaire un peu tuméfiée en dessus, arrondie sur les côtés et à son bord postérieur. *Écusson* inerme. *Hémiélytres* et *ailes* ordinairement nulles. *Abdomen* graduellement et sensiblement élargi dans son milieu. *Bec* à premier article un peu renflé vers l'extrémité, et le deuxième à la base ; les premier et deuxième presque égaux : le troisième un peu plus long que l'un d'eux, graduellement rétréci en pointe. *Hanches antérieures* plus larges que la moitié de la cuisse. *Trochanters* des mêmes pieds armés d'une dent spinigère. *Cuisses antérieures* armées d'épines sur toute leur tranche inférieure. *Cuisses des pieds intermédiaires* moins longuement, *celles des antérieurs* aussi longuement prolongées que l'abdomen.

Spinola aurait dû, comme il le reconnaissait lui-même, conserver à ce genre le nom de *ploiraia*, car c'est à l'insecte compris dans cette coupe que Scopoli avait, en 1786, donné ce nom générique.

En imposant cette dénomination, l'entomologiste de la Carniole voulait,

comme l'ont remarqué Amyot et Serville, faire allusion au mouvement d'ondulation de l'insecte vivant, qui semble offrir l'image d'un bateau poussé par des rames. (*Incessus naviculam quodammodo refert.*)

1. **Emesodema domestica**, Scopoli.

Aptère, allongée, ordinairement d'un jaune d'argile, avec deux ou quatre bandes longitudinales sur le dos de l'abdomen, trois ou quatre anneaux aux cuisses antérieures, trois anneaux aux jambes de devant et une tache à l'extrémité de chaque section de la tranche abdominale, bruns. Abdomen parfois brun ou d'un cendré grisâtre et sans traces de bandes. Thorax souvent brun ou brunâtre sur les côtés. Cuisses intermédiaires et postérieures, avec un anneau blanc à l'extrémité.

♂ Abdomen de sept arceaux : les deuxième à sixième armés sur la ligne médiane d'une petite saillie spinigère : le septième muni d'une petite pointe à son extrémité.

♀ Abdomen de six arceaux, tous inermes sur la ligne médiane : le dernier pourvu de quatre pièces relevées.

Ploiaria domestica, Scopol. Delic. Flor. et Faun. Insubr. t. I (1786), p. 60, pl. 24, fig. A, 1 et 2. — Rossi, Faun. Etr. t. II, p. 354, 1356.

Emesodema domestica, Spinol. Essai sur les Hemipt. p. 87. — Rambur, Faun. Andal. (Hemipt.), p. 180. — Encycl. Méth, pl. 131, fig. 5, 6 et 7. — Amyot et Serv. Hemipt, p. 396, 1. — Herr.-Schaeff. Wanz. pl. 303, fig. 936. — Fieber, Hemipt. p. 156.

Long., 0^m,0090 (4 l.) ; — long. du pronotum, 0^m,0018 (1/3 l.).
Plus grande larg. de l'abdomen, 0^m,0026 (9/10 l.).

Corps allongé. *Tête* d'un jaune d'argile ; lisse, glabre ; à peu près aussi longue avant les yeux qu'après ces organes. *Yeux* noirs. *Antennes* aussi longues que le corps ; glabres, capillaires ; d'un jaune d'argile ; à premier article plus long que le deuxième. *Thorax* d'un jaune d'argile, souvent brun ou noir sur les côtés. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers les deux tiers ou un peu plus de sa longueur ; échancré en arc à son bord antérieur ; muni d'un collier court ; offrant après celui-ci sa plus grande largeur ; rétréci ensuite jusqu'au sillon transversal, avec sa section posté-

rieure courte, presque en forme d'anneau ; une fois au moins plus long que large ; à peu près aussi long que les méso et métanotum réunis. *Mésonotum* triangulairement élargi d'avant en arrière. *Ecusson* presque en demi-cercle ; rayé d'une ligne longitudinale légère. *Métanotum* subparallèle, au moins aussi long que le mésonotum. *Abdomen* sensiblement et graduellement élargi dans son milieu, et plus sensiblement chez la ♀ que chez le ♂ ; ordinairement d'un jaune d'argile ; paré de chaque côté de la ligne médiane d'une rangée de lignes brunes, un peu divergentes d'avant en arrière sur chaque arceau, et parfois d'une autre ligne brune près de son bord externe ; souvent d'un jaune d'argile gris ou d'un cendré grisâtre, avec les lignes brunes indistinctes ou peu marquées, surtout chez le ♂. *Tranche abdominale* peu relevée, d'un jaune d'argile ou d'un cendré grisâtre, avec la partie postérieure de chaque section noire, brune ou brunâtre. *Bec* d'un jaune d'argile. *Pieds* d'un jaune d'argile. *Hanches antérieures* flaves ou d'un blanc flavescent ; sans taches, ou avec un anneau brunâtre. *Trochanter* des pieds antérieurs armé d'une dent spinigère. *Cuisses antérieures* marquées de trois ou quatre anneaux bruns ou brunâtres : celui de la base souvent indistinct. *Cuisses intermédiaires* et *postérieures* marquées d'un anneau blanc vers leur extrémité : partie postérieure des jambes et tarses obscurs.

Cette espèce est principalement nocturne. On la trouve, mais assez rarement, dans les maisons, principalement sur les murs, dans le midi de la France. Elle a été prise à Lyon, croyons-nous, par Foudras. Les individus de sa collection, dépourvus d'indication particulière, semblent le prouver.

Suivant Scopoli, la ♀ pond douze ou treize œufs pourvus d'une humeur glutineuse, qui sert à les coller aux corps auxquels elle les confie. Ils sont cendrés, oblongs, un peu velus. La larve en sort au bout de six jours. Elle paraît d'abord privée d'abdomen, mais du reste semblable à la mère ; puis elle change de peau et montre son abdomen développé. Elle se nourrit principalement de petites tipules et de cousins, qu'elle saisit avec ses pattes antérieures, faisant l'office de pinces, et suce, à l'aide de son bec, les humeurs contenues dans le corps de ses victimes. On la trouve, principalement en été et en automne, vaguant, pendant la nuit, pour chercher sa nourriture. (Scopoli, *Del. Flor.* et *Faun. Insub.* t. III (1788), p. 52, pl. XXV, fig. 1, insecte ; 2, 3, œufs ; 4, larve ; 5, tête et prothorax grossis.)

DEUXIÈME FAMILLE

LES PLOIARIENS

Caractères. Ajoutez à ceux de la tribu :

Pronotum presque carré, de moitié à peine plus long que large. *Tarses antérieurs* offrant au moins deux articles distincts et terminés par deux ongles. *Cuisses antérieures* garnies de fines épines ou de poils spiniformes sur toute la longueur de leur tranche inférieure.

Ces insectes sont réduits en France au genre suivant :

Genre *Ploiaria*, Ploière, Scopoli.

Scopoli, Delic. Flor. et Faun. Insub. t. I (1786), p. 60.

Caractères. Ajoutez à ceux de la tribu et de la famille :

Tête conique au devant des yeux ; un peu plus courte avant qu'après ces organes ; offrant sa partie postoculaire un peu tuméfiée en dessus, arrondie sur les côtés et à son bord postérieur. *Yeux* situés sur les côtés de la tête. *Antennes* insérées près du bord antérieur de la tête ; moins distantes des yeux que dans le genre précédent ; au moins aussi longues que le corps ; grêles, capillaires ; géniculées après le premier article : celui-ci légèrement renflé vers son extrémité : le quatrième très-faiblement fusiforme. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal sur un point variable de sa longueur ; un peu échancré en arc à son bord antérieur, et un peu plus large que la tête aux angles de devant ; à angles postérieurs nuls ou à peine indiqués. *Écusson* armé, à sa base, d'une pointe filiforme dirigée en arrière. *Hémiélytres* membraneuses. *Exocorie* chargée d'une nervure transverse ou oblique, vers la moitié de sa longueur. *Membrane* comme aréolée ; offrant une grande cellule allongée, naissant en angle aigu à l'extrémité de la mésocorie, se rapprochant plus ou moins à son bord externe du bord marginal et n'atteignant pas le bord postérieur ;

suivie d'une nervure dirigée vers ce dernier. *Ailes* membraneuses. *Bec* prolongé jusqu'à la partie antérieure du prosternum ; de trois articles : le premier le plus grand : le deuxième renflé à sa base : le troisième le plus court, rétréci en pointe. *Pieds antérieurs* plus courts. *Jambes antérieures* plus longues que la moitié de la cuisse. *Tarses antérieurs* plus courts que la moitié de la jambe. *Pieds intermédiaires* allongés, capillaires. *Cuisses intermédiaires* moins longuement, cuisses postérieures aussi longuement prolongées que l'abdomen.

Obs. Ce genre se rapproche des Émésodèmes par la forme de la partie postoculaire de sa tête.

Les Ploières, dans le repos, appuient ordinairement à terre l'extrémité du premier article des antennes, pour suppléer aux pieds antérieurs, tenus constamment relevés.

Leur pronotum se montre souvent détaché des parties sous-jacentes et soulevé vers son extrémité.

Tableau des espèces de France :

A *Hémiélytres* plus longuement prolongées que l'abdomen.
 B Premier article des antennes hérissé de longs poils. Tranche abdominale d'un blanc sale.
  C Bord externe de la cellule de la membrane confondu avec le bord marginal, depuis l'extrémité de l'exocorie jusque sur les deux tiers de ce bord. *vagabunda*.
  CC Bord externe de la cellule de la membrane complétement isolé du bord marginal. *pilosula*.
 BB Premier article des antennes glabre ou à peu près. Tranche abdominale alternée de blanc sale et de noir. Bord externe de la cellule de la membrane confondu avec le bord marginal depuis l'extrémité de l'exocorie jusque vers les deux tiers de ce bord. *erratica*.
AA *Hémiélytres* à peine plus longuement prolongées que les deux tiers de l'abdomen ; cellule de la membrane ovalaire isolée du bord marginal. Premier article des antennes glabre. Tranche abdominale alternée de blanc sale et de noir. *uniannulata*.

1. **Ploiaria vagabunda**, Linné.

Antennes à premier article hérissé de longs poils ; blanc, ponctué de noir. Hémiélytres plus longuement prolongées que l'abdomen ; marquées vers les

deux tiers de leur bord marginal d'un point noir, précédé et suivi d'une sorte de stigmate membraneux d'un blanc livide; en majeure partie parsemées de taches nébuleuses divisées par un réseau blanc : ces taches plus obscures à l'extrémité et sur l'exocorie. Cellule offrant son bord externe confondu avec le marginal après l'exocorie; sinuée sur les deux côtés de son angle postérieur. Pronotum tronqué postérieurement. Tranche abdominale d'un blanc livide ou carné. Cuisses intermédiaires et postérieures hérissées de longs poils; blanches, ponctuées de noir.

Cimex vagabundus, Linné, Syst. Nat. 10e édit. t. I, p. 450, 53. — *Id.* 12e éd. t. I, p. 732, 119. — *Id.* Faun. Suec. p. 258, 972. — Schrank, Enum. p. 290, 558. — *Id.* Faun. Boic. t. II, p. 99, 1169. — Fabr. Mant. Ins. t. II, p. 308, 305. — Tigny, Hist. nat. t. 4, p. 286.

La Punaise culiciforme, Geoffr. Hist. abr. t. I, p. 462, 58.

Cimex culiciformis, de Geer, Mem. t. III, p. 323, 41, pl. 17, fig. 1 et 7.

Gerris vagabundus, Fabr. Ent. Syst. t. IV, p. 192, 19. — *Id.* Syst. Rhyng. p. 262, 9. — Fallén., Monog. Cimic. p. 117, 5. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 163, 1. — Wolff. Wanz. p. 197, pl. 20, fig. 197. — Burmeist., Handb. t. II, p. 224, 1. — Herr.-Schaeff. Wanz. t. IX, p. 117, fig. 941. — Flor, Rhynch. Livl. t, I, p. 689.

Gerris vagabunda, Schellng, Cimic. p. 19, pl. 8.

Ploiaria vagabunda, Latr., Hist. nat. t. XII, p. 262. — *Id.* Gen. t. III, p. 130. — S Farg. et Serv. Encycl. meth. t. X, p. 162. — *Id* Regn. Anim. pl. 92, fig. 3. — Amyot et Serv. Hemipt. p. 397, 1. — Kolenat. *in* Bullet. de Mosc. 1856, p. 472, 259. — *Id.* Melet. VI, p. 54, 259. — Perris, *in* Ann. Soc. Linn. de Lyon, t. IV, p. 169. — *Id.* Mem. de l'Acad. de Lyon, t. II, p. 249. — Douglas et Scott, Brit. Hemipt. p. 536, 2.

Long., $0^m,0067$ à $0^m,0072$ (3 à 3 1/4 l.).

Corps sublinéaire. *Tête* blonde; creusée entre les yeux d'un sillon transverse, profond et nébuleux; marquée au devant de ce sillon de deux lignes brunes divergentes d'arrière en avant; rayée d'une ligne médiane sur sa partie postoculaire ; nébuleuse ou brune sur cette ligne et les bords latéraux et postérieurs de cette partie. *Yeux* noirs. *Antennes* à premier et deuxième articles d'un blanc livide, annelés de brun : les deux derniers nébuleux : le premier hérissé de longs poils, parfois un peu frisés : le deuxième garni de poils mi-couchés, assez courts : le premier un peu plus grand que le deuxième : le troisième égal environ à la moitié de celui-ci : le quatrième court. *Pronotum* creusé d'une dépression transversale sur le

quart de sa longueur : un peu arqué sur les côtés de sa première section ; puis à peine élargi, d'avant en arrière, en ligne d'abord arquée en dehors, puis sinuée au devant des angles latéraux ; un peu anguleusement prolongé en arrière à ceux-ci et tronqué ou à peine échancré en arc sur le reste de son bord postérieur ; d'un blond pâle ; inégal ; creusé d'un sillon médiaire sur sa première section, prolongé en s'affaiblissant presque jusqu'au bord postérieur ; chargé près de chaque côté de sa section antérieure d'un rebord arqué en dehors, convexe ; muni sur les côtés de sa seconde section d'un rebord non prolongé jusqu'au bord postérieur ; ordinairement brun sur le sillon médiaire antérieur et sur les côtés. *Écusson* blond ; en ogive subarrondie ; armé, près de son extrémité, d'un stylet filiforme, grêle, prolongé au delà de son bord postérieur, et un peu relevé. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que l'abdomen ; en majeure partie nébuleuses sur les cories, avec l'exocorie alternée de nébuleux et de blanc livide ; ordinairement marquée d'un point brunâtre à l'extrémité de l'exocorie. *Membrane* parsemée de taches nébuleuses, sur leur majeure partie, et plus foncées ou brunes sur leur partie postérieure : ces taches séparées par une sorte de réseau d'un blanc livide. Bord externe de la membrane marqué d'un point noir vers les deux tiers des hémiélytres : ce bord offrant une bande étroite ou sorte de stigmate membraneux d'un blanc livide, entre l'extrémité de l'exocorie et le point noir situé aux deux tiers, et prolongé ensuite jusqu'aux cinq sixièmes du bord externe des hémiélytres : la membrane offrant une grande cellule, naissant en angle aigu à l'extrémité de la mésocorie, offrant son bord externe confondu avec le bord marginal, depuis l'extrémité de l'exocorie jusqu'au point noir situé aux deux tiers, puis se détachant de ce bord jusqu'à la moitié du bord interne de la partie stigmatiforme membraneuse, prolongée jusqu'aux deux tiers : cette cellule postérieurement terminée en un angle aigu, sinué sur les deux côtés et continué par une nervure dirigée en ligne droite vers l'extrémité : la membrane blanche, ou comme marquée d'une tache blanche sur les deux côtés sinueux de son angle terminal. *Dos de l'abdomen* noir ou brun sur sa région longitudinale médiane, couleur de chair livide sur les côtés. *Tranche abdominale* d'un blanc livide ou carné, ou couleur de chair livide. *Bec* d'un blond pâle, avec le premier article brun et la base du troisième brunâtre. *Antepectus* et *repli du pronotum* d'un blond pâle ou d'un blanc flavescent.

Métasternum légèrement caréné. *Ventre* d'un brun gris ou brun fauve, brièvement pubescent. *Pieds antérieurs* d'un blanc sale ou livide. *Hanches antérieures* à un ou deux anneaux brunâtres. *Cuisses* à trois ou quatre anneaux bruns ou brunâtres ; hérissées de poils en dessus, plus brièvement en dessous. *Jambes* noires à la base et à l'extrémité, avec un anneau brun, à peine denticulées et garnies de poils courts sur leur tranche inférieure. *Pieds* intermédiaires et postérieurs blancs, ponctués de brun ou de noir sur les cuisses et les jambes ; hérissés de longs poils sur les cuisses ; brièvement garnis de poils sur les jambes.

Cette espèce paraît habiter la plupart de nos provinces. On la trouve dans les bois, dans les greniers et quelquefois dans l'intérieur des maisons. Suivant M. Perris, on l'obtient assez facilement dans les Landes, en secouant les toits de chaume.

Cet insecte, comme l'a remarqué Geoffroy, vacille en se balançant, à la manière des tipules. Sa démarche est lente ; mais il s'envole avec facilité.

Sa larve se couvre de poussière et vit de proie.

2. **Ploiaria pilosa** (Signoret).

Antennes à premier article hérissé de longs poils, blanc, ponctué de noir. Hémiélytres plus longuement prolongées que l'abdomen ; marquées vers les deux tiers de leur bord marginal d'un point noir, précédé et suivi d'une sorte de stigmate membraneux d'un blanc livide ; brunes, avec des nervures blanches sur la moitié antérieure de leur longueur ; parsemées sur le reste de leur surface de taches nébuleuses brunes ou brunâtres, divisées par un réseau blanc : ces taches plus obscures à l'extrémité et presque nulles sur les côtés de l'angle postérieur de la cellule. Celle-ci isolée du bord marginal sur toute la longueur de son côté externe ; sinuée au côté externe de son angle postérieur, arqué en dedans à l'interne. Pronotum tronqué postérieurement. Tranche abdominale d'un blanc sale. Cuisses intermédiaires et postérieures hérissées de longs poils ; blanches, ponctuées de noir.

Ploiaria pilosa (Signoret), Fieber, Hemipt. p. 150, 3.

Long., 0^m,0068 à 0^m,0072 (3 à 3 1/4 l.).

Corps sublinéaire. *Tête* blonde ; creusée entre les yeux d'un sillon transverse profond et nébuleux ; marquée, au devant de ce sillon, de deux lignes brunes, divergentes d'arrière en avant ; rayée d'une ligne médiane sur sa partie postoculaire : nébuleuse ou brune sur cette ligne et sur les bords latéraux et postérieurs de cette partie. *Antennes* à premier et deuxième articles d'un blanc livide, annelées de brun : les suivants testacés ou nébuleux : le premier hérissé de longs poils : le deuxième garni de poils mi-couchés et plus courts : le premier un peu plus grand que le deuxième : le troisième à peine égal à la moitié du deuxième : le dernier plus court. *Pronotum* creusé d'une dépression transversale vers le quart ou le tiers de sa longueur ; arqué sur les côtés, depuis les angles de devant jusqu'à la dépression transversale ; puis un peu élargi en ligne droite jusqu'aux angles latéraux qui sont un peu plus larges, arrondis en dehors, et un peu dirigés en arrière ; tronqué sur le reste de son bord postérieur ; d'un blond pâle ; inégal ; creusé sur sa section antérieure d'un sillon médiaire, prolongé jusqu'au bord postérieur ; chargé près des côtés de sa section antérieure d'un rebord ou d'un relief arqué en dehors, convexe ; muni sur les côtés de sa seconde section d'un rebord non prolongé jusqu'au bord postérieur ; ordinairement brun ou noir sur le sillon médiaire et sur les côtés de sa section antérieure. *Écusson* presque en demi-cercle ; blond ; muni, près de son extrémité, d'un style filiforme, grêle, prolongé au delà de son extrémité et sensiblement relevé. *Hémiélytres* un peu plus longuement prolongées que l'abdomen ; en majeure partie brunes sur leur moitié antérieure : cette partie brune un peu divisée par des nervures blanches ; ordinairement marquées d'un point noir à l'extrémité de l'exocorie. *Membrane* en grande partie comme couverte de taches nébuleuses, séparées par une sorte de réseau d'un blanc livide : bord marginal des hémiélytres marqué d'un point noir, vers les deux tiers de sa longueur : ce bord offrant une bande membraneuse, d'un blanc livide, entre l'extrémité de l'exocorie et le point noir situé aux deux tiers ; suivi, après ce dernier, d'une sorte de stigmate membraneux, d'un blanc livide, d'abord étroit, puis un peu élargi et prolongé jusqu'aux cinq sixièmes du bord externe des hémiélytres.

La membrane présente une grande cellule, naissant en angle aigu à l'extrémité de la mésocorie, offrant son bord externe isolé sur toute la longueur du bord marginal et du point noir situé vers les deux tiers, et même séparé de ce point noir par un intervalle alterné de brun et de blanc. Cette cellule postérieurement terminée en un angle aigu dont le côté externe est sinué et l'interne arqué en dedans : cet angle continué par une nervure dirigée en ligne droite vers l'extrémité : la membrane blanche ou comme marquée d'une tache blanche sur les deux côtés sinueux de son angle terminal. *Dos de l'abdomen* brun ou en partie d'un brun fauve. *Tranche abdominale* d'un blanc livide ou carné. *Bec* d'un blond pâle ou livide; marqué d'une tache brune à la base de chacun de ses articles. *Repli du pronotum* d'un blond livide, avec une bande longitudinale brune sur le milieu de sa section postérieure. *Ventre* brun, avec les côtés fauves. *Pieds antérieurs* d'un blanc livide ou flavescent. *Hanches* à deux taches brunes. *Cuisses* à trois ou quatre anneaux ou demi-anneaux bruns. *Jambes* avec la base, l'extrémité et un anneau noirs ou bruns. *Pieds intermédiaires* et *postérieurs* d'un blanc livide, annelés ou ponctués de noir ou de brun : *Cuisses* hérissées de longs poils.

Cette espèce, qui nous a été obligeamment communiquée par M. Signoret, a été prise à la Teste, par ce savant hémiptérologiste.

Obs. Elle a tant d'analogie avec la *Pl. vagabunda*, qu'elle serait aisément prise pour elle. Elle s'en distingue par ses hémiélytres en très-grande partie brunes sur leur moitié antérieure, et surtout par la cellule de la membrane : le bord externe de cette cellule, au lieu de se diriger de l'extrémité de la mésocorie vers le point noir situé à l'angle postérieur de l'exocorie et de se confondre ensuite avec le bord marginal jusqu'au point noir situé aux deux tiers des hémiélytres, reste constamment séparé du bord externe de celles-ci et même se trouve séparé du point noir situé aux deux tiers, par un espace subparallèle, alterné de blanc et de brun.

3. **Ploiaria erratica**, Fallén.

Antennes à premier article glabre, d'un blond nébuleux, annelé de blanc livide. Hémiélytres plus longuement prolongées que l'abdomen; marquées,

vers les deux tiers ou un peu après leur bord marginal, d'une sorte de stigmate divisé en deux taches brunes; en majeure partie brunes sur leur cinquième postérieur de l'exocorie, et brunes après le bord postérieur de celles-ci; parsemées sur le reste de leur surface de taches nébuleuses divisées par un réseau blanc. Cellule offrant son bord externe confondu avec le marginal après l'exocorie, sinuée au côté interne de son angle postérieur, presque droit à l'interne. Pronotum trisinué postérieurement. Tranche abdominale alternée de blanc et de brunâtre. Cuisses intermédiaires et postérieures glabres, annelées de brun et de blanc sale.

Ploiaria alata? SCOPOL. Delic. Flor. et Faun. Ins. t. III (1788), p. 82, pl. 25, fig. 6, 7, 8 et 9 et 10 détails.

Gerris erraticus, FALLÉN, Monog. Cimic. Suec. p. 117, 6. — *Id.* Hemipt. Suec. p. 164, 2. — BURMEIST. Handb. t. II, p. 224, 2. — HERR.-SCHAEFF. Wanz. t. IX, p. 118.

Ploiaria erratica, FIEBER, p. 149, 2. — DOUGLAS et SCOTT, Brit. Hemipt. p. 536, 1.

Long., $0^{m},0039$ à $0^{m},0045$ (1 3/4 à 2 l.).

Corps sublinéaire. *Tête* creusée entre les yeux d'un sillon transverse linéaire et profond; blonde après ce sillon; ordinairement plus blanchâtre sur sa partie antérieure; marquée, au sommet de ce sillon, de deux lignes noires, divergentes d'arrière en avant; rayée d'une ligne médiane sur sa partie postoculaire. *Antennes* à premier et deuxième articles d'un blond nébuleux; annelées de blanc livide : les deux derniers nébuleux : le premier glabre : le deuxième garni de poils fins, mi-couchés et peu apparents : le premier presque égal au deuxième : le troisième égal environ au tiers de celui-ci : le dernier plus court. *Pronotum* creusé d'une dépression transversale vers le tiers de sa longueur; arqué sur les côtés de sa première section, puis subparallèle sur les côtés de la seconde, mais un peu sinué au devant des angles latéraux; tronqué en ligne trisinuée après ceux-ci; inégal; creusé sur sa section antérieure d'un sillon large, médiocrement profond, un peu ovalaire, prolongé d'une manière un peu affaiblie sur sa section postérieure; chargé, près de chaque côté de sa section antérieure, d'un rebord ou d'un relief convexe, arqué en dehors; muni, sur les côtés de sa seconde section, d'un rebord non prolongé jusqu'au bord postérieur; d'un blond pâle ou testacé, avec les rebords latéraux et

postérieurs blanchâtres. *Écusson* presque en demi-cercle ; d'un blond testacé ; armé d'un style grêle, filiforme, prolongé d'une manière subhorizontale au delà de son bord postérieur. *Hémiélytres* plus longuement prolongées que l'abdomen. *Endocorie* et *mésocorie* d'un blanc livide, *exocorie* brune, avec des lignes transverses blanches. *Membrane* marquée, après le bord postérieur de l'exocorie, d'une tache obliquement transverse, brune ou brunâtre, suivie d'un espace d'un blanc livide ; notée sur le septième postérieur des hémiélytres de taches brunes ou brunâtres, séparées par des lignes blanches ; parsemé, sur le reste de sa surface, de taches nébuleuses, séparées par une sorte de réseau d'un blanc livide ; offrant, à partir de la moitié du bord marginal des hémiélytres, presque jusqu'aux trois quarts, une sorte de stigmate membraneux, enclos par une nervure, d'abord étroite, puis graduellement un peu élargie, d'un blanc livide et noté de trois taches brunes. La membrane offrant une grande cellule, naissant en angle aigu à l'extrémité de la mésocorie, offrant son bord externe confondu avec le bord marginal, depuis l'extrémité de l'exocorie jusqu'à la partie stigmatiforme, et avec la moitié antérieure du bord interne de celle-ci : cette cellule terminée en angle aigu, dont le côté interne est sinué, et l'externe presque droit, puis suivie, sur le cinquième postérieur des hémiélytres d'une nervure dirigée vers le bord postérieur. *Dos de l'abdomen* d'un fauve brunâtre, avec l'extrémité noirâtre. *Tranche abdominale* d'un blanc sale sur la moitié antérieure de ses sections, d'un brun grisâtre sur la seconde. *Bec* d'un blanc livide, avec trois taches brunes. *Repli du pronotum* brunâtre sur les côtés de sa section antérieure, étroit et d'un blond sale sur ceux de la postérieure, avec les rebords plus pâles. *Poitrine* en majeure partie d'un brun grisâtre. *Ventre* d'un brun cendré ou grisâtre, ordinairement rayé d'une ligne médiane plus ou moins obscure ; garni d'un duvet court, le faisant souvent paraître paré de petits points brillants. *Pieds* antérieurs d'un blanc livide : hanches ordinairement marquées d'une tache brunâtre : cuisses parées de trois ou quatre anneaux ou demi-anneaux, bruns ou brunâtres. *Tibias* marqués de trois taches ou anneaux bruns. *Cuisses* et *jambes intermédiaires* et *postérieures* glabres; d'un blanc sale ou livide, marquées d'anneaux bruns ou brunâtres aussi grands que les intervalles blanchâtres. *Tarses* obscurs.

Cette espèce habite la plupart de nos provinces. On la trouve, par

ci par là, dans les bois, dans les jardins et quelquefois dans les maisons.

Obs. Elle est facile à distinguer des deux espèces précédentes par le premier article de ses antennes et ses cuisses intermédiaires et postérieures glabres ; par son pronotum trisinué à son bord postérieur ; par ses hémiélytres pâles, mais brunes ou brunâtres sur l'exocorie, sur leur sixième postérieur et sur la partie antérieure de la membrane qui suit le bord postérieur de l'exocorie ; par sa tranche abdominale alternée de blanc sale et de brun ; par ses cuisses intermédiaires et postérieures marquées d'anneaux bruns ou brunâtres aussi grands que les intervalles blanchâtres ; par sa taille plus faible.

4. **Ploiaria uniannulata**, Signoret.

Antennes à premier article glabre ; blondes, avec le dernier article et un anneau vers l'extrémité noirs. Hémiélytres à peine prolongées jusqu'aux deux tiers de l'abdomen, membraneuses, à nervures blanchâtres. Cellule de la membrane ovalaire également distante des bord marginal et interne de celle-ci. Dos de l'abdomen d'un brun noir. Tranche abdominale alternée de blanc sale et de noir. Cuisses antérieures d'un brun noir, avec la base, l'extrémité et un anneau d'un blanc sale. Pieds postérieurs d'un blanc sale, avec un anneau noir vers l'extrémité des cuisses.

Ploiaria uniannulata, Signoret, Ann. Soc. Ent. de Fr. (1852), p. 544, pl. 16, fig. 5.— Fieber, Hemipt. p. 149, 1.

Long., $0^{m},0045$ (2 l.).

Corps sublinéaire. *Tête* creusée entre les yeux d'un sillon transverse ; en partie d'un blond sale ou nébuleux ; chargée, sur le front, entre les yeux, d'une sorte de relief convexe, élargi d'arrière en avant ; à peine rayée d'une ligne médiane sur sa partie postoculaire. *Antennes* glabres ou à peu près ; d'un blond sale ; à premier article légèrement renflé et noir avant son extrémité blanche : le dernier noir ou noirâtre : le premier de deux cinquièmes plus long que le deuxième : le troisième presque égal, le dernier plus court. *Pronotum* creusé d'un sillon transversal vers la moitié, ou un peu après, de sa longueur ; arqué sur les côtés de sa section antérieure, subparallèle et un peu plus étroit sur ceux de la seconde ; arqué

en arrière de chaque côté après les angles latéraux et un peu échancré en arc dans le milieu de sa base; creusé sur sa ligne médiane d'un sillon profond, prolongé jusqu'au bord postérieur, mais un peu étranglé dans son milieu; relevé en forme de côte ou de relief de chaque côté de ce sillon; chargé sur les côtés de sa section antérieure d'un relief arqué du côté externe et d'un relief ou rebord un peu obliquement longitudinal sur les côtés de la seconde : ces reliefs séparés du juxta-médiaire par un sillon; d'un blond sale, avec les sillons en partie bruns. *Écusson* muni d'un style grêle, d'un blond flavescent, prolongé en arrière en ligne droite. *Hémiélytres* à peine prolongées jusqu'au cinquième arceau de l'abdomen, membraneuses, subhyalines, mais paraissant obscures ou noirâtres quand elles sont couchées sur le dos de l'abdomen; avec les nervures et l'extrémité de l'exocorie blanchâtres. *Membrane* offrant une cellule ovalaire; à peine prolongée au delà de la moitié de la dite membrane, aussi séparée du bord externe que du bord interne de celle-ci et suivie d'une nervure prolongée jusqu'au bord postérieur. *Dos de l'abdomen* brun ou brun noir. *Tranche abdominale* offrant la moitié antérieure de ses sections d'un blanc sale et la postérieure d'un brun noir. *Bec* d'un blond livide, marqué de taches brunâtres. *Repli du pronotum* brun, bordé de blond. *Ventre* brun. *Hanches antérieures* d'un blond pâle, avec une tache brunâtre. *Cuisses antérieures* brunes, avec la base, l'extrémité et un anneau, près de la base, d'un blond pâle. *Jambes antérieures* brunes, avec la base blonde. *Pieds intermédiaires* et *postérieurs* d'un blanc sale : cuisses légèrement renflées et noires vers leur extrémité. *Jambes* marquées d'un petit anneau brun près de la base. *Tarses* obscurs.

Cette espèce remarquable a été trouvée dans le bois de Vincennes, par M. le Dr Signoret, et nous a été obligeamment communiquée par ce savant naturaliste.

Obs. Elle s'éloigne de toutes les espèces précédentes par ses hémiélytres raccourcies; par la grande cellule de la membrane, de forme ovalaire, non sinuée sur les côtés de son angle postérieur et séparée des bords externe et interne de la membrane par une égale distance; par ses cuisses antérieures brunes, etc.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

ÉMÉSIDES DÉCRITES

Famille des EMÉSIENS

Famille des PLOIARIENS

TABLE

DES

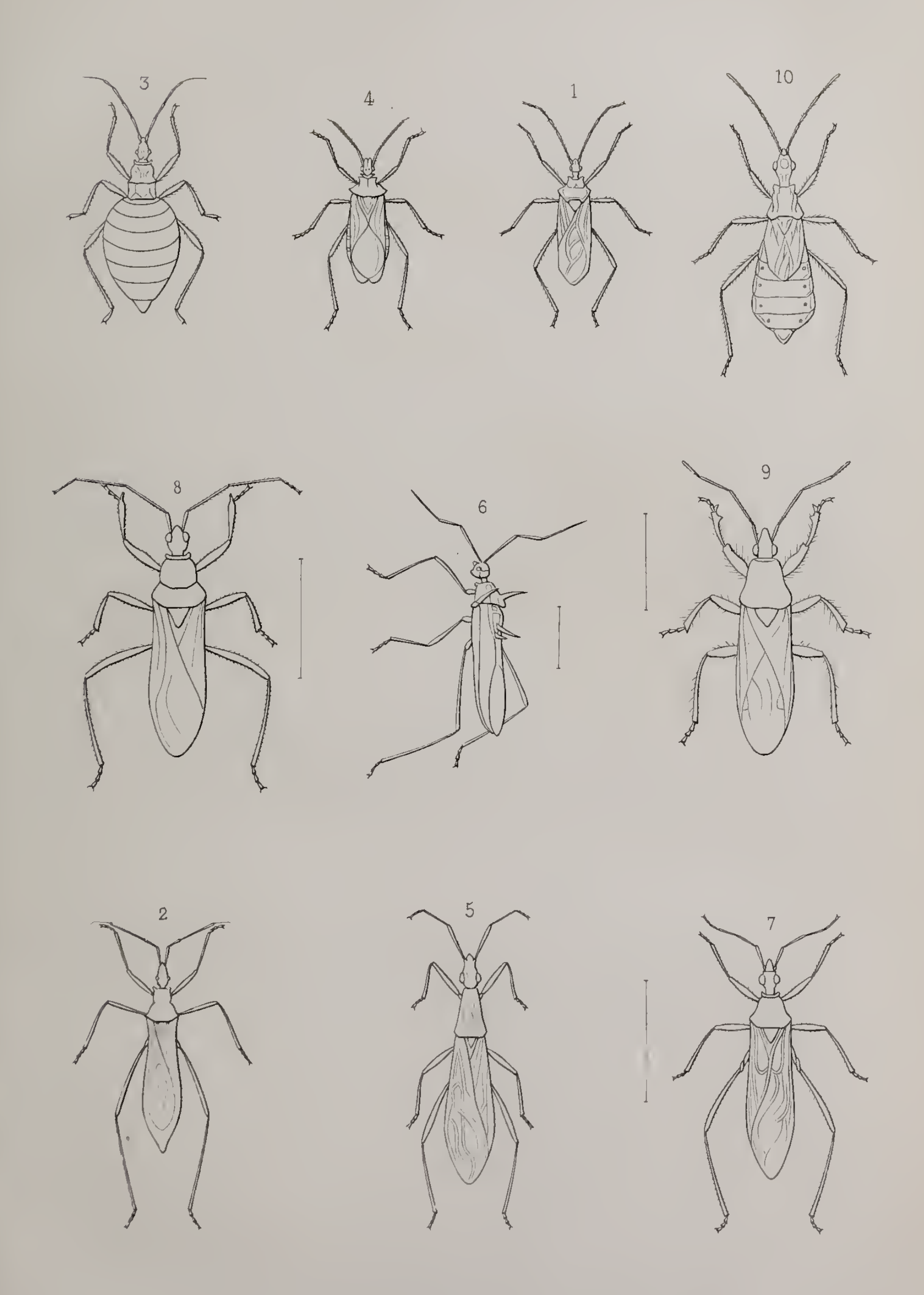
ÉMÉSIDES DE FRANCE

EXPLICATION DES PLANCHES

RÉDUVIDES

PLANCHE I

1. Harpactor erythropus.
2. Oncocephalus notatus.
3. Oreada denudata.
4. Holotrichius Cyrilli.
5. Pygolampis bidentata.
6. Acanthothorax Siculus.
7. Reduvius personatus.
8. Pirates hybridus.
9. Prostemma guttula.
10. Nabis aptera.

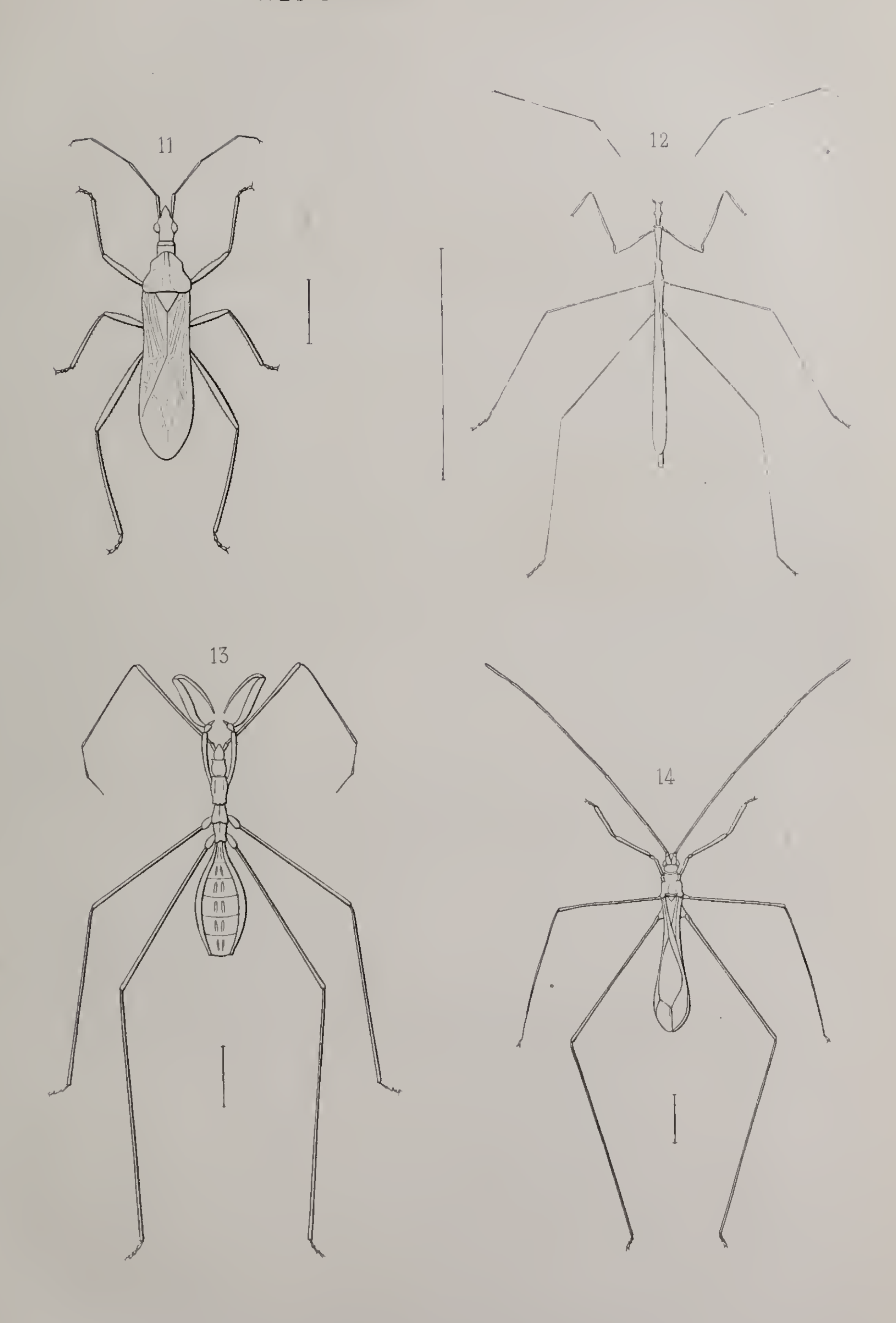


Imp Fugere Lyon

RÉDUVIDES ET ÉMÉSIDES

PLANCHE II

11. Nabis viridula.
12. Emesa mantiformis.
13. Emesodema domestica.
14. Ploiaria vagabunda.



Imp. Fugère Lyon

NOTICE

SUR

ANTOINE ÉCOFFET

PAR

M. E. MULSANT

Lue à la Société linnéenne de Lyon, le 11 novembre 1866.

Écoffet (Antoine-Louis-Eugène-François) était né en 1795 à Belfort (Haut-Rhin), où son père occupait un rang honorable dans le barreau de cette ville.

A peine âgé de seize ans, le jeune Antoine, séduit par les prestiges de la gloire, voulut s'engager dans les chasseurs à cheval. Son avancement y fut rapide; mais, obligé au bout de deux ans de revenir en congé de convalescence dans sa famille, il s'y trouvait encore lorsque, à la suite de la défection de quelques-uns de nos alliés et la perte de la bataille de Leipzig, nos troupes furent obligées de se replier sur notre territoire, bientôt envahi par les armées coalisées.

Le jeune Écoffet, quoique incomplétement rétabli, se mit à la disposition du général Wolff et fut placé, en qualité de capitaine d'artillerie, à la tête d'un corps franc, pour la défense de Schelstadt, bloquée par des forces étrangères.

Rentré dans la vie civile à la suite des événements de 1815, il commença, à Strasbourg, ses études de droit pour suivre la carrière de son père; mais il se décida bientôt à entrer dans l'administration des contributions indirectes, où il devait s'élever par une ascension assez rapide aux postes les plus honorables.

Au bout de quelques années, il était appelé dans les bureaux de l'administration centrale, au ministère des finances, et il en sortait en 1828, nommé contrôleur de comptabilité à Épinal (Vosges). En 1830, il fut nommé directeur à Pontarlier; puis il devint directeur d'arrondissement à Montbeillard et ensuite à Douai, et enfin il occupa successivement la place de directeur des contributions indirectes, dans les départements de la Lozère, de la Manche, du Haut-Rhin et du Gard.

Écoffet avait été toute sa vie épris des charmes de l'histoire naturelle et il s'était occupé de plusieurs de ses branches. Jeune, il avait collecté les oiseaux, étudié les habitudes et les mœurs de ces êtres emplumés; mais bientôt, ne trouvant plus dans son département des objets nouveaux pour son cabinet, il fit don à la ville d'Épinal de ses richesses ornithologiques et chercha dans les coquilles fluviatiles et terrestres et dans les insectes un aliment nouveau au penchant qui l'entraînait vers l'étude la nature. Il a laissé une collection de lépidoptères dont les ailes, décalquées sur des feuilles de papier, sont assurées par là d'une plus longue durée. Mais ce sont les coléoptères surtout qui, depuis 1832, ont été l'objet de ses soins et sont devenus l'objet de ses recherches plus spéciales. Il trouvait le secret de dérober à ses travaux tous les moments qu'il pouvait leur enlever sans négliger ses fonctions. Ces moments n'ont pas été perdus pour la science. Chasseur infatigable, il a enrichi la plupart des grandes collections de notre pays de ses intéressantes découvertes. Modeste et trop défiant de ses forces, et absorbé d'ailleurs par son service administratif, il n'a pas confié au papier ses nombreuses observations; mais plusieurs de ses correspondants ont enregistré dans les annales de la science les découvertes qu'il a faites.

Si l'entomologie déplore sa perte il laisse des regrets bien plus vifs, et mieux sentis par ceux qui ont eu le plaisir de le connaître. Il comptait de nombreux amis et il méritait de les avoir par une bonté inépuisable, dont sa figure offrait l'expression, et par cette loyauté inflexible qui révélait la droiture de son cœur. L'élévation de son caractère et de ses idées l'avait entouré d'estime dans tous les lieux où il avait séjourné : ses qualités, jointes à ses talents et à son activité, avaient attiré sur lui l'attention des divers ministres qui s'étaient succédé et avaient été les causes des emplois élevés qu'il avait occupés.

Décoré depuis 1852, membre de notre compagnie et de diverses autres

sociétés savantes, heureux dans ses enfants, rien ne semblait manquer à son bonheur, quand l'excès du travail lui fit sentir que sa santé ne pouvait résister à toutes les fatigues. Il avait demandé et il venait d'obtenir sa retraite, quand la mort l'a frappé à Nîmes, le 1er août 1866, et l'a enlevé à ceux auxquels il était cher, au moment où il espérait jouir d'un doux repos.

REMARQUES

SUR

LE FAIT DE L'EXISTENCE EN SOCIÉTÉ, A L'ÉTAT SAUVAGE

DES

ESPÈCES VÉGÉTALES AFFINES

ET

SUR D'AUTRES FAITS RELATIFS A LA QUESTION DE L'ESPÈCE

PAR

ALEXIS JORDAN

Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juin 1873.

L'étude que j'ai faite des plantes de la France, pendant un grand nombre d'années, au point de vue tout spécial de la délimitation exacte des espèces, m'a mis dans le cas de constater l'existence de très-nombreuses espèces, c'est-à-dire de formes végétales distinctes et permanentes, qui jusque-là n'avaient pas été observées par les botanistes ou avaient été méconnues et négligées par eux. J'ai pu les rassembler, pour la plupart, dans mes cultures, afin d'en relever les caractères sur le vif et de m'assurer de leur constance.

Quoique je n'aie signalé encore qu'une très-faible partie de ces nombreuses espèces, plusieurs botanistes, effrayés ou contrariés peut-être de ce résultat inattendu pour eux, ont pris le parti, avant tout examen, de rejeter ces distinctions nouvelles et, sans s'être livrés à aucun contrôle des expériences indiquées, à aucune vérification des faits signalés ou de faits analogues, ils ont prétendu qu'on ne pouvait admettre au rang d'espèces ces formes végétales, parce qu'elles n'offraient pas des caractères équivalents à ceux des anciens types de nos flores, qui seuls, pour eux, constituaient les vraies espèces.

Il faut convenir que si les espèces de nos flores, connues sous le nom

de types linnéens, sont effectivement de vrais types spécifiques et nous donnent la mesure exacte de ce que doit être une espèce, les formes végétales nouvelles, présentées avec le titre d'espèces comme un démembrement des types linnéens, sont loin d'offrir une valeur égale à celle de ces derniers et ne peuvent être placées sur le même rang. Mais il reste la question de savoir si ces formes secondaires distinctes, permanentes, héréditaires, irréductibles entre elles, ne seraient pas au contraire les seules vraies et légitimes espèces ; tandis que les types établis arbitrairement par Linné ou par ses sectateurs ne seraient autre chose que des espèces purement idéales ou factices, n'ayant d'existence réelle nulle part, devant être considérées comme un assemblage de formes spécifiques et pouvant constituer ultérieurement des sous-genres ou des genres, dans une classification nouvelle et plus scientifique.

Mon but n'est pas d'entrer ici dans l'examen approfondi de cette question. Je veux simplement appeler l'attention sur un fait qui s'y rattache et dont l'importance est capitale à mes yeux. Car ce fait, étant bien constaté et placé dans tout son jour, suffit, à lui seul, pour mettre fin aux controverses qui existent à ce sujet parmi les botanistes, et préparer une solution complète et définitive de la question qui les divise. Le fait dont je veux parler est celui de l'existence en société, de la sociabilité (si je puis employer cette expression) des formes végétales similaires établies aux dépens des anciens types de nos flores, de ceux qu'on nomme les types linnéens.

Ayant observé dans leurs stations diverses, pendant plus de trente années, une foule de végétaux de toutes les familles et de toutes les catégories, des plantes annuelles ou vivaces, bulbeuses ou aquatiques, des arbres ou des arbustes, j'ai pu constater presque partout que lorsqu'un type linnéen, vraiment indigène dans une contrée, y était commun à ce point qu'on pouvait le citer parmi les plantes caractéristiques de la végétation d'une certaine étendue de territoire, ce type y était presque toujours représenté par des formes diverses, plus ou moins nombreuses, croissant en société et pêle-mêle. L'observateur superficiel, qui parcourt le terrain, n'est frappé que des ressemblances de ces diverses formes ; il n'aperçoit pas leur différences ou, n'y attachant aucune importance, il ne s'arrête pas à les considérer attentivement ; il croit n'avoir affaire qu'à un type unique, susceptible de quelques modifications accidentelles et sans valeur. Tandis

que celui qui observe avec attention peut aisément se convaincre, sur les lieux, que ces modifications apparentes se retrouvent sur des individus divers, tous parfaitement semblables entre eux. Si, pour pouvoir continuer et compléter son observation, il arrache des pieds vivants de chacune des formes qu'il a pu distinguer et les replante ensuite, dans un même lieu, afin de les suivre dans tous leurs développements, il se convaincra bientôt qu'elles présentent des différences appréciables dans tous leurs organes. S'il sème leurs graines, il les verra se reproduire avec une parfaite identité de caractères.

Voilà le fait que j'ai pu constater moi-même mille fois, que j'ai fait constater dans les lieux que je ne pouvais visiter, en France, en Corse et en Algérie ou ailleurs, par divers botanistes qui m'ont envoyé soit des graines, soit des pieds vivants de formes nombreuses, recueillies dans les mêmes stations et appartenant aux mêmes types linnéens. Je ne dis pas que les plantes communes soient toutes également et partout diversifiées. Il y a, sous ce rapport, de grandes différences entre elles. Je dis seulement que le cas où elles présentent diverses formes croissant en société est le cas le plus ordinaire, et je crois que ce fait paraîtra clair, patent, indiscutable, à quiconque prendra la peine de le vérifier sérieusement.

Il y a aussi des plantes peu communes, qui sont cependant plus variées de formes que d'autres beaucoup plus répandues. Ce ne sont pas uniquement les plantes dites polymorphes, auxquelles les floristes ont attribué un tempérament variable, qui présentent des formes très-nombreuses. Il y a des espèces réputées monotypes, dont on n'a signalé aucune variété, qui n'en sont pas moins représentées par plusieurs formes distinctes. Ainsi, je pourrai citer le *Convallaria maialis* qui est représenté, à Lyon seulement, par plusieurs formes très-bien caractérisées surtout par leurs fruits, et qui est d'ailleurs diversifié dans presque toutes les contrées de l'Europe ; le *Polygonatum vulgare* qui l'est encore bien davantage ; le *Sorbus Aria* qui offre, seulement dans les bois du Mont-d'Or lyonnais, sept à huit formes, dont quelques-unes sont admirablement caractérisées par leurs fruits ainsi que par leurs feuilles, et diffèrent plus entre elles qu'elles ne diffèrent d'autres formes du même *Sorbus Aria* des Vosges, des Alpes, du Cantal et des Pyrénées, que j'ai pu comparer avec elles, à l'état frais. Je citerai le *Ramondia pyrenaica;* les *Saxifraga oppositifolia*, *rotundifolia*, *hirsuta*, *umbrosa*,

aizoides et presque toutes nos Saxifrages. Il n'est pas possible d'aborder un des rochers de l'Ardèche, où abonde le *Saxifraga hypnoides*, sans y rencontrer plusieurs formes distinctes croissant en société et appartenant à ce même type. Le *Corydalis solida*, le *Ficaria ranunculoides*, le *Ranunculus chœrophyllos*, le *Scilla bifolia*, les *Scilla autumnalis*, *obtusifolia* et *maritima*, l'*Ornithogalum arabicum*, le *Gladiolus communis* ou *segetum*, le *Narcissus poeticus*, l'*Ajax pseudo-narcissus*, le *Vincetoxicum vulgare*, et tant d'autres qu'il est inutile de citer, ne sont autre chose que de vastes groupes de formes similaires.

Parmi les plantes vraiment rares ou même rarissimes, à station unique, il s'en trouve aussi, ce qui paraîtra plus étonnant, qui présentent des formes similaires distinctes. Je puis citer quelques exemples assez curieux de ce fait. Chacun sait que l'*Alyssum pyrenaicum* est une des plantes les plus rares de l'Europe; car il n'a été rencontré jusqu'ici, avec certitude, que sur un seul et unique rocher inaccessible, dans les Pyrénées-Orientales, où on ne peut l'atteindre qu'avec de grands frais et de grands efforts, au moyen de cordes et d'échelles, en exposant sa vie. Eh bien! dans cette seule et unique station, il existe deux formes de cette plante, dont j'ai pu me procurer un certain nombre de beaux exemplaires et que j'ai tout lieu de croire distinctes, quoique je n'aie pu encore soumettre à la culture que l'une d'elles.

Le *Genista horrida*, qui est indiqué seulement à Couzon, près de Lyon, et à Gavarnie, dans les Hautes-Pyrénées, est une plante fort rare en France. Elle existait encore, il y a quinze ou vingt ans, à Couzon, sur un pâturage boisé, fort restreint, où je l'ai souvent observé; mais, depuis, les défrichements l'ont fait, je crois, presque entièrement disparaître. Cependant il en reste encore d'énormes touffes et même des pieds fort nombreux sur un rocher d'un accès très-difficile et que je n'avais jamais osé aborder, dans le temps où l'on pouvait recueillir ce genêt dans le pâturage boisé.

Tout dernièrement, un jeune botaniste lyonnais, M. Bernardin, qui avait pu atteindre la station du rocher, y avait remarqué, parmi de nombreux individus, un pied unique, tout à fait différent des autres de port et d'aspect et offrant même divers caractères assez saillants. M'ayant dit qu'il avait imposé un nom à sa plante et qu'il se proposait de la décrire comme une nouvelle espèce, je l'ai prié de me la montrer et, après l'avoir confrontée avec les échantillons conservés dans mon herbier et récoltés autre-

fois dans le pâturage défriché, j'ai constaté avec lui qu'elle était parfaitement identique avec celle que j'ai décrite, dans mon *Pugillus plantarum novarum*, sous le nom de *Genista lugdunensis* et qui m'avait parue distincte du vrai *Genista horrida* signalé par Wahl, à Jacca, en Aragon, dont j'avais pu examiner des échantillons authentiques.

Ainsi il est bien certain qu'il a existé à Couzon, dans une même station fort restreinte, deux formes distinctes, dont l'une, je crois, a disparu presque totalement et dont l'autre disparaîtra bientôt sans doute, par suite de l'exploitation du rocher qu'elle habite. J'ai reçu de M. Bordère, de la station pyrénéenne, également deux formes, dont je possède plusieurs pieds vivants dans mes cultures et qui paraisssent toutes deux distinctes de celles qu'on trouve à Couzon.

Je citerai encore un troisième fait, analogue aux deux précédents, qui est venu tout dernièrement à ma connaissance. M. Revelière m'a adressé, il y a quelques mois, de très-beaux exemplaires d'une plante corse rarissime, que je nomme *Brassica corsica* et qui a été mentionnée dans la flore de France de MM. Grenier et Godron sous le nom de *Brassica insularis Moris*, ces auteurs l'ayant rapportée mal à propos, selon moi, à l'espèce de Sardaigne, qui est pareillement à fleurs blanches, mais qui a les fleurs bien plus petites et les pétales marquées de veines purpurines très-saillantes, comme le dit Moris, tandis que dans la plante de Corse les fleurs sont toujours d'un blanc très-pur. Celle-ci offre aussi d'autres différences : les siliques sont de forme inégale et un peu toruleuses, tandis qu'elles sont régulièrement cylindracées dans l'espèce de Sardaigne. Ce *Brassica corsica* se trouve à Caporalino, sur un vaste rocher, où il est assez abondant. M. Revelière, en le récoltant, a remarqué, sur un point du rocher d'un accès très-difficile, un certain nombre de touffes d'une forme paraissant voisine du *B. Corsica*, mais à fleurs entièrement jaunes. Il n'a pu malheureusement se procurer des échantillons de cette forme; mais il n'est pas possible de douter que ce ne soit encore là une espèce particulière, croissant en société avec l'espèce à fleurs blanches.

On voit, par ces exemples, que l'existence en société des formes similaires est un fait d'une telle généralité et d'une vérification si facile qu'il est impossible de le mettre en doute. De même que les diverses familles végétales, ainsi que la plupart des grands genres, ont comme un centre de

végétation, sur certains points du globe où ils offrent des représentants plus nombreux qu'ailleurs, les types linnéens, qui sont en quelque sorte des genres d'un ordre inférieur, ont aussi des centres de végétation où les formes similaires qui les constituent sont plus nombreuses que partout ailleurs et croissent en société. En s'éloignant de leur centre, les formes se présentent toujours avec des différences spécifiques notables; mais leur nombre paraît aller en diminuant. En un mot on peut dire que les groupes de formes similaires sont soumis, sous le rapport de leur distribution, à une loi tout à fait analogue à celle dont on constate les effets dans l'étude des familles et des grands genres.

Indépendamment du fait de l'existence en société des espèces similaires, il en est une autre qu'il importe de faire remarquer ici; c'est que ces espèces n'ont aucune tendance à s'hybrider entre elles spontanément. On sait, d'après la remarque de plusieurs observateurs, que les hybridations spontanées s'opèrent presque toujours entre des types relativement tranchés, plutôt qu'entre des espèces offrant beaucoup d'affinité. Je puis citer, à l'appui de cette observation, un exemple qui me paraît très-concluant. Ayant cultivé, pendant un grand nombre d'années, une quinzaine de formes de l'*Aegilops ovata* de Linné, plusieurs pendant quinze ou vingt ans, les ayant cultivées toujours ensemble et très-rapprochées les unes des autres, resemant chaque année leurs nouvelles graines et les laissant de plus se resemer d'elles-mêmes, je les ai vues se reproduire toujours intactes, sans offrir jamais aucune modification qui pût être attribuée à l'hybridité. Elles sont encore aujourd'hui exactement ce qu'elles étaient à l'époque de leur introduction dans mes cultures. Toutes les fois, au contraire, que j'ai semé de l'*Aegilops ovata* ou du *triaristata*, à côté de blés de diverses sortes, et que le terrain où avaient crû les *Aegilops* restait inculte l'année suivante, j'ai vu se produire quelques pieds d'*Aegilops* hybrides, ayant une apparence de blé, quant à la forme extérieure, mais d'ailleurs complétement stériles, à anthères privés de pollen et continuant à végéter longtemps après la maturation des autres formes de blés ou d'*Aegilops*. Or, il est très-clair et très-évident que l'affinité qui rapproche les formes similaires, toutes comprises dans le type linnéen de l'*Aegilops ovata*, est bien plus grande que celle qui existe entre un blé et un vrai *Aegilops*. Cependant l'hybridation spontanée n'a pas lieu entre elles, lorsqu'elles se trouvent réunies dans un même lieu, tandis qu'elle

s'opère entre l'*Aegilops* et le blé placés dans les mêmes conditions, comme je l'ai constaté et comme d'autres l'ont constaté pareillement.

A propos d'*Aegilops*, je puis dire que j'ai vu l'*Aegilops triaristata* produire un hybride stérile, ayant été fécondé spontanément par l'*Aegilops speltaeformis*, cette curieuse et paradoxale espèce qui a mis quelque temps en émoi le monde savant, parce que les transformistes prétendaient trouver en elle l'origine du blé. Elle était, disaient-ils, issue d'un *Aegilops* et avait fini par devenir un blé véritable. On sait que M. Godron, qui cependant ne s'avoue pas transformiste, a fait des efforts inouis mais infructueux, pour justifier diverses assertions très-hasardées qu'il avait émises au sujet de cette plante. M. Decaisne, qui partageait au début l'opinion de M. Godron, a reconnu lui-même, dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, que l'*Aegilops speltaeformis* était une bonne et légitime espèce. M. Grenier, l'ami de M. Godron, est convenu que les faits me donnaient raison. Cependant, M. Godron, dans un travail assez récent, forcé de reconnaître que la plante en question se reproduit invariablement de ses graines, a émis cette opinion qu'il ne fallait pas voir en elle une espèce véritable, parce que son épi, en tombant à terre, ne s'y enfonçait pas ensuite par la base, comme ceux des vrais *Aegilops*, et que la graine restant ainsi dans ses enveloppes, il lui fallait le secours et la main de l'homme pour pouvoir germer et se reproduire ; ce qu'il avait constaté à Nancy, ayant laissé tomber à terre les épis de la plante et ne les ayant pas vu se reproduire à la place où ils étaient restés sur le sol.

On pourrait s'étonner d'une aberration aussi forte de la part d'un esprit distingué, si l'on ne savait jusqu'à quel point on peut être aveuglé par le parti pris ou par des idées systématiques. Comment est-il possible, en effet, de supposer et que M. Godron ignore, ce que tous les botanistes savent, qu'il y a une multitude immense d'espèces de diverses familles, dont les graines ne sortent jamais de leurs enveloppes, dont les fruits, en tombant à terre, ne s'y enterrent nullement à la façon des *Aegilops* et qui cependant germent et se reproduisent fort bien, sans le secours et la main de l'homme ? Comment peut-il ignorer qu'il suffit d'une pluie un peu forte pour qu'un épi s'enterre plus ou moins ou simplement adhère au sol, et que, dans ces conditions, la germination s'opère parfaitement, malgré les enveloppes ? N'arrive-t-il pas même que, au commencement de l'automne, lorsque l'air

se trouve saturé d'humidité, des graines même enveloppées, même hors de terre, germent très-bien et que leurs racines vont ensuite chercher le sol et s'y enfoncent, si elles en sont rapprochées ? Dans le cas dont parle M. Godron, il peut très-bien être arrivé que l'automne ait été sec, cette année-là, à Nancy, et que les épis de son *Aegilops* aient été simplement détruits par les rats ou par les moineaux. Son observation, on le voit, est sans portée aucune. Mais je puis opposer à son assertion une affirmation toute contraire et dire que j'ai toujours vu les épis d'*Aegilops speltaeformis*, tombés à terre, germer très-facilement, après les fortes pluies, et reproduire la plante, l'année suivante ; ce que chacun d'ailleurs peut vérifier. Cette plante singulière, qui tient des *Aegilops* par la fragilité de ses épis, qui tient aussi des *Spelta* et des *Triticum*, n'est en réalité ni un *Aegilops*, ni un *Spelta* ni un *Triticum ;* elle n'est bien à sa place dans aucun de ces genres, et devra, à mon avis, constituer un nouveau genre, que je désigne sous le nom de *Piptopyrum*, pour rappeler son caractère distinctif.

Un autre fait d'hybridité spontanée, très-remarquable, m'a été offert, dans mes cultures de blés, entre le *Triticum polonicum* et le *Triticum turgidum L.*, deux types tout à fait tranchés, le *Triticum polonicum* tenant des *Secale*, à certains égards, et pouvant très-bien constituer un genre à part, d'après ses caractères et son faciès caractéristique. J'ai trouvé, dans un semis du *T. turgidum*, un pied très-différent des autres et pourvu de bonnes graines. Ayant semé ces graines, chacune d'elles a produit des épis de forme différente, les uns ressemblant beaucoup au *Triticum polonicum*, d'autres au contraire rappelant le *T. turgidum*, d'autres plus ou moins différents des deux. Ayant resemé les graines de cet hybride, pendant plusieurs années, j'en ai obtenu toute une série de formes dont j'ai conservé les plus curieuses, une trentaine environ. Mais, dans chaque nouveau semis, je n'ai jamais pu parvenir à trouver deux pieds qui fussent parfaitement semblables entre eux, comme le sont ceux des blés non hybridés, et ne pouvant isoler chaque pied de la plante hybride, de manière à l'abriter contre une hybridation nouvelle, j'ai fini par abandonner l'expérience qui n'aboutissait à aucun autre résultat que celui d'une variabilité indéfinie. Ceux qui voudraient la répéter auraient, je crois, beaucoup de chances d'obtenir le même hybride, en cultivant ensemble, comme je l'ai fait, le *Triticum polonicum* ordinaire et la forme du *Triticum turgi-*

dum connue sous le nom de blé miracle, qui paraît être le *Triticum compositum L. fil.* et de laquelle est sortie mon hybride fertile.

Quoique l'hybridité s'opère presque toujours entre des types tranchés, je suis loin d'affirmer qu'il n'y ait pas des cas, dans certaines familles surtout, où elle n'ait une action plus générale sur des plantes nombreuses réunies dans un jardin. Une seule espèce peut d'ailleurs en féconder plusieurs autres et jeter le désordre dans toute une collection. Pour les fleuristes marchands, c'est là quelquefois un précieux avantage ; mais, pour le botaniste qui cherche à délimiter les espèces, c'est un véritable fléau ; car l'hybridité introduit la confusion et le chaos là où elle joue un rôle et donne des produits fertiles. Ce qu'on a de mieux à faire, dans ce cas, c'est de détruire les sujets hybrides et de jeter leurs graines. Pour recommencer l'étude, il faut de nouvelles graines et de nouveaux sujets.

Les produits de l'hybridité, quand ils sont fertiles, étant caractérisés par une variabilité indéfinie, il devient facile d'opérer, dans les cultures, le triage des sujets qui sont issus de l'hybridité. Il suffit, pour cela, de semer des graines de diverses sortes de plantes ou d'arbres, en ayant soin de recueillir toujours les graines à semer sur un pied unique, après s'être assuré que ces graines ne peuvent pas être le produit d'une nouvelle fécondation hybride accidentelle. Si le semis offre un mélange de formes, on pourra en conclure infailliblement que les graines provenaient d'un sujet hybride ; tandis que, dans le cas contraire, le semis se montrant parfaitement pur, on sera sûr d'avoir obtenu une véritable espèce. Ce triage pourra se faire, avec une entière certitude, dès la première ou la seconde année du semis, lorsque les jeunes plants seront encore dans des pots ou des terrines. Ceux qui ont l'habitude des semis savent qu'il est très-facile de voir si un jeune semis est pur ou s'il contient des mélanges.

C'est pour avoir méconnu les effets de l'hybridité que beaucoup d'observateurs se sont mépris complétement sur les résultats de leurs expériences. Je citerai seulement l'expérience de M. Decaisne sur des graines de poirier. Ce savant ayant obtenu, dans le semis d'une même sorte de poirier, plusieurs individus complétement distincts les uns des autres, dans tous leurs organes, par des caractères analogues à ceux qui séparent les diverses sortes connues, en a conclu que le poirier avait naturellement la faculté de varier. Le célèbre Flourens, rappelant cette expérience, dans son mé-

moire sur le Darwinisme, dit que M. Decaisne a établi par des preuves de fait la variabilité indéfinie du poirier cultivé, et lui adresse à ce sujet des félicitations ; tandis que, s'il avait mieux connu le rôle de l'hybridité chez les végétaux, il aurait au contraire reconnu la parfaite nullité de cette expérience, au point de vue indiqué. Il en résulte en effet, tout simplement, que les graines semées provenaient d'un sujet hybride ou qu'elles étaient le produit d'une hybridation accidentelle. Ce fait établirait tout juste le contraire de ce qu'on a cru avoir démontré par l'expérience : savoir la pluralité et non l'unité de type spécifique, chez les poiriers des cultures.

Les espèces affines ou similaires établies aux dépens des types linnéens ne sont pas seulement sociales, elles sont de plus héréditaires, et ce second fait, qui n'est pas moins capital que le premier, est également certain, également facile à constater.

J'ai signalé, il y a déjà un grand nombre d'années, cinquante-trois espèces d'*Erophila*, toutes établies aux dépens du seul *Draba verna* de Linné. Depuis, ma collection s'étant accrue par des acquisitions successives, ce n'est plus seulement cinquante-trois mais deux cents espèces environ d'*Erophila* que je reproduis par semis chaque année. Toutes, sans exception, se conservent parfaitement identiques, sans hybridation, sans modification aucune, les individus d'une même forme n'offrant jamais d'autre différence que celle de la taille, suivant qu'ils sont plus ou moins nombreux, dans un même espace de terrain, ou que le sol est plus ou moins fertile. En faisant connaître les espèces d'*Erophila*, j'ai montré combien il était facile de cultiver ces petites plantes et de s'assurer de la constance de leurs caractères ; j'ai indiqué seulement quelques précautions à prendre, pour se mettre à l'abri des chances d'erreur. Six mois environ suffisent : du 15 septembre au 15 mars ou au 15 avril, pour une expérience complète. On peut, à volonté, reproduire chaque espèce d'*Erophila* par centaines, par milliers ou par millions d'individus, suivant l'espace de terrain qu'on leur destine. Ces *Erophila* se retrouvent presque partout ; elles sont partout plus ou moins variées. Qui donc est venu contredire ou réfuter mes expériences à ce sujet ? Personne que je sache. Les faits, dans la science, s'imposent nécessairement. Du moment qu'un fait existe, on ne peut faire qu'il n'existe pas. Ce qui est vrai ici

sera vrai partout; car il est impossible de mettre en doute la constance et la généralité des lois de la nature.

Les diverses espèces d'*Erophila* sont donc héréditaires. Je puis dire que c'est là un fait acquis à la science. Ceux qui seront tentés de le nier, se trouveront toujours dans l'impossibilité d'apporter des preuves à l'appui de leur négation. Les espèces d'*Erophila* sont héréditaires et en même temps permanentes. J'en ai cultivé qui provenaient de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Italie, de la Corse, du mont Liban. Toutes se reproduisent héréditairement avec les mêmes caractères distinctifs qu'elles présentent dans leur lieu natal. Or, il est bien certain que les nombreuses formes d'*Erophila*, qui ont été le sujet de mes expériences, appartiennent à la catégorie des espèces les plus affines, les plus similaires qu'on puisse rencontrer. Si donc elles se comportent de la manière que je viens d'indiquer, quand on les soumet à l'épreuve du semis par masses d'individus, si elles se montrent toujours invariables et parfaitement irréductibles les unes aux autres, peut-on s'étonner qu'il en soit de même pour une foule d'autres espèces également affines, appartenant aux familles les plus diverses? Il en est ainsi en effet, et il me serait facile d'en citer des milliers d'exemples, d'après les expériences nombreuses que j'ai pu faire. Mais je m'en tiens ici au seul fait des *Erophila*, qui me paraît suffisant et qui, je n'en doute pas, sera trouvé décisif par tout esprit sincère.

Les espèces dites affines, croissant ordinairement en société, que devient, en présence de ce fait constaté, l'objection des botanistes réducteurs, partisans exclusifs de types linnéens, qui ne voient en elles que de simples formes stationnelles d'un même type? Cette objection tombe ; il n'en reste rien, absolument rien. Que leur sert en effet de soutenir que ces formes qu'ils n'ont jamais étudiées sont dues à des causes accidentelles, à l'influence des milieux, à des conditions diverses de sol, d'humidité, de climat, d'altitude, lorsque le contraire est établi clairement par les faits et lorsque ces formes, loin d'être *stationnelles*, comme il leur plaît de le supposer, se montrent partout *sociales?* Elles n'ont pas de tendance à s'hybrider entre elles, d'où il résulte qu'elles n'ont pas de tendance à se rapprocher, à se confondre et qu'elles demeurent invariablement distinctes. Enfin, elles sont héréditaires et permanentes, d'où l'on doit conclure qu'elles ne peuvent être considérées comme des variétés et qu'elles doivent

être prises pour des espèces ou pour des races. Il faut nécessairement choisir entre l'une ou l'autre de ces appellations. Dans le langage de la science, il n'y en a pas d'autre qui leur soit applicable.

Je crois qu'elles doivent être regardées comme des espèces et même comme les seules vraies espèces, parce que je crois à l'espèce, comme l'humanité entière y a toujours cru, comme les savants de tous les temps et de tous les pays y ont cru, jusqu'à Lamarck, inventeur de la théorie du transformisme, qui a été restaurée et réduite en formules, de nos jours, par Darwin et par ses sectateurs. Partout et toujours, jusqu'à ces modernes théoriciens, on a cru à la diversité originelle des types spécifiques et on a pris pour criterium de la distinction des espèces l'hérédité et l'invariabilité des caractères qui les font reconnaître. Or, nier l'hérédité et la permanence d'une foule d'espèces affines, c'est nier des faits évidents et palpables ; rejeter le criterium de la permanence héréditaire, c'est s'ôter complétement la possibilité d'établir des distinctions solides, c'est tout réduire à de simples hypothèses, à l'arbitraire, à la fantaisie des appréciations individuelles, c'est en un mot, donner pour fondement à la science le scepticisme ; ce qui revient à la détruire.

Lorsque, sur des points essentiels, deux solutions contradictoires sont proposées, d'une l'une doit être nécessairement vraie, tandis que l'autre est fausse, il y a certains esprits paresseux, indécis ou partisans en toutes choses de compromis, d'opinions mitigées, qui se croient sages et modérés et qui font consister leur sagesse à prendre un milieu entre ce qu'ils appellent des opinions extrêmes, sans faire aucun effort pour arriver à la connaissance de la vérité par le procédé rationnel et scientifique, c'est-à-dire par l'étude et l'investigation des faits. Ceux-là, dans la question dont il s'agit, se disent adversaires des théories transformistes et partisans de la fixité des espèces ; mais ils ne veulent admettre que certaines espèces, celles qu'ils sont habitués à distinguer ou qu'ils voient inscrites dans les livres à leur usage. Ne voulant pas s'imposer un nouveau travail, pour en distinguer d'autres, ils prennent tout simplement le parti de nier ce qu'ils ignorent et cherchent ensuite des raisons pour justifier leur ignorance. Ils s'efforcent aussi de détourner les autres de l'étude des faits, de l'expérimentation la plus simple. On les voit souvent, dans ce but, proposer un mode d'observation très-compliqué et très-difficile, ou bien réclamer des expé-

riences impraticables, d'une durée presque illimitée. Par le fait, ce sont eux qui sont les plus grands ennemis du progrès scientifique ; car ils font beaucoup plus de tort à la science que les partisans déclarés et actifs de l'erreur. Ces derniers en effet, par leurs travaux qui en provoquent d'autres, par leurs affirmations qui sont contredites, préparent, sans le vouloir, le triomphe de la vérité et contribuent à le rendre plus complet et plus durable.

Si les espèces affines n'étaient pas de vraies espèces, elles ne pourraient recevoir d'autre qualification que celle de races, puisqu'on entend par races des variétés d'un même type qui sont devenues fixes et héréditaires. Mais l'opinion qui tendrait à voir en elles des races, plutôt que des espèces, paraît insoutenable, puisqu'elles offrent tous les attributs de l'espèce. Si l'on admet, par hypothèse, qu'elles proviennent originairement d'un type commun, qui d'un qu'il était d'abord est devenu ensuite multiple, on peut aussi bien admettre qu'un type linnéen quelconque a pu être démembré d'un type plus large, ce dernier d'un autre et ainsi de suite, jusqu'à l'identification originelle de toutes choses ; ce qui revient à donner pleinement gain de cause aux transformistes.

Les savants, depuis Linné surtout, ont généralement donné le nom de races à toute une catégorie de végétaux des cultures que le vulgaire prend souvent pour des espèces, dont les caractères sont fixes et invariables, mais beaucoup moins tranchés que ceux des types linnéens. On a supposé que leur existence était due à l'action de l'homme, à l'influence prolongée de la culture, et qu'ils étaient issus de types primitifs actuellement perdus. Cette hypothèse a été suggérée par l'analogie qu'ils semblent offrir avec les races des animaux domestiques, qui sont pareillement soumis à l'action de l'homme. On n'a pas pris garde que cette analogie n'est qu'apparente ; car les races des animaux domestiques, lesquelles sont en effet de vraies races, n'ont qu'une fixité purement relative, puisqu'elles disparaissent par les croisements, comme on le sait, et qu'ainsi elles cesseraient très-promptement d'exister, si la volonté de l'homme ne les maintenait dans l'isolement.

Il en est tout autrement des végétaux des cultures appelés races, dont la fixité est au contraire absolue et qui ont leurs analogues exactement, sous le rapport des caractères, dans les végétaux sauvages que je viens

de désigner sous le nom d'espèces affines ou vraies espèces, par opposition aux espèces linnéennes, qui sont des types de convention. Or, ces espèces sauvages, parfaitement analogues aux races des cultures, n'étant certainement pas le produit de l'action de l'homme, puisque leur existence même a été presque ignorée jusqu'à ce jour, n'étant pas dues à l'influence des milieux divers, puisqu'elles croissent le plus souvent en société, dans une même station, il en résulte clairement que l'hypothèse qui attribue à l'action de l'homme l'existence des végétaux des cultures appelées races, est sans fondement aucun et que ces prétendues races ne sont autre chose que des espèces affines, tout à fait semblables à celles qui remplissent les bois, les champs, les prairies, les montagnes, en un mot toutes les parties incultes du sol.

Si, persistant à considérer la question d'origine comme douteuse, on se complaît dans cette hypothèse toute gratuite que les formes végétales affines seraient démembrées de types primitifs qui auraient disparu, et que ce démembrement s'est opéré par suite de causes ignorées, qui échappent à tous les moyens d'investigation connus, on pourra, si l'on veut, les appeler races. Pourvu en effet que chaque forme distincte soit distinguée de ses congénères, qu'elle soit dénommée, que son signalement exact soit donné, que partout les faits existants soient constatés et bien connus, la science y trouvera également son profit et la question de mots perdra beaucoup de son importance, au point de vue pratique, sinon au point de vue des principes. Que les formes établies aux dépens des types linnéens soient considérées comme des espèces ou qu'elles soient prises pour des races sauvages, elles n'en devront pas moins nécessairement prendre rang dans nos flores ; car la science consistant dans la connaissance des faits existants, toute œuvre qui néglige ou travestit les faits n'est plus une œuvre de science ; elle perd même dès lors tout caractère scientifique. Mais les flores qui, pour la plupart, n'ont fait mention jusqu'ici que des types linnéens, devront, par suite de l'admission des espèces affines sous un titre ou sous un autre, subir une réforme complète. On peut dire même qu'elles sont entièrement à refaire, au point de vue de la nomenclature et de la spécification. Les nouvelles espèces étant très-nombreuses et exigeant des recherches multipliées et des comparaisons minutieuses, la reconfection d'une flore, même celle d'un petit pays, deviendra une œuvre très-

vaste, qui exigera le travail de presque toute une vie d'homme, au lieu d'être, comme maintenant, une simple compilation, d'une utilité fort restreinte, à la portée du premier venu qui se trouve d'avoir sous la main quelques livres de botanique et, à sa disposition, un herbier renfermant les plantes du territoire dont il veut écrire la flore. On peut en effet, sans études préalables, suffire à une tâche qui consiste à indiquer les localités d'un certain nombre de plantes que l'on suppose toutes parfaitement connues et sur lesquelles on n'a rien à dire.

J'ai dit que les espèces affines sont très-nombreuses. D'après les données que j'ai pu recueillir et qui sont encore bien incomplètes, relativement à la végétation française, je ne crois pas faire une évaluation exagérée, en admettant que le nombre des espèces actuellement décrites dans nos flores pourra être décuplé ultérieurement. J'ai déjà pu constater qu'il existe, en France, un assez grand nombre de centres de végétation, où chaque type linnéen est représenté par une ou plusieurs formes similaires, distinctes de celles des autres centres. J'ai pu comparer quelques centaines d'espèces reçues vivantes des environs de Paris et j'ai reconnu, en les cultivant, qu'elles étaient, pour la plupart, différentes de celles des environs de Lyon qui portent le même nom linnéen. La comparaison des plantes de l'Ouest, de celles des Vosges, du Cantal, des Pyrénées, m'a offert des résultats analogues. A Lyon même, les plantes du Lyonnais proprement dit sont presque toutes spécifiquement distinctes de celles de la région jurassique qui avoisine Lyon. Je dirai plus : je suis presque certain, d'après le résultat de mes recherches, qu'il n'y a pas, je ne dirai pas de province ou de département, mais même de petit territoire d'un caractère plus ou moins original, qui ne puisse offrir un certain nombre d'espèces qui lui soient spéciales, qui ne se trouvent que là uniquement et point ailleurs. Malheureusement les défrichements et les travaux incessants de l'homme font disparaître, chaque jour, beaucoup d'espèces qu'on ne retrouvera peut-être plus nulle part. Les types linnéens se perdent assez rarement ; mais leurs représentants si divers et si nombreux, dont plusieurs sont très-localisés, sont détruits bien souvent par des causes accidentelles ; ce qui est, pour le naturaliste, un vrai sujet de tristesse. Il faut donc que l'on se hâte, dans les investigations qui restent à faire, si l'on ne veut pas que l'œuvre scientifique n'offre plus tard des lacunes irréparables.

Si l'on est ainsi en retard, sous ce rapport, si la connaissance des espèces fait généralement défaut, parmi les botanistes, c'est que, la voie n'ayant pas été indiquée, les observateurs n'ont pas dirigé leurs efforts de ce côté. Si l'étude des espèces est restée stationnaire, c'est surtout, il faut bien le dire, à l'influence des écrits et des travaux de Linné qu'on doit en rapporter la cause.

Linné, n'ayant pas appelé à son aide l'expérimentation, n'ayant pour base de ses travaux que des données insuffisantes, qu'une analyse très-imparfaite, et voulant cependant présenter des solutions complètes sur tous les points, afin de frapper davantage les esprits et de se poser en législateur de la science, a eu recours au procédé d'intuition, qui n'est qu'une forme de l'arbitraire. Or, ce procédé n'est ni légitime, ni scientifique. La science ne pouvant avoir d'autre fondement que la connaissance des faits, qui s'acquiert par l'analyse seule, il en résulte que toute généralisation n'a de valeur qu'en raison même de celle de l'analyse qui la précède. La cause première de toutes les erreurs provient de ce que l'on ne fait pas de revues assez exactes, assez complètes des faits et de toutes les circonstances des faits qui doivent être soumis à l'analyse; la seconde cause consiste dans cette précipitation du jugement qui nous fait désirer et chercher une solution définitive, sans attendre le complément d'analyse indispensable qui fait défaut. Celui donc qui, pour obtenir une solution que les faits connus ne peuvent encore donner, a recours au procédé d'intuition, sort par là même de la voie scientifique. S'il ne se contente pas de donner le résultat acquis de cette façon comme provisoire, comme un simple temps d'arrêt, une halte dans la route qui reste à parcourir, celui-là se fait illusion à lui-même, il se trompe nécessairement et trompe ainsi tous ceux qui acceptent ses jugements sans contrôle.

Tel est le tort qu'on doit reprocher à Linné, ainsi qu'à beaucoup de ses modernes sectateurs. Combien n'en voit-on pas de nos jours qui sont acceptés pour des maîtres et qui présentent comme des résultats acquis à la science des décisions purement arbitraires, sur des questions d'espèces, de genres, de familles ? La foule des disciples les croit sur parole ; car l'esprit de l'homme est ainsi fait, qu'il cherche avidement la vérité, laquelle est son aliment naturel. Il se trouve mal à l'aise dans le doute ou l'incertitude. Quand donc on lui présente la vérité, il l'accepte avec

bonheur, avec admiration, et se montre reconnaissant pour celui qui lui évite ainsi la peine et le travail qu'il aurait fallu s'imposer pour l'acquérir. Mais, lorsque celui à qui l'on reconnaît la mission de diriger et d'éclairer les autres est sorti de la véritable voie scientifique, par l'abus du procédé d'intuition, ce qu'il fait ainsi accepter de tous n'est plus la vérité, ce n'en est que l'apparence ; au fond, ce n'est que l'illusion et l'erreur. Plus tard, quand on voudra recommencer l'analyse et soumettre à un contrôle sérieux ces jugements reçus sans examen, on reconnaîtra qu'ils sont des erreurs et qu'ainsi tout est à recommencer, sur un point où l'on croyait tout fini. Le progrès de la science aura été nul.

On doit donc, plus que jamais, se tenir en garde contre toutes ces décisions arbitraires et prématurées de beaucoup d'auteurs, contre ces jugements qui n'ont pas pour base une analyse sérieuse et offrant toutes les garanties désirables. Il y en a qui se plaisent trop souvent à réunir sous une même dénomination les choses les plus disparates, favorisant ainsi cette disposition trop commune qui porte à tout confondre, pour s'éviter le travail de l'analyse ; tandis qu'il serait plus rationnel de séparer au contraire tout ce qui peut l'être, en indiquant les rapprochements, les affinités probables, afin de provoquer ainsi de nouvelles recherches, qui permettront d'arriver plus tard à une solution vraiment satisfaisante.

En ce qui concerne la distinction des espèces, l'analyse a pour objet essentiel l'examen des caractères extérieurs, de ceux qu'on peut reconnaître à la vue simple ou avec l'aide de la loupe, en étudiant la plante à l'état de vie, dans ses divers organes et aux diverses époques de son existence.

On a prétendu dernièrement que l'étude au microscope de l'organisation intime des plantes pouvait seule nous révéler les véritables caractères spécifiques, ceux-là du moins qui nous permettent d'établir avec certitude les distinctions spécifiques, et que tous les caractères extérieurs de forme n'avaient qu'une importance très-secondaire. Cette opinion, bien faite pour provoquer le sourire chez tous les botanistes praticiens, a été cependant exposée sérieusement par un homme de mérite, quoiqu'elle soit tout juste, sous le rapport de l'excentricité, le pendant de celle attribuée à Chaubard, qui prétendait, dit-on, tout au contraire, que des plantes ne devaient pas être regardées comme de vraies espèces, lorsqu'il fallait employer la loupe

pour s'assurer de leurs caractères distinctifs. Cette seconde opinion, qui est certainement fausse, paraît cependant moins insoutenable que la première. Prétendre en effet que les caractères microscopiques ont seuls de la valeur, une valeur décisive, c'est soutenir une pure hypothèse, contredite par tous les faits d'observation les plus clairs et les plus concluants. Prétendre de plus que les caractères microscopiques sont faciles à constater et qu'on se mettra plus aisément d'accord dans leur appréciation, c'est soutenir exactement le contraire de ce qu'on a toujours remarqué jusqu'à présent.

Pour se convaincre du peu d'utilité de l'étude des caractères microscopiques, lorsqu'il s'agit d'établir des distinctions purement spécifiques, il suffit de la remarque suivante, qui est toute simple : s'il n'y a rien de saillant, rien d'appréciable, soit dans le détail, soit dans l'ensemble des caractères extérieurs d'une plante qu'on veut comparer avec une autre, il n'y aura à plus forte raison rien de saillant, rien de nettement appréciable, dans les caractères qui dépendent de son organisation. Personne en effet n'a vu de plantes complétement semblables entre elles, d'après l'aspect extérieur de leurs divers organes, présenter en même temps des différences essentielles dans leur structure intime; tandis qu'on en rencontre au contraire une foule dont les différences extérieures sont très-manifestes, très-nettes, très-constantes, et dont cependant toute l'organisation paraît à peu près la même lorsqu'on l'étudie au microscope.

A la vérité, ce sont bien là les plantes dont on voudrait se débarrasser, en introduisant dans la spécification le procédé en question, qui permettrait de les rayer de la catégorie des espèces légitimes et d'opérer même de nouvelles réductions parmi les types dits linnéens. Tout en repoussant de telles tendances, qui paraissent résulter d'un point de vue erroné et peu scientifique, je crois qu'il n'y a pas lieu de repousser l'emploi du procédé en lui-même; car il faut convenir que, sous le rapport de la classification, les caractères microscopiques sont souvent très-utiles. Ils peuvent quelquefois servir à trouver la vraie place, dans la série naturelle, de certaines espèces à caractères extérieurs ambigus, pour l'établissement des coupes génériques nouvelles.

On comprend aisément que les types linnéens étant en réalité un assemblage d'espèces et correspondant exactement à l'idée qu'on doit se faire du genre, puisque, comme le genre, ils comprennent dans leur unité

une série de formes végétales distinctes, irréductibles les unes aux autres et susceptibles de se reproduire héréditairement dans un nombre indéterminé d'individus, ils devront, pour la plupart, être érigés en genres ou en sections de genres, suivant l'importance des caractères ou l'utilité pratique. Il reste donc à opérer une révision parmi tous ces types. Que cette révision soit faite dans le but d'établir solidement les bases d'un nouveau *Genera* ou dans le simple but de démolir les espèces dont les caractères seraient moins tranchés que ceux des autres, peu importe. Pourvu qu'une exactitude consciencieuse préside à ce travail, la science y trouvera également son profit. Aussi je crois que, sous ce rapport, on ne peut que se réjouir de l'initiative qui a été prise et en féliciter son auteur, qui, par le fait, aura rendu à la science, ainsi qu'à l'opinion qu'il prétend combattre, un service signalé.

La science, ai-je dit, ne pouvant avoir d'autre base solide que les faits qui constituent son domaine propre, l'étude des faits par l'emploi de la méthode d'analyse sera donc la vraie source du progrès scientifique. Cependant je ne suis pas de ceux qui prétendent réduire la science à un grossier empirisme. L'observateur qui étudie les faits a besoin d'une lumière, pour éclairer sa voie ; sans cela, il marche comme un aveugle et à tâtons. Cette lumière ne lui viendra pas des faits purement matériels, puisqu'il en a besoin pour les connaître et les juger; elle ne pourra lui venir que des sciences métaphysiques. Selon moi, l'observateur qui veut marcher d'un pas assuré, dans la route qu'il doit parcourir, doit prendre toujours la philosophie pour guide et la théologie pour boussole.

Je me borne ici à cette simple indication, ne voulant pas entrer, à ce sujet, dans des considérations et des développements qui seront l'objet d'un autre travail.

SUPPLÉMENT

AUX

ALTISIDES

DE FEU M. FOUDRAS

PAR

MM. MULSANT ET REY

Présenté à la Société linnéenne de Lyon, le 9 juin 1873.

---

1. **Psylliodes fusiformis**, Illiger (1).

Oblongo-ovata, parum convexa, viridi-aenea, antennis pedibusque ferrugineis, femoribus posticis supra infuscatis; encarpis nullis; fronte thoraceque sat fortiter dense punctatis; elytris striato-punctatis, interstitiis distincte punctulatis. ♂ ♀ *alati.*

Haltica fusiformis, Illiger, Mag. VI, 174, 155. — Allard, Soc. Ent. 813, 211. 1860. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 392, 8. — Allard, Abeille, IV, 1867, 450, 312, 11.

Long., 3 mill. ; — larg., 1 mill. 2/3.

Patrie. Provence, les environs de Marseille et de Toulon. Juin.

Obs. Cette espèce est facile à confondre avec la *Psyllioda herbacea* Foudras. Elle est d'une taille à peine moindre et d'un vert bronzé plus obscur. Le front et le prothorax sont moins fortement ponctués, avec les

(1) N'ayant pour but, dans ce supplément, que de faire connaître quelques espèces nouvelles ou peu répandues, nous ne donnerons qu'une phrase diagnostique de celles que nous avons eues sous les yeux et qui sont déjà décrites par M. Allard. Quant à celles que nous n'avons pas vues, nous nous contenterons de renvoyer à ce célèbre monographe.

intervalles des points plus lisses ou moins distinctement chagrinés, et les côtés de ce dernier plus obliques, moins rectilignes et surtout plus courts, attendu que le calus antérieur se prolonge plus en arrière, jusque près du milieu. Les intervalles des stries des élytres sont beaucoup plus distinctement ponctués. L'abdomen est moins densement ponctué. Les antennes sont moins obscurcies vers leur extrémité, et les pieds d'un roux ferrugineux plus clair ou subtestacé, etc.

Les élytres sont parfois d'un bronzé obscur, d'autres fois, surtout dans les exemplaires immatures, elles sont testacées avec un léger reflet métallique.

Cette espèce appartient à la division de celles à tête assez saillante ou seulement légèrement inclinée. Les espèces qui suivent rentrent aussi dans la même division.

2. **Psylliodes laticollis**, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1864, 388, 4. — ALLARD, Abeille, IV, 1867, 445, 307, 6 (Sicile).

3. **Psylliodes Milleri**, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, 390, 6. — ALLARD, 448, 310, 9 (Céphalonie).

4. **Psylliodes luridipennis**, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, 393, 9. — ALLARD, 450, 313, 12 (Angleterre).

5. **Psylliodes pyritosa**, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, 396, 11. — ALLARD, 454, 317, 16 (Carinthie).

6. **Psylliodes cupreata**, DUFTSCHMID.

DUFTSCHMID, Faun. Austr. III, 182, 64, 1825. — ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 805, 202. — Abeille, IV, 1867, 455, 319, 18 (France, Autriche).

7. **Psylliodes subaenea**, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, 407. — ALLARD, 466, 330, 29 (Autriche, Transylvanie).

8. **Psylliodes lauticollis**, ALLARD.

ALLARD, Abeille, IV, 468, 332, 31 (Sicile).

9. Psylliodes laevifrons, Kutschera.

Kutschera, 414, 27. — Allard, 474, 338, 37 et 498, 367, 37 (Sicile).

10. Psylliodes obscuro-aenea, Rosenhauer.

Rosenhauer, Andal. 1856, 342. — Allard, IV, 499, 368, 37ª (Espagne).

11. Psylliodes Algirica, Allard.

Allard, Soc. Ent. Fr. 1859, 261 et 1860, 829, 231. — Kutschera, 818, 30, 1864.— Allard, Ab. IV, 477, 341, 40 (Sicile).

12. Psylliodes Gougeleti, Allard.

Ovata, convexa, fusco-aenea, antennis pedibusque rufis, femoribus posticis nigris; encarpis obsoletis, fronte thoraceque distinctius punctatis; elytris sat fortiter punctato-striatis, interstitiis sublaevibus.

Psylliodes Gougeleti, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 821, 222. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 426, 36. — Allard, Ab. IV, 485, 351, 50.

Long., 1 mill. 3/4 ; — larg., 1 mill. 1/3.

Patrie. L'Espagne.

Obs. Cette espèce ressemble à la *Psylliodes rufilabris* Foudras (*gibbosa* Allard), mais elle est un peu moindre. Les parties de la bouche sont plus obscures ; le prothorax est moins fortement et moins densement ponctué, et les intervalles des stries sont presque lisses ou avec une ponctuation presque imperceptible.

Elle est plus courte, plus convexe, plus fortement ponctuée que la *petasata*.

Elle se rapporte à la division des espèces à tête verticale.

13. Psylliodes Sicana, Mulsant et Rey.

Ovata, subconvexa, rufo-ferruginea, oculis, postpectore, abdomine femoribusque posticis nigris, labro suturaque infuscatis; encarpis indistinctis; fronte vix, thorace fortius punctatis; elytris punctatostriatis, interstitiis vix punctulatis. ♂ ♀ alati.

Long., 2 mill. 1/2; — larg., 1 mill. 1/2.

Corps en ovale assez allongé, subconvexe, d'un roux ferrugineux brillant.

Tête petite. *Carène* déprimée. *Festons* indistincts. *Front* faiblement convexe, finement chagriné, à peine pointillé. *Labre* obscur. *Les autres parties de la bouche* testacées.

Yeux grands, noirs.

Antennes atteignant la moitié de la longueur du corps ; un peu plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et éparsement sétosellées ; rousses, avec la base un peu plus claire ; les quatre premiers articles très-allongés, les suivants allongés, subégaux.

Prothorax deux fois aussi large que long ; sensiblement rétréci en avant ; tronqué au sommet, subarrondi à la base et sur les côtés, avec le calus antérieur épais et occupant au moins le tiers du rebord latéral ; assez fortement convexe ; offrant, de chaque côté, vers le tiers de la base, une impression à peine distincte ; très-finement chagriné et en outre visiblement et assez densement ponctué ; d'un roux ferrugineux brillant, avec le rebord postérieur un peu rembruni.

Écusson lisse, brillant, couleur de poix.

Élytres oblongues, plus larges à leur base que le prothorax et presque quatre fois plus prolongées que lui ; arcuément atténuées vers leur extrémité ; assez convexes dans leur ensemble, mais presque subdéprimées sur le dos vers la suture ; distinctement et régulièrement ponctuées-striées, avec les rangées striales s'effaçant en arrière, et les intervalles presque lisses ou à peine pointillés ; d'un roux ferrugineux brillant, avec la suture étroitement rembrunie depuis son quart antérieur jusque près du sommet. *Calus huméral* assez saillant, lisse.

Dessous du corps distinctement et subrugueusement ponctué, légèrement pubescent, d'un noir brillant, avec le dessous du prothorax roux.

Pieds légèrement pubescents, d'un roux ferrugineux assez clair ou subtestacé, avec les cuisses postérieures d'un noir de poix, leur face interne graduellement roussâtre vers leur base et les trochanters de cette dernière couleur. La tranche inférieure des mêmes cuisses subarrondie.

Patrie. La Sicile.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à la *Psylliodes affinis*, Paykull.

Elle est un peu plus grande, et d'une couleur tirant plus sur le ferrugineux. La tête est moins obscure et moins lisse. Le prothorax est moins fortement ponctué. Les rangées striales des élytres sont formées de points moins gros et moins profonds, les intervalles sont encore plus lisses, et le sommet de chacune est individuellement plus arrondi. Les cuisses postérieures ne sont nullement angulées à leur tranche inférieure.

Elle semblerait se rapprocher de la *Psylliodes Lethierryi* d'Allard (*Soc. Ent. Fr.* 1860, 808, 206, et *Ab.* IV, 463, 327, 26, 1867) ; mais celle-ci aurait la tête plus fortement ponctuée, le prothorax moins court et les élytres plus profondément et plus grossièrement ponctuées-striées ; la couleur générale serait plus pâle, etc.

1. **Dibolia Pelleti**, Allard.

Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 788, 185. — Ab. IV, 1867, 422, 289, 4 — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 444 (France méridionale).

2. **Dibolia Fondrasi**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, convexior, nitida, nigro-aenea, antennis, geniculis, tibiis, tarsisque rufis; encarpis, sublaevibus; fronte rugosa; thorace sat fortiter et sat dense punctato; elytris punctato-striatis, interstitiis vix punctulatis. Alae incompletae.

Long., 2 mill. 1/4. — Larg., 1 mill. 1/2.

Corps en ovale oblong, assez convexe, brillant, d'un noir bronzé.

Tête verticale, d'un noir bronzé assez brillant. *Carène faciale* étroite, presque lisse, dilatée et divariquée en avant. *Festons* presque lisses. *Front* finement, densement et rugueusement ponctué. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, biponctué.

Yeux très-grands, noirs.

Antennes atteignant à peine la moitié du corps ; finement pubescentes ; entièrement d'un roux subtestacé, avec les troisième à cinquième articles assez allongés, les suivants oblongs, subégaux.

Prothorax court, presque deux fois aussi large que long ; subrétréci en avant ; largement tronqué au sommet ; à peine arqué ou presque droit sur

les côtés, avec le calus du rebord latéral épais, ombiliqué, occupant le quart antérieur ; bissinué à sa base, avec le lobe médian large, sensiblement prolongé et fortement arrondi ; assez fortement convexe ; très-finement chagriné et en outre assez fortement et assez densement ponctué, avec les points des côtés un peu plus forts et un peu plus profonds ; entièrement d'un bronzé obscur et brillant.

Écusson lisse, brillant, d'un bronzé obscur.

Élytres oblongues, à peine plus larges en avant que la base du prothorax ; subovalairement arquées sur leurs côtés et obtuses à leur sommet ; assez fortement convexes ; offrant des rangées striales assez régulières et assez distantes, composées de points assez forts mais s'affaiblissant en arrière, avec les intervalles à peine chagrinés ou presque lisses et parés d'une série de points très-fins et à peine visibles ; entièrement d'un noir brillant et nullement submétallique. *Calus huméral* effacé, ponctué.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir assez brillant. *Prosternum* fortement, densement et rugueusement ponctué. *Métasternum* presque lisse ou obsolètement ridé en travers. *Ventre* assez convexe, éparsement, obsolètement et grossièrement ponctué, surtout dans sa partie postérieure.

Pieds éparsement pubescents, d'un noir de poix, avec les trochanters roussâtres, les genoux, les tibias et les tarses d'un roux subtestacé, et les ongles plus foncés.

Patrie. Cette espèce a été prise, en juin, dans la Basse-Bourgogne, aux environs de Cluny, sur les chênes.

Obs. Elle est extrêmement voisine de la *Dibolia Buglossi* Foudras (*Foersteri*, Allard, *Ab*. III, 428, 296, 11). Elle est un peu plus oblongue et un peu moins convexe. Le front est plus rugueux et plus densement ponctué. Le prothorax est moins noir, moins convexe, moins déclive et moins arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs moins obtus et nullement arrondis ; sa ponctuation est sensiblement plus forte. Les points des rangées striales des élytres sont aussi forts que ceux du prothorax, et ils s'affaiblissent un peu moins en arrière que chez la *Buglossi ;* leurs intervalles sont aussi un peu plus lisses, etc.

3. Dibolia Chevrolati, ALLARD.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitida, caerulea, capite thoraceque aeneis, antennarum basi, geniculis tarsisque rufis; encarpis unipunctatis; fronte subtiliter, thorace fortius punctatis; elytris basi confuse, lateribus subseriatim punctatis.

Dibolia Chevrolati, ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 338. — Ab. IV, 1867, 432, 300, 15. — KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1864, 444.

Long., 2 mill. 1/3 ; — larg., 1 mill. 1/2.

PATRIE. La Russie méridionale.

OBS. Cette espèce, par la couleur bleue de ses élytres, se distingue facilement de toutes ses congénères d'Europe. Elle ressemble à la *maura* (Allard, *Ab.* III, 1867, 431, 299, 14), espèce d'Algérie, entièrement bleuâtre, avec les quatre tibias et les tarses antérieurs d'un roux ferrugineux.

1. Chaetocnema subcaerulea, KUTSCHERA.

Oblongo-ovata, convexa, subnitida, fusco-caerulea, antennarum basi ferruginea, articulo primo basi infuscato; tibiis tarsisque rufis, illis saepe medio subinfuscatis; epistomate fortiter, fronte subtilius punctatis; thorace distincte punctato; elytris sat fortiter striato-punctatis, punctis dorsalibus suturam versus confusis; callo humerali subelevato, laevi. ♂ ♀ alati.

Plectroscelis subcaerulea, KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1864, 346, 17. — ALLARD, Ab. IV, 1867, 283, 158, 19.

Long., 2 mill ; — larg., 1 mill.

PATRIE. Le Bugey, les montagnes du Lyonnais, dans les prés humides.

OBS. Cette espèce, confondue longtemps avec la *Ch. Sahlbergi*, s'en distingue par une taille un peu moindre et par une forme un peu plus étroite. La ponctuation générale est moins forte et moins rugueuse, principalement celle du prothorax et notamment celle du front. Le prothorax

est moins court et la ponctuation des élytres est plus confuse vers la suture, etc.

Elle répond à la *Sahlbergi*, var. *a*, de Foudras.

La var. *b*, que le même monographe rapporte à l'*insolita*, de Dejean, nous semble devoir être une *meridionalis* à taille moindre, à forme plus étroite, à stries des élytres plus régulières, plus fortement ponctuées et à intervalles plus lisses. Le prothorax est moins bronzé, il est ordinairement bleuâtre ; mais l'écusson reste cuivreux, ce qui nous force à réunir l'*insolita* à la *meridionalis*.

Cette variété remarquable a été capturée dans les prés humides des environs de Lyon et de Belleville-sur-Saône.

2. **Chaetocnema punctatula**, Mulsant et Rey.

Oblonga, subconvexa, nitida, obscuro-caerulea; antennarum basi ferruginea, articulo primo basi infuscato; tibiis tarsisque rufis, illis medio subinfuscatis; epistomate fortiter, fronte subtilissime punctatis; thorace lateribus modice punctato, disco sublaevi; elytris fortiter punctato-striatis, punctis basin et suturam versus confusis. Callo humerali subelevato, laevi. ♂ ♀ *alati.*

Long., 1 mill. 1/2 ; — larg., 3/4 mill.

Corps ovale-oblong, subconvexe, brillant, d'un bleu plus ou moins obscur.

Tête subverticale, d'un bleu obscur et assez brillant. *Face* parsemée de poils d'un gris blanchâtre, fortement et assez densement ponctuée, à intervalles finement chagrinés. *Front* subconvexe, très-finement chagriné, offrant en outre une ponctuation très-légère et modérément serrée. *Labre* finement chagriné, brunâtre.

Yeux grands, noirs.

Antennes atteignant à peine la moitié du corps, subépaissies vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et en outre éparsement pilosellées ; obscures, avec les quatre ou cinq premiers articles ferrugineux, mais le premier plus ou moins obscurci à sa base : les troisième à sixième assez

allongés, les septième à dixième graduellement moins longs : le dernier elliptique, plus long que les pénultièmes.

Prothorax court, environ une fois et deux tiers aussi large que long; à peine plus étroit en avant; largement tronqué au sommet; subarqué sur les côtés; subsinué de chaque côté de sa base et largement et obtusément arrondi dans le milieu de celle-ci; très-convexe sur le dos; très-finement chagriné et en outre assez fortement et densement ponctué sur les côtés, mais plus éparsement, obsolètement ou presque lisse sur son milieu; entièrement d'un noir bleuâtre et assez brillant.

Écusson lisse, d'un bleu presque noir.

Élytres oblongues, un peu plus larges à leur base que le prothorax; environ trois fois plus prolongées que celui-ci; subovalairement arquées sur les côtés et obtusément acuminées au sommet; assez convexes, parfois subdéprimées sur le dos vers la suture; fortement striées-ponctuées, avec les points de la base et ceux de la région scutellaire plus ou moins confus jusques après le milieu de la suture, et les intervalles lisses ou presque lisses; entièrement d'un bleu obscur et brillant. *Calus huméral* saillant, lisse.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir submétallique, fortement et rugueusement ponctué. *Métasternum* fovéolé sur son milieu. *Ventre* convexe, moins densement et moins fortement ponctué en arrière.

Pieds légèrement pubescents, d'un noir bleuâtre, avec les tibias et les tarses roux : les tibias, surtout les antérieurs, souvent obscurcis et submétalliques dans leur milieu, et tous les ongles plus ou moins rembrunis.

Patrie. Cette espèce a été trouvée au bord des étangs, dans le Dauphiné, la Bresse et le Bourbonnais.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *subcaerulea*, dont on la croirait une variété. Mais elle est encore un peu plus étroite et un peu moindre. Elle est surtout beaucoup plus brillante. Le prothorax est plus lisse sur son milieu, et la ponctuation interne des élytres est confuse sur une plus grande étendue au lieu de se borner seulement à la région scutellaire, et les intervalles des points sont plus lisses, etc.

Souvent le prothorax offre vers le milieu de ses côtés une fossette plus ou moins distincte.

3. Chaetocnema arenacea, Allard.

Breviter ovata, parum convexa, subnitida, fusco-aenea ; antennarum basi ferruginea, articulo primo infuscato ; tibiis tarsisque rufo-testaceis, tibiis anterioribus saepe infuscatis ; epistomate sat fortiter, fronte subtilius punctatis; thorace tenuiter punctato ; elytris extus striato-punctatis, intus subtilius sed confuse punctulatis. Callo humerali subelevato, laevi. ♂ ♀ *alati.*

Ptectroscelis arenacca, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 569, 173. — Ab. IV, 1867, 282, 156, 17. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 343, 14.

Long., 2 mill. ; — larg., 1 1/4 mill.

Patrie. Les environs de Lyon, la Provence.

Obs. Cette espèce est bien distincte par la ponctuation de son prothorax beaucoup plus fine et plus serrée que dans aucune autre. Celle des élytres est assez fine, confuse sur la majeure partie du disque, avec seulement deux ou trois stries externes. La forme est plus ramassée, moins convexe, et la couleur moins brillante que chez l'*arida* Foudras (*confusa*, Bohemann, *Stock*. 1851, 234).

4. Chaetocnema scabricollis, Allard.

Breviter ovata, subconvexa, subnitida, fusco-aenea, antennarum basi, tibiis tarsisque rufis; capite thoraceque dense fortiter punctatis; elytris extus seriatim, intus confuse fortiter punctatis. ♂ ♀ *alati.*

Plcctroscclis scabricollis, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 569, 174. — Ab. IV, 1867, 283, 157, 18. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 352.

Long., 2 mill. — Larg., 1 1/4 mill.

Patrie. La France, le Beaujolais.

Obs. Cette espèce ressemble à la *Ch. arenacea* pour la forme, mais elle est beaucoup plus fortement ponctuée. Elle a la couleur de l'*aridula ;* elle est plus courte, plus ramassée ; la ponctuation de la tête et du prothorax

est beaucoup plus forte et plus profonde, et celle du dos des élytres est plus confuse.

1. Thyamis dimidiata, Allard (1).

Allard, (Desbrochers des Loges, inédit), Ab. IV, 1867, 329, 195, 20 (France méridionale).

2. Thyamis cuprina, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1862, 108, 5. — Allard, Ab. IV, 1867, 332, 198, 23 (Zante).

3. Thyamis Mediterranea, Allard,

Allard, Ab. IV, 1867, 332, 199, 24 (France méridionale).

4. Thyamis absinthii, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1862, 217, 8. — Allard, Ab. IV, 1867, 326, 192, 17 (Allemagne, Angleterre).

5. Thyamis Bonnairei, Allard.

Oblongo-ovata, convexa, nitida, nigra; antennarum basi rufa, tibiis quatuor anticis rufo-piceis, geniculis tarsisque omnibus rufo-testaceis; fronte laevissima; thorace subtilissime, elytris fortius sat dense punctatis, his apice obtuse truncatis, pygidio conspicuo. ♂ ♀ apteri.

Thyamis Bonnairei, Allard, Ab. IV, 1867, 344, 209, 34.

Long., 1 mill. 1/2 ; — larg., 3/4 mill.

Patrie. La Corse.

Obs. Cette espèce a la tournure de la *gibbosa* Foudras, mais elle est un peu plus oblongue, plus obtuse en arrière et d'une couleur beaucoup plus noire et plus brillante. Les antennes et les pieds sont aussi autrement colorés, et les points des élytres sont moins grossiers, plus serrés et plus confus, etc.

(1) Au lieu de *Teinodactyla*, on a adopté le nom de *Thyamis*, qui est le plus ancien (Stephens, Ill. et Man. 1831) après celui de *Longitarsus* (Latreille, 1829, Faun. Nat. 25), rejeté à cause de son étymologie latine.

6. Thyamis nigerrima, Gyllenhal.

Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 656, 13-14, 1825. — Allard, Ab. IV, 1867, 321, 187, 12. Suède.

7. Thyamis submaculata, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1863, 154, 17. — Allard, Ab. IV, 1867, 382, 247, 17 (Finlande).

8. Thyamis quadrisignata, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1863, 155, 18. — Allard, Ab. IV, 1867, 383, 248, 72 (Autriche).

9. Thyamis fuscula, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 273. — Allard, Ab. IV, 1867, 363, 228, 52 (Angleterre).

10. Thyamis pallidicornis, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1863, 164. — Allard, Ab. IV, 1867, 335, 201, 26 (Autriche).

11. Thyamis gravidula, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1863, 166. — Allard, Ab. IV, 1867, 338, 204, 29.

12. Thyamis nebulosa, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 495, 364, 62 [a] (Corse).

13. Thyamis papaveris, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 394, 260, 84 (France).

14. Thyamis nigrocilla, Motschulsky.

Motschulsky, Bull. Mosc. 1849, II, 146. — Allard, Ab. IV, 1867, 494, 363, 25 [a] (Espagne).

15. **Thyamis Poweri**, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 408, 237, 97 (Angleterre).

16. **Thyamis patruelis**, Allard.

Ovata, convexa, nitidula, rufa; capite nigro-piceo; thorace saepius subinfuscato, sat dense sed parum profunde punctato; elytrorum sutura tenuiter infuscata, his dense fortius punctatis, punctis baseos subseriatis, cæteris inordinatis; antennis pedibusque ferrugineis, illis apice infuscatis, femoribus posticis nigreo-piceis. ♂ ♀ subapteri.

Thyamis patruelis, Allard, Ab. IV, 1867, 398, 263, 87.

Long., 2 mill. 1/2 ; — larg., 1 mill. 1/2.

Patrie. Les environs de Paris, la Suisse, les montagnes du Lyonnais.

Obs. Cette espèce est bien voisine de la *fuscicollis* Foudras (*atricilla* Allard) ; mais la tête est plus noire, la carène frontale est plus saillante, moins épâtée; la ponctuation du prothorax, aussi grossière, est généralement moins profonde ; celle des élytres, au contraire, est un peu plus forte et surtout plus régulière vers la base, où elle forme, jusque vers le milieu, des rangées striales distinctes. Elle se distingue de l'*atricapilla* Foudras (*melanocephala* Allard) par son prothorax plus distinctement ponctué et surtout par ses élytres plus obtuses à leur extrémité.

17. **Thyamis curta**, Allard.

Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 832 ; — Ab. IV, 1867, 410, 276, 100. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 41 (France, Autriche).

18. **Thyamis Moscovita**, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 415, 280, 104 (Moscou).

19. **Thyamis australis**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, convexa, nitidula, testacea; labro nigro, capite metasternoque rufo-piceis; fronte sublaevi, thorace parce punctato, elytris fortius,

basi subseriatim, postice confuse punctatis; pedibus testaceis, femoribus posticis ferrugineis, geniculo nigro. ♂ ♀ *alati.*

♂ *Abdomen* assez densement et rugueusement ponctué, *à cinquième arceau* angulairement échancré au devant de l'hémicycle du pygidium, avec le sommet de l'angle prolongé en une fine carène jusqu'au milieu du dit arceau.

♀ *Abdomen* éparsement ponctué, *à cinquième arceau* normal.

Long., 2 mill. 3/4 ; — larg., 1 mill. 3/4.

Corps ovalaire-oblong, convexe, d'un testacé brillant.

Tête subverticale, d'un roux de poix brillant. *Carène* sublinéaire, assez saillante. *Front* lisse ou presque lisse. *Labre* d'un noir de poix, avec les autres parties de la bouche ferrugineuses.

Yeux grands, noirs, à facettes grossières.

Antennes dépassant un peu le milieu du corps, à peine épaissies vers leur extrémité; finement pubescentes et éparsement sétosellées; testacées, légèrement et graduellement rembrunies vers leur extrémité dès le sommet du sixième article : le deuxième oblong, le troisième suballongé, les suivants plus ou moins allongés : le dernier fusiforme, fortement acuminé au sommet.

Prothorax court, presque deux fois aussi large que long ; à peine plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, subarqué sur les côtés et à la base ; assez convexe ; éparsement et assez grossièrement mais obsolètement ponctué, avec les intervalles des points presque lisses ; d'un testacé brillant, marqué parfois çà et là de taches livides et plus obscures.

Écusson lisse, d'un roux ferrugineux.

Élytres oblongues, au moins quatre fois plus longues que le prothorax, beaucoup plus larges en avant que la base de celui-ci ; subovalairement arquées sur les côtés et obtusément subarrondies à leur sommet; sensiblement convexes; très-finement chagrinées et en outre assez fortement ponctuées, avec les points du dos subsérialement disposés jusque vers le milieu, et ceux de la partie postérieure un peu plus faibles et surtout plus confus ; entièrement d'un roux testacé assez brillant. *Calus huméral* assez saillant, finement chagriné.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un roux brillant, avec le métas-

ternum plus foncé ou d'un roux de poix. *Prosternum* et *mésosternum* finement rugueux. *Métasternum* finement ridé en travers, finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* convexe, plus ou moins rugueusement ponctué.

Pieds légèrement pubescents, testacés, avec les cuisses postérieures ferrugineuses et leur genou noir, et l'article terminal de tous les tarses parfois un peu rembruni vers son extrémité.

Patrie. Cette espèce se trouve dans le Languedoc et le Dauphiné.

Obs. C'est à la *femoralis* Foudras (*pratensis*, Allard) qu'elle ressemble le plus, mais elle en est bien distincte. Par exemple, elle est plus grande, la couleur générale est un peu plus pâle ; le prothorax est moins ponctué ; les épaules sont un peu moins saillantes ; la suture n'est point obscurcie ; le dessous du corps, surtout le ventre, est toujours plus ou moins roux, au lieu d'être noir ; les cuisses postérieures sont moins rembrunies vers leur extrémité, etc.

Elle est un peu moindre que la *rufula* Foudras, plus brillante et plus distinctement ponctuée. Le métasternum et le ventre sont moins lisses, et les genoux des pieds postérieurs plus noirs.

20. Thyamis abdominalis, Allard.

Oblongo-ovata, convexa, nitida, rufo-ferruginea, capite rufo-piceo, postpectore abdomineque nigris ; encarpis obliquis, fronte tenuissime coriacea, thorace distinctius, elytris fortius punctatis, harum punctis antice subseriatis, postice confusis ; pygidio griseo-pubescente ; pedibus testaceis, femoribus posticis piceo-ferrugineis. ♀ aptera.

Teinodactyla abdominalis, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 832. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 283.
Thyamis abdominalis, Allard, Ab. IV, 1867, 411, 277, 101.

Long., 1 mill. 1/3 ; — larg., 2/3 mill.

Patrie. La France, les environs de Lyon.

Obs. Elle diffère de la *lycopi* Foudras par une taille un peu plus forte et plus convexe ; la tête est un peu moins obscure ; les élytres sont moins

rembrunies sur la suture ; elles sont plus courtes et elles ne recouvrent pas le pygidium.

Nous n'en avons vu qu'une ♀ qui est aptère.

21. **Thyamis monticula**, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 44, 46. — Allard, Ab. IV, 1867, 372, 237, 61 (Styrie).

22. **Thyamis obsoleta**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, convexa, nitidula, rufo-testacea, vertice labroque nigris; fronte subtiliter coriacea ; thorace elytrisque obsolete punctulatis.

Long., 1 mill. 1/4 ; — larg., 2/3 mill.

Corps ovalaire-oblong, convexe, brillant, d'un roux testacé, avec le vertex noir.

Tête subinclinée, assez brillante. *Face* d'un roux ferrugineux, à carène assez saillante, sublinéaire. *Front* et *vertex* finement chagrinés, noirs. *Labre* d'un noir de poix, avec les autres parties de la bouche ferrugineuses.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps, à peine plus épaisses vers leur extrémité; finement pubescentes et en outre éparsement pilosellées ; entièrement testacées ou à peine plus foncées vers leur extrémité, avec les troisième à dixième articles suballongés, le dernier fusiforme, un peu plus long que les pénultièmes.

Prothorax court, deux fois aussi large que long; un peu plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; subarqué sur les côtés et à la base ; assez fortement convexe ; à peine chagriné et en outre finement, obsolètement et peu densement ponctué ; entièrement d'un roux testacé brillant.

Écusson presque lisse, d'un roux testacé.

Élytres oblongues ou même suballongées, environ quatre fois plus longues que le prothorax, un peu plus larges en avant que la base de celui-ci ; subovalairement arquées sur les côtés et subarrondies au sommet ; assez convexes ; très-finement chagrinées et en outre finement, obsolètement et assez densement ponctuées, avec les points de la base

non ou à peine visiblement disposés en séries régulières. *Calus huméral* peu saillant, presque lisse.

Dessous du corps d'un roux ferrugineux, avec le postpectus plus obscur. *Ventre* obsolètement ponctué.

Pieds à peine pubescents, testacés, avec les cuisses postérieures rousses.

PATRIE. Les environs de Lyon.

OBS. Cette espèce se place à côté de la *tantula* Foudras. Elle s'en distingue par sa forme plus convexe, plus régulièrement ovalaire, et par sa couleur générale plus pâle. Le prothorax et surtout les élytres sont beaucoup moins distinctement ponctués. La suture et l'extrémité des cuisses postérieures ne sont nullement rembrunies, etc.

23. **Thyamis scutellaris**, MULSANT et REY.

Oblongo-ovata, subconvexa, subnitida, rufa, capite, scutello, pectore, abdomine et femoribus posticis nigro-piceis; fronte subtiliter coriacea; thorace elytrisque distinctius punctatis, harum punctis anticis subseriatis, posticis confusis.

Long., 1 mill. 1/2. — Larg., 3/4 mill.

Corps ovalaire-oblong, subconvexe, assez brillant, roux avec la tête et le dessous d'un noir de poix.

Tête inclinée, d'un noir peu brillant. *Carène faciale* moins foncée, obtuse. *Front* très-finement chagriné, biponctué. *Labre* lisse, d'un noir de poix, avec les autres parties de la bouche ferrugineuses.

Yeux grands, noirs.

Antennes environ de la longueur de la moitié du corps, à peine épaissies vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et à peine pilosellées ; rousses avec l'extrémité à peine plus foncée ; à deuxième et troisième articles oblongs, les autres suballongés ; le dernier fusiforme, un peu plus long que les pénultièmes, fortement acuminé au sommet.

Prothorax court, deux fois aussi large que long ; à peine plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; presque droit sur les côtés et sur le milieu de sa base, avec celle-ci obliquement et arcuément coupée de chaque côté ;

assez convexe ; très-finement chagriné et en outre distinctement et assez densement ponctué ; entièrement d'un roux assez brillant.

Écusson presque lisse, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres oblongues, environ quatre fois plus longues que le prothorax ; sensiblement plus larges que la base de celui-ci ; subovalairement arquées sur les côtés et obtusément arrondies au sommet ; assez convexes, parfois subdéprimées sur le dos vers la suture ; très-finement chagrinées et en outre distinctement et assez densement ponctuées, avec les points antérieurs plus ou moins disposés en séries obliques et les postérieurs confus ; entièrement d'un roux assez brillant, avec la suture non visiblement rembrunie. *Épaules* assez saillantes, finement chagrinées.

Dessous du corps à peine pubescent, obsolètement ponctué, d'un noir de poix brillant avec le repli inférieur du prothorax roux. *Abdomen* transversalement ridé.

Pieds finement pubescents, d'un roux testacé, avec les cuisses postérieures d'un noir de poix, à l'exception de leurs articulations.

Patrie. Cette espèce a été capturée en Provence.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *pusilla*, mais elle est un peu plus grande, un peu moins brillante, un peu moins parallèle et un peu plus fortement ponctuée. L'écusson et les cuisses postérieures sont plus obscurs, etc.

24. **Thyamis funerea**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, parum convexa, subnitida, nigro-picea, antennis pedibusque rufis, elytris piceo testaceis, sutura limboque postico infuscatis; fronte sublaevi; thorace subtiliter, elytris distinctius punctatis. ♂ ♀ alati.

♂ Le *dernier arceau ventral* offrant au devant de l'hémicycle une grande impression subarrondie. *Pygidium* recouvert.

♀ Le *dernier arceau ventral* offrant une simple impression oblongue et obsolète. *Pygidium* découvert, saillant.

Long., 1 mill. 1/4 ; — larg., 3/4 mill.

Patrie. Les environs de Lyon, le Beaujolais.

Obs. Nous ne donnons cette espèce que comme une variété remarquable

de la *pusilla*. Non seulement le prothorax est rembruni, mais encore les élytres sont d'un testacé obscur, avec la suture et le bord postérieur d'un noir de poix ; parfois même, elles présentent, sur le milieu de leur disque, une teinte plus ou moins enfumée. Elles paraissent un peu plus fortement ponctuées que chez la *pusilla*. Dans la ♀, elles sont obtusément et largement tronquées et elles laissent le pygidium tout à fait à découvert. Malgré toutes ces différences, il nous faudrait des matériaux plus nombreux, pour juger sûrement si cette espèce est réellement valable.

25. **Thyamis medicaginis**, ALLARD.

ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 124, 72 ; — Ab. IV, 1867, 366, 230, 54. — KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1864, 143, 52 (environs de Paris).

26. **Thyamis minima**, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1864, 144, 53. — ALLARD, Ab. IV, 1867, 370, 235, 59 (Autriche, Espagne).

27. **Thyamis Reichei**, ALLARD.

ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 132, 80 ; — Ab. IV, 1867, 366, 231, 55. — KUTSCHERA, Wien. Ent. Monat. 1864, 145, 54 (France, Angleterre).

28. **Thyamis sternalis**, MULSANT et REY.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitidula, pallide rufa ; pectore abdominisque segmento primo nigris ; antennarum femorumque posticorum apice infuscato ; elytrorum sutura tenuiter picescente ; fronte sublaevi ; thorace elytrisque distinctius confuse punctatis. ♂ ♀ *alati.*

Long., 2 mill. ; — larg., 1 mill.

Corps ovalaire-oblong, subconvexe, brillant, d'un roux pâle, avec la poitrine et le premier arceau du ventre noirs.

Tête inclinée, d'un roux testacé brillant. *Carène faciale* mousse, épâtée. *Front* subconvexe, presque lisse ou à peine chagriné, avec le vertex d'une couleur parfois plus foncée. *Labre* d'un noir de poix très-brillant.

Yeux grands, saillants, noirs, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps, à peine plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et légèrement pilosellées ; d'un roux clair avec les quatre ou cinq derniers articles plus foncés : le deuxième oblong, assez renflé : les troisième et quatrième allongés, le cinquième très-allongé : les sixième à dixième allongés, subégaux : le dernier à peine plus long que le pénultième, elliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax court, presque deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; à peine arqué à la base, plus sensiblement sur les côtés ; à angles postérieurs obtus ; à rebord latéral bien marqué, avec son calus étroit, mais occupant le tiers antérieur; assez convexe ; distinctement et assez densement ponctué, avec les intervalles des points presque lisses ; entièrement d'un roux assez pâle et brillant.

Écusson presque lisse, d'un roux testacé.

Élytres oblongues, presque quatre fois plus longues que le prothorax, beaucoup plus larges que la base de celui-ci; presque subparallèles environ jusqu'aux deux tiers de leur longueur et puis arcuément rétrécies et subarrondies vers leur extrémité ; subconvexes dans leur ensemble, mais plus ou moins subdéprimées sur le dos vers la suture; légèrement ciliées à leur bord postérieur; distinctement, assez densement et confusément ponctuées, avec les intervalles des points presque lisses ; d'un roux brillant et à peine plus pâle que le prothorax, avec la suture parée d'une très-étroite bordure couleur de poix, commençant au premier tiers et s'arrêtant avant le sommet. *Calus huméral* saillant, pointillé, séparé du reste de la base par une fossette sensible.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un roux brillant, avec le milieu du prosternum et du mésosternum et le postpectus noirs, et le premier arceau du ventre d'un noir de poix. *Mésosternum* rugueux. *Métasternum* presque lisse, finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* éparsement ponctué et obsolètement ridé en travers, à dernier arceau plus densement ponctué.

Pieds légèrement pubescents, d'un roux testacé brillant, avec le dessus des cuisses postérieures rembruni vers l'extrémité , et l'article terminal de tous les tarses obscur.

Patrie. Cette espèce a été rencontrée dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

Obs. Elle est comme intermédiaire entre les espèces à suture rembrunie et celles à suture concolore. Elle ne peut être comparée qu'à la *pectoralis* Foudras. Elle est à peine plus grande, elle est surtout un peu plus fortement ponctuée sur le prothorax et les élytres, et celles-ci ont une bordure suturale obscure, très-étroite, il est vrai, mais très-apparente. La couleur noire de la poitrine, au lieu de se réduire au postpectus, s'étend sur le mésosternum, sur la lame prosternale et même sur le premier arceau ventral qu'elle envahit tout entier. Les antennes nous ont paru un peu plus grêles et un peu plus longues.

29. **Thyamis livens**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitidula, pallide rufa, oculis labroque nigris, antennarum apice geniculisque posticis fuscis; fronte sublaevi; thorace subtiliter, elytris fortius sat dense punctatis, harum punctis anticis subseriatis, posticis confusis. ♂ ♀ alati.

Long., 2 mill. 1/4; — larg., 1 mill. 1/4.

Corps ovalaire-oblong, subconvexe, d'un roux livide et brillant.

Tête inclinée, d'un roux ferrugineux. *Carène faciale* assez et subégalement saillante. *Front* subconvexe, presque lisse. *Labre* d'un noir de poix brillant, avec les autres parties de la bouche obscures.

Yeux grands, noirs, assez saillants, touchant au prothorax.

Antennes de la longueur de la moitié du corps ou à peine plus longues; à peine plus épaisses vers leur extrémité; finement pubescentes et en outre légèrement pilosellées; d'un roux testacé à leur base, graduellement rembrunies vers leur extrémité et notamment dès le sommet du septième article : le deuxième oblong, assez renflé, le troisième allongé, les suivants encore plus allongés, subégaux : le dernier subégal aux pénultièmes, fusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax court, environ une fois et deux tiers aussi large que long; un peu plus étroit en avant; tronqué au sommet; subarqué en arrière et sur les côtés; parfois subsinueusement tronqué à sa base au devant de l'écus-

son ; assez convexe, finement et assez densement ponctué, avec l'intervalle des points presque lisse ; entièrement d'un roux pâle et brillant.

Écusson presque lisse, d'un roux livide.

Élytres oblongues, presque quatre fois plus longues que le prothorax ; sensiblement plus larges en avant que celui-ci ; faiblement et subovalairement arquées sur les côtés et subarrondies au sommet ; subconvexes, parfois subdéprimées sur le dos vers la suture ; densement et plus fortement ponctuées que le prothorax, avec la ponctuation de la base subsérialement disposée jusqu'au premier tiers et puis confuse sur le reste de leur surface ; entièrement d'un roux livide et brillant. *Calus huméral* assez saillant, presque lisse.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un roux livide, avec le métasternum parfois plus foncé. *Celui-ci* obsolètement et finement ridé en travers. *Ventre* convexe, éparsement et grossièrement ponctué, plus densement vers son extrémité.

Pieds légèrement pubescents, d'un roux testacé, avec les genoux postérieurs étroitement rembrunis ou presque noirs, et l'article terminal de tous les tarses obscur. *Tibias postérieurs* distinctement denticulés dans les deux premiers tiers de leur tranche supérieure, pectinés dans le dernier. *Éperon* saillant, d'un roux obscur.

Patrie. Cette espèce a été prise en fauchant les herbes des taillis de chêne, aux environs de Cluny (basse Bourgogne).

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *femoralis*. Elle est un peu plus grande et un peu plus pâle. Les élytres sont moins obtuses au sommet ; elles sont plus fortement ponctuées, avec les points de la base moins confus. La poitrine, ou du moins le postpectus, est d'une couleur plus claire, et le sommet des cuisses postérieures est moins largement rembruni. Elle n'a pas, comme la *sternalis*, la suture des élytres rembrunie ni la poitrine noire, etc.

30. **Thyamis paleacea**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitida, testacea, oculis nigris, femoribus posticis rufis ; fronte thoraceque sublaevibus ; elytris distincte punctatis, punctis baseos subseriatis. ♂ ♀ *alati.*

Long., 1 mill. 1/4 ; — larg., 3/4 mill.

Corps ovalaire-oblong, subconvexe, brillant, testacé.

Tête inclinée, d'un roux testacé brillant. *Carène faciale* assez et subégalement saillante. *Front* presque lisse. *Labre* à peine rembruni vers son sommet.

Yeux très-grands, assez saillants, noirs.

Antennes évidemment un peu plus longues que la moitié du corps ; à peine plus épaisses vers leur extrémité ; finement pubescentes et légèrement pilosellées ; testacées, un peu ou à peine rembrunies vers leur extrémité ; à deuxième article oblong, un peu renflé : le troisième allongé, les suivants très-allongés : le dernier à peine plus long que le pénultième, fusiforme.

Prothorax assez court, une fois et demie ou une fois et deux tiers aussi large que long ; à peine plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; subarqué sur les côtés et à la base, celle-ci parfois subtronquée dans son milieu ; assez convexe ; presque lisse ; d'un testacé brillant.

Écusson à peine chagriné, d'un roux testacé.

Élytres oblongues, presque quatre fois plus longues que le prothorax, beaucoup plus larges à leur base que celui-ci ; subparallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur et puis arcuément rétrécies jusque vers leur sommet où elles sont très-obtusément acuminées ; assez convexes sur leur disque, un peu moins sur le dos vers la suture ; finement mais distinctement ponctuées, avec la ponctuation de la base disposée presque en séries régulières jusque vers le tiers antérieur, celle du reste de leur surface plus affaiblie et confuse, et les intervalles des points presque lisses ou à peine chagrinés. *Calus huméral* assez saillant, presque lisse.

Dessous du corps presque glabre, testacé, avec le postpectus à peine plus foncé. *Métasternum* presque lisse. *Ventre* obsolètement ridé en travers à sa base, distinctement ponctué vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, testacés, avec les cuisses postérieures d'un roux ferrugineux, et les ongles de tous les tarses rembrunis.

Patrie. Les environs de Lyon.

Obs. Cette espèce est peut-être une variété de l'*albinea* Foudras. Cepen-

dant, elle est un peu plus convexe, un peu plus brillante et un peu moins pâle. Le front et le prothorax sont plus lisses. Les élytres sont un peu moins densement ponctuées, avec les points plus visiblement en série vers la base; elles sont aussi un peu moins obtuses au sommet. Le labre et le postpectus sont moins obscurs.

Elle est plus pâle que la *pellucida* Foudras, et elle ne peut être assimilée à celle-ci, dont le prothorax est plus ponctué et dont le métasternum est creusé en arrière d'une forte et profonde fossette arrondie, caractère particulier, qu'on n'observe pas dans les espèces voisines, mais qu'on retrouve dans quelques autres et notamment dans l'*atricapilla* Foudras.

31. **Thyamis gracilicornis**, Mulsant et Rey.

Ovata, convexa, nitidula, pallide testacea, oculis nigris, antennarum apice labroque infuscatis; fronte sublaevi; thorace obsolete, elytris distinctius confuse punctatis; ventre rugoso-punctato. ♂ ♀ alis incompletis.

Long., 3 mill. 1/4; — larg., 2 mill.

Corps ovalaire, convexe, brillant, d'un testacé pâle en dessus, d'un roux testacé en dessous.

Tête subverticale, d'un roux testacé brillant. *Carène faciale* assez saillante, sublinéaire. *Festons* obsolètes, subovales, subobliques. *Front* presque lisse ou à peine ridé. *Labre* biponctué, plus ou moins rembruni.

Yeux grands, saillants, noirs.

Antennes grêles, un peu plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou à peine épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et à peine pilosellées ; testacées, avec les quatre ou cinq derniers articles rembrunis : le deuxième oblong, subépaissi : le troisième suballongé : les autres très-allongés, subégaux : le dernier fusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax court, une fois et deux tiers aussi large que long; un peu plus étroit en avant; obtusément tronqué au sommet; subarqué sur les côtés et à la base, parfois subtronqué au devant de l'écusson ; assez convexe ; presque lisse sur le dos; obsolètement et subrugueusement ponctué sur les côtés ; entièrement d'un testacé pâle et brillant.

Écusson presque lisse, testacé.

Élytres ovales-oblongues, environ trois fois et demie plus prolongées que le prothorax, sensiblement plus larges à leur base que celui-ci ; subovalairement arquées sur les côtés et subarrondies à leur sommet ; assez fortement convexes dans leur ensemble et parfois à peine subdéprimées sur le milieu du dos vers la suture ; assez finement, mais distinctement ponctuées, avec la ponctuation serrée et plus ou moins confuse et l'intervalle des points lisse ; entièrement d'un testacé pâle et brillant. *Calus huméral* peu saillant, presque lisse.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un roux testacé brillant. *Métasternum* presque lisse ou à peine ridé en travers. *Ventre* convexe, assez densement et rugueusement ponctué.

Pieds finement pubescents, pointillés, testacés, avec les cuisses postérieures d'un roux ferrugineux. *Tibias postérieurs* denticulés sur leur tranche supérieure, finement pectinés dans le dernier tiers de celle-ci. *Éperon* saillant, un peu rembruni.

Patrie. La Sicile, la Provence.

Obs. Cette espèce se place à côté de la *pallens* Foudras. Elle est de la même taille, mais plus brillante et un peu plus convexe. Les antennes sont plus grêles, plus rembrunies vers leur extrémité. Le métasternum est plus lisse ; le ventre est plus ponctué, avec la pointe antérieure du premier arceau moins avancée et moins aiguë, etc.

Elle semble différer de l'*alba* Allard par la couleur du labre plus obscure et par les pieds moins pâles.

32. **Thyamis seriata**, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 154. — Allard, Ab. IV, 1867, 368, 233, 57 (Autriche).

33. **Thyamis subquadrata**, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 414, 279, 103 (France).

34. **Thyamis liliputana**, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 348, 213, 38 (France).

35. Thyamis vitrea, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 270, 70. — Allard, Ab. IV, 1867, 353, 217, 42 (Autriche).

36. Thyamis vidua, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 340, 206, 31 (France).

1. Phyllotreta lativittata, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 307, 51. — Allard, Soc. Ent. Fr. 1861, 330; — Ab. IV, 258, 117, 14 (Grèce).

2. Phyllotreta fallax, Allard.

Oblongo-ovata, parum convexa, nitida, nigra, antennarum basi ferruginea, geniculis tarsisque rufo-piceis; fronte thoraceque parcius, elytris fortius punctatis; harum punctis anticis seriatis, posticis subtilioribus confusisque, disco vitta longitudinali, pallida, extus sinuata, notato. ♂ ♀ *alati.*

Long., 2 mill.; — larg., 1 mill.

Patrie. Les environs de Lyon, la France septentrionale, la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche.

Obs. Cette espèce est intermédiaire entre la *nemorum* et la *tetrastigma*. Elle est un peu plus ovale et un peu plus convexe que la première ; les élytres sont moins parallèles et plus courtes, et leur bande pâle est plus étroite, plus sinueuse extérieurement. Comme dans la *tetrastigma*, cette bande est souvent interrompue dans son milieu, au point de former sur chaque élytre deux taches oblongues. Mais la *fallax* est moins courte, moins convexe, un peu moins fortement ponctuée que la *tetrastigma*. Elle est aussi d'une taille un peu moindre. Les tibias et les tarses sont plus obscurs que dans les *excisa* et *flexuosa* de Foudras.

Elle répond à la *flexuosa* de Kütschera, mais non à celle de Panzer, que le même auteur a décrite sous le nom d'*undulata* (*Wien. Ent Monat.* 1860. 301, 47 ; — Allard, *Ab.* IV, 1867, 261, 123, 20).

3. Phyllotreta flavoguttata, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, Wien. Monat. 1860, 207, 43. — ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 331 ; — Ab. IV, 1867, 264, 127, 24 (Grèce).

4. Phyllotreta corrugata. REICHE.

Elongata, parum convexa, subnitida, fusco-aenea, antennarum basi, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis; fronte coriacea, parce fortiter, thorace densius subtiliusque punctatis; elytris paulo fortius punctatis, apice obtuse truncatis, pygidio conspicuo.

Phyllotreta corrugata, REICHE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, 46. — ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 372, 88; — Ab. IV, 1867, 252, 105, 2.

PATRIE. La France méridionale, Tarsous (Wachanru).

OBS. Cette espèce est voisine de la *Ph. antennata*. Le quatrième article des antennes des ♂ n'est point dilaté; le front est fortement ponctué ; la ponctuation du prothorax est plus fine ; la couleur des tibias et des tarses et de la base des antennes est plus claire. La teinte générale est moins brillante, etc.

5. Phyllotreta crassicornis, ALLARD.

ALLARD, Ab. IV, 1867, 255, 111, 8 (France méridionale).

1. Batophila Pyrenaea, ALLARD.

ALLARD, Ab. IV, 1867, 271, 138, 2 (Hautes-Pyrénées).

1. Balanomorpha ambigua, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1862, 52, 84. — ALLARD, Ab. IV, 1867, 289, 166, 4 (France, Allemagne).

2. Balanomorpha lutea, ALLARD.

ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 551, 155; — Ab. IV, 1867, 290, 168, 6. — KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1862, 55, note.

1. Apteropeda ovulum. Illiger.

Illiger, Mag, VI, 65, 1807. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 576, 180; — Ab. IV, 1867, 292, 170, 2. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 449, 1 (Portugal).

1. Hypnophila obesa. Waltl.

Waltl, Isis, 1839, 225. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 552, 156; — Ab. IV, 1867, 293, 173, 1. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 455, 1.

Obs. Cette espèce, d'après M. Allard, serait la *caricis* de Maerkel (*Stett. Zeit.* 1841, 25), et non celle de Foudras, à laquelle il a substitué le nom d'*impuncticollis* (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1860, 552, 157; — *Ab.* IV, 1867, 294, 174, 2).

1. Altica ericeti. Allard.

Oblonga, convexa, subparallela, subnitida, viridi-caerulea; encarpis ovatis, transversis; fronte thoraceque sublaevibus, hoc lateribus obsolete punctulato, sulco utrinque profundiori; elytris confuse, basi fortius, postice levius, punctatis. ♂ ♀ alati.

Graptodera ericeti, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 166, et 5, 1866, 82, 35; — Ab. III, 1866, 212, 47, 2.

Long., 5 mill.; — larg., 3 mill.

Patrie. Les Landes, la Bretagne.

Obs. Cette espèce est de la taille de la *Lythri* Foudras. Elle est d'une couleur plus claire, d'un bleu tirant sur le verdâtre plutôt que sur le violet. Le prothorax est plus visiblement pointillé sur les côtés et la ponctuation des élytres est plus forte, etc.

2. Altica carduorum, Guérin.

Oblongo-ovata, convexa, parum nitida, caerulea; encarpis ovatis, transversis; fronte sublaevi, thorace vix punctato; elytris subtilissime confuse punctatis.

Graptodera carduorum, Guérin, Mag. Zool. 1858, 415. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 86, 39; — Ab. III, 1866, 215, 51, 6.

Long., 4 mill.; — larg., 2 1/3 mill.

Patrie. Guienne, Languedoc, Basses-Alpes.

Obs. Cette espèce, voisine de l'*hippophaës*, par sa ponctuation très-fine, s'en distingue par sa taille moindre. Les angles antérieurs du prothorax sont sans calus bien apparent, etc.

3. Altica longicollis, Allard.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitida, virescens, antennis, tibiis tarsisque nigris; fronte thoraceque sublaevibus; elytris sat fortiter, basi subseriatim, postice confuse, punctatis, callo humerali prominulo, sublaevi. ♂ ♀ alati.

Graptodera longicollis, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 83, 36; — Ab. III, 1866, 217, 53, 8.

Long., 3 mill. 1/2 ; — larg., 2 mill. 1/3.

Patrie. Sorèze.

Obs. Cette espèce ressemble à l'*oleracea*. Elle s'en distingue par son prothorax un peu plus étroit, un peu moins court, plus lisse, à sillon basilaire moins profond dans son milieu. Les élytres sont un peu plus convexes et leur ponctuation paraît un peu moins serrée, etc.

4. Altica helianthemi, Allard.

Oblongo-ovata, subconvexa, subnitida, viridi-caerulea, antennis pedibusque obscurioribus; fronte sublaevi; thorace brevi, lateribus obsolete punctulato, sulco basali profundo, recto; elytris distincte denseque punctatis, callo humerali prominulo, sublaevi. ♂ ♀ alis incompletis.

Graptodera helianthemi, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 166; — 1860, 85, 38; — Ab. III, 1866, 217, 54, 9.

Long., 3 mill. 1/2 ; — larg., 2 1/3 mill.

Patrie. Landes, Bretagne, Pyrénées-Orientales, Bresse.

Obs. Cette espèce a le prothorax moins rétréci en avant que l'*oleracea*, plus arqué sur les côtés, avec ceux-ci subsinués au devant des angles postérieurs qui sont plus prononcés; le sillon basilaire est plus droit. Les élytres sont plus convexes, plus densement et un peu moins fortement

ponctuées. Elle est en général d'une couleur plus bleue et d'une forme moins ovalaire, etc.

5. **Altica splendens**, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, convexa, pernitida, viridi-cuprea, antennis pedibusque obscurioribus ; vertice thoraceque sublaevibus ; hujus sulco basali utrinque profundiori; elytris fortiter sat dense punctatis, apice obtusis ; pygidio conspicuo, bicarinato. ♂ ♀ alati.

Long., 3 mill.; — larg., 2 mill.

Corps ovalaire-oblong, convexe, très-brillant, d'un vert cuivreux assez clair.

Tête inclinée, d'un vert brillant. *Carène faciale* assez saillante, fine subarquée. *Festons* subdéprimés, courtement ovales, subobliquement transverses, fovéolés sur leur milieu. *Front* cuivreux et subruguleux en avant. *Vertex* lisse, très-brillant. *Labre* obscur, quadriponctué.

Yeux grands, assez saillants, noirs, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou à peine plus épaisses vers leur extrémité ; finement pubescentes et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; verdâtres avec l'extrémité plus obscure, les premiers articles plus brillants et distinctement ponctués : le deuxième oblong : les troisième à dixième allongés, subégaux : le dernier à peine plus long que les pénultièmes, elliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax court, environ une fois et deux tiers aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; faiblement arqué sur les côtés et sur le milieu de la base ; assez convexe sur son disque ; à sillon basilaire fin, mais bien prononcé, recourbé en arrière de chaque côté où il est plus profond et forme une fossette ovalaire, transverse et située assez loin des bords latéraux ; presque lisse sur le dos, à peine pointillé sur les côtés ; entièrement d'un vert très-brillant et plus ou moins cuivreux.

Écusson lisse, d'un vert bronzé brillant.

Élytres oblongues, environ trois fois et demie plus longues que le prothorax, sensiblement plus larges à leur base que celui-ci ; faiblement et

subovalairement arquées sur les côtés et obtusément arrondies au sommet, avec l'angle apical émoussé et un peu relevé ; assez fortement convexes ; fortement et densement ponctuées, avec les points de l'extrémité plus faibles et les intervalles presque lisses ; entièrement d'un vert cuivreux très-brillant et assez clair. *Calus huméral* saillant, pointillé, séparé du reste de la base par une fossette sensible. *Pygidium* découvert, bicaréné, à carènes roussâtres.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir verdâtre assez brillant. *Poitrine* plus ou moins rugueuse, avec le *métasternum* plus lisse ou simplement ridé en travers sur son milieu. *Ventre* convexe, plus ou moins ponctué, surtout vers son extrémité.

Pieds finement pubescents, subruguleusement pointillés, d'un noir verdâtre, avec les tarses plus obscurs.

Patrie. Cette espèce a été capturée dans la chaîne des Pyrénées.

Obs. Elle est un peu moindre et d'une couleur plus claire que la *longicollis*. Le prothorax est plus court et plus lisse, et les élytres sont plus fortement ponctuées.

Elle est plus convexe, plus oblongue et plus petite que la *brevicollis* Foudras (*Coryli* Allard). La ponctuation du prothorax est encore moins visible, et celle des élytres bien plus forte.

Comme l'*oleracea*, elle a le pygidium bicaréné, mais dans celle-ci il est recouvert et les carènes sont de la couleur du fond, au lieu que, dans la *splendens*, le pygidium est tout à fait découvert et les carènes sont d'un brun roussâtre. La forme est moins ovalaire, et la couleur est celle des variétés les plus claires et les plus cuivreuses.

6. **Altica pusilla**, Duftschmid.

Duftschmid, Faun. Austr. III, 253, 4, 1825. — *Graptodera potentillae*, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, Bull. CLXVI ; — Ab. III, 1866, 219, 56, 11 (environs de Paris).

Obs. Cette espèce est plus petite et beaucoup plus finement ponctuée que l'*oleracea*. Elle se prend sur la *Potentilla verna*, en juillet.

Elle répond peut-être aux variétés *d* et *e* de l'*oleracea* Foudras.

7. Altica Hampei, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 499, 369, 12a (Crimée).

1. Hermaeophaga ruficollis, Luc.

Lucas, Expl. Scient. Alg. 546, 1440, pl. XLV, 3, 1849. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 74, 28; — Ab. III, 1866, 208, 45, 3 (Sicile).

Obs. Cette espèce est remarquable par sa couleur d'un jaune roussâtre, tandis que les autres du même genre sont d'un bleu plus ou moins foncé.

1. Ochrosis Corsica. Allard.

Breviter ovata, subconvexa, nitida, rufa, metasterno, abdomineque infuscatis; fronte thoraceque tenuissime punctulatis, hoc utrinque oblique impresso; elytris basi seriatim fortiter, postice confuse levius punctatis.

Crepidodera Corsica, Allard (Perris), Ab. III, 1866, 184, 9, 6.

Long., 1 mill. 2/3; — larg., 1 mill.

Patrie. La Corse.

Obs. Cette espèce a tout à fait la tournure de la *ventralis* Foudras. Elle est d'un roux plus vif et plus brillant. Les élytres ne sont pas striées, mais elles offrent seulement des points rangés en séries distinctes, plus fins et plus écartés, s'effaçant vers les deux tiers, etc.

2. Ochrosis pisana, Allard.

Crepidodera pisana, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 308; — Ab. III, 1866, 7, 4 (Pise).

1. Crepidodera sodalis. Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 73. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 308; — Ab. III, 1866, 187, 14, 11 (Lombardie).

2. Crepidodera strangulata, Allard.

Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 61, 15; — Ab. III, 1866, 188, 15, 12. — Serbica, Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 74 (Turquie).

3. **Crepidodera melanopus**, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 130, 21. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 831, note; — Ab. III, 1866, 189, 17, 14 (Pyrénées).

4. **Crepidodera Peirolerii**, Kutschera.

Kutschera (Dejean), Wien Ent. Monat. 1860, 131, 22. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 309; — Ab. III, 1866, 190, 18, 15 (Suisse, Carniole, Auvergne).

Obs. Nous croyons, avec M. Allard, que cette espèce doit être séparée de la *femorata* à laquelle Foudras l'avait réunie. En effet, elle est un peu plus oblongue, plus parallèle; les élytres sont d'un bleu plus vif; les tibias et les tarses sont généralement d'une couleur plus sombre.

5. **Crepidodera corpulenta.** Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 132, 23. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 831, note; — Ab. III, 1866, 190, 19, 16 (Transylvanie).

6. **Crepidodera Rhaetica**, Kutschera.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitida, nigra, capite, thorace, antennis pedibusque rubris; vertice sublaevi, thorace subtiliter punctato, elytris fortiter punctato-striatis. Callo humerali sat prominulo, sublaevi, intus foveolato.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 133, 25. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 309; — Ab. III, 1866, 191, 21, 18.

Long., 3 mill.; — larg., 1 1/3 mill.

Patrie. La Suisse.

Obs. Cette espèce est plus large, plus convexe que la *rufipes*, et ses élytres sont plus noires. Leur ponctuation est plus forte et plus serrée que chez la *melanostoma*, avec les intervalles plus lisses.

7. **Crepidodera cyanipennis**, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 135, 27. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 309; — Ab. III, 1866, 193, 23, 20 (Suisse, Carinthie).

8. Crepidodera simplicipes, KUTSCHERA.

KUTSCHERA, Wien Ent. Monat. 1860, 137, 29. — ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 310; — Ab. III, 1866, 194, 25, 22 (Styrie).

OBS. Par sa couleur métallique, cette espèce semblerait rentrer dans le genre *Chalcoides* de Foudras, mais, d'après M. Allard, elle aurait les tubercules frontaux autrement conformés.

1. Orestia Alpina, GERMAR (1).

GERMAR, Spec. 662, 891, 1824; — Faun. Ins. Eur. Fasc. XXIII, 17 (Alpes).

2. Orestia punctipennis, LUCAS.

LUCAS, Expl. Sc. Alg. 1849, 545, 1439, pl. XLV, 1. — ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 69, 23; — Ab. III, 1866, 202, 38, 2 (Corse).

3. Orestia Kraatzi, ALLARD.

ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 312; — Ab. III, 1866, 203, 39, 3 (Dalmatie).

4. Orestia Aubei, ALLARD.

ALLARD, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 70, 24; — Ab. III, 1866, 204, 40, 4 (Illyrie).

5. Orestia Pandellei, ALLARD.

Breviter ovata, convexa, nitida, brunnea, laevissima, elytris vero subtiliter seriato-punctatis, punctis sat distantibus, postice evanescentibus, antennis pedibusque brunneo-testaceis, thorace utrinque basi breviter sulcato.

Orestia Pandellei, ALLARD, Cat. Grenier, Mat. Faun. Fr. 1863, 121, 148; — Ab. III, 1866, 205, 42, 6.

PATRIE. Hautes-Pyrénées, sous les mousses.

(1) Ce genre, autrefois colloqué parmi les *Sulcicolles*, à la suite des *Érotyles*, a été transporté avec raison parmi les *Altisides*.

Obs. Par sa forme ramassée, cette espèce conduit naturellement aux *Apteropeda*.

1. Podagrica semirufa, Kuster.

Oblonga, subparallela, subconvexa, nitidula, capite, thorace, antennarum basi pedibusque rufis, pectore abdomineque nigris; elytris caeruleis, fortiter punctato-striatis, punctis apice evanescentibus; thorace densius subtiliusque punctato, basi utrinque breviter sulcato.

Podagrica semirufa, Kuster, Kœf. Eur. IX, 86, — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 197, 37. — *Podagrica Italica*, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 542, 144 — *Podagrica semirufa*, Allard, Ab. IV, 1867, 269, 133, 5.

Long., 3 mill.; — larg., 1 2/3 mill.

Patrie. France méridionale, Corse.

Obs. Cette espèce est peu différente de la *malvae*. Elle est un peu plus parallèle. Le vertex est un peu moins rembruni; le prothorax, à peine plus densement ponctué, a les angles antérieurs plus infléchis et plus obtus. Les élytres sont plus fortement ponctuées-striées, et les rangées de points descendent un peu plus bas, jusques environ le dernier tiers; elles sont, en général, d'un bleu assez clair, etc.

2. Podagrica intermedia, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1860, 197, 36. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 335; — Ab. IV, 1867, 269, 134, 6 (Italie, Grèce).

1. Dicherosis brevis, Allard.

Argopus brevis, Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 260, et 1860, 414, 137; — Ab. III, 1866, 246, 99, 4. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 469, 2 (France méridionale).

1. Sphaeroderma rubida, Graells.

Graells, Mém. Géol. Esp. 1858, 135, pl. V, 9. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 417, 140; — Ab. III, 1866, 248, 102, 3. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 464, 2 (Espagne, Sicile).

1. Aphthona pallida, Bach.

Bach, Faun. Pruss. III, 141, 20, 1859. — Allard, Ann Soc. Ent. Fr. 1860, 391, 110; — Ab. III, 1866, 225, 60, 3. — Kutschera, Wien Ent.-Monat. 1861, 241, 69 (France, Allemagne, Autriche).

2. Aphthona placida, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1864, 472. — Allard, Ab. IV, 1867, 488, 355, 5a (Autriche).

3. Aphthona decorata, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1861, 240, 68. — Allard, Soc. Ent. Fr. 1861, 332; — Ab. III, 1866, 228, 68, 11 (Crète).

4. Aphthona semicyanea, Allard.

Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 100, et 1860, 396, 117; — Ab. III, 1866, 229, 69, 12. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1861, 290 (France méridionale).

5. Aphthona Albertinae, Allard.

Allard, Ab. III, 1866, 230, 71, 14. — *Aphthona Allardi*, Brisout, Ann. Soc. Ent. Fr. 1866, 424, 65 (Espagne).

6. Aphthona pygmaea, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1861, 246, 74. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 332; — Ab. III, 1866, 231, 73, 16.

7. Aphthona punctiventris, Mulsant et Rey.

Ovata, convexa, nitida, nigro-cyanea, antennarum basi pedibusque rufis, femoribus quatuor anticis basi subinfuscatis, posticis nigro-piceis; vertice thoraceque sublaevibus; elytris antice subtiliter seriatim, postice confuse punctatis; callo humerali, subprominulo, laevi; abdomine dense punctulato. ♂ ♀ *alati.*

♂ Le *dernier arceau ventral* offrant, au devant de l'hémicycle, une

grande dépression triangulaire occupant les deux derniers tiers, creusée elle-même, sur sa ligne médiane, d'un sillon canaliculé fin, et surmontée, de chaque côté, vers les angles postérieurs, d'un petit grain élevé et presque lisse.

♀ Le *dernier arceau ventral* normal.

Long., 1 mill. 1/3 ; — larg., 1 mill.

Corps ovalaire, convexe, brillant, d'un noir à peine bleuâtre.

Tête subverticale, d'un noir brillant. *Carène faciale* peu saillante, subdéprimée. *Festons* bien distincts, subtriangulaires, lisses, subobliquement disposés. *Front* chagriné ou obsolètement ridé en travers dans sa partie antérieure, avec le *vertex* presque lisse. *Parties de la bouche* obscures.

Yeux grands, noirs, assez saillants.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; un peu plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et en outre à peine pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé, avec les quatre ou cinq derniers articles plus foncés : les deuxième et troisième oblongs, le deuxième un peu renflé, le troisième plus grêle : les quatrième et cinquième très-allongés, les suivants simplement allongés : le dernier un peu plus long que les pénultièmes, fusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax assez court, une fois et demie aussi large que long ; non ou à peine plus étroit en avant ; tronqué au sommet ; sensiblement arqué sur les côtés, plus faiblement à la base, avec le milieu de celle-ci parfois subtronqué au devant de l'écusson ; assez convexe, presque lisse ; entièrement d'un noir brillant et à peine bleuâtre.

Écusson lisse, noir, brillant.

Élytres suboblongues, trois fois plus longues que le prothorax, beaucoup plus larges à leur base que celui-ci ; subovalairement arquées sur les côtés et puis obtusément arrondies au sommet ; assez convexes sur le dos ; lisses, avec des séries régulières de points fins, peu profonds, s'effaçant en arrière où ils sont tout à fait confus ; entièrement d'un noir brillant et à peine bleuâtre. *Calus huméral* assez saillant, lisse.

Dessous du corps légèrement pubescent, d'un noir assez brillant. *Métasternum* finement ridé en travers. *Ventre* assez convexe, à premier arceau

couvert de rugosités transversales, les autres finement, densement et rugueusement pointillés.

Pieds finement et légèrement pubescents, roux, avec les quatre cuisses antérieures un peu et plus ou moins rembrunies à leur base, à l'exception des trochanters, et les postérieures d'un noir de poix brillant, les trochanters et les genoux roussâtres.

Patrie. Cette espèce a été trouvée dans les environs d'Hyères en Provence.

Obs. Elle diffère des *ovata* et *euphorbiae* de Foudras par la base des antennes et les pieds d'un roux moins pâle, par les quatre cuisses antérieures souvent rembrunies vers leur base, et par le ventre plus densement ponctué. Les distinctions des ♂ sont également différentes. Elle est à peine plus grande que l'*euphorbiae ;* les élytres sont un peu moins bleues et moins distinctement ponctuées. Elle est moins ovale, moins large que l'*ovata*, avec le calus huméral un peu plus saillant. Celle-ci, soit dit en passant, nous semble répondre à la *pygmaea* de Kütschera (Wien *Ent. Monat.* 1861, 246, 74. — Allard, *Ab.* III, 1866, 231, 73, 16). Tous les exemplaires de la collection Foudras sont du Bugey, et non des environs de Lyon, ainsi que l'indique M. Allard, à propos de son *ovata* (*Ab.* III, 1866, 231, 72, 15).

8. Aphthona Sardea, Allard.

Allard, Ab. IV, 1867, 490, 358, 20 [b] (Sardaigne).

9. Aphthona punctigera, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, parum convexa, subnitida, nigra, elytris vix metallescentibus, antennarum basi pedibusque rufis, femoribus posticis nigro-piceis ; fronte vix strigata, thorace obsolete punctulato, utrinque foveolato ; elytris fortiter, basi subseriatim, postice confuse, punctatis. Callo humerali parum prominulo, punctato. ♀ *aptera.*

Long., 1 mill. 1/2 ; — larg., 2/3 mill.

Patrie. La Provence, aux environs d'Hyères.

Obs. Cette espèce tient le milieu entre la *tantilla* et l'*atratula*. Elle est plus grande que la première, avec le prothorax moins lisse, et les élytres moins convexes, à points antérieurs plus visiblement disposés en séries. Peut-être n'est-elle qu'une variété aptère de l'*atratula* de M. Allard, et c'est pourquoi nous ne la décrivons que sommairement. Toutefois, elle est un peu plus grande ; le prothorax est plus obsolètement ponctué, plus arqué sur les côtés ; les points de la base des élytres sont moins confus ; le calus huméral est un peu moins saillant, etc.

Le prothorax présente de chaque côté une fossette ponctiforme distincte.

10. **Aphthona Hispana**, Allard.

Allard, Ab. III, 1866, 232, 75, 18 (Espagne).

11. **Aphthona aenea**, Allard.

Allard, Ab. III, 1866, 233, 76, 19 (Landes).

12. **Aphthona orientalis**, Mulsant et Rey

Oblongo-ovata, subconvexa, nitida, nigra, antennis pedibusque rufo-testaceis, femoribus posticis vix infuscatis ; fronte sublaevi, thorace obsolete punctulato ; elytris distinctius, basi subseriatim, postice confuse punctatis. Callo humerali prominulo, laevi. ♂ ♀ alati.

Long., 1 mill. 1/4 ; — larg., 2/3 mill.

Patrie. Tarsous en Caramanie (Wachanru).

Obs. Cette espèce, étant exotique, nous n'en donnons qu'une phrase sommaire. Elle est moindre que l'*euphorbiae*, un peu plus grande que la *delicatula*, proportionnellement moins ovalaire et plus parallèle que l'une et l'autre. Les élytres sont moins distinctement ponctuées que dans la *delicatula*, et surtout que dans la *tantilla* Foudras, dont elle a la forme, mais avec une couleur moins bleue.

13. Aphthona atratula, Allard.

Oblongo-ovata, parum convexa, nitidula, nigra, elytris vix caerulescentibus, antennis pedibusque rufo-testaceis, femoribus posticis nigro-piceis; fronte transversim strigata, thorace tenuiter obsolete rugoso-punctulato; elytris fortiter confuse punctatis. Callo humerali subprominulo, punctato. ♂ ♀ alati.

Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, Bull. C; — 1860, 405, 128; — Ab. III, 1866, 80, 23. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1861, 287, 128.

Long., 1 mill. 1/2; — larg., 3/4 mill.

Patrie. Les environs d'Hyères, Provence.

Obs. Cette espèce est à peine plus grande que la *tantilla*; les antennes sont moins rembrunies vers leur extrémité; le prothorax, un peu moins court, est un peu moins lisse, plus sensiblement arqué sur les côtés, avec les angles postérieurs plus obtus et plus arrondis. Les élytres sont plus profondément ponctuées, etc.

14. Aphthona nigella, Kutschera.

Kutschera, Wien Ent. Monat. 1861, 247, 75. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1861, 332, 119; — Ab. III, 1866, 238, 85, 28 (Dalmatie).

15. Aphthona Erichsoni, Zetterstedt.

Zetterstedt, Ins. Lapp. 222, 1837. — Allard, Ann. Soc. Ent. Fr. 1860, 408, 131; — Ab. III, 1866, 239, 87, 30 (Prusse, île Gottland).

16. Aphthona puncticollis, Allard.

Allard, Ab. III, 1866, 240, 88, 31 (Italie).

17. Aphthona carbonaria, Rosenhauer.

Rosenhauer, Thiere And. 1856, 337. — Kutschera, Wien Ent. Monat. 1861, 290. — Allard, Ab. III, 1866, 240, 89, 32 (Espagne).

18. Aphthona subimpressa, Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, subconvexa, nitida, nigra, antennarum basi fusco-ferruginea, pedibus rufis; femoribus quatuor anticis, apice excepto, infuscatis, posticis nigris; fronte, thoraceque sublaevibus; elytris confuse, basi fortiter, postice obsoletius, punctatis. Callo humerali subprominulo, laevi. ♂ ♀ alis incompletis.

Long., 1 mill. 1/2 ; — larg., 3/4 mill.

Corps ovalaire-oblong, subconvexe, brillant, noir.

Tête inclinée, d'un noir brillant. *Carène faciale* assez saillante, sublinéaire. *Festons* distincts, subtriangulaires, lisses, subtransversalement disposés. *Front* subconvexe, presque lisse. *Épistome* subconvexe, noir, lisse. *Parties de la bouche* obscures.

Yeux gros, assez saillants, noirs.

Antennes environ de la longueur de la moitié du corps ; à peine plus épaisses vers leur extrémité ; très-finement pubescentes et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec les quatre ou cinq premiers articles d'un ferrugineux sombre : à deuxième article oblong, subépaissi : le troisième plus grêle, suballongé : les quatrième et cinquième allongés : les suivants un peu moins longs, subégaux : le dernier un peu plus long que les pénultièmes, fusiforme, acuminé au sommet.

Prothorax assez court, environ une fois et demie aussi large que long ; à peine plus étroit en avant ; tronqué au sommet, à peine arqué sur les côtés et sur sa base ; assez convexe ; lisse ou presque lisse ; creusé au devant de l'écusson d'une fossette légère ou impression subarrondie ; entièrement d'un noir très-brillant,

Écusson lisse, d'un noir très-brillant.

Élytres oblongues, presque trois fois et demie plus longues que le prothorax, un peu plus larges en avant que celui-ci ; subovalairement arquées sur les côtés et puis subarrondies au sommet ; légèrement convexes sur le dos ; fortement et confusément ponctuées, avec les points allant en s'affaiblissant dans la partie postérieure, ceux situés près de la suture formant

parfois deux rangées assez régulières mais s'effaçant avant le milieu, et tous les intervalles lisses ou presque lisses ; entièrement d'un noir brillant. *Calus huméral* un peu saillant, lisse.

Dessous du corps à peine pubescent, d'un noir brillant. *Métasternum* lisse ou à peine ridé en travers. *Ventre* assez convexe, éparsement et légèrement ponctué.

Pieds légèrement pubescents, roux, avec les quatre cuisses antérieures rembrunies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et les postérieures entièrement noires.

Patrie. Cette espèce a été capturée dans les environs d'Hyères, dans les bois de pins.

Obs. Elle ressemble à l'*atratula*, mais elle est un peu plus grande et un peu plus noire. Le prothorax est plus lisse, subimpressionné vers sa base. Les élytres sont plus confusément ponctuées. Surtout, la base des antennes et les tibias sont d'une couleur moins claire, et les cuisses antérieures sont plus ou moins rembrunies, etc.

19. **Aphthona subaptera.** Mulsant et Rey.

Oblongo-ovata, parum convexa, nitidula, fusco-virescens, antennis pedibusque rufis, illis apice infuscatis, femoribus posticis nigro-piceis ; vertice sublaevi, thorace subtilissime dense punctulato ; elytris sat fortiter confuse punctatis. Callo humerali parum prominulo, sublaevi. ♂ ♀ subapteri.

Long., 1 mill. 1/3 ; — larg., 2/3 mill.

Corps ovalaire-oblong, peu convexe, brillant, d'un verdâtre obscur.

Tête inclinée, brillante, d'un noir verdâtre. *Carène faciale* en forme de faîte. *Festons* obsolètes, lisses, subtriangulaires. *Front* peu convexe, presque lisse ou à peine ridé en travers. *Épistome* et *parties de la bouche* noirs.

Yeux grands, assez saillants, noirs, séparés du prothorax par un intervalle sensible.

Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; à peine plus épaisses vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre à peine pilo-

sellées; rousses, un peu rembrunies vers leur extrémité; à deuxième et troisième article oblongs : le deuxième un peu renflé, le troisième plus grêle : le quatrième allongé, le cinquième très-allongé, les suivants allongés, subégaux : le dernier subégal au précédent ou à peine plus long, elliptique, subacuminé au sommet.

Prothorax court, environ une fois et deux tiers aussi large que long; un peu plus étroit en avant; tronqué au sommet; subarqué sur les côtés; à peine arrondi à la base, parfois même subsinueusement tronqué dans le milieu de celle-ci; légèrement convexe sur le dos; très-finement et densement ponctué, avec les intervalles des points presque lisses; entièrement d'un vert obscur et brillant.

Écusson presque lisse ou à peine chagriné, d'un vert sombre.

Élytres oblongues, presque trois fois et demie aussi longues que le prothorax; sensiblement plus larges à leur base que celles-ci; légèrement et subovalairement arquées sur leurs côtés et puis obtusément arrondies à leur sommet; faiblement convexes sur le dos; assez fortement, confusément et presque uniformément ponctuées, avec les intervalles des points presque lisses; entièrement d'un vert obscur et brillant.

Dessous du corps éparsement pubescent, d'un noir brillant. *Métasternum* à peine ridé en travers. *Ventre* convexe, finement et éparsement ponctué, surtout dans sa pointe postérieure.

Pieds légèrement pubescents, d'un roux brillant, avec les cuisses postérieures d'un noir de poix, moins les trochanters.

Patrie. Cette espèce a été prise dans le Languedoc, aux environs de Nîmes.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *virescens* de Foudras, dont elle est peut-être une variété dépourvue d'ailes. Néanmoins, les antennes nous ont paru un peu plus grêles, moins pubescentes, avec leur cinquième article plus allongé. Le prothorax est plus finement et moins rugueusement ponctué. Les parties de la bouche et les cuisses postérieures sont plus obscures. Enfin, les ailes manquent ou sont rudimentaires.

Nous profitons de l'occasion pour signaler deux variétés intéressantes de l'*Aphthona herbigrada*. La première (*Aphthona laevicollis, nobis*) a le prothorax presque entièrement lisse et un peu plus étroit, ce qui le fait

paraître un peu moins court. Elle est d'une couleur plus bleue. Elle provient des environs de Lyon.

La deuxième a le prothorax d'un bronzé violâtre et les élytres cuivreuses. Elle a été capturée dans les montagnes du Beaujolais. Nous la nommerons *dimidiata*.

NOTE

SUR LES

MÉTAMORPHOSES DES COLÉOPTÈRES

Peu d'Entomologistes français paraissent avoir connaissance des beaux travaux publiés par M. Schiödte sur les métamorphoses des Coléoptères et sur la classification des larves de ces insectes, travaux insérés dans le *Journal d'Histoire naturelle (Naturhistorisk Tidsskrift)* fondé par Kroyer et dont M. Schiödte est le continuateur.

Nous pensons donc être utiles à ceux qui s'occupent de la vie évolutive de ces petits animaux, en donnant ici le catalogue des espèces nombreuses dont ce naturaliste célèbre a étudié les premiers états.

GYRINI, t. I, 2e part., p. 207. (1862).

Gyrinus marinus, GYLLENH. t. I, p. 208, pl. III, fig. 1-9.
Orectochilus villosus, O. F. MUELLER, t. III, p. 191 (1864).

HYDROPHILI, t. I, 2e part., p. 209 et suiv. (1862).

Helophorus grandis, DUFTSCH., t. I, p. 212, pl. VII, fig. 4-11.
— *granularis*, MULS., p. 213, pl. VII, fig. 12-13.
Berosus spinosus, STEV., p. 213, pl. V, fig. 9-14.
Hydrophilus caraboides, LINN., p. 215, pl. IV, fig. 1-4.
Hydrous aterrimus, ESCHSCH., p. 216, pl. III, fig. 20-21.
Hydrobius fuscipes, LINN., p. 217, pl. IV, fig. 2-5.
Philhydrus testaceus, FABR., p. 217, pl. IV, fig. 6-8.
Cercyon analis, PAYK., p. 220, pl. VI, fig. 6-25.
— *littoralis*, GYLL., p. 220.

Sphoeridium scarabaeoides, Fabr., p. 221, pl. VI, fig. 1-10.
— *bipustulatum*, Fabr., p. 221. pl. VI, fig. 11-15

Silphae, t. 1, 2e part., p. 224 et suiv.
Necrophorus vespillo, Herst, p. 225, pl. VIII, fig. 1-10.
— *ruspator*, Erichs. p. 226.
— *mortuorum*, Fabr., p. 226, pl. VIII, fig. 11-18.
Silpha rugosa, Fabr., p. 227, pl. IX, fig. 1-14.
— *obscura*, Illig., p. 227, pl. IX, fig. 15-19.
Cholena fusca, Panz., p. 228, pl. X, fig. 1-6.
Anisotoma glabra, Klug, p. 229, pl. X, fig. 7-16.
Agathidium mandibulare, p. 229, pl. X, fig. 17-20.

Histri, t. III, 1re part., p. 150 (1864).
Hister unicolor, Müller, p. 152, pl. 1, fig. 126.
Platysoma depressum, Fabr., p. 153, pl. 11, fig. 2-5.

Dytisci, t. III, 1re part., p. 154 et suiv. (1864).
Haliplus ruficollis, de Geer, p. 161, pl. VIII, fig. 1-12.
— *variegatus*, Sturm, p. 164, pl. VIII, fig. 13-15.
— *fulvus*, Fabr., p. 164, pl. VIII, fig. 16-18.
Hydroporus parallelogrammus, Ahr., p. 167, pl. IV, fig. 13-15 et pl. V, fig. 10-15.
— *palustris*, Linn., p. 168.
— *depressus*, Fabr., p. 168.
— *halensis*, Fabr., p. 168.
— *ovatus*, Linn., p. 169, pl. V, fig. 1-9.
Agabus maculatus, Linn., p. 172, pl. VI, fig. 1-8.
Ilybius fenestratus, Fabr., p. 174, pl. VI, fig. 9-15.
Colymbetes fuscus, Linn., p. 177, pl. II, fig. 6-16 et pl. III, fig. 1.
— *dolabratus*, Payk., p. 179.
Acilius sulcatus, Nicol., p. 179, pl. IV, fig. 1-12.
Dytiscus marginalis, Ahr., p. 182, pl. II, fig. 6-17.
Cybister Roeselii, Fabr., p. 185, pl. VII, fig. 10-16.

STAPHYLINI, p. 193.

Staphylinus maxillosus, LINN., p. 195 et 206, pl. X, fig. 8.
Ocypus olens, O. F. MUELLER, p. 197, pl. IX, fig. 1-5.
Philonthus nitidus, FABR., p. 199, pl. IX, fig. 6-17.
— *æneus*, GRAV., p. 206, pl. XII, fig. 1.
Xantholinus lentus, GRAV., p. 201 et 206, pl. IX, fig. 18; pl. X, fig. 1-7 et pl. XII, fig. 2.
Quedius dilatatus, FABR., p. 203, pl. X, fig. 9-16.
— *fulgidus*, FABR., p. 205, pl. X, fig. 17-22.
Oxyporus maxillosus, FABR., p. 208, pl. XI, fig. 1-14.
Platystethus morsitans, PAYK., p. 210, XI, fig. 15-22 et pl. XII, fig. 3.
Bledius hinnulus, ERICHS., p. 212, pl. XII, fig. 15-19.
— *tricornis*, HERBST., p. 213, pl. XII, fig. 4-14.
— *fracticornis*, PAYK., p. 213, pl. XII, fig. 20.
— *pallipes*, GRAV., p. 214, pl. XII, fig. 21-22.
— *talpa*, GYLLENH., p. 214, pl. XII, fig. 23-32.

CARABI, t. IV, 3e part., p. 425 (1867).

Cicindela hybrida, LINN., p. 440, pl. XII, fig. 1-6.
— *campestris*, LINN., p. 444, pl. XII, fig. 7.
Omophron limbatum, LINN., p. 445, pl. XII, fig. 8-17 et pl. XIII, fig. 1.
Elaphrus cupreus, DUFT., p. 449, pl. XIII, fig. 2-8.
— *riparius*, LINN., p. 452, pl. XIII, fig. 9-11.
Nitiophilus biguttattus, FABB., p. 456, pl. XIII, fig. 12-18.
— *aquaticus*, FABR., p. 456, pl. XIII, fig. 19.
Leistus rufomarginatus, DUFT., p. 460, pl. XV, fig. 1-6.
— *rufescens*, FABR., p. 460, pl. XV, fig. 7-10.
— *spinilabris*, FABR., p. 461, pl. XV, fig. 11-12.
Nebria brevicollis, FABR., p. 461, pl. XV, fig. 14.
— *livida*, LINN., p. 465, pl. XV, fig. 13.
Loricera pilicornis, FABR., p. 465, pl. XIV, fig. 8-16.
Cychrus rostratus, LINN., p. 469, pl. XVIII, fig. 1-9.
Calosoma sericeum, FABR., p. 480, pl. XVI, fig. 15-18.
— *inquisitor*, LINN., p. 482.

Eurythyrea micans, Fabr., p. 370.
Ancyclochira rustica, Linn., p. 371.
Chrysobothris affinis, Fabr., p. 372, pl. II, fig. 1-8.
Anthaxia candens, Fabr., p. 373, pl. II, fig. 9-12.
Agrilus biguttatus, Fabr., p. 374, pl. II, fig. 13-17.
Trachys minuta, Linn., p. 375, pl. II, fig. 18-22.

Elateres, t. VI, 3e partie, p. 472 et suiv. (1870).
Melasis buprestoides, Linn., p. 490, pl. III, fig. 1-12.
Cardiophorus asellus, Erichs., p. 494, pl. IV, fig. 1-11.
— *ruficollis*, Linn., p. 496.
Chalcolepidius erythroloma, Cand., p. 497, pl. V, fig. 1-4 et pl. VI, fig. 1.
Alaus myops, Fabr., p. 500, pl, V, fig. 1-7.
Agrypnus atomarius, Fabr., p. 504, pl. V, fig. 8 et pl. IX, fig. 1-5;
Lacon murinus, Linn., p. 507, pl. VI, fig. 2-8.
Melanotus castanipes, Payk., p. 513, pl. VII, fig. 1-12.
Elater (ampedus) dibaphus, Schiöd., p. 513, pl. VIII, fig. 5-6.
— — *crocatus*, Casteln., p. 514.
— — *elongatulus*, Fabr., p. 514.
Elater (Ludius) ferrugineus, Linn., p. 514.
Elater (Dolopius) marginatus, Linn., p. 515.
Elater (Ectinus) aterrimus, Linn., p. 515, pl. VIII, fig. 1.
Elater (Agriates) lineatus, Linn., p. 516, pl. VIII, fig. 2-4.
Elater (Pheletes) Bructeri, Fabr., p. 517, pl. IX, fig. 6-7 et pl. X, fig. 1.
Elater (Hypolithus) riparius, Fabr., p. 517, pl. IX, fig. 8-9.
Elater (Tactocomus) tessellatus, Linn., p. 518, pl. IX, fig. 10-11.
Elater (Diacanthus) aeneus, Linn., p. 519, pl. VIII, fig. 8 et pl. X, fig. 3.
Elater (Hypogamus) cinctus, Paykp.., 519, pl. VIII, fig. 7 et pl. X, fig. 2.
Elater (Corymbites) pectinicornis, Linn., p. 520, pl. VIII, fig. 9.
— — *castaneus*, Linn., p. 521, pl. VIII, fig. 10 et pl. X, fig. 4.

Elater (Actenicerus) sjaelandicus, O. F. MUELLER (*tessellatus*, Auct.), p. 521.

Athous rufus, FABR., p. 522, pl. X, fig. 5.

— *rhombeus*, OLIV., p. 523, pl. IX, fig. 12 et pl. X, fig. 6.

— *niger*, LINN., p. 524.

— *ruficaudis*, GYLLENH., p. 525, pl. VIII, fig. 11.

— *subfuscus*, GYLLENH., p. 526, pl. IX, fig. 13-14.

Campylus linearis, LINN., p. 526, pl. IX, fig. 15-16.

Cebrio gigas, FABR., p. 527, pl. X, fig. 7-12.

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRES

DU GENRE ACALLES

PAR

MM. E. MULSANT ET A. GODART

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 10 novembre 1873

Acalles Giraudi

Subovale, noir, couvert de squamules noirâtres et de soies très-courtes. Tête rugueuse, excavée sur le front ; rostre épais, très-ponctué, faiblement arqué; yeux noirs, arrondis. Prothorax fortement transverse, rétréci au sommet, rugueusement ponctué ; chargé de cinq lignes élevées, costiformes, dont les trois médianes sont raccourcies en avant. Écusson petit, distinct. Élytres à stries ponctuées ; ornées de taches d'un jaune cendré ; intervalles alternes très-élevés, hérissés de soies raides et courtes et munis de tubercules. Tibias antérieurs légèrement arqués.

Long., 4 à 5 mill. ; — larg., 1 1/2 à 2 mill.

♂ Plus allongé, plus étroit, le rostre plus court que le prothorax.
♀ Moins allongée, plus large ; le rostre de la longueur du prothorax.

Corps subovale, déprimé, noir ; densement couvert de squamules noirâtres ; et, en outre, hérissé de soies courtes, raides, plus fortes sur les élévations du prothorax et sur les intervalles alternes des élytres.

Tête large, rugueuse, noire. *Front* largement excavé entre les yeux. *Rostre* épais, médiocrement arqué, fortement ponctué et finement caréné sur toute sa longueur. *Antennes* insérées, vers le milieu du rostre, d'un rouge ferrugineux ; le deuxième article presque égal au premier ; massue ovale-oblongue, acuminée. *Yeux* ovales, noirs.

Prothorax plus large que long ; brusquement rétréci en avant, impressionné transversalement à son bord antérieur, arrondi sur les côtés, qui ont un rebord très-épais, obsolètement subsinué à la base ; chargé de cinq élévations costiformes très-prononcées : la médiane, lisse et brillante, ne dépassant pas l'impression transversale : les deux intermédiaires arquées, raccourcies en avant : les deux extérieures entières ; les quatre externes rugueuses et garnies de soies très-courtes ; rugueusement et vaguement ponctué sur sa surface ; avec les côtés revêtus de squamules blanchâtres très-serrées.

Écusson petit, bien distinct, arrondi.

Élytres plus larges que le prothorax à sa base et deux fois aussi longues que lui ; épaules saillantes, presque rectangulaires ; faiblement élargies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, fortement atténuées ensuite et aiguëment arrondies à l'extrémité ; déprimées ; striées-ponctuées, à suture relevée en arête dans tout son parcours ; ornées de deux taches, formées de squamules d'un jaune grisâtre : la première plus grande, en forme de virgule dont la pointe, partant de la base du septième intervalle, vient rejoindre obliquement la deuxième strie, vers le milieu de sa longueur : la deuxième plus petite, subovalaire, rejoignant sur la suture, aux quatre cinquièmes de sa longueur, sa symétrique. Intervalles alternes très-élevés, le troisième se réunissant au septième vers l'extrémité, en englobant le cinquième, beaucoup plus court : le quatrième terminé à son sommet par un tubercule assez fort. On voit plusieurs autres tubercules plus petits sur la déclivité des élytres ; la suture et les intervalles alternes sont munis de soies raides, spiniformes.

Dessous du corps noir, rugueusement ponctué ; poitrine et deux premiers segments de l'abdomen couverts de squamules d'un jaune cendré, très-serrées.

Pieds robustes, noirs. *Cuisses* annelées de poils grisâtres. *Tibias antérieurs* légèrement arqués. *Tarses* d'un jaune ferrugineux.

Cette remarquable espèce, bien facile à distinguer de ses congénères par la sculpture du corselet et des élytres, a été découverte près de l'embouchure du Var, sous les écorces de l'*Eucalyptus globulus*, par M. Théodore Giraud, de Lyon, à qui nous l'avons dédiée.

NOTES

SUR

QUELQUES TROCHILIDÉS

PAR

A. BOUCARD

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DU MEXIQUE
DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE LONDRES, ETC. ETC.

Présentées à la Société linnéenne de Lyon, les 10 février 1873 et séances suivantes.

Euxoteres aquila. BOURCIER.

Habit. La Colombie ; l'*E. heterura*, provenant de l'Équateur, n'en est qu'une variété. On le trouve aussi à Costa-Rica ; mais c'est toujours *l'aquila*.

Glaucis hirsuta, GMELIN, et sa variété *Mazeppa*.

Je l'ai reçu du Brésil et de la Trinidad.

Phaetornis Eurynome, LESSON, Commun au Brésil.
— *superciliosus*, LINNÉ. Commun à Cayenne.
— *consobrinus*, BOURCIER et MULSANT. Reçu de l'Équateur.
— *Cephale*, BOURCIER et MULSANT.

Habit. Sante-Comapam (Mexique), Coban (Guatemala).

Bec noir en dessus ; jaune avec l'extrémité noire en dessous. Gorge tirant sur le noir, coupée au milieu par une large bande d'un jaune clair, qui s'avance jusqu'à la poitrine. Ventre gris jaune. Calotte noirâtre. Dos, roux métallique tirant sur le vert. Croupion jaune roux. Ailes noires plu-

mes de la queue noires en dessus et en dessous avec l'extrémité blanche.

Cet oiseau est rare au Mexique, mais il doit l'être moins à Coban, d'où j'en ai reçu un certain nombre d'exemplaires. Je tuai pour la première fois cette espèce, le 15 août 1856, à Sante-Comapam, *hacienda* [1], située à deux lieues de la mer, au bord du lac de Sante-Comapam, dans lequel ont accès les petits navires. Ce lac est à mi-chemin entre Alvarado et Minatitlan.

La chaleur y est excessive, aussi grande qu'à Vera-Cruz ; mais la contrée n'y est pas exposée à la fièvre jaune. Le pays est très-boisé ; de grandes forêts vierges s'étendent de tous côtés à perte de vue. Dans le lointain, on aperçoit les hautes montagnes du volcan de Saint-Martin, ce qui donne à ce lieu un aspect très-pittoresque. C'est dans ces belles forêts, où j'aimais à chasser pendant la grande chaleur de la journée, que je découvris le *Cephale*, qui se nourrit surtout de petits insectes qui fréquentent les fleurs de l'*Arbre du Voyageur*.

Phaetornis Guyi, Lesson. Reçu de l'Équateur et de Costa-Rica.
— *AEmiliae*, Bourcier et Mulsant. Colombie et Costa-Rica.
— *Yaruqui*, Bourcier. Équateur.
— *Augusti*, Bourcier et Mulsant. Caracas (Venezuela).

Pygmornis Adolphi, (Sallé), Gould.

Habit. Cordoba (Mexique).

Bec noir en dessus, jaune avec l'extrémité noire en dessous. Gorge et ventre roux. Tête et dos vert bronzé. Croupion de même couleur avec l'extrémité de chaque plume rousse. Chaque plume de la queue vert bronzé, bordée de roux : les deux plumes du milieu presque blanches à l'extrémité.

Cet oiseau est très-commun aux environs de Cordoba ; mais il n'est pas

[1] On appelle *hacienda* au Mexique les grandes fermes et les fabriques de sucre et d'eau-de-vie. Celle dont il est ici question appartenait dans le temps à deux Français, MM. Auguste et Prosper Legrand ; ces messieurs, avec leur générosité habituelle, voulurent bien mettre la maison à ma disposition.

facile de se le procurer, parce qu'il passe la plus grande partie de la journée dans la forêt, où il est très-difficile de l'apercevoir ; ce n'est donc que le matin ou le soir, au moment où il prend son repos, qu'on a quelque chance de le chasser avec succès, encore faut-il être très-alerte ; car il vole avec une rapidité surprenante. Il prend sa nourriture dans des fleurs situées presque rez terre, il m'a semblé plus craintif que les autres oiseaux-mouches. Je ne l'ai pas aperçu se battant presque continuellement comme font les autres.

Le 1er février 1855, étant à la poursuite d'un oiseau assez rare (le *Grallaria guatemalensis*), je fus attiré dans l'épaisseur de la forêt, et pendant que je cherchais de tous côtés à apercevoir l'objet de ma poursuite, mon attention fut attirée par un chant vif et mélodieux, qui se répétait de tous côtés, autour de moi ; on aurait pu croire que j'étais entouré d'une multitude d'oiseaux invisibles, Il était près de midi. Je restai assez longtemps avant de pouvoir découvrir d'où pouvaient provenir ces chants ; et cela m'intriguait d'autant plus qu'il me semblait que tous ces oiseaux devaient être seulement à quelques pas de moi. C'était en effet la réalité. Enfin, après quelques instants, je finis par découvrir un de ces oiseaux à trois pas de moi, puis un autre, puis un troisième ; et enfin je m'en trouvai tout entouré. Ils étaient tous perchés sur de petites branches sèches, presque rez terre. De là la difficulté de les apercevoir. Je les cherchai sur les arbres à hauteur d'homme. Tout en chantant, ils se rengorgeaient, passaient leurs plumes dans le bec, cherchaient à faire les beaux, pour plaire à leurs femelles, qui, à coup sûr, n'étaient pas bien loin. C'était à qui chanterait le plus longtemps et le plus fort. Leur chant durait une minute et recommençait après un moment de silence. Ils étaient si nombreux à cette époque, qu'il y en avait presque toujours cinq ou six qui chantaient à la fois. De temps en temps ils s'envolaient, probablement pour se rapprocher de leurs femelles ou prendre un insecte; mais ils ne tardaient pas à revenir sur la même branche qu'ils occupaient auparavant.

J'ai tué cet oiseau à Cordoba et à San-Andres Tustla, tous pays tempérés, sur le versant de l'Atlantique. J'en ai reçu quelques exemplaires de Coban (Guatemala); mais je n'en ai pas vu d'une autre provenance plus au sud. Peut-être cette espèce ne se trouve-t-elle que dans ces deux pays.

Sphenoproctus pampa, Lesson. Reçu de Coban (Guatemala).
— *curvipennis*, Gould. Habit. Cordoba, Jalapa (Mexique).

Cet oiseau est assez abondant à Cordoba. On le rencontre presque toujours sur la lisière des forêts, dans lesquelles il se réfugie pendant la journée ; il sort le matin et le soir de l'épaisseur des bois, pour prendre sa nourriture. Il a un chant mélodieux et soutenu. C'est en les entendant chanter que je découvris leur retraite et que je m'en procurai un certain nombre. *Glou, glou, glou*, répété maintes fois, sur divers tons, tantôt suaves, tantôt animés, reproduit assez exactement le son qu'ils font entendre, et cela, de onze heures à quatre heures du soir. L'oiseau est alors perché sur une petite branche sèche, à une hauteur de quinze à vingt pieds. Généralement la femelle est près de là et couve, pendant que le mâle fait entendre sa voix. Comme tous les Campyloptères, il est très-querelleur. A chaque instant, il s'envole pour poursuivre les oiseaux qui s'approchent trop près de lui. Sous aucun prétexte, il ne souffre qu'un autre oiseau prenne sa place, où il revient invariablement se poser. Sa couleur grise le rend difficile à apercevoir dans la forêt ; et ce serait un oiseau difficile à se procurer, s'il ne trahissait sa présence par son chant, qui s'entend d'assez loin (1).

Campylopterus lazulus, Vieillot. Reçu fréquemment de Bogota.
— *Delattrii*, Lesson. Habit. Cordoba, Jalapa (Mexique), Coban (Guatemala).

♂ Bec noir. Gorge et ventre d'un bleu éclatant. Calotte noire. Croupion vert. Quatre plumes centrales de la queue d'un noir verdâtre : les autres blanches et noires sur parties égales.

♀ Gorge bleue. Ventre gris. Dos vert.

Ce magnifique oiseau est très-commun au Mexique et au Guatemala. Il vit par paires ; mais on en rencontre souvent plusieurs paires à peu de distance les unes des autres. Il aime les endroits sauvages ; on est certain de

(1) Contrairement à ce qu'on a écrit, j'ai pu observer, pendant une exploration en Amérique, principalement au Mexique, que la majeure partie des Trochilidés chantent plus ou moins à certaines époques de l'année, principalement au moment des amours.

le rencontrer dans les *barrancas* ou ravins les plus inaccessibles. On le trouve dans l'intérieur des forêts vierges, au bord des ruisseaux où croissent les fougères arborescentes et diverses plantes tropicales vivant sur les rochers ou en parasites sur les grands arbres. Tels sont les lieux où cet oiseau se réfugie pendant la chaleur. C'est là aussi qu'il construit son nid qui est presque aussi grand que celui d'une mésange ; il le fait généralement avec de la mousse, et garnit le centre avec du coton ou de la soie végétale, et il le place dans les endroits les plus inaccessibles. Il a un vol rapide et puissant, qui s'entend de loin. Je ne l'ai pas entendu chanter ; mais il pousse de temps en temps un cri aigu, à l'aide duquel on le reconnaît aisément et sans lequel il serait difficile de le découvrir, car il est toujours perché au milieu des feuilles, où il est peu aisé de l'apercevoir. Il est très-batailleur et fait une chasse active aux insectes, qu'il ne craint pas d'aller chercher jusque dans les toiles d'araignées.

Campylopterus ensipennis, Swainson.

Commun à la Trinidad, d'où je l'ai souvent reçu. L'*obscurus* et l'*equatorialis*, reçus de Macas (Équateur), n'en sont que des variétés.

Campylopterus rufus, Lesson.

Reçu de l'Amérique centrale.

Aphantochroa cirrochloris, Vieillot.

Reçu du Brésil.

Sternoclyta cyanipectus, Gould, rare.

Reçu de Caracas (Venezuela).

Eugenes fulgens, Swainson.

Habit. Mexico, Puebla, Oaxaca (Mexique), Coban (Guatemala).

♂ Bec noir, gorge d'un vert éclatant, ventre noir, calotte bleue, dos noir, à reflets dorés, croupion vert doré, queue d'un vert bronzé.

♀ Plus petite que le ♂, grise.

Cet oiseau est très-commun à Mexico, pendant les mois de juin et de juillet ; je l'ai trouvé aussi abondamment à la Parada (1), où j'ai séjourné assez longtemps. C'est un pays de terre froide (2) et très-riche pour le naturaliste. Au mois d'octobre, quand il arrive à la Sierra (3), tous les buissons sont en fleurs, et il arrive des quantités considérables d'oiseaux-mouches, à tel point que les Indiens d'Ixtepexi, Ixtlan, Capulalpam, font métier de prendre ces oiseaux avec des filets de leur invention et les vendent rôtis, à raison de trente centimes la douzaine : ils sont alors très-gras et très-recherchés pour la table.

J'en ai tué beaucoup sur des fleurs de Carduacées, qui se trouvaient dans mon jardin. De trois à quatre heures, ils se réfugient dans la forêt. Depuis six heures du matin jusqu'à onze, ils ne cessent de butiner ou de se battre. La présence de l'homme les effraye si peu qu'ils recueillaient le suc des fleurs à trois ou quatre pas de moi.

Coeligena Clemenciae, Lesson.

Habit. Oaxaca, Mexico.

Bec noir, gorge bleue, ventre gris, dos vert bronzé, les quatre plumes centrales de la queue noires, les autres noires, avec l'extrémité blanche.

Comme les précédents, il émigre au sud du Mexique, où il passe l'hiver, probablement à Chiapas ; car je n'en ai jamais reçu de Guatemala. Comme l'*E. fulgens*, il fréquente les chardons, il est aussi commun que ce dernier, et comme lui, il est pris en grande quantité, par les Indiens d'Oaxaca et de Mexico. Il est très-abondant dans les environs de cette dernière ville pendant les mois de juin, juillet et août, puis il descend à Puebla, Tchuacan, et arrive à Oaxaca à la fin de septembre. Il part vers les premiers jours de novembre. Comme le *fulgens*, c'est un oiseau des montagnes qui résiste bien au froid ; car il gèle quelquefois en novembre à la Parada quand ces oiseaux sont encore là.

(1) Nom d'une auberge située à moitié chemin de Oaxaca à Ixtlan, à sept lieues de la première de ces villes.

(2) J'entends par terre froide les plateaux élevés du Mexique.

(3) Chaîne de montagnes faisant partie des Cordillères et traversant l'État d'Oaxaca de part en part.

Lamprolaema Rhami, Lesson.

Habit. Jalapa, la Parada (Mexique), Coban (Guatemala).

Ce bel oiseau est beaucoup plus rare que les précédents. Il vient du nord du Mexique et va passer l'hiver au Guatemala, à la Parada, où j'ai eu l'occasion d'en tuer un certain nombre ; il ne se mêlait pas avec les *fulgens* et *Clemenciae*, mais restait dans les forêts de chênes et prenait sa nourriture surtout dans les fleurs de Broméliacées. Quand il a adopté une branche pour se poser pendant le temps qu'il doit passer dans la localité, il y revient toujours. Comme le Gobe-Mouche, il fait une chasse incessante aux insectes qui passent près de lui. Sa vue est très-perspicace ; il aperçoit de très-loin la petite proie sur laquelle il va fondre.

Ces oiseaux se trouvent en général par paires et à une distance assez éloignée les uns des autres, ils font une chasse active à tous les autres Trochilidés qui s'approchent d'eux. Ils poursuivent l'intrus très-loin ; quelquefois ils s'élèvent ensemble dans les airs à perte de vue, puis ils reviennent tout à coup reprendre leur place habituelle.

Coeligena Henrici, Lesson.

Habit. Cordoba, Jalapa, Playa, Vicente et autres terres tempérées du Mexique.

C'est une espèce assez rare ; elle vit dans les forêts, où il est assez difficile de l'apercevoir ; je ne l'ai jamais entendue chanter ; au reste, j'ai eu peu d'occasions de l'observer. Elle n'est pas du nombre des espèces qui émigrent au sud du Mexique.

Lampornis Prevosti, Lesson.

Habit. Cordoba, Jalapa (Mexique).

On voit fréquemment cet oiseau dans les jardins : il aime à se percher sur les branches d'arbres dépouillées de leurs feuilles, il reste des heures entières en observation et ne quitte son poste que pour courir sus aux insectes, ou pour poursuivre ses pareils passant près de lui. Il niche sur les caféiers.

Cyanomya quadricolor, VIEILLOT.

Habit. Le volcan d'Orizaba.

M. Auguste Sallé et moi avons tué cet oiseau pendant notre excursion au pic d'Orizaba, à une altitude très-élevée. Il se tient presque exclusivement dans les forêts. Comme les autres espèces, il prend possession d'une branche favorite et de là il s'envole à chaque instant, soit pour prendre quelques mouches ou autres petits insectes passant à sa portée, soit pour se battre avec ses adversaires.

Cyanomya violiceps, GOULD.

Habit. Oaxaca, Puebla, Cuernavaca.

C'est moi qui ai eu le plaisir de découvrir cette charmante espèce pendant mon séjour à Oaxaca, en 1857. J'en envoyai plusieurs individus à mon ami M. Sallé, qui les communiqua à M. Gould, qui en donna la description et lui imposa le nom de *violiceps*, en raison de sa calotte d'un bleu violacé.

Cette espèce ne se trouve que sur le versant du Pacifique; elle y remplace le *quadricolor* qui se tient sur l'autre versant. Je l'ai tuée à Oaxaca, à Atlisca, à Cuernavaca, pendant toute l'année. Mais elle n'a son plumage de noce que depuis le mois de mars jusqu'à celui de mai. A cette époque, on trouve assez fréquemment les nids de cet oiseau.

Cette espèce et la précédente peuvent être considérées comme exclusivement mexicaines; car je n'en ai jamais vu d'exemplaires d'autre provenance. Ce sont des espèces auxquelles on peut donner le nom de locales, car on les trouve pendant toute l'année dans les pays sus-nommés.

A Oaxaca, le *violiceps* vient, jusque dans les jardins, prendre sa nourriture sur les fleurs de *Cactus*.

Cyanomya cyanocephala, LESSON.

Habit. Cordoba, Orizaba, Jalapa.

Cet oiseau est assez commun autour de ces villes. Il n'est pas rare de le rencontrer dans les jardins, où il niche quelquefois. C'est une espèce locale comme les précédentes. Je n'en ai vu aucun exemplaire provenant d'autres pays.

Cyanomya Guatemalensis, Gould.

Habit. Vera-Paz, Guatemala.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, est assez commune dans les montagnes de la Vera-Paz, d'où j'en ai reçu un grand nombre.

Cyanomya Franciae, Bourcier.

Habit. La Colombie.

Gyanomya cyanicollis, Gould.

Habit. Le Pérou.

Cyanomya viridifrons, Elliot.

Habit. Puebla (Mexique).

Cette espèce nouvelle, dont le type existe dans la riche collection du Dr Elliot, m'a été envoyée par M. Eugène Rébouch, jeune et actif voyageur, sur lequel j'avais fondé les plus grandes espérances, mais qui, malheureusement, n'ont pas été réalisées, ce jeune homme ayant cessé de chasser, après avoir si bien débuté. Je n'ai reçu de lui qu'un seul exemplaire de cette belle espèce, que j'ai cédé à M. Elliot. Cet oiseau a beaucoup de ressemblance avec le *violiceps;* mais il s'en distingue facilement par sa calotte verte. C'est probablement une espèce locale comme les précédentes.

Leuchochlois albicollis, Vieillot.

Habit. Bahia. Je l'ai reçu abondamment.

Leucolia candida, Bourcier et Mulsant.

Habit. Le Mexique et Guatemala.

Très-commun à Cordoba (Mexique) et à Vera-Paz (Guatemala). Cet oiseau appartient au groupe des espèces émigrantes ; il descend probablement au Guatemala par les provinces de Tustla, Campèche, Izabal ; de là, il se répand dans la Vera-Paz. J'ai observé, à ce sujet, qu'on peut classer les Trochilidés mexicains en deux catégories : 1° les espèces du versant atlantique, qui partent des environs de Matamoros, passent par Jalapa,

Cordoba, Tustla, Mazatlan, Belize et, de là, se répandent dans la province de la Vera-Paz ; 2° les espèces du versant pacifique qui partent des hauts plateaux du Mexique et descendent par Cuernavaca, Oaxaca, Chiapas, pour arriver aussi dans la même province, de façon qu'en hiver, c'est-à-dire depuis le milieu de novembre jusqu'au mois de mars, toutes ces espèces se trouvent réunies dans la Vera-Paz. En mars, ces oiseaux reprennent chacun leur route pour leurs pays respectifs, où ils nichent et passent la belle saison. Cette observation est d'autant plus intéressante, qu'à part quelques espèces (1), qui habitent les deux versants, on ne trouve jamais aucune des autres passant d'un versant à l'autre. J'ai fait une autre observation curieuse. Le *Selasphorus rufus*, qui niche exclusivement dans la Californie, est la seule espèce de ce pays qui émigre dans le sud du Mexique, où je l'ai tuée abondamment dans les environs de Puebla et de Oaxaca (à la Parada); mais il est probable qu'il s'arrête dans l'État de Chiapas, pour y passer l'hiver; car je n'en ai pas encore vu un seul provenant de Guatemala. Il s'arrêterait donc dans l'État de Chiapas, avec les autres espèces des hauts plateaux du Mexique, tels que : *Selasphorus platycerus*, *Calothorax cyonopogon*, *Heliopaedica melanotis* et quelques autres qu'on ne trouve pas dans le Guatemala.

J'ai eu l'occasion de voir plusieurs passages de ces jolis oiseaux pendant mon séjour de quelques années dans la cordillère de la province de Oaxaca. Ils arrivent à la fin de septembre, époque de la saison des fleurs, et s'en vont dans les premiers jours de novembre. Ils reviennent vers le mois de mars, mais en moins grand nombre.

La bande des émigrants du versant du Pacifique se compose des espèces suivantes :

Eugenes fulgens (très-commun), *Coeligena Clemenciae* (très-commun), *Lamprolaema Rhami* (rare), *Lampornis Henrici* (très rare), *Heliopaedica melanotis* (excessivement commun), *Trochilus colubris* (commun), *Selasphorus rufus* [2] (commun), *Selasphorus platycerus* (commun), *Colothorax Cyanopogon*, *Petasophora thalassina* et *Pyrrhophaena beryllina*.

(1) *Lamprolaema Rhami*, *Coeligena Clemenciae*, *Trochilus colubris*, et une ou deux autres.

(2) Quand cet oiseau arrive au Mexique, il a la gorge moins belle, et je dirai même

Les émigrants du versant de l'Atlantique, suivant mes observations faites pendant mon séjour à San Andres Tustla, se composent des espèces suivantes :

Campylopterus hemileucurus, *Lamprolaema Rhami*, *Lophornis Helenae* *Trochilus Colubris* (très-abondant), *Attnis Heloisae*. *Triphaena Duponti*, *Abeittei*, *Petasophora thalassina*, *Leucolia candida*, *Pyrrophaena beryllina* *Caniveti* (1).

Hors donc les quelques espèces que nous avons dites habiter les deux versants, je n'ai jamais vu les autres se trouver ensemble, si ce n'est quand ils se réunissent dans la province de Vera-Paz ; puis, quand le printemps arrive, elles se séparent de nouveau, pour retourner, les unes sur le versant atlantique, les autres sur le versant de l'océan Pacifique.

La *L. candida* est un oiseau très-matinal ; dès que l'aube paraît, on le voit suivre les petits buissons en fleur pour prendre sa nourriture. On l'entend à peine voler : serait-ce pour ne pas attirer sur lui l'attention des autres espèces, qui lui font une guerre impitoyable ?

Tous les Trochilidés, en général, se mettent en quête de leurs aliments le matin, de bonne heure, et le soir un peu avant le coucher du soleil. On les voit cependant, mais beaucoup plus rarement, s'occuper de ce soin durant la journée. On pourrait croire, alors, qu'ils en agissent ainsi, pour avoir la force de supporter les fatigues du voyage. La nourriture plus copieuse qu'ils prennent alors leur donne un tel embonpoint qu'on a la plus grande difficulté à en préparer les peaux bien propres.

Thaumatias chionurus, GOULD.

Habit. Costa-Rica. J'ai reçu un certain nombre de ces oiseaux de Panama.

Amazilia Yucatanensis, CABOT.

comme usée; il a changé la couleur verte de son dos en une sorte de roux. Cette remrque a été faite sur des milliers d'individus.

(1) *Phaetornis cephale* et *Pygmornis Adolphi*, font probablement partie de la bande, car ils disparaissent pendant un certain nombre de mois au Mexique, pendant lesquels ils sont abondants au Guatemala ; mais il est difficile de l'affirmer, parce que leurs voyages à travers les forêts les plus épaisses se font probablement de très-grand matin.

Habit. Le Yucatan. Cette espèce doit être considérée comme locale. Elle est très-rare dans les collections.

Ama ilia cerviniventris, Gould.

Habit. Cordoba (Mexique).

M. Sallé et moi avons tué cette espèce à Tospam près Cordoba. Cet oiseau venait souvent dans le jardin et a même niché dans les caféiers.

Amazilia Riefferi, Bourcier.

Rare au Mexique, mais très-commun au Guatemala.

Pyrrhophaena berryllina, Lichstenstein.

Habit. Cordoba, Oryzaba, Oaxaca. Cette espèce est très-commune au Mexique. Elle émigre au Guatemala pendant l'hiver. Elle vient fréquemment dans les jardins et y niche.

Erythronota Feliciae, Lesson.

J'ai reçu cette espèce de mon ami Rojas, de Caracas; il l'avait tuée dans les environs de cette ville.

Erythronota niveiventris, Gould.

J'ai reçu cette espèce d'un de mes voyageurs, qui explore la province de Veragua. C'est une espèce assez rare.

Epherusa eximia, Delattre.

Habit. Chuiantla (Mexique) et Veraz-Paz (Guatemala).

Cette espèce est très-rare au Mexique. Je ne l'ai vue que dans la province de Chuiantla, à Oaxaca, pendant le mois d'août, et je n'ai pu m'en procurer que quelques exemplaires, malgré d'actives poursuites. Ces oiseaux venaient prendre leur nourriture sur un arbre en fleurs qui se trouvait au milieu du village et ne semblaient pas effrayés de la présence de l'homme. Cette remarque s'applique, du reste, à la plupart des Trochilidés.

Epherusa poliocerca, ELLIOT.

Habit. Putla (Mexique).

Cette espèce nouvelle est encore une des découvertes de mon jeune voyageur M. Eugène Rébouch, qui n'envoya malheureusement que deux exemplaires, dont un imparfait, qui se trouvent aujourd'hui dans la collection de M. le Dr Elliot.

Cette espèce est très voisine de la précédente ; mais elle en diffère par la queue, ayant de chaque côté les trois dernières plumes presque toutes blanches en dessous, tandis que l'*eximia* n'en a que deux, qui sont moitié blanches, moitié noires. M. le Dr Elliot, avec son coup d'œil observateur, saisit de suite ce caractère distinctif et donna à l'espèce le nom de *poliocerca.*

Epherusa cupreiceps.

Habit. Costa-Rica. J'en ai quelques exemplaires de ce pays.

Epherusa egregia, SCLATER et SALVIN.

Habit. Veragua.

J'ai reçu quelques exemplaires de cette espèce, qui se rapproche de l'*Eph. poliocerca.*

Circe latirostris, SWAINSON.

Habit. les environs de Mexico.

Parmi les milliers de milliers de Trochilidés qui me sont arrivés de Mexico, tels que *Selasphorus rufus et platycercus, Colothorax cyanopogon, Patosophora thalassina,* il ne s'est trouvé qu'une douzaine d'exemplaires de cette espèce, ce qui me fait supposer qu'elle doit être très-rare et que son habitation est le nord du Mexique. Peut-être, de là, va-t-elle jusqu'en Californie. Cette supposition est d'autant plus probable que les exemplaires que j'ai reçus de Mexico étaient en mauvais plumage. Je n'en ai jamais vu un seul exemplaire provenant du sud de Mexico.

Circe Doubledeayi, BOURCIER.

Habit. le Mexique.

Doleromya sordida, Gould.

Habit. Oaxaca, Atlisca (Mexique.)

C'est encore une des espèces que j'ai eu le bonheur de découvrir en 1857, pendant mon séjour à Oaxaca. J'en envoyai un certain nombre à mon ami M. Sallé, qui les communiqua à M. Gould, et ce dernier en donna la description. Pendant longtemps on a cru que c'étaient des femelles d'un mâle inconnu; mais, ayant tué et disséqué un bon nombre d'exemplaires mâles et femelles, j'ai pu facilement dissiper ces doutes.

Cette espèce n'est pas rare aux environs d'Oaxaca. Je l'ai retrouvée en assez graude abondance à Puebla, en 1865. Ces oiseaux venaient jusques dans les faubourgs de la ville chercher leur nourriture. Je trouvai aussi un certain nombre de nids. Quelques-uns n'avaient qu'un œuf. La couvée dure environ quinze jours. En arrivant à la vie, le jeune oiseau est nu; bientôt son corps se couvre d'un léger duvet; puis, celui-ci s'épaissit; et, enfin, les plumes commencent à pousser; vingt et quelques jours après sa naissance, le jeune oiseau commence à se tenir perché sur les bords du nid et s'essaie à voler. Il ne tarde pas alors à abandonner son nid et à se mêler avec les autres.

Tant qu'il n'est que poussin, on peut voir la mère arriver à chaque instant pour le nourrir. Pour cela, elle introduit son bec dans celui du jeune et dégorge dans ce dernier tout ce qu'elle a dans l'estomac. Elle répète souvent la même opération durant toute la journée ; la mère mène alors une vie très-active, ayant à pourvoir à sa nourriture et à celle de ses petits. Il m'est arrivé, quelquefois, de pouvoir prendre la mère avec les mains en m'approchant doucement du nid, du côté opposé où se trouvait sa tête.

Pendant que la femelle couvait, souvent le mâle, perché près de là, s'occupait à faire sa toilette et poursuivait tous les oiseaux ou animaux qui s'approchaient du nid. Quelquefois même, il ose attaquer l'homme.

J'ai aussi souvent entendu chanter des Trochilidés mâles, pendant que la femelle couve. Mais cette remarque ne s'applique pas à la *D. sordida*, que je n'ai jamais entendue chanter.

Cette espèce est locale, c'est-à-dire reste toute l'année dans le pays. Je

ne l'ai jamais vue sur le versant atlantique. Son habitat s'étend, à ma connaissance, depuis le sud d'Oaxaca jusqu'à Cuernavaca; peut-être même la trouvera-t-on encore plus au nord.

Ce charmant oiseau est très-familier et vient souvent dans les jardins. Pendant la vie, son bec est d'un beau rouge. La femelle ne diffère du mâle que par sa couleur d'un gris plus clair.

Aiturus polytmus.

Habit. La Jamaïque. Cet oiseau paraît être commun dans cette île, et l'on en trouve souvent des nids.

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

— SUITE —

SIXIÈME BRANCHE

ALÉOCHARAIRES

Caractères. *Corps* allongé ou oblong, souvent fusiforme.

Tête généralement peu, parfois assez saillante; tantôt plus ou moins engagée dans le prothorax, tantôt plus ou moins dégagée. *Tempes* avec ou sans rebord latéral. *Les deuxième et troisième articles des palpes maxillaires* peu ou modérément allongés. *Palpes labiaux* de forme normale. *Antennes* plus ou moins longues, souvent courtes ou assez courtes, plus ou moins épaissies, de onze articles. *Prothorax* plus ou moins transverse, parfois subcarré, tantôt rétréci en avant, tantôt subrétréci en arrière ; rarement plus large, souvent aussi large, parfois moins large que les élytres. *Prosternum* peu ou très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* plus ou moins rétrécie en pointe, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement ou très-légèrement distantes, non contiguës. *Tibias* pubescents, parfois ciliés ou spinosules sur leur tranche supérieure. *Tarses* tous de cinq articles.

Obs. Cette branche, contrairement aux précédentes qui ne renferment que des formes homogènes, reproduit des genres assez variés, dont quelques-uns rappellent les *Oligotaires*, d'autres les *Gymnusaires*, quelques autres certains *Myrmédoniaires* et surtout les *Tachyusates*.

Nous partagerons les *Aléocharaires* en six rameaux, de la manière suivante :

Tête

- non ou à peine resserrée à sa base, souvent assez fortement engagée sous le prothorax ; celui-ci à *repli inférieur* plus ou moins fortement réfléchi, non ou peu visible vu de côté. *Tempes* rebordées. *Prothorax*
  - visiblement plus large que les élytres, bissinué à sa base, à *angles postérieurs* saillants. Le *quatrième segment abdominal* court. *Postépimères* ne dépassant pas les élytres. — HOMÉUSATES.
  - à peine plus large, aussi large ou un peu moins large que les élytres, à *angles postérieurs* non ou à peine saillants. Le *quatrième segment abdominal* au moins égal aux précédents. *Postépimères*
    - dépassant sensiblement les élytres. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* toujours distinctement spinosules. — ALÉOCHARATES.
    - dépassant à peine ou non les élytres. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* rarement spinosules. — OXYPODATES.
- un peu resserrée à sa base, à peine engagée sous le prothorax : *celui-ci* souvent un peu moins large en arrière que les élytres, à *repli inférieur* médiocrement réfléchi, visible vu de côté. *Tempes* rebordées. — OCYUSATES.
- plus ou moins fortement resserrée à sa base, dégagée du prothorax : *celui-ci* un peu ou sensiblement moins large en arrière que les élytres, à *repli inférieur* modérément réfléchi, visible vu de côté. Le *premier article des tarses postérieurs*
  - suboblong ou suballongé, moins long que les deux suivants réunis, plus court que le dernier. *Tempes* non rebordées. *Antennes* courtes ou assez courtes. — PHLÉOPORATES.
  - allongé ou très-allongé, au moins égal aux deux suivants réunis, non plus court que le dernier. *Tempes* rebordées ou non. *Antennes* plus ou moins allongées. — CALODÉRATES.

PREMIER RAMEAU

HOMÉUSATES

CARACTÈRES. *Corps* oblong, assez large, atténué en arrière.

Tête médiocre, transverse, non portée sur un cou, non resserrée à sa base, assez fortement engagée sous le prothorax, beaucoup moins large

que celui-ci, peu saillante. *Tempes* rebordées sur les côtés. *Antennes* assez courtes, assez robustes, assez fortement épaissies. *Prothorax* fortement transverse, plus étroit en avant, évidemment plus large en arrière que les élytres ; à *angles postérieurs* saillants, droits ou subaigus ; à *repli inférieur* assez fortement réfléchi, non visible vu de côté. *Elytres* courtes. *Abdomen* assez court, fortement atténué en arrière, à *deux premiers segments* seuls impressionnés en travers à leur base, *le quatrième* plus court que les précédents. *Prosternum* à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en pointe aciculée, prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires : *celles-ci* très-légèrement distantes. *Postépimères* ne dépassant pas les élytres. *Les deuxième et troisième arceaux du ventre* nullement resserrés à leur base. *Pieds* peu allongés. *Tarses postérieurs* assez allongés, à premier article allongé, égal aux deux suivants réunis : celui des *intermédiaires* plus long que le deuxième.

Obs. Ce rameau est bien tranché des suivants par la structure de son prothorax plus large que les élytres et à angles postérieurs saillants, droits ou subaigus, et par le quatrième segment abdominal plus court que les précédents, ce qui n'a point lieu dans les autres rameaux.

Il rappelle un peu la branche des *Dinardaires* et se réduit à un seul genre.

Genre *Homoeusa*, Homéuse, Kraatz.

Kraatz Ins. Deut., II, p. 76.

Étymologie : ὁμοῖος, semblable.

Caractères. *Corps* oblong, assez large, atténué en arrière, subconvexe, ailé.

Tête transverse, non resserrée à sa base ; obtusément rétrécie en avant ; assez fortement engagée sous le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci ; peu saillante, subverticale. *Tempes* avec un rebord latéral fortement arqué. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur, parfois lié au labre au moyen d'une membrane rétractile. *Labre* fortement transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* assez robustes, assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement subépaissi en massue : le dernier

petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième un peu plus court, le dernier subcylindrique. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* rectangulée à la base.

Yeux assez petits, subarrondis, légèrement saillants, séparés du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes assez courtes et assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez grande et profonde ; de onze articles : le premier oblong, à peine épaissi ; le deuxième suboblong, le troisième plus court ; les quatrième à dixième graduellement plus épais, contigus, plus ou moins fortement transverses : le dernier grand, ovalaire.

Prothorax court, fortement transverse, évidemment un peu plus large en arrière que les élytres, dont il recouvre un peu la base ; plus étroit en avant, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis ; sensiblement arrondi sur les côtés qui sont subexplanés en arrière et tranchants, et sur le milieu de sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont bien marqués, saillants, droits ou subaigus et un peu recourbés en arrière ; très-finement ou à peine rebordé sur les côtés et à la base. *Repli inférieur* très-large, assez fortement réfléchi, non visible vu de côté, échancré au sommet de sa partie dilatée vers l'insertion des hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres courtes, fortement transverses, simultanément et à peine échancrées au milieu de leur bord apical, sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subparallèles, simples ou subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, peu réfléchi, à bord interne à peine arqué. *Épaules* non saillantes, voilées par les angles postérieurs du prothorax.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures ; offrant entre celles-ci un triangle transverse à sommet un peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, rétréci en pointe fine, aciculée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensiblement développées, trapéziformes. *Métasternum* assez grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord postérieur, non ou à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; un peu plus distinctement entre les intermédiaires. *Postépis-*

ternums assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* grandes, triangulaires, ne dépassant pas le sommet des élytres.

Abdomen assez court, un peu moins large que les élytres, fortement atténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement et épaissement rebordé sur les côtés, pouvant légèrement se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments subégaux, le quatrième plus court, le cinquième beaucoup plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure peu distinct : les deux premiers étroitement, le troisième nullement, sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, avec les quatre premiers arceaux graduellement plus courts, le cinquième sensiblement plus développé que le précédent : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-grandes, coniques, un peu obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, subconvexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* beaucoup moindres, conico-subovalaires, peu saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes. *Les postérieures* grandes, transverses, contiguës ou subcontiguës intérieurement à leur base, fortement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, mais brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, graduellement un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet ; *les postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, non ou à peine élargies avant ou vers leur milieu, légèrement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons divergents. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles courts, graduellement un peu plus courts, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé, sensiblement plus long que le suivant, les deuxième à quatrième graduellement un peu plus courts, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs, et le

dernier à peine plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, très-grêles, à peine arqués.

Obs. Ce genre, par son facies, rappelle à la fois les *Dinarda* et les *Euryusa*. Il diffère de ces dernières par sa forme plut courte et plus large, par son abdomen plus atténué en arrière et par ses tarses antérieurs et intermédiaires de cinq articles. La petite espèce qui le représente vit avec les fourmis.

Ce genre est remarquable par la forme de son prothorax et par la brièveté du quatrième segment abdominal.

1. **Homoeusa acuminata**, Maerkel.

Oblongue (1), *assez large, subconvexe, finement pubescente, obsolètement pointillée, d'un roux de poix brillant, avec la tête et une ceinture abdominale plus ou moins rembrunies, la bouche, le premier et le dernier article des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Antennes assez robustes, à troisième article plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs saillants. Élytres courtes, à peine plus longues que le prothorax. Abdomen fortement atténué en arrière. Tarses postérieurs assez allongés.*

Euryusa acuminata, Maerkel, Stett. Ent. Zeit. III, 143, 5. — Redtenbacher, Faun. Austr. 674. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 463, 4.

Euryusa sinuata, Heer, Faun. Col. Helv. I, 307, 1.

Homoeusa acuminata, Kraatz, Ins. Deut. II, 78, 1. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 4, fig. 18.

Long., $0^m,0038$ (1 1/4 l.); — larg., $0^m,0011$ (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, subconvexe, obsolètement ponctué, d'un roux de poix brillant, revêtu d'une fine pubescence d'un gris flave, couchée et médiocrement serrée.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax, légèrement pubescente; finement et obsolètement pointillée; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, parfois plus ou moins roussâtre. *Front* large, assez convexe. *Épistome* convexe, presque lisse, souvent plus pâle dans sa partie antérieure. *Labre*

(1) Nous féminisons en français tous les noms latins qui sont féminins.

subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé plus ou moins clair, offrant en avant quelques cils pâles assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* un peu moins claires.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez robustes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez fortement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article; d'un roux parfois assez obscur, avec les premier et dernier articles ordinairement un peu plus clairs : le premier oblong, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième subobconiques : le deuxième suboblong, à peine moins long que le premier : le troisième à peine ou non plus long que large, évidemment plus court que le précédent : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire ou obturbiné, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu, sensiblement plus étroit antérieurement; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et largement arrondis; sensiblement arqué, surtout en avant, sur les côtés; bissinué à sa base où il est un peu plus large que les élytres, avec les sinus peu profonds, situés près des angles postérieurs qui sont bien marqués, saillants, droits ou même subaigus et un peu recourbés en arrière; légèrement convexe sur son disque; postérieurement subexplané sur les côtés de celui-ci; finement pubescent; finement, obsolètement et peu densement ponctué; d'un roux de poix brillant, avec la partie subexplanée généralement plus pâle et comme transparente. *Repli inférieur* presque lisse, d'un roux testacé.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix.

Élytres courtes, formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou à peine plus longues que le prothorax; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord postérieur vers l'angle sutural; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou même quelquefois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, et faiblement convexes sur le reste de leur disque; finement et médiocrement pubescentes, subaspèrement, finement mais un peu plus distinctement et un peu plus densement ponctuées que le prothorax; entièrement d'un noir brillant, parfois à

peine plus clair. *Epaules* recouvertes et débordées par les angles postérieurs du prothorax.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; fortement et graduellement atténué en arrière, ce qui lui donne une forme plus ou moins conique ; à côtés subrectilignes ou à peine arqués; subconvexe vers sa base, plus fortement dans sa partie postérieure; recouvert d'une pubescence d'un roux flave, assez longue, semi-couchée, médiocrement serrée, et entremêlée, sur le dos, de soies plus obscures et un peu plus redressées ; éparsement, obsolètement et subsquameusement ponctué ; d'un roux de poix assez brillant, avec les troisième et quatrième segments, et même la base du cinquième plus ou moins rembrunis ; d'autres fois presque entièrement d'un châtain foncé, avec le sommet plus ou moins largement d'un roux testacé. Les *deux premiers segments* étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons plus lisse et plus brillant : le quatrième plus court que les précédents; le cinquième beaucoup plus grand, subparallèle sur ses côtés, largement tronqué et muni à son bord apical d'un étroit liseré pâle et submembraneux : le sixième peu saillant, étroit, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un roux de poix brillant, avec la base des deuxième, troisième et quatrième arceaux du ventre parfois plus foncée. *Métasternum* assez convexe, légèrement pubescent, très-finement, éparsement et subaspèrement ponctué. *Ventre* convexe, plus longuement pubescent, plus fortement ponctué, avec la ponctuation graduellement plus râpeuse et moins serrée vers l'extrémité; à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants : les deuxième à quatrième graduellement plus courts, et le cinquième plus grand que le précédent : le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, très-obsolètement pointillés, d'un roux de poix plus ou moins testacé. *Cuisses* à peine ou non élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés ; les *antérieurs* courts, les *intermédiaires* un peu moins courts; les *postérieurs* assez allongés, mais un peu moins longs que les tibias ; à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis : les deuxième et quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas très-rare et se trouve dans diverses par-

ties de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, les Hautes-Pyrénées, etc. On la rencontre, dès le mois de mars, dans la carie des vieux arbres, en compagnie des *Formica fuliginosa* et autres.

Obs. Quelquefois le corps est presque entièrement d'un roux testacé, avec la tête non ou à peine plus foncée.

Tantôt le sixième arceau ventral est à peine arrondi à son sommet et ne déborde pas le segment abdominal correspondant (♀), tantôt il est plus fortement arrondi, comme obtusément angulé, un peu plus prolongé, et dépasse sensiblement le segment supérieur correspondant (♂). Peut-être sont-ce là des différences sexuelles ?

DEUXIÈME RAMEAU

ALÉOCHARATES

Caractères. *Corps* allongé ou oblong, souvent atténué en arrière. *Tête* ordinairement petite, transverse ou subarrondie, non portée sur un cou, non ou à peine resserrée à sa base, souvent assez fortement engagée dans le prothorax, moins large que celui-ci, généralement peu saillante. *Tempes* toujours avec un rebord latéral prononcé. *Antennes* souvent assez courtes, parfois plus ou moins allongées ; plus ou moins épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* transverse, plus étroit en avant ; aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres ; à *repli inférieur* plus ou moins fortement réfléchi, non ou peu visible vu de côté. *Élytres* courtes ou assez courtes. *Abdomen* généralement atténué en arrière, avec les *trois premiers segments* souvent graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base (1). *Prosternum* très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en pointe plus ou moins effilée, parfois mousse ou subtronquée au sommet, souvent prolongée jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement ou très-légèrement distantes. *Postépimères* dépassant sensiblement les élytres. Les *deuxième et troisième arceaux du ventre* non ou rarement resserrés à leur base (2). *Pieds* tantôt assez courts, tantôt suballongés. *Tarses postérieurs*

(1) Les trois premiers segments dorsaux de l'abdomen sont légèrement, parfois sensiblement, impressionnés en travers à leur base, souvent le deuxième plus que le premier, et le troisième moins que le deuxième. Rarement, les impressions sont également fortes.

(2) Rarement (genre *Ceranota*) le deuxième paraît un peu resserré à sa naissance.

plus ou moins allongés, à premier article allongé ou très-allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : celui des intermédiaires toujours plus long que le deuxième.

Obs. Ce rameau, bien distinct par sa tête non ou à peine resserrée à sa base, par le repli du prothorax plus fortement réfléchi, présente aussi celui-ci plus régulièrement et plus fortement arqué sur les côtés. L'abdomen est plus ou moins atténué en arrière et les impressions basilaires de ses trois premiers segments dorsaux vont le plus souvent graduellement en s'affaiblissant. Les postépimères dépassent toujours sensiblement le sommet des élytres.

Ce rameau rappelle un peu par la forme générale soit les *Gymnusaires*, soit les *Oligotaires*.

Il répond à un petit nombre de genres que nous analyserons de la manière suivante :

Repli du prothorax

- fortement réfléchi, non visible vu de côté. *Palpes* terminés par un très-petit lobe articulé. *Tête* assez fortement engagée dans le prothorax. *Pointe mésosternale* souvent mousse, prolongée environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires. *Yeux* ovales-oblongs. *Mésosternum*
  - simple ou sans carène. — Aleochara.
  - caréné sur sa ligne médiane. — Baryodma.
- médiocrement réfléchi ou subhorizontal, un peu visible vu de côté. *Tête* modérément ou peu engagée dans le prothorax. *Pointe mésosternale* prolongée jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires ou un peu au delà. *Yeux* subovales. Le *quatrième segment abdominal*
  - non ou à peine impressionné en travers à sa base. *Palpes* à lobe articulé assez distinct. Les *trois premiers segments de l'abdomen*
    - assez fortement et subégalement impressionnés en travers à leur base. *Élytres* subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Antennes* et *pieds* assez allongés. — Rheochara.
    - graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base. *Élytres* non ou à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. *Antennes* et *pieds* peu allongés. — Polystoma.
  - sensiblement, les trois premiers fortement et également impressionnés en travers à leur base. *Palpes* à lobe articulé non ou à peine distinct. *Antennes* allongées. — Ceranota.

Genre *Aleochara*, Aléochare, Gravenhorst.

Gravenhorst, Mon., p. 66.

Étymologie : ἀλεὸς, chaud; χαίρω, je me réjouis.

Caractères. *Corps* oblong ou suballongé, subconvexe, ailé.

Tête subtransverse ou subarrondie, beaucoup moins large que le prothorax, non resserrée à la base, subangulairement prolongée en avant, peu saillante, assez fortement engagée dans le prothorax, subverticale ou verticale. *Tempes* offrant un rebord latéral bien marqué et légèrement arqué. *Épistome* largement tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, tronqué ou parfois subsinué à son bord apical. *Mandibules* courtes, peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de cinq articles : le troisième subégal au deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le quatrième grêle, subulé, aussi long ou parfois plus long que la moitié du précédent, subatténué vers son sommet où il présente un petit lobe articulé, simulant un cinquième article très-court. *Palpes labiaux* bien distincts, de quatre articles graduellement moins épais et un peu plus courts : le troisième un peu ou parfois à peine moins long, mais un peu plus étroit que le précédent, offrant à son sommet un quatrième article très-petit et parfois peu apparent. *Menton* transverse, trapéziforme, tronqué ou à peine échancré en avant, parfois submembraneux dans sa partie antérieure. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, ovales-oblongs, subverticalement disposés, subdéprimés ou peu saillants, séparés du prothorax par un intervalle court ou très-court.

Antennes le plus souvent assez courtes et assez robustes, plus ou moins épaissies extérieurement; insérées dans une fossette grande, oblongue, remontant jusqu'au milieu du bord interne des yeux et obliquement prolongée jusqu'au bord antérieur de l'épistome (1); de onze articles : le premier allongé, sensiblement renflé : les deuxième et troisième suballongés ou oblongs, obconiques : le troisième subégal au deuxième, parfois plus long, rarement plus court : le quatrième transverse ou non : les cinquième

(1) Comme les antennes sont insérées à la partie supérieure de cette fossette, il en résulte que leur insertion a lieu visiblement entre les yeux, joignant le bord interne de ceux-ci.

à dixième plus ou moins épaissis, plus ou moins transverses, non contigus : le dernier grand, ovalaire ou pyriforme.

Prothorax transverse, de la largeur des élytres à sa base ; plus ou moins rétréci en avant ; tronqué ou subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et subarrondis ; plus ou moins arqué sur les côtés et à la base, avec ceux-là tranchants et celle-ci parfois à peine subsinuée près des angles postérieurs qui sont très-obtus et largement arrondis. *Repli inférieur* très-large, fortement réfléchi, plus ou moins enfoui, non visible latéralement.

Écusson large, triangulaire.

Élytres courtes, formant ensemble un carré transverse, subcarrément coupées ou subéchancrées à leur bord apical ; souvent arrondies, parfois subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et presque rectilignes ou subarquées sur leurs côtés ; à suture plus ou moins rebordée. *Repli latéral* assez large, subvertical ou peu réfléchi, à bord inférieur plus ou moins arqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum réduit au devant des hanches antérieures à un liseré, plus ou moins épaissi entre celles-ci en forme de triangle très-court, plus ou moins obtus et parfois à peine senti. *Mésosternum* à lame médiane en angle postérieurement rétréci en forme de languette parfois étroite et subacérée, souvent assez large et mousse au bout, prolongée environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, distinctement rebordée sur les côtés (1). *Médiépisternums* grands, souvent confondus avec le mésosternum, mais plus lisses ; *médiépimères* assez développées, trapéziformes. *Métasternum* assez grand, trois fois aussi large que la partie la plus rétrécie de sa hauteur ; subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical ; faiblement subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures ; à peine subangulé entre celles-ci ; distinctement avancé entre les intermédiaires en forme d'angle, tantôt assez court, tantôt assez aigu, dont le sommet est recouvert par la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant assez fortement du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, débordant assez fortement le sommet des élytres et remontant sur les côtés (2) jusqu'à la page supérieure du corps.

(1) Le bourrelet antésternal est en forme d'arc ou de triangle large, à surface creusée ou plane.

(2) Il résulte de cette disposition que, lorsqu'on examine le corps en dessus, ces

Abdomen médiocrement allongé, non ou à peine moins large que les élytres, parfois subparallèle, souvent subatténué en arrière, subconvexe en dessus; fortement et subépaissement rebordé sur les côtés; pouvant aisément se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire souvent apparent : les cinq suivants subégaux ou avec le cinquième souvent un peu plus grand : les trois premiers plus ou moins faiblement et graduellement impressionnés en travers à leur base : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants : le cinquième ordinairement moins grand que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Hanches antérieures très-développées, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, subexcavées en dessous, fortement contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moindres, subovales ou oblongues, non saillantes, déprimées ou subexcavées, obliquement disposées, plus ou moins sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, très-rapprochées ou subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes à leur sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement élargie en dedans en forme de cône subhorizontal (1); à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors, parfois élevée presque jusqu'au niveau de la lame supérieure.

Pieds ordinairement assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet; les *postérieurs* beaucoup plus développés, ovales-oblongs, subacuminés et plus ou moins détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu, plus ou moins rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* tantôt grêles, tantôt plus robustes, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou parfois sensiblement rétrécis vers leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de deux forts éperons subdivergents dont l'interne un peu plus long, ciliés sur leur tranche externe, avec les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre plus ou moins spinosules sur la même tranche :

mêmes épimères offrent l'image d'une tranche visible, arquée, s'élevant un peu au dessus de l'abdomen, de chaque côté de la base de celui-ci.

(1) Comme presque toujours, ce cône est échancré au sommet pour recevoir les trochanters, mais ici le lobe externe de l'échancrure est étroit, souvent aigu, déjeté en dehors.

les *intermédiaires* et surtout les *postérieurs* munis au bout de leur tranche externe de deux épines plus distinctes. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles (1) ; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement un peu moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. Les *postérieurs* très-développés, souvent à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long environ que les trois suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long. *Ongles* grêles, simples, faiblement arqués, généralement tendus, souvent subépaissis ou subdentés à leur base.

Obs. Ce genre, remarquable par le petit article additionnel des palpes et par le développement du premier article des tarses postérieurs et des éperons des tibias, renferme des espèces de petite et de moyenne taille, qui se plaisent dans les fumiers, les matières animales, les végétaux décomposés, et aussi parmi les mousses et dans la vase des rivières. A l'état de repos, elles se tiennent contournées en S. Dès que le soleil les réchauffe, leur démarche est agile.

La suture des élytres est plus ou moins rebordée.

Les espèces du genre *Aleochara* ne sont pas très-nombreuses. Nous les partagerons néanmoins en deux sous-genres, ainsi qu'il suit :

A *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout. *Élytres* arrondies à leur angle postéro-externe.

b *Antennes* très-fortement épaissies, à articles intermédiaires (6-9) environ trois fois aussi larges que longs : le troisième évidemment plus long et plus épais que le deuxième.

c Le *sixième segment abdominal des* ♂ offrant à son bord apical vingt à vingt-quatre crénelures très-fines. *Élytres* assez souvent noires. *Taille* assez grande. LATA.

(1) Dans le tableau secondaire (p. 28) de M. Kraatz, le genre *Aleochara* est inscrit comme ayant quatre articles aux tarses antérieurs, tandis que le texte (p. 82) signale cinq articles à tous les tarses, ce qui est conforme à la vérité.

ec Le *sixième segment abdominal des* ♂ offrant à son bord apical dix à quatorze crénelures fines. *Élytres* toujours rouges sur leur disque. *Taille* moyenne. FUSCIPES.

bb *Antennes* fortement épaissies, à articles intermédiaires (6-10) deux fois aussi larges que longs : le troisième évidemment plus long et un peu plus épais que le deuxième. *Élytres* rouges, à côtés noirs. *Taille* moyenne. RUFIPENNIS.

bbb *Antennes* médiocrement ou légèrement épaissies, à articles intermédiaires (7-10) à peine une fois et demie aussi larges que longs : le troisième évidemment plus long, mais à peine plus épais que le deuxième. *Taille* moyenne.

d *Élytres* assez fortement ponctuées, de la longueur du prothorax. *Abdomen* assez finement et assez densement ponctué vers sa base, éparsement en arrière. *Dessus du corps* assez brillant. BREVIPENNIS.

dd *Elytres* assez finement ponctuées, un peu plus courtes que le prothorax. *Abdomen* fortement et éparsement ponctué. *Dessus du corps* brillant.

e *Élytres* noires. Le *premier article des antennes* roux. *Abdomen* subatténué. FUMATA.

ee *Élytres* brunes. Les *deux premiers articles des antennes* testacés. *Abdomen* parallèle. BREVIS.

AA *Pointe mésosternale* étroite, effilée, très-aiguë, subacérée. *Antennes* plus ou moins fortement épaissies, avec les sixième à neuvième articles au moins trois fois aussi larges que longs (sous-genre *Heterochara*, de ἑτέρως, autrement, χαίρω, je me réjouis).

f *Antennes* fortement épaissies, fusiformes, à troisième article subégal au deuxième. *Élytres* assez étroitement arrondies à leur angle postéro-externe. *Prothorax* entièrement noir. *Taille* assez petite. CRASSICORNIS.

ff *Antennes* assez fortement et subgraduellement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième. *Élytres* subsinuées vers leur angle postéro-externe. *Prothorax* roussâtre sur les côtés. *Taille* petite. SPISSICORNIS.

LEUCOPYGA.

1. **Aleochara lata**, GRAVENHORST.

Oblongue, large, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix, les élytres d'un rouge brun, rembrunies vers l'écusson et sur les côtés. Tête assez fortement et éparsement ponctuée. Antennes très-épaisses, à troisième article évidemment plus long et plus épais que le deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement plus étroit en

avant, arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, fortement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen peu allongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et subéparsement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et très-finement crénelé à son bord apical, les crénelures au nombre de vingt à vingt-quatre. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un gris blond, assez courts, médiocrement serrés, subégaux.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou subsinueusement tronqué à son bord apical, paré sur le dos, tout près de celui-ci, d'une série de vingt à vingt-quatre petits grains élevés (1). Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi ou subsinué à son sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un fauve brillant, courts et très-serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara lata, Gravenhorst, Micr. 186, 2; — Mon. 170, 57.

Variété *a*. *Élytres* noires ou presque entièrement noires ; la *base des antennes* et les *pieds* d'un brun de poix, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs.

Aleochara fuscipes, var. Erichson, Gen. et Spec. Staph, 159 (2). — Kraatz, Ins. Deut. II, 86.

Long., $0^{m},0065$ (3 l.) ; — larg., $0^{m},0021$ (1 l.).

Corps oblong ou suballongé, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres rougeâtres sur leur disque ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax, distinctement pubescente, avec la pubescence assez longue,

(1) Ces grains, situés un peu avant le sommet, ne crénèlent nullement le bord apical lui-même.

(2) Il y a dans l'ouvrage d'Erichson une faute d'impression, au lieu de 159 on a mis 163, qui se trouve par conséquent deux fois.

oblique ou subtransversale et convergeant en dedans ; assez fortement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, en forme de faîte, presque lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subponctué et roussâtre vers son extrémité, offrant en avant quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec l'extrémité des *mandibules* et le troisième article des palpes maxillaires plus foncés : *celui-ci* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, très-fortement épaissies à partir du quatrième article en forme de fuseau ; très-finement duveteuses et en outre distinctement, mais légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec les deux premiers articles d'un roux ou d'un brun de poix : le premier assez fortement renflé en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques, le troisième assez allongé, sensiblement plus long et évidemment plus épais que le deuxième, un peu moins long que le premier : le quatrième plus étroit que les suivants, médiocrement transverse, subépaissi : les cinquième à dixième fortement épaissis, très- fortement transverses, comme brièvement pédicellés : les sixième à neuvième environ trois fois aussi larges que longs : les cinquième à dixième à peine moins courts : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, subcomprimé latéralement vers son extrémité, ce qui le fait paraître, vu de dessus, obconique et acuminé au sommet, et, vu de côté, ovalaire-oblong et obtus au bout.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement plus étroit en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté en dedans des épaules ; faiblement convexe sur son disque; finement et modérément pubescent, avec la puubescence oblique et divergeant en dehors ; finement et assez densement ponctué, un peu plus légèrement sur le milieu ; entièrement d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson à peine pubescent, obsolètement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, un peu plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; à peine

arquées sur les côtés; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit; largement arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées; finement et modérément pubescentes; fortement et modérément ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse; d'un rouge brun brillant, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins largement rembrunis; quelquefois entièrement noires. *Épaules* non saillantes.

Abdomen ordinairement peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois ou trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés et légèrement atténué en arrière; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement; finement, assez longuement et éparsement pubescent, avec la pubescence mêlée, sur les côtés et sur le dos, de soies obscures et redressées; assez fortement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte et un peu plus serrée sur les côtés; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* subimpressionnés en travers à leur base, le premier distinctement, le deuxième faiblement, le troisième à peine, avec l'impression des deux premiers plus lisse : le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : le sixième assez saillant, aspèrement ponctué (1).

Dessous du corps assez longuement et assez densement pubescent, assez fortement, subrâpeusement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* large, mousse ou tronquée au bout. *Métasternum* subconvexe, très-éparsement sétosellé (2). *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds assez courts, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus densement ponctués et plus densement pubescents, avec la pubescence courte, fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de

(1) Le deuxième segment basilaire est souvent apparent, ainsi que parfois le premier. Ils sont lisses.

(2) Accidentellement, l'angle antéro-médian du métasternum est marqué dans son ouverture d'un gros point enfoncé.

dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* plus développés, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci allongés ou suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. On rencontre cette espèce dans toute la France. Elle n'est pas rare dans les cadavres, les bouses et autres matières organiques décomposées.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Aleochara fuscipes*, mais elle est toujours sensiblement plus grande et un peu plus large. La couleur est généralement plus noire, la base des antennes et les pieds sont ordinairement plus foncés. La ponctuation des élytres est relativement un peu plus forte. Mais toutes ces nuances sont à peine sensibles, et ce qui distingue principalement cette espèce de la suivante, c'est la structure du sixième segment abdominal des ♂, lequel présente à son bord apical des crénelures beaucoup plus fines et presque en nombre double. En outre, la pointe mésosternale est plus large, etc. Néanmoins, il est possible que notre *Aleochara lata* ne soit qu'une simple variété de l'*Aleochara fuscipes*, variété due à une manière de vivre différente, car elle se trouve presque exclusivement dans les bouses et les cadavres, tandis que la *fuscipes* se rencontre généralement parmi les mousses, les feuilles mortes et autres détritus des forêts.

Les élytres, d'un brun rouge, offrent sur la région scutellaire et sur les côtés une teinte obscure qui s'étend parfois sur toute la suture et qui envahit quelquefois ou même assez souvent toute leur surface. Les antennes et les pieds deviennent alors presque entièrement d'un noir de poix. Nous n'avons jamais observé les mêmes variations chez l'*Aleochara fuscipes*.

C'est à cette variété noire qu'on doit attribuer l'*Aleochara lata* de Gravenhorst qui, ainsi que les auteurs qui l'ont suivi, ont confondu la variété à élytres rouges avec l'*Aleochara fuscipes*. Rarement, le sommet de l'abdomen et du ventre est d'un roux de poix, avec les pieds et la base des antennes plus clairs. Quelquefois le prothorax offre vers sa base deux faibles impressions.

Elle paraît avoir un habitat très-étendu, si toutefois elle répond à l'*atra* Solier, espèce du Chili (Gay, *Hist. nat. Chil.*, IV, 348, pl. 7, fig. 6), et à la *lustrica* Say, espèce de l'Amérique septentrionale (*Trans. Am. Philad.* VI, 408)?

2. Aleochara fuscipes, Fabricius.

Suballongée ou oblongue, assez large, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux, les élytres d'un rouge brun, mais rembrunies sur leurs côtés. Tête assez fortement et éparsement (1) *ponctuée. Antennes très-épaissies, à troisième article évidemment plus long et plus épais que le deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement plus étroit en avant, arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et subéparsement ponctué.*

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou subéchancré et finement crénelé à son bord apical, avec les crénelures au nombre de douze à seize. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un blond fauve, assez longs et assez serrés, ceux du milieu graduellement un peu plus longs.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinué mais non crénelé à son bord apical, paré tout près de celui-ci d'une série de douze à seize petits grains élevés. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué au sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un fauve brillant, courts et serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Staphylinus fuscipes, Fabricius, Syst. Ent. 266, 12; — Spec. Ins. 366, 15; — Mant. Ins. 1, 221, 22; — Ent. Syst. I, 11, 527, 38. — Paykull, Faun. Suec. III, 397 (2).

Staphylin à étuis très-courts, Geoffroy, Hist. Ins. I, 365, 12.

Staphylinus brachypterus, Fourcroy, Ent. Par. I, 167, 12.

Aleochara fuscipes, Gravenhorst, Micr. 92, 36; — Mon. 170, 56; — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 388, 36. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 428, 50. —

(1) A l'exemple de plusieurs auteurs, nous employons souvent ce mot *éparsement* pour *parcimonieusement*, qui est trop long.

(2) Cette synonymie doit probablement être appliquée à l'espèce précédente. Comme les auteurs ont confondu ces deux espèces, il est difficile de dire laquelle des deux chacun a voulu désigner. Nous suivrons donc, pour cette raison, la synonymie établie.

BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 528, 1. — MANNERHEIM, Brach. 66, 1. — ERICHSON, Col. march. 1, 354, 1; — Gen. et Spec. Staph. 159, 1. — HEER, Faun. Col. Helv. 1, 314, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 12. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. 1, 443, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 86, 3. — THOMSON, Skand. Col. II, 247, 1, 1860.

Variété *a*. *Antennes, sommet de l'abdomen* et *intersections ventrales* d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux.

Long., 0^m,0044 (2 l.) ; — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez large, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres plus ou moins rougeâtres ; revêtu d'une fine pubescence, d'un gris flave, assez longue, couchée et modérément serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; assez longuement pubescente, avec la pubescence oblique et convergeant en dedans ; assez fortement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, en forme de faîte, lisse, sétosellé surtout vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subponctué et d'un roux de poix vers son extrémité, paré en avant de quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux ou testacé, avec la pointe des *mandibules* et parfois le troisième article des palpes maxillaires plus foncé, *celui-ci* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, obscurs, parfois à reflets micacés.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; très-fortement épaissies dès le quatrième article en forme de fuseau ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur, avec les deux premiers articles d'un roux ferrugineux et parfois subtestacé : le premier sensiblement renflé en massue allongée et subcomprimée : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong : le troisième assez allongé, sensiblement plus long et évidemment plus épais que le deuxième, un peu moins long que le premier : le quatrième moins large que les suivants, médiocrement transverse : les cinquième à dixième très-fortement transverses, brièvement pédicellés : les sixième à neuvième trois fois aussi larges que longs, les cinquième et dixième un peu ou à peine moins épais : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, subcomprimé latéralement

vers son extrémité, ce qui le fait paraître, vu de dessus, obconique et acuminé au sommet et, vu de côté, ovalaire-oblong et obtus au bout.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement plus étroit en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté en dedans des épaules ; subconvexe sur son disque ; finement et modérément pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergeant en dehors ; finement et assez densement ponctué, un peu plus légèrement sur le milieu ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson légèrement pubescent, obtusément ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; un peu plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou faiblement convexes sur leur disque ; finement et modérément pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; d'un rouge-brun brillant, avec les côtés et souvent la région scutellaire plus ou moins largement rembrunis. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et subatténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsement pubescent, et en outre distinctement sétosellé sur le dos, sur les côtés et au sommet, avec les soies obscures et plus ou moins redressées ; assez fortement, subéparsement et subaspèrement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois d'un brun ou d'un roux de poix. Les *segments basilaires* souvent découverts, lisses, le deuxième distinctement cilié à son bord apical. Les *trois premiers normaux* subimpressionnés en travers à leur base, le premier visiblement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine, avec le fond des impressions un peu plus lisse : le cinquième sensiblement plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : le sixième assez saillant, aspèrement ponctué.

Dessous du corps assez longuement, mais peu densement pubescent et en outre éparsement sétosellé; assez fortement, subéparsement et subrâpeusement ponctué ; d'un noir brillant avec les intersections et le sommet du ventre parfois d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Mésosternum* à pointe assez large, mousse ou subtronquée au bout (1). *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième saillant, plus fortement sétosellé que les autres.

Pieds assez courts, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux ferrugineux brillant, avec les hanches obscures, les cuisses, surtout les intermédiaires et les postérieures, souvent plus ou moins rembrunies ainsi que leurs trochanters. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* plus densement ponctués et plus densement pubescents que les autres, avec la pubescence courte et d'un blond fauve : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article oblong; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé (2), presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve dans presque toute la France, parmi les mousses et les détritus végétaux, principalement dans les lieux boisés.

Obs. La couleur varie un peu. Les antennes sont parfois entièrement d'un roux ferrugineux; les pieds alors deviennent d'un roux testacé, et le sommet de l'abdomen et du ventre, ainsi que les intersections de ce dernier, passent au roux de poix. Dans ce cas, les élytres prennent une couleur rouge plus claire.

Nous avons déjà dit en quoi cette espèce différait de l'*Aleochara lata.*

(1) Dans cette espèce et la précédente, le bourrelet antérieur du mésosternum est arqué en arrière.

(2) Ce premier article est plus densement cilié que les autres et ceci se remarque aussi dans la plupart des autres espèces. Nous omettrons de le mentionner.

Nous répéterons qu'il est difficile de savoir quelle est la véritable *Aleochara fuscipes* des auteurs.

M. E. Revélière a eu l'obligeance de nous envoyer, comme provenant de la Corse, un insecte bien voisin de l'*Aleochara fuscipes*, mais dont les antennes sont entièrement d'un roux testacé, et les élytres rouges avec la région scutellaire seule légèrement rembrunie. Peut-être doit-on la rapporter à l'*Aleochara laticornis* de Kraatz (*Ins. Deut.* II, 88, 5). Nous en rapporterons ici la phrase diagnostique :

Aleochara laticornis, Kraatz.

Noire, brillante, avec la base des antennes et les pieds roux, les élytres rousses, rembrunies autour de l'écusson. Antennes courtes, fusiformes. Élytres plus courtes que le prothorax. Abdomen subrétréci vers son sommet, assez densement et finement ponctué en dessus.

Long., 2 l. 1/4 à 2 l. 1/2.

Patrie. Cette espèce paraît avoir été capturée en France, en juin, dans les bolets, aux environs de Dijon et de Carcassonne.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *fuscipes*. Les élytres seraient d'une couleur plus gaie, moins rembrunies vers l'écusson et surtout sur les côtés, avec l'abdomen plus finement ponctué.

Les exemplaires que nous avons vus étaient douteux et ne présentaient pas ce dernier caractère.

Les antennes sont parfois entièrement rousses.

3. Aleochara rufipennis, Erichson.

Suballongée, médiocrement large, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres rouges et leurs côtés noirs, les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête distinctement et subéparsement ponctuée. Antennes fortement épaissies, à troisième article plus long et un peu plus épais que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez

densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, à peine convexes, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et éparsement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré et finement et subobsolètement crénelé à son bord apical, avec les crénelures au nombre de seize à vingt. Le *sixième arceau ventral* subarrondi et garni au sommet d'une frange de poils d'un gris blond, assez courts, assez serrés et subégaux.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué et finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subsinueusement tronqué et garni à son bord apical d'une frange de poils d'un blond fauve et brillant, courts, serrés, ceux du milieu graduellement un peu plus courts.

Aleochara rufipennis, Erichson, Gen. et Spec. Staph. 162, 7. — Redtenbacher Faun. Austr. 659, 12. — Kraatz, Ins. Deut. II, 88, 6.
Aleochara laevigata, Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 350, 6.
Aleochara lateralis, Heer, Faun. Col. Helv. I, 314, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 444, 5.

Variété *a*. *Taille* moindre. *Disque des élytres* et *pieds* d'un roux clair ou testacé.

Long., 0m,0042 (2 l.) ; — larg., 0,0013 (1/2 l.).

Corps suballongé, médiocrement large, subconvexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres rouge ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence convergente et entre-croisée sur le milieu du front ; distinctement et subéparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, en forme de faîte, presque lisse, couleur de poix et éparsement sétosellé vers son extrémité. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué en avant où il offre quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec les pièces inférieures, les palpes labiaux et le dernier article des palpes maxillaires testacés : *le pénultième de ceux-ci* légèrement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes évidemment plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; fortement épaissies à partir du quatrième article en forme de fuseau très-allongé et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec les deux ou trois premiers articles souvent d'un brun de poix : le premier légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le troisième assez allongé, à peine moins long que le premier, sensiblement plus long que le deuxième, un peu plus épais à son sommet que celui-ci : le quatrième un peu plus étroit que le suivant, subtransverse : le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, à peine ou non contigus, environ deux fois aussi larges que longs : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, conique et acuminé, et, vu de côté, ovalaire et obtus au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un bon tiers plus large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis : sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement, mais assez sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; faiblement convexe sur son disque ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés ; entièrement d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson finement pubescent, ruguleux, d'un noir assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine aussi longues que le prothorax ; à peine plus larges postérieurement et faiblement arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées ou à peine simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit, mais parfois subinfléchi ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et assez densement pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; d'un rouge brillant plus ou moins clair, avec les côtés noirs et parfois la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ;

environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subatténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, éparses, mais assez longues et bien distinctes ; assez fortement, subrâpeusement et éparsement ponctué ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, lisse : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième subégal au précédent ou parfois un peu plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, subaspèrement ponctué : celui de l'armure rarement distinct, densement pubescent, fortement entaillé à son sommet.

Dessous du corps finement, assez longuement et assez densement pubescent ; assez fortement et subrâpeusement ponctué ; d'un noir très-brillant. *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout (1). *Métasternum* subconvexe, à peine sétosellé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième légèrement saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, distinctement ponctués, d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses roussâtres. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* plus finement et plus densement ponctués et en même temps plus densement pubescents, avec la pubescence plus courte, fauve et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article assez allongé ; les *postérieurs* allongés, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce habite presque toute la France. On la rencontre souvent courant sur le lit desséché des petites rivières : les environs de

(1) Le bourrelet antérieur est angulé en arrière et émet un rudiment de carène.

Paris et de Lyon, le Beaujolais, le Bugey, le Dauphiné, la Savoie, les Alpes, le Languedoc, la Provence, etc.

La variété *a* (*ripicola, nobis*) est remarquable par sa taille moins avantageuse (1 l. 1/4), et par sa teinte plus brillante. Les élytres sont d'un rouge plus clair, et les pieds sont tantôt entièrement testacés, tantôt testacés, avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

Très-rarement, les élytres sont d'un rouge brun foncé ou presque noir.

L'*Aleochara rufipennis* ne peut être confondue avec l'*Aleochara fuscipes* à laquelle elle ressemble un peu. Elle a les antennes moins épaisses, et leur troisième article plus grêle surtout à sa base.

Le nom de *lateralis*, créé par Heer et adopté par MM. Fairmaire et Laboulbène, doit être rejeté, ayant été appliqué antérieurement par Erichson à une espèce de Colombie.

Dejean (Cat. 3, 81) donne les deux dénominations.

4. **Aleochara brevipennis**, Gravenhorst.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes médiocrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, râpeusement et densement ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué postérieurement, assez finement et assez densement ponctué vers sa base, plus lâchement en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* à peine échancré et très-finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi et garni à son sommet d'une frange de poils d'un gris blond, assez courts, assez serrés et subégaux.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subtronqué et garni

à son bord apical d'une frange de poils d'un blond fauve, courts et serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara brevipennis, GRAVENHORST, Mon. 169, 53. — ERICHSON, Col. March. I, 356, 4; — Gen. et Spec. Staph. 163, 10. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 16. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 445, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 92, 10. — THOMSON, Skand. Col. II, 248, 3, 1860.
Aleochara carnivora, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 431, 53. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 350, 4. — MANNERHEIM, Brach. 66, 5.

Variété *a*. *Antennes* d'un roux ferrugineux. *Élytres* d'un châtain foncé. *Sommet de l'abdomen* et *intersections ventrales* d'un roux de poix.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence convergeant et s'entrecroisant sur le milieu du front; finement, légèrement et éparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant parfois en avant un large espace d'un roux de poix, transversalement sétosellé en arrière de celui-ci. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, éparsement sétosellé, subponctué et d'un roux de poix testacé vers son sommet qui offre quelques cils pâles et assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux plus ou moins testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes assez courtes, atteignant ou même dépassant le milieu du prothorax; médiocrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou d'un roux brunâtre, avec le premier article plus clair ou d'un roux testacé : celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, beaucoup moins long que le premier : le troisième allongé, presque aussi long que le premier, un peu plus long que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais et un peu plus courts, plus ou moins contigus : le quatrième à peine

plus long que large : le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier à peine plus long que les précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation du milieu plus légère ; entièrement d'un noir assez brillant et submétallique.

Écusson pubescent, rugueusement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ; non ou à peine plus larges en arrière ; à peine arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou parfois faiblement convexes sur leur disque ; finement et densement pubescentes ; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; entièrement d'un noir un peu brillant. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et un quart plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur ses côtés, graduellement et légèrement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence plus longue et plus obscure que celle des élytres ; offrant en outre sur les côtés et sur le dos quelques rares soies obscures et redressées ; assez finement et assez densement ponctué vers la base, plus parcimonieusement vers l'extrémité, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés du dos ; d'un noir brillant. Le *deuxième segment* souvent découvert, lisse : les *trois premiers normaux* légèrement, mais graduellement moins impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine

membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, subaspèrement et un peu plus densement ponctué que le précédent.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue et médiocrement serrée ; assez fortement, râpeusement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant, avec les intersections ventrales souvent couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout (1). *Métasternum* subconvexe, un peu plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième sensiblement saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches et parfois les cuisses postérieures rembrunies. *Cuisses* légèrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* plus densement et plus brièvement pubescents que les autres, avec la pubescence fauve et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* assez courts : les *intermédiaires* assez allongés, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. On la trouve dans les forêts, parmi les mousses, où elle passe l'hiver. Elle est répandue dans presque toute la France.

Obs. Les antennes sont moins fortement épaissies que dans les espèces précédentes, leur troisième article est moins épais et les septième à dixième sont moins courts. Les élytres sont plus obscures.

La variété *a* offre les antennes et les pieds d'une couleur plus claire, les élytres d'un brun châtain et le sommet de l'abomen d'un roux de poix ainsi que les intersections ventrales.

L'*Aleochara brevipennis* doit répondre aux *concolor* et *maesta*, Stephens (*Ill. Br.* V, 153, et *Man. Brit. Col.*).

(1) Le bourrelet antérieur est à peine angulé en arrière.

5. **Aleochara fumata**, Gravenhorst.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et densement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, le premier article des antennes et les pieds roux. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies vers leur extrémité, à troisième article évidemment plus long que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, évidemment plus courtes que le prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez finement, râpeusement et très-densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué postérieurement, fortement et éparsement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou à peine échancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi et finement cilié à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi et brièvement et densement cilié à son sommet.

Aleochara fumata, var. 2, Gravenhorst, Micr. 96, 42; — Mon. 172, 64.
Aleochara fumata, Erichson, Col. March. I, 357, 6; — Gen. et Spec. Staph. 166, 15. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 316, 10. — Redtenbacher, Faun. Austr. 669, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 445, 7. — Kraatz, Ins. Deut II, 93, 11. — Thomson, Skand. Col. II, 248, 4, 1860.
Aleochara curta, Sahlberg, Ins. Fenn. I, 400, 97.
Aleochara morosa, Heer, Faun. Col. Helv. I, 588, 13. — Kraatz, Stett. Zeit. 1856, 177.

Long., 0m,0038 (1 3/4l.); — larg., 0m,0013 (1/2 l. forte).

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le tiers de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence convergeant et s'entre-

croisant sur le milieu du front; finement et subéparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le dernier article des palpes maxillaires un peu plus clair : le *pénultième* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article roux : celui-ci allongé, subépaissi en massue subelliptique : le deuxième assez allongé, obconique, moins long que le premier : le troisième allongé, obconique, aussi long que le premier, évidemment plus long, mais aussi grêle que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, à peine contigus : le quatrième à peine plus long que large : le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses, les pénultièmes néanmoins plus fortement : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ d'un tiers plus large que long; un peu ou sensiblement plus étroit en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et assez largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté vers les épaules; assez fortement convexe sur son disque; finement et densement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente sur les côtés; finement et densement ponctué; entièrement d'un noir brillant et submétallique.

Écusson finement pointillé, pubescent, d'un noir brillant.

Elytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; évidemment ou même sensiblement plus courtes que le prothorax; un peu plus larges en arrrière; faiblement arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit; largement arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement et densement pubescentes; assez finement et très-densement ponctuées, avec la ponctuation oblique, râpeuse, évidemment plus

forte et plus serrée que celle du prothorax; d'un noir de poix brillant ou assez brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, presque quatre fois plus prolongé que celles-ci; graduellement mais légèrement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus obscure que celle des élytres; offrant en outre, sur le dos des derniers segments, quelques rares soies obscures et redressées; fortement et éparsement ponctué, avec la ponctuation encore un peu plus écartée en arrière; entièrement d'un noir très-brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, lisse: le *premier normal* légèrement, les deuxième et troisième à peine impressionnés en travers à leur base: le cinquième subégal au précédent ou à peine plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement, assez longuement et modérément pubescent; assez fortement, râpeusement et assez densement ponctué; d'un noir très-brillant, avec le bord apical des arceaux du ventre souvent d'un roux de poix foncé. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau moins grand que les précédents: le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches et parfois les cuisses postérieures plus foncées. *Cuisses* un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches: les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche supérieure, plus densement et plus brièvement pubescents que les autres, avec la pubescence flave et assez brillante: les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ou suballongé; les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis: ceux-ci suballongés, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce, peu répandue, se trouve dans les parties septentrionales et orientales de la France: la Normandie, la Lorraine, les

Alpes, etc. Elle est très-rare dans les environs de Lyon. Elle se tient cachée sous les mousses ou les feuilles mortes.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Aleochara brevipennis*. Elle en diffère par sa taille un peu moindre, par sa couleur plus brillante et par la pubescence du prothorax et des élytres un peu moins longues. Les antennes sont un peu plus allongées et plus noires, plus grêles vers leur base, un peu moins épaissies vers leur extrémité. Les élytres sont visiblement plus courtes, moins fortement, mais un peu plus densement ponctuées. Enfin, la ponctuation de l'abdomen est plus forte et moins serrée, surtout vers la base, que chez l'espèce précédente. La tête paraît un peu plus grosse, etc.

Nous colloquerons ici, avec doute, l'espèce suivante :

6. **Aleochara brevis**. Heer.

Noire, brillante ; antennes plus épaisses dans leur milieu ; leur base et les pieds d'un roux testacé ; élytres brunes, très-densement ponctuées ; abdomen assez peu et profondément ponctué en dessus.

Aleochara brevis, Heer, Faun. Col. Helv. I, 315, 9. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 445, 7.

Long., 1 l. 3/4.

Antennes à peine de la longueur du prothorax, atténuées à leur base et vers leur extrémité, noires avec leurs deux premiers articles testacés.

Pronotum arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant, très-densement pointillé.

Élytres brunes, courtes.

Abdomen court, assez large, parallèle sur les côtés.

Patrie. La Suisse, le Jura.

Obs. Cette espèce, que nous n'avons pas vue, semble différer de la *fumata* par ses élytres moins noires et plus fortement ponctuées, par son abdomen plus parallèle et par ses antennes à base un peu plus claire.

Le seul exemplaire que nous ayons vu sous le nom de *brevis* ne s'accordait nullement avec la description d'Heer.

7. Aleochara (Heterochara) crassicornis,

BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Oblongue, assez large, épaisse, subconvexe, très-finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant et submétallique, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, et les élytres d'un rouge clair. Tête légèrement et subéparsement ponctuée. Antennes très-épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax assez fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, subarqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, légèrement et subéparsement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez étroitement arrondies à leur angle postéro-externe, distinctement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen peu allongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et modérément ponctué.

♂ Le *cinquième segment abdominal* muni, sur son milieu, avant son extrémité, d'une petite dent conique. Le *sixième* offrant, sur le dos, avant son sommet, un petit tubercule oblong ; subéchancré et denticulé à son bord apical ; les dents, au nombre de sept ou de neuf, les deux latérales et souvent la médiane plus fortes et plus saillantes. *Élytres* longitudinalement relevées en côte obsolète près de la suture.

♀ Les *cinquième et sixième segments abdominaux* inermes sur le dos : ce dernier, simplement subsinué à son bord apical. *Élytres* non relevées en côte vers la suture.

Aleochara crassicornis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 531, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 445, 10. — KRAATZ, Berl. Zeit. 1862, 219.
Aleochara clavicornis, REDTENBACHER, Faun. Austr. 1848, 822. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 108, 80.
Aleochara Grenieri, FAIRMAIRE et BRISOUT, Ann. Soc. Ent. Fr. 1859, 38.

Variété *a*. *Côtés du prothorax* graduellement roussâtres, ainsi que l'extrémité des segments de l'abdomen et des arceaux du ventre.

Long., 0m,0 7 (1 1/4 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, épais, subconvexe, d'un noir brillant et submétallique, avec les élytres d'un rouge clair ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un flave cendré, assez longue, couchée et très-peu serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax ; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence oblique et s'entrecroisant sur le milieu du front ; légèrement et subéparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant et submétallique. *Front* large, à peine convexe ou subdéprimé sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse, offrant en avant une ceinture roussâtre et submembraneuse, avec quelques cils pâles. *Labre* subconvexe, presque lisse, roussâtre, éparsement cilié à son sommet de poils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux testacé assez clair. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; très-fortement épaissies dès le quatrième article en forme de fuseau ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec les trois premiers articles d'un roux testacé clair : le premier un peu renflé en massue suballongée : les deuxième et troisième oblongs, un peu moins longs séparément que le premier, obconiques, subégaux : le quatrième plus étroit que les suivants, assez fortement transverse : les cinquième à dixième très-épais, très-fortement transverses, peu contigus : les sixième à neuvième au moins trois fois aussi larges que longs : le cinquième un peu, le dixième non ou à peine moins courts : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, à peine plus étroit à sa base que le pénultième, conique, plus ou moins acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un bon tiers plus large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci faiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; très-finement et éparsement pubescent, avec la pubescence assez longue, oblique ou subtransversale, divergeant en dehors ; finement, légèrement et subéparsement ponctué ; d'un noir brillant et submétallique.

Écusson presque glabre, à peine pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine

plus longues que le prothorax, à peine plus larges postérieurement et faiblement arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; non sinuées, mais assez étroitement arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou parfois à peine convexes intérieurement; très-finement et éparsement pubescentes; distinctement et densement ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse, sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un rouge brillant plus ou moins clair, avec la base, la région scutellaire et rarement les côtés étroitement rembrunis. *Épaules* non saillantes latéralement, à calus assez prononcé.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés mais légèrement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre sur le dos quelques soies obscures et redressées, assez courtes, rares et parfois peu distinctes; assez fortement et modérément ponctué, avec la ponctuation subrâpeuse, quelquefois un peu plus fine et plus serrée vers la base; d'un noir très-brillant, avec le sommet d'un roux de poix. Les *trois premiers segments* faiblement et graduellement moins impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant : celui de l'armure parfois distinct, pubescent, roux.

Dessous du corps finement et assez longuement pubescent, subrâpeusement et assez densement ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales souvent d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* étroite, effilée, très-aiguë, subaciculée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau beaucoup moindre que le précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, roussâtre, finement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé brillant, avec les hanches obscures. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, très-finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre légèrement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong; les *postérieurs* allongés, à peine

moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu ou à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est peu commune en France. On la trouve dans les environs de Paris et de Rouen, dans la Lorraine, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

Obs. Nous croyons, avec MM. Fairmaire et Laboulbène, qu'on doit faire prévaloir le nom de *crassicornis* de Boisduval et Lacordaire. Bien que certains caractères, signalés par ces derniers auteurs, tels que : *palpes maxillaires et antennes d'un brun noirâtre* , ne conviennent pas à notre insecte, tout le reste de la description s'y adapte presque exclusivement.

La variété *a* a les élytres entièrement d'un rouge clair, avec les côtés du prothorax d'un roux de poix, ainsi que l'extrémité des segments de l'abdomen et des arceaux du ventre. Quelquefois même, le sommet de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est largement d'un roux testacé, et cette variété offre en même temps le dos de l'abdomen un peu plus densement ponctué. Elle nous vient de Chypre et ne peut être considérée que comme une variété locale.

Parfois les antennes sont presque entièrement d'un roux testacé.

Les échantillons d'Algérie et de Sicile sont identiques à ceux de la France méridionale.

Le ♂ se distingue, en outre, de la ♀, par le sixième arceau ventral plus et subangulairement prolongé à son sommet.

8. **Aleochara (Heterochara) spissicornis.** Erichson.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes d'un roux de poix, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé et les élytres d'un rouge clair. Tête obsolètement et éparsement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, légèrement sinuées

vers leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué, assez fortement et subéparsement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* à peine échancré et très-finement et obtusément crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément et subangulairement prolongé à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et simple à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* simplement arrondi au sommet.

Aleochara spissicornis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 173, 31. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 446, 11.

Variété *a. Prothorax* d'un rouge clair. *Antennes* d'un roux ferrugineux, avec les trois premiers articles plus clairs.

Aleochara laeta, MULSANT et REY, Op. Ent. 1861, XII, 96.

Long., $0^m,0025$ (1 1/7 l.) ; — larg., $0^m,0007$ (1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un rouge clair et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, avec les poils du milieu du front convergents et entrecroisés ; très-légèrement ou obsolètement et éparsement ponctuée ; d'un noir de poix très-brillant, avec la partie antérieure parfois graduellement moins foncée. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, d'un roux de poix, offrant vers son extrémité une série transversale de soies obscures et redressées. *Labre* subconvexe, presque lisse, roussâtre, légèrement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux ovales-oblongs, noirâtres.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies dès le quatrième article, de manière à former, à partir du cinquième inclusivement, une massue très-allongée et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées vers le

sommet de chaque article ; d'un roux brunâtre, avec les trois premiers articles d'un roux testacé : le premier suballongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, un peu plus court que le deuxième : le quatrième un peu plus épais que le précédent, un peu moins que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième très-courts, presque perfoliés, mais non contigus, environ trois fois aussi larges que longs : le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, conique et subacuminé, et, vu de côté, ovalaire et obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, deux fois aussi large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus mais à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs obtus, mais à sommet non arrondi et assez marqué ; légèrement arrondi à sa base, qui est distinctement sinuée de chaque côté vers les épaules ; faiblement convexe sur son disque ; finement et densement pubescent ; finement, distinctement et assez densement pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les côtés graduellement moins foncés.

Écusson à peine pubescent, légèrement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; non plus larges postérieurement ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densement pubescentes ; densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge de brique assez clair et assez brillant, avec la région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subatténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; longuement et subéparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et surtout vers l'extrémité, quelques soies obscures et redressées, visiblement disposées en séries transversales ; assez fortement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation néanmoins un peu plus serrée vers la base de chaque seg-

ment; d'un noir brillant, avec le sommet plus ou moins largement d'un roux de poix testacé. Les *trois premiers segments* légèrement et graduellement moins impressionnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et subpellucide à son bord apical : le sixième peu saillant : celui de l'armure parfois distinct, pubescent, d'un roux testacé.

Dessous du corps finement pubescent, râpeusement et assez densement ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales un peu roussâtres. *Pointe mésosternale* étroite, subeffilée, très-aiguë, subacérée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau un peu plus long que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez clair et assez brillant, avec les hanches postérieures obscures. *Cuisses* un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre très-finement spinosules sur leur tranche supérieure ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ou suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare. On la trouve, en été, sous les pierres, aux environs de Paris, de Strasbourg et de Lyon, ainsi que dans le Beaujolais, le Languedoc, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. Bien que les articles intermédiaires et pénultièmes des antennes soient très-courts et très-fortement transverses, celles-ci sont, dans l'*Aleochara spissicornis*, relativement moins épaissies que chez les *lata, fuscipes* et *crassicornis*, et la massue qu'elles forment est subcylindrique au lieu d'être en fuseau. Mais, outre la petitesse de sa taille, cette espèce est remarquable d'entre les précédentes, par le troisième article des antennes un peu plus court que le deuxième, par la base du prothorax plus sensiblement sinuée vers les angles postérieurs, qui sont à peine ou non arrondis à leur sommet, et enfin par ses élytres un peu moins courtes et distinc-

tement sinuées vers leur angle postéro-externe. La forme est plus parallèle, etc.

La variété *laeta* a les antennes d'un roux ferrugineux, avec les trois premiers articles un peu plus clairs. Le prothorax est aussi d'une teinte moins foncée que dans le type ; il est d'un roux de poix, avec des transparences d'un roux plus clair, ou bien entièrement d'un rouge clair comme les élytres.

Quelques catalogues placent l'*Aleochara spissicornis* dans le genre *Microglossa.* Mais l'article terminal des palpes, bien que plus court que dans les autres *Aléochares,* nous a paru lobé au bout, et, d'ailleurs, les trois premiers segments de l'abdomen sont faiblement impressionnés en travers à leur base, et surtout d'une manière graduée.

Près de l'*Aleochara spissicornis* viendrait peut-être l'espèce suivante, que nous n'avons pas eu l'occasion de voir :

9. Aleochara (Heterochara) leucopyga, Kraatz.

D'un noir de poix, brillante, avec la base des antennes, le pourtour des élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds roux ; antennes assez épaisses.

♂ Inconnu.

♀ Le *septième arceau ventral* légèrement prolongé en triangle.

Aleochara leucopyga, Kraatz, Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, Bull. p. 189, 2.

Long. 1 1/2 l.

De la tournure et de la grandeur à peu près de la *Microglossa suturalis*, mais un peu plus courte, facile à distinguer par ses antennes assez épaisses; linéaire, revêtue de poils blonds, colorée comme il a été dit plus haut.

Antennes plus longues que la tête, obscures, avec leur base d'un roux testacé, à deuxième article presque plus court que le troisième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier subégal en longueur aux deux précédents réunis.

Tête noire, à peine pointillée.

Prothorax de la largeur des élytres, presque deux fois plus court que large, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et aux angles, avec ceux-là

fortement défléchis et roussâtres ; presque convexe en dessus, éparsement et finement ponctué.

Élytres à peine plus longues que le prothorax, assez densement et légèrement ponctuées, couleur de poix, avec les bords sutural et apical roux.

Abdomen parallèle, d'un noir de poix, avec chaque segment roux à son bord apical, éparsement et modérément profondément ponctué en dessus : le sixième à son sommet, le septième entièrement, d'un roux testacé.

Pieds roux.

Patrie. Les environs de Marseille.

Obs. D'après la précédente description, on croirait cette espèce une variété de l'*Aleochara spissicornis*.

Genre *Baryodma*, Baryodme, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 31 ; Skand. col. II, 249.

Étymologie : βαρύοδμος, qui a une odeur forte.

Caractères. *Corps* oblong, suballongé ou allongé, subconvexe, ailé.

Tête subarrondie, moins large que le prothorax, non ou peu resserrée à sa base, obtusément atténuée en avant, peu saillante, plus ou moins engagée dans le prothorax, subverticale ou verticale. *Tempes* offrant un rebord latéral arqué, bien prononcé. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, tronqué ou parfois subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de cinq articles : le troisième subégal au deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le quatrième grêle, subulé, au moins aussi long que la moitié du précédent, parfois plus long, subatténué vers son sommet, où il présente un petit lobe articulé, simulant un cinquième article très-court. *Palpes labiaux* de quatre articles, graduellement un peu moins épais et un peu plus courts ; le troisième offrant à son sommet un petit lobe articulé, simulant un quatrième article très-petit et parfois peu apparent. *Menton* transverse, trapéziforme, tronqué ou à peine échancré en avant. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, ovales-oblongs, peu saillants, subverticalement disposés, séparés du prothorax par un intervalle tantôt court, tantôt passable.

Antennes variables, généralement assez courtes, plus ou moins épaissies

extérieurement; insérées vers le milieu du bord interne des yeux dans une fossette grande, oblongue, obliquement prolongée jusque sur l'épistome ; de onze articles : le premier allongé, plus ou moins renflé : les deuxième et troisième suballongés ou oblongs, obconiques : le troisième subégal au deuxième, parfois un peu plus long, rarement plus court : le quatrième transverse ou non : les cinquième à dixième plus ou moins épaissis, plus ou moins transverses, non ou peu contigus : le dernier grand, ovalaire ou conique, parfois plus ou moins allongé et subcylindrique.

Prothorax transverse, aussi large ou un peu moins large à sa base que les élytres ; plus ou moins rétréci en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis ; plus ou moins arqué sur les côtés et à la base , avec ceux-là tranchants et celle-ci souvent subsinuée près des angles postérieurs, qui sont très-obtus et plus ou moins largement arrondis. *Repli inférieur* large, fortement réfléchi, plus ou moins enfoui, non visible latéralement.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres plus ou moins courtes, formant ensemble un carré plus ou moins transverse ; le plus souvent simultanément subéchancrées à leur bord apical ; tantôt arrondies, tantôt subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; simples et subrectilignes ou subarquées sur leurs côtés ; à suture plus ou moins rebordée. *Repli latéral* médiocre ou assez large, peu refléchi, à bord inférieur arqué. *Épaules* non ou peu saillantes.

Prosternum réduit au devant des hanches antérieures à un liseré, plus ou moins épaissi entre celles-ci en forme de triangle très-court, plus ou moins obtus, parfois peu senti. *Mésosternum* à lame médiane rétrécie en forme de languette, rebordée sur les côtés, tantôt assez large et mousse ou subtronquée au bout, tantôt étroite et plus ou moins aciculée, ordinairement prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, plus ou moins carénée ou carinulée sur sa ligne médiane. *Médiépisternums* grands, parfois séparés du mésosternum par une impression ou même par une arête ou suture oblique. *Médiépimères* assez grandes, trapéziformes. *Métasternum* assez grand, trois fois aussi large que long ; subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical ; faiblement échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci ; avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins prononcé, à sommet souvent recouvert par la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant plus ou moins en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, sub-

triangulaires, débordant assez fortement ou sensiblement le sommet des élytres, et remontant sur les côtés jusqu'à la page supérieure du corps.

Abdomen suballongé ou allongé, à peine ou un peu moins large que les élytres; tantôt subparallèle, tantôt atténué en arrière; plus ou moins convexe en dessus; fortement rebordé sur les côtés; pouvant aisément se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire souvent découvert : les suivants subégaux ou avec le cinquième un peu plus grand : les trois premiers tantôt faiblement, tantôt assez fortement impressionnés en travers à leur base, mais le deuxième toujours moins que le premier et le troisième moins que le deuxième (1) : le sixième plus ou moins saillant, rétractile : celui de l'armure plus ou moins enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, le cinquième souvent plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales ou oblongues, non saillantes, déprimées ou subexcavées, obliquement disposées, plus ou moins distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet, à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement élargie en dedans en forme de cône subhorizontal, échancré au bout; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds ordinairement peu allongés. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet : les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et plus ou moins détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées ou subcomprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu, plus ou moins rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* plus ou moins grêles, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux assez forts éperons subdivergents, dont l'interne un peu plus long; ciliés sur leurs tranches, avec les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre plus ou moins spinosules sur leur tranche externe et les *postérieurs* souvent munis au bout de leur tranche supérieure de deux épines peu distinctes. *Tarses* plus ou moins étroits, subcomprimés, subat-

(1) Très-rarement, les trois premiers segments sont subégalement impressionnés en travers à leur base.

ténués vers leur extrémité, de cinq articles : les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *postérieurs* plus ou moins développés, aussi longs ou moins longs que les tibias, à premier article plus ou moins allongé, aussi long que les deux ou trois suivants réunis, les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long. *Ongles* grêles, simples, subarqués, souvent subépaissis à leur base.

Obs. Les espèces de ce genre ont les mêmes habitudes que celles du précédent. Elles sont généralement moins grandes.

Bien que le genre *Baryodma* reproduise, en général, les mêmes formes que le genre *Aleochara*, nous avons cru devoir l'admettre. Le caractère, quoique unique et variable, de la carène mésosternale, nous a paru assez concluant, pour nous permettre, à l'exemple de Thomson, de démembrer un genre trop nombreux en espèces (1). En effet, cette carène, tranchante et comprimée chez les unes, moins accusée ou même assez fine chez les autres, parfois obsolète ou oblitérée en arrière, est toujours plus ou moins prononcée, entière ou prolongée au moins jusqu'aux deux tiers postérieurs, tandis qu'elle est nulle ou rudimentaire chez les véritables *Aléochares*, telles que nous les comprenons.

Les espèces du genre *Baryodma*, tel que nous l'entendons, sont assez nombreuses. Nous allons essayer de les distribuer en plusieurs sous-genres, dont le tableau suivant doit montrer les principaux caractères :

A *Lame mésosternale* plus ou moins excavée sur les côtés de son disque, plus ou moins fortement relevée sur son milieu en carène prononcée et parfois tranchante. S.-g. Baryodma.

AA *Lame mésosternale* sensiblement convexe sur les côtés de son disque ; à rebords latéraux enfoncés, refoulés bien au dessous du niveau des hanches intermédiaires; à carène fine, distinctement arquée ou voûtée dans sa partie postérieure, fortement ciliée vers son sommet. S.-g. Xenochara.

(1) On ne saurait trop multiplier les genres et les sous-genres qui, lorsqu'ils sont établis sur des caractères réels, deviennent comme des degrés pour descendre aux espèces.

AAA *Lame mésosternale* plane ou à peine convexe sur les côtés de son disque; à rebords latéraux non enfoncés, élevés presque jusqu'au niveau des hanches intermédiaires; à carène plus ou moins fine, presque droite ou à peine sinueuse sur son arête, glabre ou à peine ciliée au sommet.

b *Prothorax* à ponctuation uniforme.

c Le *dernier article des antennes*, chez les deux sexes, aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis.

d Le *troisième article des palpes maxillaires* graduellement et légèrement élargi vers son extrémité : le *quatrième* non épaissi à sa base, moins long que le précédent. S.-g. POLYCHARA.

dd Le *troisième article des palpes maxillaires* fortement élargi en triangle : le *quatrième* épaissi à sa base, aussi long que le précédent. S.-g. HOMOEOCHARA.

cc Le *dernier article des antennes*, chez les ♂, aussi long que les trois précédents réunis, subcylindrique. Les *trois premiers segments de l'abdomen* assez fortement impressionnés en travers à leur base. S.-g. DYSCHARA.

bb *Prothorax* à ponctuation éparse, paré en outre sur le dos de deux séries longitudinales de points plus gros et plus profonds. S.-g. COPROCHARA.

PREMIER SOUS-GENRE *BARYODMA*

OBS. Ce sous-genre, comme on l'a vu dans le tableau, se remarque par sa lame mésosternale plus ou moins excavée sur les côtés, à carène prononcée et parfois tranchante. Le bourrelet antérieur est triangulaire. Les hanches intermédiaires sont toujours légèrement ou sensiblement distantes, bien qu'elles se rapprochent davantage quand la pointe mésosternale, variable, devient plus effilée et plus aiguë. La ponctuation du prothorax est uniforme; l'abdomen est plus ou moins atténué en arrière. Le troisième article des palpes maxillaires est légèrement épaissi vers son extrémité. Le dernier article des antennes est normal dans les deux sexes, etc.

Voici les caractères des diverses espèces du sous-genre *Baryodma* :

a *Élytres* arrondies à leur angle postéro-externe, plus courtes que le prothorax.

b *Élytres* parées à leur sommet d'une tache rouge. *Antennes* légèrement épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* à ponctuation assez forte et assez serrée. *Lame mésosternale* fortement excavée sur ses côtés, à carène médiane très-saillante, presque droite sur son arête, subspatulée et ciliée au bout. *Taille* moyenne. BIPUNCTATA.

bb *Elytres* noires ou d'un brun rougeâtre, concolores. *Antennes* à

peine épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* finement et très-densement pointillé. *Lame mésosternale* légèrement excavée sur ses côtés, à carène médiane assez fine, subsinueuse sur son arête, simple au bout. *Taille* petite. CRASSA.

aa *Élytres* sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, un peu plus longues que le prothorax, noires, concolores. *Antennes* assez épaissies vers leur extrémité. *Lame mésosternale* légèrement excavée sur ses côtés, à carène fine, mais bien accusée, presque droite sur son arête, simple au bout (1). *Taille* très-petite (2). MORION

1. Baryodma bipunctata, GRAVENHORST.

Ovale-oblongue, large, subconvexe, finement et brièvement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les pieds d'un roux testacé et une tache rouge au sommet des élytres. Tête assez finement et assez densement punctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article égal au deuxième. Prothorax fortement transverse, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, subdéprimées, arrondies à leur angle postéro-externe, très-densement et rugueusement ponctuées. Abdomen peu allongé, sensiblement atténué en arrière, densement, assez fortement et subrâpeusement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement sinué et très-finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi et simplement, assez densement et assez longuement cilié à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et simple à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément tronqué ou à peine arrondi et garni à son sommet d'une frange de poils courts, très-

(1) Comme on le voit par ce tableau, les espèces de ce sous-genre diffèrent entre elles non-seulement par la couleur et la ponctuation, mais aussi par la structure de la lame mésosternale. A ne consulter que ce caractère seul, on serait tenté de morceler encore ce sous-genre *Baryodma*.

(2) Comme, chez les petites espèces, les signes distinctifs sont souvent peu appréciables, nous avons cru devoir, dans nos tableaux, présenter un concours de caractères réunis.

serrés, fauves et brillants au bout, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara bipunctata, GRAVENHORST, Micr. 93, 37; — Mon. 171, 61. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 338, 37; — Gen. Crust. et Ins. I, 301, 1. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 430, 52. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 529, 3. — ERICHSON, Col. March. I, 355, 3; — Gen. et Spec. Staph. 163, 9. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 16. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 449, 23. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 91, 9.
Aleochara intricata, MANNERHEIM, Brach. 66, 4.
Baryodma bipunctata, THOMSON, Skand. Col. II, 249, 1, 1860.

Variété *a*. *Taille* plus petite. *Base des antennes* testacée. *Hanches antérieures* d'un roux de poix.

Aleochara biguttata, HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 5.

Long., 0^{m},0049 (2 l. 1/4); — larg., 0^{m},0016 (3/4 l.).

Corps ovale-oblong, large, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec une tache apicale rouge aux élytres; revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que le tiers de la base du prothorax; finement et assez densement pubescente; assez finement et assez densement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, légèrement sétosellé avant son sommet. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix brillant, sétosellé, offrant en avant quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec la pointe des *mandibules* et les *palpes maxillaires* plus foncés, le dernier article de ceux-ci testacé, ainsi que quelques pièces inférieures : le *pénultième* souvent presque noir, fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du prothorax; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec les deux premiers articles et le sommet du dernier parfois un peu moins foncés ou d'un roux de poix : le premier allongé, sensiblement renflé en ellipse : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième en forme de tronçon de cône, graduellement un

peu plus épais, contigus : le quatrième non, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, paraissant acuminé, vu de dessus, et, vu de côté, obtusément ou à peine acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et presque droits ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arqué à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densement pubescent, avec la pubescence subtransversale ou oblique et divergente ; finement, légèrement et densement ponctué ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson finement pubescent, rugueusement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, sensiblement plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; faiblement arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural rentrant un peu mais droit ; fortement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densement pubescentes ; très-densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un noir un peu brillant et parées, chacune, vers le milieu de leur bord postérieur, d'une tache rouge plus ou moins grande. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, mais graduellement et sensiblement atténué en arrière ; déprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement ; assez densement pubescent, avec la pubescence plus longue et plus obscure que celle du reste du corps ; assez fortement, subrâpeusement et densement ponctué, avec la ponctuation cependant un peu moins serrée en arrière ; d'un noir assez brillant, avec le sommet du sixième segment parfois couleur de poix. Les *segments basilaires* quelquefois découverts, le premier lisse, le deuxième ponctué : le *premier normal* légèrement, le deuxième faiblement, le troisième à peine ou non sillonnés en travers à leur base : le cinquième plus

développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement, longuement et densement pubescent, assez fortement, densement et râpeusement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales souvent d'un roux de poix. *Mésosternum* fortement excavé sur les côtés (1), à carène médiane très-saillante, tranchante, à arête presque droite, mais obliquement tronquée ou subspatulée et ciliée vers le bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, avec les deuxième à cinquième arceaux graduellement un peu plus courts ou subégaux, le cinquième néanmoins toujours un peu plus court que le quatrième : le sixième saillant.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement pointillés; d'un roux testacé assez brillant, avec les hanches obscures. *Cuisses* un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article suballongé ou oblong; les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est commune dans toute la France, dans les bouses et autres matières organiques décomposées.

Obs. La variété *a* doit sans doute être rapportée à l'*Aleochara biguttata* Heer. Elle est d'une taille généralement moindre (1 l. 1/2); la base des antennes et quelquefois les hanches antérieures et le sommet de l'abdomen sont d'un roux testacé.

Les *terminata* et *celeris* Stephens (*Ill. Brit.* V, 158 et 161) répondent peut-être à la *Baryodma bipunctata ?*

Il est pour nous douteux qu'on puisse rapporter à cette dernière le *Staphylinus bipunctatus* d'Olivier (*Ent.* III, 42, 31, 43, pl. V, fig. 44), car la figure semble plutôt reproduire l'*Aleochara tristis.*

L'*Aleochara bipunctata* Gravenhorst et Erichson est le type du genre *Baryodma* de Thomson.

(1) Le fond de l'excavation est très-finement chagriné et presque mat.

2. Baryodma crassa, BAUDI.

Suballongée, assez large, subconvexe, très-finement et brièvement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la base des antennes couleur de poix, les pieds d'un roux obscur, les genoux et les tarses un peu plus clairs. Tête légèrement pointillée. Antennes à peine épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, très-légèrement et densement pointillé. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, arrondies à leur angle postéro-externe, densement et rugueusement ponctuées. Abdomen assez allongé, atténué postérieurement, finement et très-densement ponctué.

Aleochara eurynota, MULSANT et REY, Op. Ent. 1861, XII, 98.

Variété *a*. *Élytres* d'un brun roussâtre. *Pieds* d'un roux subtestacé.

Aleochara crassa, BAUDI, Stud. Ent. 1848, 120.
Aleochara pulicaria, ROSENHAUER, Thier. And. 1856, 66.
Aleochara punctatissima, SCRIBA, Berlin Zeit. 1866, 377.

Long., 0^m,0026 (1 l. 1/6) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, assez large, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres ; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, aussi large environ que le tiers de la base du prothorax ; très-finement et densement pubescente ; légèrement et densement pointillée ; d'un noir brillant. *Front* large, légèrement convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, pointillé. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, à peine pointillé et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* couleur de poix.

Yeux ovales-oblongs, obscurs, à reflets micacés.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; assez grêles, à peine épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures

avec les quatre premiers articles plus brillants, les premier et deuxième d'un brun de poix parfois un peu roussâtre : le premier suballongé, un peu renflé : les deuxième et troisième plus grêles, suballongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : le quatrième à peu près de l'épaisseur du précédent à son sommet, presque carré : les cinquième à dixième à peine ou un peu plus épais que le quatrième, subcontigus, légèrement ou sensiblement transverses : le dernier oblong, un peu plus long que les deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, acuminé et, vu de côté, obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, à peine deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré à son sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis; subarrondi à sa base qui est visiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque; très-finement et densement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente; très-légèrement, finement et densement ponctué; d'un noir brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement plus courtes que le prothorax; non plus larges postérieurement; très-faiblement arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; très-finement et densement pubescentes ; densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation assez fine, mais néanmoins évidemment plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un brun foncé et assez brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densement pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; finement et très-densement ponctué, avec la ponctuation uniforme et comme réticulée; entièrement d'un noir peu brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, densement pointillé : le *premier normal* légèrement, le deuxième faiblement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinpuième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué

et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième saillant, étroit, en cone tronqué : celui de l'armure parfois apparent, offrant de chaque côté de son sommet un épais fascicule de cils obscurs.

Dessous du corps très-finement et densement pubescent, finement et densement pointillé, d'un noir assez brillant. *Lame mésosternale* excavée sur les côtés, à carène médiane assez accusée, à arête subsinueuse, simple au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième saillant, plus ou moins obtusément angulé à son son sommet.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux de poix assez foncé, avec les genoux, le sommet des tibias et les tarses plus clairs ou d'un roux testacé, et les hanches brunes. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* subspinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong : les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce, propre à l'Espagne, à l'Italie, à la Sicile et à l'Algérie, est rare en France. Elle a été prise, dans le mois d'août, parmi les mousses, aux environs d'Arcachon (Gironde). Elle se trouve aussi près de Carcassonne.

Obs. Elle est un peu plus grande que la *Baryodma morion*, les antennes sont plus grêles et l'abdomen est beaucoup plus densement ponctué. Ces deux derniers caractères, ajoutés à une taille bien moindre et à des élytres concolores, la distinguent suffisamment de la *Baryodma bipunctata*, dont elle a le port et la forme rétrécie en arrière.

Au premier abord, elle a un peu l'aspect d'un *Tanygnathus*.

Souvent les élytres sont entièrement d'un brun presque noir (*Aleochara eurynota*, nobis), d'autres fois elles sont d'un brun rougeâtre et c'est à cette variété que se rapporte l'*Aleochara crassa* de Baudi.

3. **Baryodma morion**, Gravenhorst.

Suballongée ou oblongue, assez large, subconvexe, très-finement et peu densement pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête très-finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax très-fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen peu ou médiocrement allongé, atténué en arrière, densement ponctué vers sa base, plus lâchement vers son extrémité.

♂ Le *sixième segment abdominal* légèrement échancré et subcrénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à huit. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle très-obtus, beaucoup plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi au sommet, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Aleochara morion, Gravenhorst, Micr. 97, 45; — Mon. 175, 69. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 390, 45. — Erichson, Col. March. I, 361, 13; — Gen. et Spec. Staph. 175, 34. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 318, 18. — Redtenbacher, Faun. Austr. 669, 6. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 451, 29. — Kraatz, Ins. Deut. II, 108, 29.
Aleochara exigua, Mannerheim, Brach. 68, 17.
Baryodma morion, Thomson, Skand. Col. II, 250, 2, 1860.

Long., 0^m,0021 (1 l.); — larg., 0^m,00055 (1/4 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez large, subconvexe, d'un noir un peu brillant ; revêtu d'une très-fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, moins large que la moitié de la base du prothorax ;

très-finement et subéparsement ponctuée, plus densement sur le vertex ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, obsolètement ponctué, d'un roux de poix et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec les poils pâles; noires ou brunes, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix : le premier suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong : le troisième assez allongé, évidemment un peu plus long que le deuxième, au moins aussi long que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième sensiblement : les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; légèrement ou même sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; visiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; très-finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; finement, légèrement et densement ponctué ; entièrement d'un noir peu brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; faiblement et simultanément subéchancrées à leur bord apical ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et un peu plus densement pubescentes que le prothorax ; densement ponctuées, avec la ponctuation râpeuse et sensiblement plus forte que celle du prothorax ; très-finement pubescente, avec la pubescence oblique et convergente ;

entièrement d'un noir de poix un peu brillant. *Épaules* non saillantes latéralement, mais à calus assez élevé.

Abdomen peu ou médiocrement allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur ses côtés mais sensiblement atténué en arrière dès avant son milieu ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; très-finement pubescent, avec la pubescence assez courte et à peine moins serrée que celle du prothorax ; finement et densement ponctué vers sa base, avec la ponctuation devenant plus légère et plus écartée vers l'extrémité ; d'un noir assez brillant, avec le sommet parfois couleur de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, légèrement pointillé : le *premier normal* légèrement, le deuxième faiblement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps très-finement, brièvement et assez densement pubescent, finement, subrâpeusement et densement ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et le bord apical de chaque arceau parfois d'un brun de poix un peu roussâtre. *Lame mésosternale* large, subexcavée sur les côtés (1), à carène médiane assez fine, à arête presque droite, simple. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* très-convexe, à ponctuation plus légère et moins serrée en arrière, à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, à peine ponctué, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds courts, finement pubescents, très-légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix brillant, avec les genoux et les tarses ordiairement plus clairs, et les hanches intermédiaires et surtout les postérieures obscures. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* recouverts d'une pubescence plus courte, plus serrée et d'un blond soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants

(1) L'excavation est lisse, séparée des épisternums par une arête fine et oblique.

réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare dans les lieux boisés, parmi les mousses et les feuilles mortes, sous les excréments desséchés et sous les détritus. Elle est répandue dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, l'Alsace, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, la Normandie, etc.

Obs. Elle est remarquable par la petitesse de sa taille, par sa forme un peu ramassée, par sa couleur noire, par son abdomen atténué en arrière, etc.

L'extrémité de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est quelquefois d'un roux de poix. Rarement, les élytres sont brunâtres.

Elle varie beaucoup pour la taille. Les plus petits individus doivent sans doute être rapportés à l'*Aleochara exigua* de Mannerheim.

Nous placerons à la suite de la *morion* l'espèce suivante :

Baryodma intractabilis, Heer.

Noire, brillante, densement ponctuée. Pieds couleur de poix.

Aleochara intractabilis, Heer, Faun. Col. Helv. I, 318, 19.

Long., 1 l. 1/4.

Antennes à peine de la longueur du pronotum, épaissies dans leur milieu, noires, avec leur base roussâtre.

Pronotum assez convexe, du double plus large que long, très-finement pointillé.

Élytres un peu plus longues que le pronotum, évidemment et densement ponctuées, noires, recouvertes d'une fine pubescence grise.

Abdomen densement et assez profondément ponctué.

Pieds couleur de poix, avec les tarses plus clairs.

Patrie. Genève.

Obs. Si cette espèce est réelle, elle ne tardera pas à se trouver en France. Le seul exemplaire que nous avons vu nous a paru un *morion* à taille plus avantageuse.

SOUS-GENRE *XENOCHARA*.

Étymologie : ξένος, hôte ; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Ce sous-genre a la lame mésosternale sensiblement convexe sur ses côtés, avec les bords latéraux fortement enfoncés et refoulés bien au dessous du niveau des hanches intermédiaires ; la carène médiane fine, visiblement arquée ou voûtée sur son arête surtout dans sa partie postérieure, fortement ciliée vers son sommet.

La surface latérale de la lame mésosternale, en dehors de la carène, est presque lisse, séparée à sa base des médiépisternums par un rudiment d'arête oblique ; ceux-ci sont lisses intérieurement, distinctement ponctués extérieurement. L'angle antéro-médian du métasternum est très-court et très-obtus. La ponctuation du prothorax est uniforme ; le dernier article des antennes des ♂ et le troisième article des palpes maxillaires sont de forme normale. Les élytres, de la longueur du prothorax, sont subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. La taille est de grandeur moyenne, etc.

La structure particulière de la lame mésosternale mériterait à elle seule l'honneur d'un genre au lieu d'un sous-genre, si nous n'avions pas craint de trop multiplier les coupes génériques et de charger ainsi la mémoire d'une nomenclature trop complexe.

Ce sous-genre se borne à une seule espèce :

1. **Baryodma (Xenochara) decorata**, Aubé.

Suballongée, assez large, assez convexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec le disque des élytres rouge, le pourtour du prothorax et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base et le sommet des antennes, et les pieds testacés. Antennes assez sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, atténué en arrière, assez finement et assez densement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré et très-finement ou à peine crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi et simplement cilié à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et très-finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* tronqué ou subsinueusement tronqué à son bord postérieur qui est garni d'une frange de poils fauves, courts et serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara decorata, Aubé, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, 311. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 450, 25.

Long., 0m,0032 (1 l. 1/2) ; — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corp suballongé, assez large, assez convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec le disque des élytres rouge ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence oblique et divergente ; assez finement et densement ponctuée ; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, sétosellé avant son extrémité qui est d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, éparsement ponctué et éparsement sétosellé, offrant à son sommet quelques cils pâles *Parties de la bouche* testacées, avec la pointe des *mandibules* plus foncée, le *pénultième article des palpes maxillaires* d'un roux de poix et assez fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant environ le milieu du prothorax ; assez sensiblement épaissies, à partir du cinquième article, en massue très-allongée et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunes ou d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles et le dernier testacés ou d'un roux testacé : le premier allongé, sensiblement épaissi en forme d'ellipse : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques : le deuxième à peine moins long que le premier : le troisième subégal au deuxième : le quatrième presque carré, un peu plus étroit que les suivants : ceux-ci sensiblement et subégalement épaissis, subcontigus, assez fortement transverses : le dernier évidemment plus long que les deux

précédents réunis, ovale-oblong, paraissant, vu de dessus, acuminé, et, vu de côté, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus d'une fois et demie aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; subarrondi à sa base, avec celle-ci légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densement pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; finement et densement ponctué ; d'un noir de poix assez brillant, avec tout le pourtour graduellement moins foncé et les côtés parfois même un peu roussâtres.

Écusson légèrement pubescent, ruguleux, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ; non ou à peine plus larges postérieurement ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural rentrant à peine et presque droit ; légèrement mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et densement pubescentes ; densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge un peu brillant sur leur disque, avec la suture et une grande tache latérale obscure : celle-ci partant des épaules et s'élargissant en arrière. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés mais graduellement et assez sensiblement atténué postérieurement ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; finement, assez longuement et assez densement pubescent ; à peine sétosellé sur le dos ; assez finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation de la base un peu plus fine et à peine plus serrée ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du cinquième segment et le sixième d'un roux de poix. Les *deux basilaires* parfois découverts, le premier lisse, le deuxième légèrement ponctué : les *deux premiers normaux* finement, le troisième non, sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine ponctué : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, finement cilié à son sommet.

Dessous du corps assez longuement et densement pubescent, densement et subrâpeusement ponctué; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales plus ou moins largement d'un roux de poix. *Lame mésosternale* assez convexe sur ses côtés, enfoncée le long des rebords latéraux; à carène fine, mais assez accusée, à arête arquée en arrière, distinctement ciliée à son sommet. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-peu sétosellé, moins finement ponctué que la poitrine, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents; légèrement et subrâpeusement pointillés; d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence plus serrée, plus courte et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci allongés ou suballongés graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. On la rencontre dans les écuries, dans les fumiers déposés dans les basses-cours ou près des habitations, dans les environs de Paris, du Mans, de Lyon, de Toulon, de Tarbes, dans la Normandie, les Vosges, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle a l'aspect des *Baryodma mycetophaga* et *moerens*, décrites plus loin, mais elle est plus densement ponctuée et un peu plus large. Elle se rapproche, par sa tournure, de la *Baryodma bipunctata*, dont elle diffère par ses antennes, son prothorax et ses élytres autrement colorés, avec celles-ci moins courtes. La structure du mésosternum n'est plus la même.

Quelquefois les élytres sont entièrement ou presque entièrement brunes ou noirâtres. Le prothorax est aussi plus ou moins foncé dans son pourtour.

Nous avons vu un exemplaire ♀, dont le sixième arceau ventral est angulairement et assez profondément échancré dans le milieu de son bord postérieur.

Nous ne pensons pas qu'on doive rapporter avec certitude à l'espèce en question, l'*Aleochara puberula* de Klug, dont on la fait synonyme. D'abord Erichson (Gen. et Spec. Staph. 165, 13), indique cette dernière de Madagascar ; ensuite, les trois phrases suivantes ne paraissent pas lui convenir : *Antennae... articulo secundo tertio paulo longiore ; — Elytra... angulo apicali exteriore rotundato ; — Abdomen... segmentorum marginibus rufo-piceis.* Ce sont là trois caractères précis, clairement énoncés et qui n'existent pas dans l'*Aleochara decorata.*

Par suite, l'*Aleochara dubia*, Fauvel, devrait être rejetée comme synonyme de notre *Baryodma decorata*, puisqu'elle se rapporte à la *puberula.*

Quant à l'*Armitagaei*, de Wollaston, il est probable qu'elle s'applique à la *decorata.*

SOUS-GENRE *POLYCHARA.*

Etymologie: πολὺ, beaucoup, de plusieurs manières; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Dans ce sous-genre, la lame mésosternale est presque plane, plane ou à peine convexe sur ses côtés, avec les rebords latéraux non enfoncés, élevés presque jusqu'au niveau des hanches intermédiaires ; la carène médiane est plus ou moins fine, parfois assez accusée, presque droite ou à peine sinueuse sur son arête, simple, glabre ou à peine ciliée vers son sommet. La pointe mésosternale est variable ; l'angle antéro-médian du métasternum, plus ou moins prononcé.

Le prothorax a une ponctuation uniforme, les élytres sont sinuées ou non au sommet de leur angle postéro-externe. Le dernier article des antennes du ♂ est normal, ainsi que les troisième et quatrième articles des palpes maxillaires.

Les espèces du sous-genre *Polychara* sont nombreuses. Nous les partagerons en deux groupes :

I *Élytres* arrondies à leur angle postéro-externe.
a *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout.
b *Abdomen* assez finement et très-densement ponctué. Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième.
c *Élytres* un peu plus courtes que le prothorax, d'un roux testacé, avec la région scutellaire obscure. CRASSIUSCULA.
cc *Élytres* sensiblement plus courtes que le prothorax, noires, avec une tache apicale rouge. MILLERI.

bb *Abdomen* assez fortement et densement ponctué. *Élytres* beaucoup plus courtes que le prothorax, d'un roux testacé seulement vers l'angle sutural. Le *troisième article des antennes* à peine plus court que le deuxième. TRISTIS.

bbb *Abdomen* subéparsement ou éparsement ponctué, au moins vers son extrémité.

d *Antennes* légèrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. *Élytres* d'un rouge foncé sur leur disque. *Abdomen* assez densement ponctué vers sa base, plus lâchement vers son extrémité. *Taille* assez grande et assez large. DISCIPENNIS.

dd *Antennes* à peine épaissies, à troisième article égal au deuxième. *Abdomen* fortement, subéparsement et subuniformément ponctué. *Taille* moyenne.

e *Corps* noir, avec le disque des élytres d'un rouge clair. *Forme* assez étroite. TENUICORNIS.

ee *Corps* d'un testacé clair, avec la tête et les premiers segments de l'abdomen un peu enfumés. CAROLINA.

aa *Pointe mésosternale* étroite, plus ou moins effilée.

f *Pointe mésosternale* sublinéaire dans ses deux tiers postérieurs, peu acérée. *Carène médiane* raccourcie en arrière. *Élytres* en majeure partie rouges. HAEMATICA.

ff *Pointe mésosternale* graduellement aciculée. *Carène médiane* prolongée jusqu'au sommet. *Élytres* seulement avec une tache apicale rougeâtre. BISIGNATA.

5. **Baryodma (Polychara) crassiuscula**, Sahlberg.

Suballongée, assez large, subparallèle, subconvexe, finement et densement pubescente, avec la pubescence tout à fait couchée; d'un noir assez brillant, avec le disque des élytres testacé, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes assez sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, médiocrement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et très-densement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement ou simplement tronqué et très-finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième*

arceau ventral sinué sur ses côtés et prolongé dans son milieu en angle subaigu, assez longuement et assez densement cilié à son bord postérieur.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé dans son milieu en angle obtus, densement et brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara tristis, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 430, 59? — ERICHSON, Col. March. I, 355, 2; — Gen. et Spec. Staph. 162, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 89, 7.
Baryodma tristis, THOMSON, Skand. Col. II, 252, 5. 1860.

Variété *a*. *Élytres* d'un roux testacé, avec la région scutellaire seule rembrunie.

Aleochara scutellaris, LUCAS, Expl. Alg. 103, pl. 2, fig. 7.

Variété *b*. *Élytres* entièrement d'un roux testacé.

Aleochara crassiuscula, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 396, 89.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg. 0^m, 0015 (3/4 l.).

Corps suballongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir submétallique assez brillant, avec le disque des élytres d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence courte, cendrée, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le tiers de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique et divergente; finement et assez densement ponctuée; d'un noir submétallique brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, éparsement ponctué, éparsement sétosellé avant son sommet. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, obsolètement ponctué, éparsement sétosellé, un peu roussâtre et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix ferrugineux. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié, parfois à peine plus obscur que le précédent.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant environ le milieu du prothorax; assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article d'un roux de poix assez foncé: celui-ci allongé, subépaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques: le deuxième un peu moins long que

le premier : le troisième subégal au deuxième : les quatrième à dixième en forme de tronçon de cône, graduellement un peu plus épais : le quatrième légèrement, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, ces derniers subcontigus : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovalaire, paraissant, vu de dessus, acuminé et, vu de côté, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; médiocrement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté vers les épaules ; modérément convexe sur son disque ; finement et densement pubescent, avec la pubescence couchée, oblique et divergente ; finement et assez densement ponctué, avec l'intervalle des points paraissant très-finement chagriné ; entièrement d'un noir submétallique et brillant.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus courtes que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; assez largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densement pubescentes, avec la pubescence couchée, un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez brillant, avec la base, la suture et les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois et demie environ plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et densement pubescent, avec la pubescence plus fine, mais un peu plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, quelques soies obscures et redressées ; assez finement, très-densement, rugueusement et subuniformément ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième plus développé que les pré-

cédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant : celui de l'armure plus ou moins enfoui, densement cilié, sétosellé à son sommet.

Dessous du corps densement et assez longuement pubescent, densement et subrâpeusement ponctué, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales parfois d'un roux de poix. *Mésosternum* presque plan ou à peine excavé sur ses côtés, à carène médiane assez fine, à peine voûtée en arrière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation à peine moins serrée vers l'extrémité, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents; densement et subrâpeusement ponctués ; d'un roux de poix plus ou moins foncé et assez brillant, avec les genoux et les tarses ordinairement un peu plus clairs et les hanches noires ou presque noires. *Cuisses* assez élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, assez fortement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence plus courte, plus serrée, fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se rencontre assez communément dans les excréments et les champignons décomposés, du nord au midi de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Cette espèce diffère de la *Baryodma Milleri* par sa tête un peu plus large, par son prothorax un peu plus court, un peu moins densement ponctué, avec l'intervalle des points moins lisse; par ses élytres moins courtes, un peu moins fortement et un peu moins densement ponctuées, avec leur tache moins rouge, toujours plus étendue sur le disque, qu'elle occupe en majeure partie.

Souvent les élytres sont entièrement d'un roux testacé, ou seulement rembrunies autour de l'écusson. Ces variétés sont plus particulières aux contrées méridionales.

Elle varie aussi beaucoup pour la taille qui n'offre parfois qu'une ligne et demie de longueur.

Rarement, la carène médiane du mésosternum est un peu plus effacée postérieurement.

6. **Baryodma (Polychara) Milleri**, Kraatz.

Assez allongée, assez large, subparallèle, subconvexe, finement et densement pubescente, d'un noir assez brillant, avec une tache apicale rouge aux élytres, l'extrémité et les intersections du ventre roussâtres, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et assez densement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax assez fortement transverse, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densement ponctué. Elytres très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, subdéprimées, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, très-densement et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, à peine atténué vers son extrémité, assez finement et très-densement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué et très-finement et très-obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* assez longuement et assez densement cilié à son bord postérieur, sinué sur les côtés de celui-ci et prolongé dans son milieu en angle prononcé.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé et garni à son bord postérieur d'une frange de poils courts et serrés.

Aleochara Milleri, Kraatz. Berl. Zeit. 1862, 316.

Long., 0m,0045 (2 l.); — larg., 0m,0015 (2/3 l.).

Corps assez allongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec une tache apicale rougeâtre aux élytres; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine plus large que le tiers de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique et divergente; finement

et assez densement ponctuée; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, ponctué, transversalement sétosellé avant son extrémité qui est lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et souvent roussâtre en avant, offrant à son sommet quelques rares cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur et distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant environ le milieu du prothorax; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article d'un roux de poix : celui-ci assez allongé, subépaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus court : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, assez fortement contigus : le quatrième presque carré, un peu moins épais que les suivants : les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, paraissant, vu de dessus, acuminé et, vu de côté, obtusément subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers environ plus large à sa base que long dans son milieu; beaucoup plus étroit en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis; sensiblement arrondi à sa base qui est légèrement sinuée de chaque côté vers les épaules; assez convexe sur son disque; finement et densement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente; finement et densement ponctué; d'un noir brillant et souvent submétallique.

Écusson légèrement pubescent, ruguleux, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; sensiblement ou environ d'un tiers plus courtes que le prothorax; non plus larges postérieurement; très-faiblement arquées sur leurs côtés; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural droit; assez largement arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; finement et densement pubescentes; très-densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax;

d'un noir assez brillant, avec une tache rougeâtre, plus ou moins grande, subarrondie ou subtriangulaire, et occupant à peu près le milieu de leur partie postérieure. *Épaules* assez élevées, non saillantes latéralement.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et densement pubescent, avec la pubescence plus fine, un peu plus longue et un peu plus obscure que celle du reste du corps ; assez finement, très-densement, rugueusement et subuniformément ponctué ; entièrement d'un noir un peu ou assez brillant. Les *deux segments basilaires* souvent découverts : le premier presque lisse ou très-finement ridé en travers, le deuxième ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque également ponctué : le cinquième non ou à peine plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant : celui de l'armure enfoui, pubescent.

Dessous du corps densement et assez longuement pubescent, avec la pubescence d'un gris blond ; finement, subrâpeusement et très-densement ponctué ; d'un noir assez brillant, avec le sixième arceau et les intersections du ventre plus ou moins roussâtres. *Mésosternum* presque plan ou à peine excavé sur les côtés, surtout vers sa base ; à carène médiane assez saillante et bien accusée ; à arête subsinueuse, simple au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds peu allongés, finement pubescents, densement et subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix plus ou moins obscur et assez brillant, avec les hanches (1) presque noires, les genoux et les tarses roussâtres. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur extrémité,

(1) Il est à remarquer que, dans la plupart des *Aléochares*, les hanches intermédiaires, étant déprimées pour le jeu latéral des cuisses, sont, en même temps, à ce même effet, le plus souvent lisses ou presque lisses.

vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, environ aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci assez allongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est propre à l'Allemagne et à l'Autriche. On la rencontre rarement sur certains points de la France : les environs de Lyon, la Lorraine, le Bourbonnais, le Languedoc, la Provence, etc. Elle se cache sous les mousses, les feuilles mortes et les bouses sèches.

Obs. Elle ne peut être confondue avec aucune des précédentes. Elle se distingue nettement de la *Baryodma bipunctata* par son abdomen plus parallèle et plus densement ponctué. Par la structure de sa lame mésosternale, elle fait la transition de cette espèce aux suivantes, chez lesquelles la carène est moins saillante.

L'abdomen est ponctué à peu près comme chez la *crassiuscula* dont nous avons déja signalé les différences, en décrivant cette dernière. Nous ajouterons que les pieds et la base des antennes sont généralement d'une couleur moins claire.

Quelquefois les élytres sont presque concolores ou à peine rougeâtres à leur extrémité ; d'autres fois, au contraire, la tache rouge remonte jusque vers le milieu de leur disque.

7. **Baryodma (Polychara) tristis**, Gravenhorst.

Assez allongée, assez large, subparallèle, assez convexe, finement et assez densement pubescente, avec la pubescence semi-redressée ; d'un noir brillant, avec une tache rougeâtre vers l'angle sutural des élytres, les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses un peu plus clairs. Tête assez fortement, mais peu densement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, médiocrement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et assez densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, beaucoup plus courtes que le prothorax, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, den-

sement et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez fortement et densement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé et assez longuement cilié à son bord postérieur, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subtronqué ou à peine arrondi à son bord postérieur, densement et très-brièvement cilié le long de celui-ci, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Aleochara tristis, GRAVENHORST, Mon. 170, 59. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 529, 2? — MANNERHEIM, Brach. 66, 2? — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 14? — HEER, Faun. Col Helv. I, 314, 3? — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 449, 24.

Aleochara nigripes, MILLER, Verh. Zool. Wien, II, 27. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 90, 8.

Variété *a*. *Élytres* entièrement noires.

Long., $0^m,0055$ (2 l. 1/2) ; — larg., $0^m,0017$ (3/4 l.).

Corps assez allongé, assez large, subparallèle, assez convexe, d'un noir brillant, avec une tache rougeâtre joignant l'angle sutural des élytres ; revêtu d'une fine pubescence d'un cendré obscur, courte, assez serrée et semi-redressée.

Tête subarrondie, de la largeur environ du tiers de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence subredressée, oblique et divergente ; assez fortement, mais peu densement ponctuée ; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, éparsement sétosellé et subponctué vers son sommet, qui est d'un roux de poix avec quelques cils pâles. *Parties de la bouche* couleur de poix, avec quelques pièces inférieures, les palpes labiaux et le quatrième article des palpes maxillaires plus clairs : le *pénultième* de ceux-ci assez longuement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du prothorax ; sensible-

ment et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ou avec le premier article couleur de poix : celui-ci allongé, subépaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième évidemment moins long que le premier : le troisième un peu ou à peine plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses, subcontigus : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; médiocrement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence semi-redressée, oblique et divergente ; offrant en outre, çà et là, quelques rares soies obscures et tout à fait redressées ; assez finement et assez densement ponctué ; paré parfois sur le dos de quatre ou six points plus forts et disposés en quadrille (1) ; entièrement d'un noir brillant et quelquefois submétallique.

Écusson à peine pubescent, éparsement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; beaucoup plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges en arrière ; à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural rentrant à peine et presque droit ; assez largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et assez densement pubescentes, avec la pubescence semi-redressée, mais non d'une manière aussi distincte que dans le prothorax ; offrant en outre vers la base quelques soies plus longues, obscures et redressées ; densement et assez fortement ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse, plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir brillant

(1) Ces points, situés sur le milieu du dos, existent parfois chez d'autres espèces. Nous ne les mentionnons que lorsqu'ils sont constants ou bien apparents.

parées chacune d'une tache apicale rougeâtre, joignant l'angle sutural, plus ou moins grande, mais remontant rarement jusqu'à la moitié des étuis. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement pubescent, avec la pubescence couchée, plus longue, mais moins serrée que celle du prothorax et des élytres; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, bien distinctes, assez longues, éparses, un peu plus nombreuses en arrière; assez fortement et densement ponctué, avec la ponctuation râpeuse, à peine plus serrée vers la base; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, à peine ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué : le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps densement et assez longuement pubescent; assez fortement, râpeusement et densement ponctué; d'un noir brillant. *Lame mésosternale* presque plane sur ses côtés, à carène médiane assez fine, mais assez accusée, à peine voûtée vers son extrémité. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à ponctuation un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds courts, finement pubescents, assez densement et subrâpeusement ponctués, d'un brun ou d'un noir de poix brillant, avec les genoux et les tarses un peu roussâtres. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre assez fortement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus densement et plus brièvement pubescents, avec la pubescence fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong : les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis :

ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se trouve assez communément dans les matières stercoraires. Elle habite diverses parties de la France : les environs de Paris, la Bourgogne, le Beaujolais, la Provence, etc. Elle est plus commune aux environs de Lyon que la *crassiuscula*.

Obs. Elle diffère de cette dernière par sa taille généralement plus grande; par le dessus du corps un peu plus brillant et plus distinctement sétosellé; par sa tête un peu plus large et un peu plus fortement ponctuée; par son prothorax et ses élytres à pubescence plus obscure et plus redressée, avec celui-là plus convexe et celles-ci plus courtes et à tache apicale plus rouge, moins grande et réduite le plus souvent à la région de l'angle sutural. L'abdomen est plus fortement, mais moins densement ponctué. Les antennes sont un peu plus courtes et un peu plus épaissies, avec leur base plus foncée. Les pieds sont aussi d'une couleur plus obscure. Enfin, la ponctuation générale est moins fine et un peu moins serrée, avec l'intervalle des points du prothorax tout à fait lisse. La plupart des mêmes caractères la distinguent également de la *Milleri*.

Quelquefois les élytres sont entièrement noires (*nigripennis*, *nobis*).

On trouve en Corse et parfois aussi dans la France méridionale une variété remarquable, dont la tache apicale des élytres est plus grande, plus tranchée, triangulaire et d'une couleur testacée.

Erichson et quelques auteurs ont dû confondre cette espèce avec la *Baryodma crassiuscula*, et c'est pourquoi nous ne donnons que comme douteuse la synonymie de ces deux espèces. Dans tous les cas, notre *Baryodma tristis* est bien celle de MM. Fairmaire et Laboulbène, dont la description ne laisse rien à désirer; elle répond aussi, sans aucun doute, à la *nigripes* de M. Kraatz.

Peut-être doit-on lui appliquer les *Staphylinus bipunctatus* d'Olivier (*Ent.* III, 42, 31, 43, pl. 5, fig. 44) et *geometricus* de Schrank (*Faun. Boic.* I, 642, 869).

8. Baryodma (Polychara) discipennis, Mulsant et Rey.

Suballongée, assez large, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec le disque des élytres rouge, les pieds d'un roux brunâtre et les tarses un peu plus clairs. Tête subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le

deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et densement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, subparallèle, assez densement ponctué vers sa base, plus lâchement vers l'extrémité.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré et denticulé à son bord apical, les dentelures au nombre de dix. Le *sixième arceau ventral* très-obtusément angulé à son sommet, simplement cilié à son bord postérieur.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinué au milieu de son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément ou subsinueusement tronqué au sommet, brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara discipennis, MULSANT et REY, Op. Ent. II. 1853, 61, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 443, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 87, 4.

Long., 0^{m},0055 (2 l. 1/2) ; — larg., 0^{m},0017 (3/4 l.).

Corps suballongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres rouge ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et médiocrement serrée.

Tête subarrondie, à peine plus large que le tiers de la base du prothorax ; assez fortement pubescente, avec la pubescence semi-inclinée en avant, convergeant et s'entrecroisant sur la ligne médiane ; distinctement, mais peu densement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix : le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur et fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un noir brunâtre, avec le premier article quelquefois couleur de poix ; celui-ci assez allongé, distinctement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième

un peu moins long que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième : le quatrième en cône tronqué et renversé, pas plus large que long, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, non fortement contigus, légèrement transverses, les pénultièmes plus fortement : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, conico-subovalaires, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; un peu rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine rétréci au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine émoussés ; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base qui est à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois dans son pourtour quelques rares soies obscures et redressées ; assez finement et densement ponctué ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson à peine pubescent, obsolètement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus courtes que le prothorax ; à peine plus larges en arrière et à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; subarrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement pubescentes ; offrant parfois sur les côtés une ou deux soies obscures et redressées ; densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation oblique et peu plus forte que celle du prothorax ; rougeâtres, avec les côtés, la base, la région scutellaire et la suture plus ou moins largement rembrunis. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou très-légèrement rétréci vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent, avec la pubescence plus longue, moins serrée et un peu plus obscure que celle du reste du corps ; offrant en outre, sur le dos et en arrière sur les côtés, quelques soies obscures, redressées, assez longues et bien distinctes ; assez densement et rugueusement ponctué sur les deux ou trois premiers seg-

ments, avec la ponctuation graduellement plus écartée vers l'extrémité; entièrement d'un noir brillant. Les *deux segments basilaires* parfois découverts, glabres, lisses : le deuxième distinctement cilié à son bord postérieur (1); le *premier normal* légèrement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine ou non, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine moins ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps assez longuement mais peu densement pubescent; assez densement et râpeusement ponctué ; d'un noir brillant. *Lame mésosternale* presque plane sur ses côtés, à carène assez fine, mais assez accusée, presque droite ou à peine arquée en arrière; à pointe assez large, mousse ou subtronquée au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à ponctuation un peu plus forte que celle de la poitrine, un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau parfois un peu moins grand que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, quelquefois couleur de poix, ainsi que le bord apical des précédents.

Pieds assez courts, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant plus ou moins foncé, avec les tarses un peu plus clairs, et les hanches intermédiaires et postérieures d'un noir de poix. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus densement et plus brièvement pubescents, avec la pubescence fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les champignons décomposés. Elle est assez rare en France : les environs de Lyon, le Beaujolais, la Savoie, la Provence, les Pyrénées, etc.

(1) Les segments suivants sont aussi ciliés à leur bord postérieur, mais d'une manière moins apparente. Cette observation s'applique aussi à toutes les espèces précédentes et à la plupart des suivantes. Nous nous dispenserons de la rapporter.

Obs. Elle se distingue des précédentes par ses antennes plus longues, moins épaisses et à troisième article plus long que le deuxième, et par son abdomen plus lâchement ponctué vers son extrémité.

Elle ressemble plutôt aux *Aleochara fuscipes* et *rufipennis*, d'abord par sa forme et sa couleur, ensuite par le caractère du troisième article des antennes, par la pubescence convergente du front et par les segments basilaires de l'abdomen glabres et lisses. Mais la lame mésosternale est distinctement carénée, et les antennes sont plus grêles.

9. **Baryodma (Polychara) tenuicornis.** Kraatz.

Allongée, assez étroite, légèrement convexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge clair mais rembrunies sur les côtés et vers l'écusson, la bouche, la base des antennes et les pieds roux, le sommet de l'abdomen d'un brun de poix. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes assez grêles, à peine épaissies, à troisième article égal au deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle, fortement et subéparsement ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué et finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément et subangulairement prolongé au milieu de son bord apical, simplement cilié le long de celui-ci.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément arrondi ou subtronqué au sommet, brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara rufipes, Mulsant et Rey, Op. Ent. II. 1853, 63, 2.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 444, 6.
Aleochara tenuicornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 89 (note).

Long., 0m,0056 (2 1/2 l.); — larg., 0m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, légèrement convexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres d'un rouge clair ; revêtu d'une fine pubescence blonde ou fauve, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le tiers de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence affectant diverses directions ; finement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, légèrement sétosellé, offrant en avant un espace d'un brun de poix. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, éparsement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec la pointe des *mandibules* plus foncée : le *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirâtres, à facettes micacées.

Antennes assez grêles, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec le premier article d'un roux testacé et les deux suivants couleur de poix : le premier allongé, un peu épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non contigus, en forme de tronçon de cône : les quatrième et cinquième oblongs : les sixième et septième non ou à peine, les huitième à dixième légèrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, oblong, subconique, acuminé au sommet, vu de dessus, plus obtusément, vu de côté.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à la base qui est à peine ou non sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; finement et assez densement ponctué ; d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson à peine pubescent, densement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; de la

longueur du prothorax; non ou à peine plus larges postérieurement faiblement arquées sur les côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; subarrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; finement et assez densement pubescentes; densement ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse, visiblement plus forte que celle du prothorax; d'un rouge clair, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* non saillantes.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence beaucoup plus longue que celle des élytres; offrant en outre sur le dos et postérieurement sur les côtés quelques soies obscures et redressées; fortement, subéparsement et subuniformément ponctué; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le sommet du cinquième parfois couleur de poix ou d'un roux de poix foncé. Le *deuxième segment basilaire* quelquefois découvert, à peine ponctué ou presque lisse : le *premier normal* distinctement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions souvent un peu plus fortement ponctué : le cinquième beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et le bord apical de chaque arceau d'un roux de poix. *Lame mésosternale* subconvexe sur ses côtés, à carène médiane fine et un peu voûtée, à pointe assez large, mousse ou subtronquée au bout. *Métasternum* subconvexe, finement et assez densement ponctué. *Ventre* convexe, plus fortement et plus lâchement ponctué, plus longuement et moins densement pubescent; offrant en outre çà et là des soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes; à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures noires et les cuisses intermédiaires et postérieures parfois légèrement obscurcies vers leur base. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu.

Tibias assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus brièvement et plus densement pubescents, avec la pubescence fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus : les *antérieurs* assez courts : les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce habite le Languedoc et la Provence. On la trouve assez rarement, en avril et mai, sous les détritus, au bord des marais saumâtres.

OBS. Elle diffère de toutes les précédentes par sa forme plus étroite, par ses élytres et ses pieds d'une couleur plus claire et surtout par ses antennes plus longues et plus grêles.

Comme la *Baryodma decorata*, elle a parfois les faces latérales du mésosternum subconvexes (1), mais la pointe est plus large, la carène n'est point ciliée sur son arête vers son extrémité et les bords latéraux sont bien moins enfoncés.

Le nom spécifique de *rufipes*, Mulsant et Rey, ayant déjà été appliqué par Bohemann à une espèce de Caffrerie (*Ins. Caffr.* I, 269), M. Kraatz a cru devoir, avec raison, changer notre dénomination en celle de *tenuicornis* qui lui convient parfaitement.

10. Baryodma (Polychara) Carolina, WENCKER.

Testacé clair, tête un peu enfumée sur le milieu, ainsi que la base des trois ou quatre premiers segments de l'abdomen ; antennes à peine épaissies vers le bout, quatrième article à peine plus long que large, cinquième subtransversal; pronotum transverse, de la longueur des élytres; abdomen parallèle.

(1) Mais d'une manière beaucoup plus faible.

Aleochara Carolina, Wencker, Cat. des Col. d'Alsace par Vencker et Silberman. 1866.

Patrie. Un seul individu trouvé sous une pierre à Viterne, près Châteauneuf (Meurthe).

Obs. Cette espèce, qui a l'aspect d'une *Myrmedonia*, vient près de la *tenuicornis*. La structure du pronotum et des antennes et la sculpture du corps ne permettent pas de les confondre.

Nous n'avons pas vu cette espèce, que nous plaçons ici avec doute. Sa couleur ferait supposer un insecte immature.

11. Baryodma (Polychara) haematica, Mulsant et Rey.

Suballongée, assez large, subparallèle, subconvexe, finement et peu densement pubescente, avec la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds roux, les élytres rougeâtres, mais rembrunies vers l'écusson. Tête subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, assez finement, densement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen peu allongé, légèrement atténué postérieurement, finement et assez densement ponctué en avant, parcimonieusement vers son extrémité. Pointe mésosternale sublinéaire dans ses deux tiers postérieurs, peu acérée, à carène médiane raccourcie en arrière.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de dix. Le *sixième arceau ventral* étroitement arrondi et fortement prolongé à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0m,0037 (1 l. 1/2) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l. à peine).

Corps suballongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir de

poix brillant, avec les élytres rougeâtres, mais rembrunies vers l'écusson ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence transversale et convergeant vers la ligne médiane où elle semble se retourner pour se diriger en arrière ; finement, assez légèrement et subéparsement ponctué ; d'un noir de poix brillant. *Front* large, subconvexe. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, rugueusement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix : *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noirâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix : le premier suballongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième oblongs, obconiques, subégaux : le quatrième assez fortement transverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième sensiblement épaissis, non contigus, fortement transverses, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement pubescent, avec la pubescence peu serrée, transversale, divergente, excepté le long de la ligne médiane ; offrant en outre, sur le milieu des côtés, une longue soie semi-obscure et redressée, et une autre, moins longue, près des angles antérieurs ; finement, légèrement et assez densement ponctué ; d'un noir de poix brillant.

Écusson finement pubescent, ruguleusement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; à peine ou un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec

l'angle sutural droit, mais subinfléchi ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et peu densement pubescentes, avec la ponctuation dirigée en long sur les côtés et sur la suture, en travers ou obliquement sur le disque ; assez finement et subrâpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un rougeâtre brillant, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* non saillantes, arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement arqué sur ses côtés et à peine atténué vers son extrémité dès son milieu ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; longuement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et en arrière sur les côtés, quelques longues soies redressées, obscures à leur base et pâles à leur sommet ; finement et assez légèrement ponctué, assez densement vers la base, graduellement plus lâchement vers l'extrémité ; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment d'un roux de poix testacé, ainsi que l'extrémité du précédent. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base, le deuxième plus légèrement que le premier et le troisième plus faiblement que le deuxième, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement, assez longuement et modérément pubescent, finement, subrâpeusement et modérément ponctué ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix testacé et les intersections ventrales d'un roux de poix plus foncé. *Lame mésosternale* brusquement rétrécie dès son premier tiers en pointe assez étroite, sublinéaire, peu acérée, non prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, à carène médiane fine, raccourcie en arrière (1). *Métasternum* subconvexe, submétallique, plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, plus fortement vers son extrémité, à cinquième arceau à peine moins long que le précédent : le sixième saillant.

Pieds assez courts, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant subtestacé, avec les hanches intermédiaires

(1) Ici, par exception, les épisternums du médipectus paraissent subexcavés ou même excavés, entièrement et très-finement chagrinés, non ponctués en dehors.

et postérieures obscures. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les tibias. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. On trouve cette espèce, très-rarement, dans les montagnes des environs de Lyon.

Obs. Elle a l'aspect de l'*Aleochara rufipennis*, surtout de la variété *ripicola*, dont elle se distingue par ses antennes moins épaissies et moins fusiformes, et par sa lame mésosternale finement carinulée, au moins dans la première moitié de sa ligne médiane.

Elle a la taille et la tournure de la *Baryodma crassicornis*, avec les antennes beaucoup plus grêles, l'abdomen plus finement et plus densement ponctué et les différences sexuelles du ♂ tout autres,

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Baryodma moerens*, décrite plus loin, mais elle en diffère par sa pubescence transversalement dirigée, surtout sur la tête et les élytres ; par celles-ci d'un rouge moins obscur, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; par son abdomen plus densement ponctué vers sa base.

La direction transversale de la pubescence sur la tête, sur le prothorax et en partie sur les élytres, rend cette espèce remarquable entre toutes ses congénères. Elle est en outre, en quelque sorte, paradoxale dans le genre, à cause de l'unique conformation de la pointe mésosternale (1) et des médiépisternums.

L'angle antéro-médian du métasternum offre dans son ouverture un gros point enfoncé que nous regardons comme accidentel.

(1) Le caractère de la pointe mésosternale, bien qu'organique, nous a paru trop variable dans ses modifications pour servir de base à nos subdivisions : c'est pourquoi nous lui avons préféré le caractère du sinus apical-externe des élytres.

12. Baryodma (Polychara) bisignata, ERICHSON.

Allongée, assez étroite, subconvexe, finement et subéparsement pubescente, d'un noir très-brillant, avec une tache apicale rouge aux élytres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses un peu plus clairs. Tête presque lisse. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, légèrement et éparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, râpeusement et densement ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué en arrière, fortement et modérément ponctué. Pointe mésosternale graduellement aciculée, à carène médiane prolongée jusqu'au sommet.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et finement dentelé à son bord apical, avec les dentelures aiguës, au nombre de huit à dix environ. Le *sixième arceau ventral* finement et assez longuement cilié à son bord postérieur, subsinué sur les côtés de celui-ci, et prolongé dans son milieu en angle sensible, beaucoup plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément ou parfois subsinueusement tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* brièvement cilié-frangé à son bord postérieur, à peine ou obtusément angulé dans le milieu de celui-ci, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Aleochara bisignata, ERICHSON, Col. March. I, 537, 7; — Gen. et Spec. Staph. 166, 16. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 31, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 14. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 449, 22. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 104, 24.
Baryodma bisignata, THOMSON, Skand. Col. II, 250, 3. 1860.

Variété *a*. *Élytres* presque concolores ou avec leur marge apicale un peu rougeâtre.

Long., $0^{m},0033$ (1 l. 1/2); — larg., $0^{m},0008$ (1/3 l. fort).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une tache apicale rouge; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax; subéparsement pubescente, avec la pubescence oblique, convergeant et s'entre-croisant sur le milieu du front; presque lisse ou très-peu ponctuée et seulement sur les côtés; d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, légèrement sétosellé, parfois couleur de poix dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et sétosellé vers son sommet, celui-ci offrant quelques cils pâles, assez longs. *Parties de la bouche* d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, avec le quatrième article des *palpes maxillaires* testacé et le *pénultième* (1) obscur et distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du prothorax; sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article parfois couleur de poix : celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus court : le quatrième subtransverse, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subégalement épaissis, non ou peu contigus, fortement transverses, le cinquième néanmoins à peine moins fortement : le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; sensiblement plus étroit en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; médiocrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules; légèrement convexe sur son disque, avec la pubescence un peu oblique et divergente; offrant en outre sur la moitié antérieure des côtés une ou deux soies obscures et redressées; finement, légèrement et parcimonieusement ponctué; d'un noir très-brillant et parfois submétallique.

(1) Le pénultième est pour nous le troisième, car nous ne comptons pas pour un article le lobe terminal du quatrième.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax; non ou à peine plus larges en arrière; à peine arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; subarrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence peu serrée, mais néanmoins sensiblement moins écartée que celle du prothorax; offrant en outre sur les côtés derrière les épaules une soie obscure et redressée; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse; d'un noir brillant, mais ornées, à leur extrémité, près de l'angle sutural, d'une tache rougeâtre plus ou moins grande, dépassant à peine le milieu du disque. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur ses côtés, mais un peu atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence plus longue et plus obscure que celle des élytres; offrant en outre, sur le dos, des soies obscures et redressées, assez longues, et quelques autres, sur les côtés, plus courtes, plus rares et moins distinctes; fortement ponctué, avec la ponctuation peu ou modérément serrée, à peine plus écartée postérieurement; entièrement d'un noir très-brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, à peine ponctué : le *premier normal* légèrement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine ou non, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et modérément pubescent; distinctement, subrâpeusement et assez densement ponctué; d'un noir brillant, avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* graduellement aciculée, prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, un peu plus longuement pubescent et un peu plus fortement ponctué que le postpectus, à cinquième arceau un peu moins long que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, à ciliation obscure.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, subrâpeusement

ponctués, d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs, et les hanches noires. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche supécieure : les *antérieurs* garnis sur la même tranche d'une pubescence courte, fauve et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, â peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article assez long ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce se rencontre un peu partout, surtout dans les bouses et autres excréments, mais elle n'est pas commune : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, la Provence, les Alpes, les Pyrénées, etc. La variété *a*, qui a les élytres presque concolores, est plutôt propre aux provinces méridionales.

Obs. Elle ne ressemble à aucune des précédentes. Elle a la forme, le brillant et la couleur de la *Baryodma nitida ;* mais le prothorax n'offre point sur le dos, comme dans celle-ci, deux séries longitudinales de points plus gros et plus enfoncés. La pointe mésosternale est plus aciculée que dans aucune autre espèce précédente.

Nous avons vu un exemplaire, provenant de la Carinthie, et dont les élytres sont entièrement d'un rouge brun. Les antennes ou au moins leur base, ainsi que les pieds, sont d'une couleur moins foncée que dans le type (1).

SOUS-GENRE *POLYCHARA* (suite)

GROUPE DEUXIÈME

II. *Élytres* légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe.
a *Antennes* faiblement épaissies, avec les sixième à dixième articles à peine une fois et demie aussi larges que longs.

(1) Près de cette espèce viendrait l'*Aleochara nigerrima*, espèce d'Espagne, décrite par M. Kraatz (*Ins. Deut.* II, 104, note). Elle semble différer de la *bisignata* par son prothorax et ses élytres à ponctuation fine et écartée, par son abdomen parallèle, presque entièrement lisse en dessus.

b *Pubescence du prothorax et des élytres* plus ou moins couchée.

c *Élytres* noires, parées à leur extrémité d'une tache d'un rouge testacé. *Abdomen* finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. *Pointe mésosternale* assez large, subtronquée au bout, à *carène* entière. *Taille* assez petite. CUNICULORUM.

cc *Élytres* rougeâtres, à peine rembrunies sur les côtés et vers la suture. *Taille* moyenne.

d *Abdomen* finement et éparsement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout, à *carène* raccourcie. SANGUINEA.

dd *Abdomen* parallèle, assez densement et profondément ponctué. LAEVIGATA.

ccc *Élytres* noires, concolores. *Abdomen* modérément ou parcimonieusement ponctué, plus lâchement en arrière. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à *carène* raccourcie. *Taille* moyenne.

e *Abdomen* modérément ponctué vers sa base. *Prothorax* densement, *élytres* très-densement ponctués, assez densement pubescents, à intervalle des points lisse. *Élytres* de la longueur du prothorax. RUFITARSIS.

ee *Abdomen* éparsement ponctué vers sa base. *Prothorax* subéparsement, *élytres* assez densement, ponctués, subéparsement pubescents, à intervalle des points très-finement chagriné. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. ALUTACEA.

bb. *Pubescence de la tête, du prothorax et des élytres* plus ou moins redressée.

f *Corps* assez large, à pubescence grise. Les *quatre premiers segments de l'abdomen* assez fortement et densement ponctués vers leur base, presque lisses vers leur extrémité. *Pointe mésosternale* large, subtronquée au bout, à *carène* entière. LANUGINOSA.

ff *Corps* plus étroit, à pubescence obscure. *Abdomen* à ponctuation écartée. VILLOSA.

aa *Antennes* sensiblement ou assez fortement épaissies, avec les sixième à dixième articles au moins deux fois aussi larges que longs. *Pubescence* couchée. *Carène mésosternale* entière.

g *Abdomen* assez densement ponctué vers sa base, plus lâchement en arrière. *Corps* assez large.

h *Antennes* sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. *Elytres* noires. *Abdomen* à peine atténué, concolore. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout. *Taille* assez petite. LYGAEA.

hh *Antennes* assez fortement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. *Élytres* châtaines. *Abdomen* sensiblement atténué, à sommet roux. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée. *Taille* moyenne. MYCETOPHAGA.

gg *Abdomen* presque lisse, avec les quatre premiers segments

assez fortement et assez densement ponctués à leur extrême base, faiblement atténué, roux au sommet. *Élytres* châtaines. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée. *Taille* moyenne. MOERENS.

ggg *Abdomen* à peine ponctué ou presque lisse, à peine atténué, concolore. *Élytres* noires ou brunâtres. *Pointe mésosternale* étroite, à peine émoussée. *Corps* assez étroit. *Taille* moyenne ou assez petite. MOESTA.

13. **Baryodma (Polychara) cuniculorum**, Kraatz.

Allongée, assez étroite, subconvexe, finement et assez densement pubescente, d'un noir brillant, avec une tache d'un rouge testacé au sommet des élytres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article à peine plus long que le deuxième, le quatrième obconique, presque aussi long que large, le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, subsinuées vers leur angle postéro-externe, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué en arrière, finement et assez densement ponctué vers sa base, presque lisse postérieurement.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinué ou très-finement cilié à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle à son sommet, celui-ci assez longuement et assez densement cilié.

♀ *Le sixième segment abdominal* subsinueusément tronqué à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* faiblement, subogivalement et obtusément prolongé, brièvement cilié à son sommet.

Aleochara cuniculorum, Kraatz, Ann. Soc. Ent. Fr. 1858, Bull. 188.
Aleochara maculata, Brisout, Cat. Grenier, Mat. Faun. Franç. 18, 25. — De Marseul, Ab. 1871, VIII.

Long., 0m,0034 (1 l. 1/2); — larg., 0m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant, avec les

élytres parées d'une tache apicale d'un rouge testacé; revêtu d'une fine pubescence cendrée, médiocrement longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax, finement et éparsement pubescente, avec la pubescence de la région médiane transversale et convergente; finement et subéparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé, le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois rembruni, distinctement cilié, le dernier plus pâle.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec leur base à peine moins sombre ou leur premier article d'un roux de poix foncé; celui-ci assez allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième presque aussi long que le premier, à peine plus long que le deuxième : le quatrième obconique, presque aussi long que large : les cinquième à dixième peu contigus, en forme de tronçon de cône renversé, graduellement et à peine plus épais : le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses, à peine une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers environ plus large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; sensiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules; médiocrement convexe sur son disque; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente; offrant en outre, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont celle du milieu un peu plus longue; finement et assez densement ponctué; entièrement d'un noir brillant.

Écusson à peine pubescent, finement et rugueusement pointillé; d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, de la longueur du prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et très-faiblement arquées sur les côtés; subcarrément coupées à leur bord postérieur, avec l'angle sutural presque droit, mais subinfléchi; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; faiblement convexes sur leur disque; finement et assez densement pubescentes; densement et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un noir assez brillant et parées vers leur sommet d'une tache d'un rouge testacé, fondue sur les bords, assez grande, subtriangulaire, remontant environ jusqu'au tiers postérieur ou au-delà. *Epaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; graduellement et légèrement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base; assez fortement convexe en arrière; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres; offrant en outre, surtout vers l'extrémité, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées; finement et assez densement ponctué sur les deux premiers segments et sur la base du troisième, éparsement sur la dernière moitié de celui-ci, très-peu ou presque lisse sur les suivants; entièrement d'un noir brillant. Le *premier segment* visiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions paraissant plus finement et plus densement ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, parcimonieusement et subaspèrement ponctué.

Dessous du corps finement et modérément pubescent; râpeusement et assez densement ponctué; d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* assez large, subtronquée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation assez serrée; très-éparsement sétosellé; à cinquième arceau à peine moins grand que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé en angle, quelquefois d'un roux de poix.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents; légèrement et assez densement ponctués; d'un roux de poix foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias*

assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée, en avril, aux environs d'Hyères, sous les pierres. Elle se prend également dans les Pyrénées-Orientales et dans les environs de Paris, dans les trous de lapins.

Obs. Elle ressemble à la *Baryodma nitida* et surtout à la *Baryodma bisignata*. Elle diffère de la première de ces deux espèces par son prothorax sans séries dorsales de points plus gros; de la deuxième, par ses antennes plus longues, moins épaissies, à pénultièmes articles (6-10) bien moins fortement transverses ; par sa tête plus large et moins lisse; par son prothorax un peu moins court, plus densement pubescent et plus densement ponctué; par ses élytres un peu moins déprimées, moins fortement ponctuées, mais légèrement subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe et à pubescence un peu plus longue; par son abdomen moins fortement et moins uniformément ponctué, assez densement vers la base, presque lisse en arrière, etc. La couleur est aussi un peu moins brillante.

Les pieds sont quelquefois entièrement d'un roux de poix avec les cuisses à peine plus foncées.

On sépare parfois l'*Aleochara cuniculorum*, Kraatz, de l'*Aleochara maculata*, Brisout. Les deux descriptions nous ont paru cadrer presque complétement.

14. **Baryodma (Polychara) sanguinea**, Linné.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec les élytres rougeâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux assez clair. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu

plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, finement et modérément ponctué. Elytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, subrâpeusement et assez densement ponctuées. Abdomen allongé, faiblement atténué en arrière, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse vers son extrémité. Carène mésosternale raccourcie.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et très-obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle à son sommet, celui-ci assez longuement et assez densement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* faiblement prolongé en angle très-obtus à son bord postérieur, celui-ci brièvement et densement cilié.

Staphylinus sanguineus, LINNÉ, Syst. Nat. 423, 13 (1758); — Faun. Suec. I, 232, 853 (1761).
Alcochara fumata, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 434, 56 (var. *a*).
Alcochara brunneipennis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 100, 20.
Baryodma moerens, THOMSON, Skand. Col. II. 253, 8. 1860.

Long., 0^m, 0044 (2 l.); — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, d'un noir brillant, avec la majeure partie des élytres rougeâtre; distinctement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence transversale et convergente sur la région discale; finement et éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* convexe, presque lisse, sétosellé avant son extrémité, qui est parfois submembraneuse et d'un roux livide. *Labre* subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix, avec sa pointe antérieure à peine ponctuée et éparsement ciliée. *Parties de la bouche* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis;

faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur, avec les trois premiers articles plus clairs : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé : le troisième allongé, évidemment un peu plus long que le deuxième, à peine moins long que le premier : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, en forme de carré à peine transverse : les cinquième à dixième graduellement à peine plus épais, subcontigus, légèrement transverses, environ une fois et un quart aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse. un peu moins de deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus mais à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; finement ponctué, avec la ponctuation assez légère et modérément serrée ; marqué parfois sur le milieu du dos de quatre points un peu plus forts, disposés en quadrille et souvent obsolètes ; entièrement d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson à peine pubescent, subrugueusement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; évidemment un peu plus larges en arrière qu'en avant : subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et à peine plus serrée que celle du prothorax ; offrant en outre, dans la première moitié des côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont la plus proche des épaules un peu plus longue ; densement ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse, un peu plus forte que

celle du prothorax; d'un rouge brunâtre et brillant, avec les côtés et la suture un peu rembrunis. *Épaules* très-peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; graduellement et faiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement et très-parcimonieusement pubescent, mais distinctement et assez fortement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies obscures, redressées et assez longues; finement, subrâpeusement et éparsement ponctué vers la base, avec la ponctuation encore plus écartée ou presque nulle en arrière; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment souvent d'un roux de poix. Le *premier* légèrement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions finement et éparsement ponctué, mais à points non râpeux : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent; râpeusement ponctué; d'un noir brillant, avec le bord apical des arceaux du ventre d'un brun de poix. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout, à carène assez fine, raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine ponctué sur son milieu, assez fortement et assez densement sur les côtés et sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à ponctuation plus forte, mais moins serrée que celle du postpectus; à cinquième arceau un peu moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement et subéparsement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant et assez clair, avec les hanches obscures. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans après leur milieu. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus; les *antérieurs* courts; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se plaît dans les lieux humides. On la trouve très-rarement dans les environs de Lyon, en Savoie, dans les Alpes, etc.

Obs. Elle se distingue nettement de la *Baryodma cuniculorum*, par sa taille plus grande, par sa pubescence moins serrée, et surtout par la couleur des élytres. L'abdomen est moins densement ponctué vers sa base. La carène mésosternale est raccourcie, etc.

Elle a été longtemps confondue, dans les collections, avec la *Baryodma moesta*, de laquelle elle semble ne différer, au premier abord, que par la couleur des élytres ; mais en l'examinant attentivement, on y découvre plusieurs caractères spécifiques réels. En effet, les antennes sont un peu plus longues et surtout moins épaissies, d'une couleur moins sombre, à troisième article plus long relativement au deuxième, et les sixième à dixième moins fortement transverses. Le prothorax est plus finement, mais moins lâchement ponctué. La ponctuation des élytres, à peine plus serrée, est généralement un peu moins forte. L'abdomen est moins lisse. La bouche, la base des antennes et les pieds sont constamment d'une couleur plus claire. Enfin, la taille est toujours celle des plus grands individus de la *Baryodma moesta*, et la pointe mésosternale est différente, etc.

Les antennes sont quelquefois entièrement rousses.

Nous avons, suivant Gemminger et de Harold, adopté le nom de *sanguinea*, d'après Stephens (*Ill. Br.* v. 160), qui, sans doute, a vu la collection de Linné. Celui-ci a décrit le susdit insecte, sans dénomination spécifique, pour la première fois, dans sa *Fauna suecica* (1746, I, 194, 612).

Nous décrirons ici, d'une manière abrégée, une espèce qui n'a point encore été rencontrée en France.

Baryodma (Polychara) haemoptera, Kraatz.

Allongée, assez étroite, subparallèle, subconvexe, finement et assez longuement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds roux, les élytres d'un rouge brun, un peu obscurcies vers l'écusson. Tête éparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, assez finement et modérément ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le pro-

thorax, subdéprimées, à peine sinuées à leur angle postéro-externe, assez finement et densement ponctuées. Abdomen subparallèle ou faiblement atténué en arrière, finement et densement pointillé vers sa base, plus lâchement vers son extrémité.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré et très-finement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé et assez longuement cilié à son sommet.

♀ Nous est inconnue.

Aleochara haemoptera, KRAATZ, Ins. Deut. II, 101, 21.

Long., 0^{m},0036 (1 3/4 l.); — larg., 0^{m},0009 (2/5 l.).

PATRIE. Les environs de Juliers (Provinces Rhénanes), l'Allemagne du centre et du midi.

OBS. Cette espèce est d'une taille moindre que la *Baryodma tenuicornis* La pubescence est plus longue et un peu moins serrée. Les antennes sont un peu moins longues et un peu plus épaissies vers leur extrémité. Le prothorax paraît un peu plus court et moins arqué sur les côtés. Les élytres sont d'un rouge plus sombre, mais elles ne sont rembrunies que vers l'écusson. L'abdomen, plus densement ponctué vers sa base, est d'une couleur plus claire vers son sommet, etc.

Elle ressemble beaucoup à la *Baryodma brunneipennis*, mais le prothorax est un peu plus court ; les élytres sont plus finement et plus densement ponctuées ; la ponctuation de l'abdomen est beaucoup plus serrée et l'extrémité de celui-ci est d'une couleur moins foncée.

Les élytres sont à peine visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, ce qui rapprocherait cette espèce du groupe précédent et surtout de la *tenuicornis*.

L'*Aleochara haematoptera*, Kraatz (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1858, 190) est une espèce d'Espagne et d'Algérie.

Nous rapporterons ici la traduction de la description d'une espèce que nous n'avons pas vue en nature :

15. Baryodma (Polychara) laevigata. Gyllenhal.

Noire, brillante, couverte d'une légère pubescence ferrugineuse, avec les élytres et les pieds d'un roux testacé. Prothorax très-brillant, à peine pointillé. Antennes courtes, plus épaisses en dehors.

Aleochara laevigata, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 433, 55.— Sahlberg, Ins. Fenn. I, 399, 95.— Mannerheim, Brach. 68, 11.— Erichson, Gen. et Spec. Staph. 174, 32. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 315, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 446, 12.

Long., 1 l. 2/3.

Presque deux fois moindre que l'*A. bipunctata ;* distincte des autres par sa couleur et par son prothorax à peine ponctué.

Tête petite, arrondie, noire, très-brillante, à peine ou très-finement et éparsement pointillée. *Bouche et palpes* d'un roux ferrugineux.

Antennes plus courtes que le prothorax, d'un noir de poix, plus épaisses extérieurement.

Prothorax court, beaucoup plus étroit en avant, tronqué au sommet, arrondi sur les côtés et en arrière, peu convexe sur son disque, entièrement d'un noir très-brillant, couvert d'une fine pubescence ferrugineuse, à peine pointillé.

Écusson triangulaire, déprimé, couleur de poix.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, un peu plus longues que celui-ci, transverses, déprimées en dessus, d'un roux testacé assez clair et brillant, très-densement et rugueusement ponctuées, nullement rembrunies vers la base et la suture.

Abdomen au-delà des élytres, de la longueur du reste du corps, large, ovale, d'un noir brillant, éparsement ponctué.

Dessous du corps d'un noir de poix, assez densement ponctué, pubescent, avec le bord postérieur des segments ventraux et l'anus d'un roux de poix obscur.

Pieds courts, d'un roux ferrugineux, assez clair.

Patrie. Les environs de Paris, dans les prés humides, suivant MM. Faimaire et Laboulbène.

Obs. On ne saurait dire quelle est la véritable *laevigata* de Gyllenhal. Thomson lui-même (*Skand. Col.* II, 249, 5) ne fait que rapporter la phrase diagnostique de l'illustre auteur suédois ; et tous les échantillons que nous avons vus inscrits sous cette dénomination se rapportaient évidemment à notre variété *ripicola* de l'*Aleochara rufipennis*.

16. Baryodma (Polychara) rufitarsis, Heer.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et assez densement pubescente, avec la pubescence déprimée; d'un noir subplombé assez brillant, avec les tarses roux. Tête assez fortement et assez densement ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque carré, le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement ou médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, densement et finement ponctué. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, rugueusement et très-densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, finement et modérément ponctué. Carène mésosternale raccourcie.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué ou à peine subsinué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé en angle aigu, mais à sommet subémoussé, celui-ci longuement et assez densement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* subtronqué ou subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé ou subarrondi à son bord postérieur, celui-ci densement et brièvement cilié.

Aleochara rufitarsis, Heer, Faun. Col. Helv. I, 317, 15. — Kiesenwetter, Stett. Ent. Zeit. IX, 319.— Redtenbacher, Faun. Austr. 669, 9.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 447, 16. — Kraatz, Ins. Deut. II, 95, 15.

Long., $0^m,0045$ (2 l.) ; — larg., $0^m,0009$ (1/2 l. à peine).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir subplombé assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, tout à fait couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, assez fortement et assez densement ponctuée; d'un noir brillant et subplombé. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les palpes labiaux et le quatrième article des palpes maxillaires moins foncés : le *pénultième article de ceux-ci* assez fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes assez grêles, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; entièrement noires; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième, allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non ou peu contigus : le quatrième obconique ou presque carré, aussi long que large : le cinquième à peine, le sixième faiblement, les septième à dixième médiocrement transverses, ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-suboblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ d'un bon tiers plus large que long; un peu plus étroit en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine ou non sinuée de chaque côté vers les épaules; légèrement convexe sur son disque; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente; offrant souvent, sur le milieu des côtés, une longue soie obscure et redressée, et parfois une autre plus courte près des angles; finement et densement ponctué; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé.

Écusson subpubescent, subponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement ou même fortement transverse, de la longueur du prothorax; subparallèles ou à peine plus larges en arrière et presque subrectilignes sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical,

avec l'angle sutural presque droit; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et à peine plus serrée et plus forte que celle du prothorax; très-densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus serrée et plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé (1). *Épaules* à peine saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, éparsement et assez longuement pubescent, et, en outre, éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, surtout vers leur extrémité; assez légèrement, finement et modérément ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés et sur la base des trois ou quatre premiers segments, et un peu plus écartée sur la partie postéro-médiane de chacun d'eux et sur le cinquième; entièrement d'un noir brillant. Le *premier segment* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le troisième légèrement, le quatrième parfois à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué : le cinquième un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent; subrâpeusement et assez densement ponctué. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, plus fortement ponctué que le postpectus, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau souvent moins grand que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins angulé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, subrâpeusement et assez densement ponctués, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les tarses d'un roux subtestacé. *Cuisses* à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure.

(1) Dans cette espèce, la teinte subplombée est due à la pubescence, qui est d'un cendré pâle.

Tarses assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* assez allongés, à premier article oblong ou suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les Alpes de la Savoie et dans les Hautes-Pyrénées.

Obs. Elle est remarquable par sa couleur presque entièrement noire, à l'exception des tarses ; par ses antennes assez grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité ; par ses tarses postérieurs un peu moins développés que dans ses congénères, avec leur premier article un peu moins allongé relativement aux trois suivants réunis. Les trois premiers segments de l'abdomen sont plus sensiblement impressionnés en travers à leur base. La pubescence du prothorax et des élytres est plus pâle et plus apparente, etc.

17. Baryodma (Polychara) alutacea, Mulsant et Rey.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, avec la pubescence plus ou moins couchée ; distinctement sétosellée ; d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, les genoux et les tarses plus clairs. Tête distinctement et subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième médiocrement ou assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, assez finement et subéparsement ponctué, avec l'intervalle des points à peine chagriné. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et assez densement ponctuées, avec l'intervalle des points très-finement chagriné. Abdomen assez allongé, subparallèle, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Carène mésosternale raccourcie.

♂ *Le sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* prolongé en angle à son sommet, modérément cilié à son bord postérieur.

♀ Le *sixième segment abdominal* à peine arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* à peine angulé et très-brièvement cilié à son bord postérieur.

Long., 0^m,0039 (1 l. 3/4) ; — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir assez brillant, distinctement sétosellé ; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, médiocrement longue, couchée et peu serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, à peine moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subtransversale et convergente sur la partie médiane; distinctement et subéparsement ponctuée, avec la ponctuation un peu plus forte derrière les yeux ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, rugueusement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un brun ou d'un roux de poix foncé : le *pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié, le dernier subtestacé.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures, avec les trois ou quatre premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, non plus large que long, presque carré : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, à peine ou non contigus, médiocrement transverses, avec le cinquième un peu plus légèrement, et les pénultièmes un peu plus fortement, ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus, mais à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; un peu ou à peine moins large en arrière que les

élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence presque couchée, transversalement oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; assez finement et subéparsement ponctué, avec l'intervalle des points très-finement ou à peine chagriné ; marqué en outre, sur le milieu du dos, de quatre points enfoncés, un peu plus forts et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir assez brillant.

Écusson à peine pubescent, subpointillé, d'un noir assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence presque couchée, un peu oblique et divergente, un peu plus serrée que celle du prothorax ; offrant en outre, sur les côtés, deux soies obscures et redressées, médiocrement longues, une derrière les épaules et une autre vers le milieu ; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation à peine oblique, un peu plus forte que celle du prothorax, et l'intervalle des points très-finement chagriné ; à rebord sutural bien prononcé, assez large et lisse ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* peu saillantes.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; un peu plus de trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et très-éparsement pubescent, et, en outre, distinctement sétosellé sur le dos (1) et sur les côtés, avec les soies obscures et redressées, un peu plus longues et un peu plus nombreuses dans la partie postérieure ; finement et parcimonieusement ponctué, avec les points encore plus écartés sur les quatrième et cinquième segments, qui sont presque lisses ; entièrement d'un noir très-brillant. Le *deuxième segment basilaire*

(1) Ces soies sont disposées sur le dos par séries transversales. La tranche des postépimères, visible vue de dessus, offre aussi une longue soie obscure.

parfois découvert, légèrement ponctué sur les côtés : le *premier normal* sensiblement, le deuxième fortement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué ou presque lisse : le cinquième un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine distincte : le sixième peu saillant, aspèrement ponctué.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent; assez finement et subrâpeusement ponctué; d'un noir brillant, avec le bord apical de chaque arceau du ventre couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez étroite, ruguleusement pointillée, à carène raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, plus finement et plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à ponctuation assez serrée vers sa base, à peine plus écartée vers l'extrémité ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième peu (♀) saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs, et les hanches d'un noir de poix. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : *les antérieurs et intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : *les antérieurs* parés d'une courte pubescence fauve et brillante : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* assez développés à premier article suballongé; *les postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins longs que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée dans les environs de Lyon et dans le Bugey, sous les détritus.

Obs. La fine ponctuation de son prothorax et de ses élytres suffit pour distinguer cette espèce des *Aleochara lanuginosa* et *moesta*. Elle est, par son port général, en quelque sorte intermédiaire entre ces deux espèces. Elle est de la taille des petits exemplaires de *l'Aleochara lanuginosa*, mais elle est proportionnellement un peu moins large ; la pubescence du prothorax et des élytres est moins redressée ; le prothorax est moins large postérieurement et plus légèrement ponctué ; les élytres sont un peu plus

longues, un peu moins densement ponctuées, avec leur rebord sutural plus prononcé, mais comme refoulé par un cylindre, ce qui le rend plus large et lisse ; les quatre premiers segments de l'abdomen sont moins fortement ponctués à leur base, avec cette même base plus légèrement impressionnée en travers dans les trois premiers ; le premier article des tarses postérieurs est plus allongé, etc.

La carène mésosternale est raccourcie comme chez l'*Aleochara rufitarsis*, mais la tête, le prothorax et les élytres sont moins densement pubescents et moins densement ponctués, et ces dernières, moins courtes, sont moins distinctemen sinuées au sommet vers leur angle prostéro-externe, etc.

Les antennes sont moins épaissies que dans l'*Aleochara lygaea* et espèces suivantes.

18. Baryodma (Polychara) lanuginosa, Gravenhorst.

Assez allongée, assez large, subconvexe, finement et médiocrement pubescente, avec la pubescence plus ou moins redressée ; d'un noir brillant, avec le bord apical des élytres un peu roussâtre, les genoux et les tarses d'un roux assez clair. Tête assez fortement et subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième subtranverse, les cinquième à dixième légèrement ou médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle prostéro-externe, rugueusement et densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, à segments assez fortement et assez densement ponctués vers leur base, presque lisses vers leur extrémité. Carène mésosternale entière.

♂ *Le sixième segment abdominal* subéchancré et distinctement denticulé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de douze à seize. Le *sixième arceau ventral* angulairement prolongé et longuement cilié à son sommet.

♀ *Le sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et simple à

son bord apical. *Le sixième arceau ventral* subarrondi ou très-obtusément angulé et brièvement cilié à son bord postérieur (1).

Aleochara lanuginosa, GRAVENHORST, Micr. 94, 48; — Mon. 171, 62. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 388, 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 432, 54. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 350, 5. — MANNERHEIM, Brach. 67, 8. — ERICHSON, Col. March. I, 356, 5; — Gen. et Spec. Staph. 168, 21. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 671, 19. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 447, 15. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 93, 12.
Baryodma lanuginosa, THOMSON, Skand. Col. II, 252, 6.

Long., $0^{m},0045$ (2 l.) ; — larg. $0^{m},0011$ (1/2 l.)

Corps assez allongé, assez large, subconvexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, longue, médiocrement serrée, mais plus ou moins redressée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prohorax ; finement pubescente, avec la pubescence convergeant et s'entrecroisant sur la ligne médiane ; offrant en outre, sur toute sa surface, une autre pubescence plus serrée, obscure et redressée ; assez fortement et subéparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, presque lisse, éparsement sétosellé, parfois roussâtre à son sommet, qui est éparsement cilié. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les palpes labiaux, le quatrième article des palpes maxillaires et les *mandibules* d'un roux ferrugineux : celles-ci noires à leur pointe : *le pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires, avec le premier article rarement moins foncé : celui-ci allongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, à peine moins long que le premier : le quatrième à peine transverse, un peu plus étroit que les suivants : les cin-

(1) La ciliation des ♀ est plus pâle que celle des ♂, et cela dans presque toutes les espèces.

quième à dixième graduellement à peine plus épais, peu contigus, légèrement transverses, les pénultièmes (7-10) un peu plus fortement, ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, obconique et acuminé, et, vu par côté, ovalaire et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; un peu plus étroit en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis; sensiblement arrondi à sa base, qui est presque indistinctement sinuée de chaque côté près des épaules; légèrement convexe sur son disque; finement et médiocrement pubescent, avec la pubescence plus ou moins redressée et transversalement divergente, paraissant, vue de côté, comme cotonneuse; offrant en outre, çà et là, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures, tout à fait redressées et bien distinctes; finement et assez densement ponctué; offrant parfois, au devant de l'écusson, deux impressions oblongues, rapprochées, très-obsolètes et un peu plus densement ponctuées; entièrement d'un noir brillant *Épaules* non ou à peine saillantes.

Écusson subpubescent, à peine ponctué ou presque lisse, d'un noir brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax ou à peine plus longues; non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit; légèrement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence oblique, un peu plus serrée et un peu moins redressée que celle du prothorax, et comme cotonneuse; offrant souvent, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure, assez longue et tout à fait redressée; densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus serrée et sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un noir brillant, avec la marge apicale un peu roussâtre.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subpa-

rallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; n'offrant presque d'autre pubescence que des cils assez obscurs, couchés et assez longs, au bord apical du deuxième segment basilaire et des quatre suivants ; paré en outre, sur le dos et sur les côtés, de soies obscures, redressées, assez longues et bien distinctes ; assez fortement et assez densement ponctué sur la base des quatre premiers segments, moins ou à peine sur celle du cinquième ; presque lisse ou à peine ponctué vers l'extrémité de chacun d'eux, avec la partie lisse du premier assez réduite, celle des autres graduellement plus étendue ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, légèrement ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le troisième légèrement, le quatrième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions assez fortement ponctué : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, aspèrement ponctué.

Dessous du corps pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* large, subtronquée au bout, à carène bien accusée et entière, à faces latérales distinctement ponctuées, séparées des médiépisternums par une ligne enfoncée oblique, bien apparente. *Métasternum* subconvexe, à pubescence assez longue et couchée, à ponctuation assez fine et assez serrée sur le milieu, plus forte et plus râpeuse sur les côtés et sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence longue et semi-redressée, à ponctuation forte et râpeuse, un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les genoux et surtout les tarses plus clairs ou d'un roux testacé, et les tibias parfois d'un roux de poix. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence courte, serrée et d'un fauve un peu soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* beaucoup moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine plus

long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. On trouve assez communément cette espèce dans les bouses et les matières végétales décomposées, dans presque toute la France, mais principalement dans les pays boisés ou montueux : les environs de Lyon, l'Auvergne, le Beaujolais, le mont Pilat, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Cette espèce a aussi, comme la *rufitarsis*, les tarses postérieurs proportionnellement moins développés que chez ses congénères et à premier article moins allongé. Comme chez elle, les trois premiers segments de l'abdomen sont plus ortement impressionnés en travers à leur base que dans les espèces précédentes et suivantes. Cependant, elle en diffère abondamment par sa forme un peu moins étroite, par ses antennes un peu plus courtes, à peine moins grêles et à troisième article plus long, comparativement au deuxième ; par son abdomen autrement ponctué et plus fortement sétosellé ; par sa pointe mésosternale plus large, à carène plus accusée et entière ; et surtout par sa pubescence plus ou moins redressée sur la tête, le prothorax et les élytres. Ce dernier caractère la distingue de toutes les autres espèces.

Elle varie beaucoup pour la taille (1 l. 1/2 à 2 l. 1/4), et aussi pour la couleur. Quelquefois les pieds sont entièrement roux, et la transparence roussâtre de l'extrémité des élytres s'étend parfois sur la majeure partie de leur disque.

L'*Aleochara lanuginosa* Erichson répond peut-être à la *sericea* de Stephens (*Ill. Br.* v, 155) ?

On indique quelquefois comme se trouvant en France l'espèce suivante, que nous n'avons pas vue en nature et dont nous traduisons la description :

19. **Baryodma (Polychara) villosa**, Mannerheim.

Sublinéaire, noire, opaque, très-densement ponctuée, recouverte partout d'un duvet court et obscur ; antennes plus longues que le prothorax, leur base et les pieds couleur de poix.

Aleochara villosa, Mannerheim, Brach. 67, 9. — Sahlberg, Ins. Fenn. I, 399, 94. — Zetterstedt, Ins. Lapp. 79, 35. — Bunde, Brach. Ital. 29, 7. — Kraatz, Ins. Deut. II, 94, 13.

Long., 1 3/4 l.

Patrie. France, d'après le catalogue Grenier; environs de Paris, dans les étables, d'après MM. Fairmaire et Laboulbène.

Obs. Cette espèce semble différer de la *Baryodma lanuginosa* par son corps plus étroit, plus linéaire; par ses antennes plus prolongées que le prothorax et couleur de poix à leur base; par son prothorax presque plus étroit que les élytres, avec la marge de celles-ci jamais rousse, et par sa pubescence plus courte et obscure.

La couleur de la dite pubescence la distinguerait de notre *Baryodma alutacea,* à laquelle elle doit ressembler beaucoup.

L'espèce de MM. Fairmaire et Laboulbène (*Aleochara villosa, Faun. Ent. Fr.* I, 449, 21) ne semble pas convenir tout à fait à la courte description que rapporte Erichson (*Gen. et Spec. Staph.* 177, 39).

20. Baryodma (Polychara) lygaea. Kraatz.

Assez allongée, assez étroite, subconvexe, finement et peu densement pubescente, avec la pubescence couchée; d'un noir brillant, avec la base des antennes, la bouche et les pieds roux. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième subtransverse, le cinquième médiocrement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, finement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, rugueusement et densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et assez densement ponctué vers sa base, à peine plus lâchement en arrière. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé à son sommet en angle prononcé, à bord postérieur longuement et assez densement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord

apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi ou à peine angulé à son sommet, très-brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara lygaea, Kraatz, Berl. Ent. Zeit. 1862, 317. — Fauvel, Not. Ent. 1865, III, 34.
Aleochara frigida, Fauvel, Bull. Soc. Norm. 1865, IX, 284.

Long., $0^{m},0034$ (1 1/2 l.) ; — larg., $0^{m},0007$ (1/3 l.).

Corps assez allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement longue, couchée ou à peine redressée, peu serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique, convergeant sur la ligne médiane, entremêlée d'une autre pubescence semiredressée ; finement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, distinctement sétosellé en avant. *Labre* d'un noir de poix, presque lisse, à peine ruguleux et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès leur cinquième article ; très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires ou brunes, avec les deux premiers articles roux et le troisième d'un roux de poix : le premier assez allongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong : le troisième assez allongé, presque aussi long que le premier, un peu plus long que le deuxième : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, subtransverse : les cinquième à dixième sensiblement et presque également épaissis, formant ensemble comme une longue massue subcylindrique, subcontigus : le cinquième médiocrement, les sixième à dixième assez fortement transverses : ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs : le dernier un peu ou à peine plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine

échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; assez sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules; légèrement convexe sur son disque; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence couchée ou à peine redressée, oblique et divergente; finement, légèrement et subéparsement ponctué; entièrement d'un noir brillant.

Écusson subpubescent, à peine et subrugueusement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la ongueur du prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural droit; très-légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence presque tout à fait couchée, oblique et divergente, un peu plus serrée que celle du prothorax; densement et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation beaucoup plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* non ou à peine saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement et éparsement pubescent et en outre éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies obscures et redressées; assez finement et assez densement ponctué vers sa base, avec la ponctuation un peu plus râpeuse et à peine plus écartée postérieurement; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, légèrement ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le troisième légèrement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions plus fortement ponctué : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, râpeusement ponctué.

Dessous du corps assez longuement et assez densement pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout, à carène accusée et entière, à faces latérales presque lisses, séparées des médiépisternums par une ligne oblique, bien apparente. *Métasternum* subconvexe, assez finement, subaspèrement et densement ponctué. *Ventre* convexe,

à pubescence souvent blonde, à soies redressées, rares; à ponctuation râpeuse, plus forte et à peine moins serrée que celle du postpectus ; à intersections souvent couleur de poix ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins angulé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix brillant, avec les hanches noires. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence courte, serrée, fauve et un peu brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article à peine oblong; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve dans les bouses et les substances végétales en décomposition, dans les montagnes de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Savoie, etc.

Obs. Elle est facile à confondre avec la *Baryodma lanuginosa*, mais sa taille est généralement moindre, relativement moins large ; sa pubescence est un peu moins longue et surtout moins redressée ; la ponctuation de l'abdomen est plus légère et un peu plus uniforme, et elle couvre entièrement chaque segment, au lieu de se restreindre à la base de chacun d'eux. La pointe mésosternale est moins large. Enfin, les antennes sont plus sensiblement épaissies, avec leurs pénultièmes articles (6-10) plus fortement transverses.

21. Baryodma (Polychara mycetophaga), Kraatz.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et assez densement pubescente, avec la pubescence couchée; d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen, les intersections ventrales et les pieds roux. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque aussi large que long,

les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densement ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, subsinuées vers leur angle postéro-externe, très-densement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, atténué en arrière, densement et assez finement ponctué vers sa base, plus lâchement vers son extrémité. Carène mésosternale entière.

♂ *Le sixième segment abdominal* subéchancré et très-obtusément crénelé à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* obtusément angulé et assez longuement cilié à son sommet.

Le *sixième segment abdominal* subtronqué et parfois à peine subsinué ou subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi ou à peine angulé et brièvement cilié à son sommet,

Aleochara mycetophaga, KRAATZ, Ins. Deut. II, 102, 22. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 446, 14.
Baryodma lata, THOMSON, Skand. Col. II, 251, 4, 1860.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0,0012 (1/2 l.)

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, de la largeur environ du tiers de la base du prothorax; finement et peu densement pubescente, avec la pubescence affectant des directions diverses; finement et subéparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, couleur de poix, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant un peu le milieu du prothorax; assez fortement épaissies, dès leur cinquième article inclusivement, en massue très allongée et subcylindrique; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres,

avec les trois premiers articles d'un roux testacé et parfois aussi le sommet du dernier : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième en forme de cône renversé, presque aussi long que large, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, presque également épaissis et fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs, le cinquième paraissant à peine moins court : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, conique et acuminé, vu de dessus, et, vu par côté, ovalaire-oblong et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs, très-obtus et arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est faiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez fortement convexe sur son disque ; finement et assez densement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant souvent sur les côtés quelques rares soies redressées et d'un gris obscur ; finement, assez légèrement et assez densement ponctué ; entièrement d'un noir de poix brillant.

Écusson subpubescent, à peine ponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant : subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; très-faiblement convexes sur leur disque ; finement et assez densement pubescentes ; très-densement et subrâpeusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un châtain assez brillant, parfois plus ou moins rougeâtre. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; sensiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base ; assez convexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue, mais moins distincte que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien visibles ; assez finement et densement ponctué sur les deux ou trois

premiers segments, avec la ponctuation graduellement plus écartée sur les suivants ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du cinquième segment et le sixième en entier, d'un roux plus ou moins testacé. *Les trois premiers* sensiblement, mais graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué : le cinquième un peu plus long que le précédent largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue, assez serrée et parfois d'un gris blond ; assez densement et râpeusement ponctué, avec le sixième arceau et le sommet de chacun des précédents plus ou moins roussâtres. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène entière, assez fine. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, un peu plus fortement ponctué que le postpectus, à cinquième arceau souvent un peu plus court que le précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins angulé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement et assez densement ponctués, d'un roux brillant et subestacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs et intermédiaires*, en outre, légèrement spinosules sur leur tranche externe : *les antérieurs* parés d'une courte pubescence brillante : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* suballongés, à premier article oblong ; *les postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se prend dans les champignons décomposés, surtout dans les parties septentrionales ou centrales de la France : la Normandie, la Champagne, l'Alsace, les environs de Paris, le Bourbonnais, le Beaujolais, le Dauphiné, etc.

Obs. Elle ne saurait être comparée aux précédentes, dont elle s'éloigne beaucoup, et avec lesquelles elle n'a de commun que le caractère des élytres sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Elle a presque le

port de la *Baryodma decorata*, dont elle diffère par ce dernier caractère, par la structure de la lame mésosternale, par ses élytres non rembrunies sur les côtés et sur la suture, par son abdomen moins densement ponctué, etc.

Les antennes sont plus fortement épaissies que dans la *B. lygaea*, avec leur troisième article moins long relativement au deuxième, et les pénultièmes (6-10), plus fortement transverses. D'ailleurs la couleur n'est plus la même.

Chez les exemplaires immatures, les antennes sont d'un roux de poix, avec la base plus claire; le prothorax est d'un roux brunâtre, surtout sur les côtés; les élytres sont d'un châtain clair, et les intersections abdominales et ventrales largement testacées (1).

22. Baryodma (Polychara) moerens. Gyllenhal.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et peu densement pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines, la bouche, la base des antennes, l'extrémité de l'abdomen, les intersections ventrales et les pieds d'un roux testacé. Tête assez finement et subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième aussi large que long, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et modérément ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, densement et subrâpeusement ponctuées. Abdomen allongé, faiblement atténué en arrière, assez densement et assez fortement ponctué sur l'extrême base des quatre premiers segments. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou subéchancré et obsolètement denticulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* sensiblement

(1) L'*Aleochara fungivora*, Sharp (*Ent. Monthl. Mag.* 1870, vi, 280 ;— de Marseul, *Ab.* 1871, viii, 147, 40) ressemble à la *B. mycetophaga*, surtout par la structure de ses antennes, mais elle est d'une teinte moins brillante ; l'abdomen est moins atténué en arrière, plus lâchement ponctué.

prolongé en angle dans le milieu de son bord postérieur, celui-ci longuement et assez densement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* faiblement prolongé en angle dans le milieu de son bord postérieur, celui-ci assez brièvement et densement cilié.

Aleochara moerens, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 493, 53-54. — MANNERHEIM, Brach. 66, 6. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 169, 22. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 671, 20. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 447, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 103, 23.

Aleochara fumata, var. 1, GRAVENHORST, Micr. 96, 42.

Long., 0m,0044 (2 l.) ; — larg., 0m,0010 (1/2 l.).

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, à peine plus longue que le tiers du prothorax, finement et subéparsement pubescente, avec la pubescence affectant diverses directions ; assez finement, mais distinctement et subéparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* en forme de faîte, presque lisse, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un brun ou d'un roux de poix obscur, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux testacé : le premier assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième obconique, aussi large que long, à peine plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, graduellement à peine plus épais, assez fortement transverses : les pénultièmes (7-10)

néanmoins un peu plus fortement, deux fois aussi larges que longs : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; assez fortement rétréci en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine distinctement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et parcimonieusement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois, sur les côtés, quelques rares soies obscures et redressées ; finement, assez légèrement et modérément ponctué ; marqué parfois, sur le milieu du dos, de quatre points plus forts et disposés en quadrille; d'un noir brillant, avec les côtés souvent couleur de poix ou même un peu roussâtres.

Écusson à peine pubescent, légèrement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; faiblement arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence un peu plus serrée que celle du prothorax ; densement et subrâpeusement ponctuées, avec la ponctuation oblique, évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un châtain brillant, plus ou moins foncé et un peu roussâtre. *Épaules* non ou à peine saillantes, arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques rares soies obscures et redressées ; presque lisse ou très-éparsement ponctué, avec les quatre premiers segments assez fortement et assez densement ponctués sur leur extrême base ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment d'un roux testacé, le cinquième devenant graduellement de cette dernière couleur vers son extrémité, et le bord apical des précédents parfois d'un roux de poix. Le *premier segment* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le

troisième plus légèrement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions ponctué : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement, longuement et assez densement pubescent ; râpeusement et assez densement ponctué ; d'un noir très-brillant, avec le sixième arceau du ventre et l'extrémité de chacun des précédents d'un roux testacé. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé ; plus fortement ponctué, surtout vers sa base, que le postpectus ; à cinquième arceau souvent plus court que le précédent : le sixième plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subaspèrement ponctués, d'un roux testacé brillant, avec les hanches postérieures d'un brun de poix. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés vers l'extrémité de celle-ci de poils courts, soyeux et brillants : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* beaucoup moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve dans les environs de Paris, dans la Lorraine, les montagnes du haut Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle est difficile à distinguer de la *Baryodma mycetophaga*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle est pourtant un peu plus brillante et moins densement pubescente. Les antennes sont un peu moins épaissies. Les élytres, un peu moins élargies en arrière, sont à peine moins densement ponctuées. L'abdomen, moins rétréci postérieurement, n'offre que l'extrême base des trois ou quatre premiers segments distinctement et assez densement ponctuée. Les tarses postérieurs, un peu moins grêles, ont leur premier article plus allongé, égal aux trois suivants réunis, et, par contre, ceux-ci sont proportionnellement un peu plus courts que dans la *Baryodma mycetophaga*.

Au milieu de toutes ces différences, le caractère tiré de la ponctuation de l'abdomen reste seul le plus concluant.

Peut-être doit-on regarder l'*Aleochara lugubris* d'Aubé (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1850, 313, 18) comme devant se rapporter à la *Baryodma moerens* ou bien à la variété à élytres rougeâtres de la *moesta*.

Quant à nous, contrairement à quelques opinions récentes, nous croyons que la *moerens* d'Erichson et de Kraatz est la même que celle de Gyllenhal.

23. **Baryodma (Polychara) moesta**, Gravenhorst.

Allongée, asse étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, distinctement sétosellée sur les côtés, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les tibias et les tarses d'un roux de poix plus ou moins foncé. Tête distinctement et éparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, distinctement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, densement et assez fortement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle ou faiblement atténué en arrière, très-peu ponctué ou presque lisse. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué ou subsinueusement tronqué et finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle et longuement cilié à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* obtusément angulé et densement et brièvement cilié à son sommet.

Aleochara moesta, Gravenhorst, Micr. 96, 41; — Mon. 170, 55. — Latreille, Hist. nat. Crust. et Ins. I, 389, 41. — Erichson, Col. March. I, 358, 9; — Gen. et Spec. Staph. 170, 23. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 317, 14. — Redtenbacher, Faun. Austr. 671, 02. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 448, 18. — Kraatz, Ins. Deut. II, 99, 19.

Aleochara fumata, var. c, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 434, 56.

Aleochara fumata, Mannerheim, Brach. 67, 10.

Aleochara haemorrhoidalis, MANNERHEIM, Brach. 67, 7.
Baryodma moesta, THOMSON, Skand. Col. II, 252, 7, 1860.

Variété *a*. *Élytres* d'un rouge brun. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix. *Bouche, base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé.

Long., 0m,0037 (1 3/4 l.) ; — larg., 0m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant, distinctement sétosellé sur les côtés ; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subredressée, transverse et convergente sur le milieu du front ; offrant en outre, en arrière sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées ; distinctement, assez grossièrement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subrugueux et éparsement cilié en avant, avec les cils blonds et assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* (1) normal, fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires ou brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé : le premier légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le quatrième subtransverse, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, subégaux, assez fortement transverses, environ deux fois aussi larges que longs, avec les cinquième et dixième paraissant parfois à peine moins courts : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong ou conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

(1) Dans les genres *Aleochara*, *Baryodma* et *Polystoma*, nous regardons comme pénultième le troisième article, attendu que nous ne comptons pas le lobe articulé.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; paraissant, vu de dessus, sensiblement, mais, vu latéralement, encore plus sensiblement arqué sur les côtés ; un peu moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou à peine visiblement sinuée de chaque côté près des épaules; peu convexe sur son disque; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence couchée ou à peine redressée, oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques longues soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, plus longue et souvent pâle vers son extrémité ; distinctement, assez grossièrement et subéparsement ponctué ; marqué souvent, sur le milieu du dos, de quatre points enfoncés, plus forts et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson subpubescent, à peine et rugueusement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; environ de la longueur du prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque ; finement et subéparsement pubescentes, avec la pubescence plus ou moins couchée, un peu oblique et divergente ; offrant en outre, sur les côtés derrière les épaules, une longue soie obscure et redressée, et parfois quelques autres, moins longues ou caduques, sur le reste de leur marge; assez fortement et densement ponctuées, avec la ponctuation un peu oblique, subrâpeuse, sensiblement plus forte que celle du prothorax;d'un noir brillant ou rarement d'un brun de poix un peu roussâtre. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou faiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité ; finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence assez longue et couchée; offrant en outre, sur le dos et surtout sur les côtés, de longues soies obscures et redressées, assez nombreuses (1) ; presque lisse ou très-éparsement ponctué ; d'un noir très-

(1) Le sommet des postépimères, qui retournent sur les côtés et qui par là deviennent visibles en dessus, offre aussi une longue soie obscure.

brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, lisse : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse ou à peine ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, aspèrement ponctué : celui de l'armure enfoui, parfois distinct, cilié-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence longue, médiocrement ou peu serrée ; d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* étroite, à peine émoussée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe, assez finement et modérément ponctué. *Ventre* convexe, un peu plus fortement ponctué que le postpectus, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau un peu moins développé que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé en angle à son sommet, parfois d'un roux de poix.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un brun de poix brillant, avec les tibias et les tarses ordinairement plus clairs ou d'un roux de poix. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés, surtout sur celle-ci, de poils courts et brillants ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ou même assez développés, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France. Elle se prend de diverses manières.

Obs. Cette espèce ressemble un peu à la *Baryodma moerens.* Elle est un peu plus étroite, un peu moins pubescente, plus fortement sétosellée, d'une couleur plus brillante et généralement plus foncée. La tête est un peu plus grossièrement et un peu plus lâchement ponctuée. Les antennes, à peine moins épaissies, ont leur quatrième article un peu plus court. Le prothorax est un peu moins large en arrière. L'abdomen, un peu moins

rétréci postérieurement, est plus lisse, avec le fond des impressions transversales des premiers segments beaucoup moins ponctué ou presque lisse. Le premier article des tarses postérieurs, quoique très-allongé, est moins long que les trois suivants réunis, qui sont un peu plus allongés que chez la *Baryodma moerens*. La bouche, la base des antennes et les pieds sont généralement d'une couleur plus foncée, etc.

Cette espèce varie pour la taille (1 l. 1/2 à 2 l.) et pour la couleur. Les élytres passent du noir au roux de poix ou au roux brun ; l'extrémité de l'abdomen et du ventre deviennent alors de cette avant-dernière teinte, et la bouche, la base des antennes et les pieds se montrent d'un roux testacé.

Cette espèce répond à l'*Aleochara unicolor* Dejean (*Cat.* 3, 81) et peut-être aux *cursitans* et *rufipes* de Stephens (*Ill. Br.* v, 155 et 157) ?

SOUS-GENRE *HOMOEOCHARA*

Étymologie : ὁμοίως, semblablement ; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Ce sous-genre diffère de tous les précédents par la conformation singulière des palpes maxillaires. En effet, le troisième article de ceux-ci, à peine aussi long que le deuxième, est fortement dilaté en triangle subéquilatéral, et le quatrième, épaissi à sa base (1), est aussi long que le précédent (2).

Les trois premiers segments de l'abdomen sont sensiblement impressionnés en travers à leur base. La lame mésosternale n'est pas séparée des médiépisternums par une arête ou par une impression sensible ; sa pointe est plus ou moins étroite, parfois presque aciculée, avec la carène médiane souvent raccourcie vers son extrémité. Elle n'est pas prolongée tout à fait jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, mais un peu au-delà des trois quarts, de sorte que l'angle antéro-médian du métasternum est plus prononcé, plus saillant, plus avancé.

Trois espèces viennent se ranger dans ce sous-genre. En voici l'analyse :

a Le *troisième article des antennes* un peu plus long que le deuxième, le *quatrième* presque carré. Les *trois premiers segments de l'ab-*

(1) C'est-à-dire que le quatrième article se lie au troisième par un épaississement notable.

(2) Ce caractère, bien que organique, n'appartenant qu'à la vie de nutrition, ne nous a pas paru devoir servir de base à une coupe générique, attendu qu'il n'est corroboré par aucune modification ayant trait à la vie de relation.

domen assez fortement ponctués dans leur impression basilaire. *Pointe mésosternale* étroite, à *carène* évidemment raccourcie. *Taille* moyenne. LATIPALPIS.

aa Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième, le *quatrième* transverse. Les *trois premiers segments de l'abdomen* à peine ponctués dans leur impression basilaire. *Pointe mésosternale* très-étroite, presque aciculée, à *carène* presque entière.

b *Prothorax* subéparsement, *élytres* assez densement, ponctués. *Taille* assez petite. SUCCICOLA.

bb *Prothorax* et *élytres* éparsement ponctués. *Taille* petite. SPARSA.

24. Baryodma (Homoeochara) latipalpis. MULSANT et REY.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir très-brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les genoux, les tibias et les tarses roux. Tête distinctement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires élargi en triangle. Antennes médiocrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, finement et éparsement ponctué. Élytres asse fortement transverses, évidemment un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen allongé, subatténué en arrière, presque lisse, avec les trois premiers segments assez fortement ponctués à leur extrême base. Carène mésosternale raccourcie.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et obsolètement crénelé, avec les crénelures au nombre de dix environ. Le *sixième arceau ventral* sinué sur ses côtés, fortement prolongé dans son milieu en angle densement et longuement cilié sur ses bords.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi et brièvement cilié à son bord postérieur.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant, distinctement sétosellé, revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et éparse.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax, finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subtransversale et convergeant sur la ligne médiane ; distinctement et éparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. Le *troisième article des palpes maxillaires* dilaté en triangle, fortement cilié, le quatrième testacé, épaissi à sa base, aussi long que le précédent.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; médiocrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunes ou d'un roux brunâtre, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé : le premier sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé : le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, aussi long que le premier : le quatrième presque carré ou non plus large que long, beaucoup plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, assez ortement transverses, d'une fois et demie à deux fois aussi larges que ongs : le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long, conico-ovalaire, paraissant, vu de dessus, acuminé, et, vu par côté, un peu mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; médiocrement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou presque indistinctement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence subtransversale et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies redressées, plus ou moins obscures, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; finement et éparsement ponctué ; marqué en outre sur le dos de quatre points plus forts et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir très-brillant.

Écusson presque glabre, presque lisse, d'un noir très-brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, évidemment un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque ; finement et subéparsement pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois en outre, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées ; assez fortement et assez densement ponctuées, avec les points obliques et subrâpeux ; d'un noir très-brillant, avec le sommet parfois d'un brun de poix. *Épaules* peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et légèrement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; à peine ou très-peu pubescent, mais distinctement et éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, plus longuement vers l'extrémité de ceux-ci ; presque lisse ou à peine ponctué, avec l'extrême base des trois premiers segments et même du quatrième assez fortement et assez densement ponctuée ; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* graduellement moins sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions ponctué comme il vient d'être dit : le cinquième pointillé sur les côtés, subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, aspèrement ponctué, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue et médiocrement serrée ; subrâpeusement et assez densement ponctué ; d'un noir très-brillant. *Lame mésosternale* rugueuse sur ses côtés, à pointe étroite, effilée, à peine émoussée au bout, à carène évidemment raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, un peu plus fortement ponctué que le postpectus, à ponctuation plus écartée postérieurement, à cinquième arceau plus court que le précédent ; le sixième plus ou moins prolongé, parfois d'un roux de poix.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches noires, et les cuisses, moins leur sommet, rembrunies. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : *les antérieurs et intermédiaires*,

en outre, finement spinosules sur leur tranche externe : *les antérieurs* parés sur celle-ci d'une pubescence courte et soyeuse : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous ; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article suballongé ; *les postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle se prend parmi les mousses et les champignons, dans les collines des environs de Lyon et dans les Pyrénées-Orientales.

Obs. On la prendrait volontiers pour une variété de la *Baryodma moesta*, si ce n'était la structure particulière des troisième et quatrième articles des palpes maxillaires. La taille égale ou dépasse à peine celle des plus grands exemplaires de cette dernière espèce. Le troisième article des antennes est un peu plus long comparativement au deuxième, et le quatrième est proportionnellement un peu moins court. La ponctuatiou de la tête et du prothorax est moins grossière, et celle des élytres un peu moins serrée. L'abdomen est un peu moins parallèle, avec l'impression de la base des trois premiers segments distinctement et même assez fortement ponctuée, au lieu d'être presque lisse, etc.

Parfois le sommet de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est d'une couleur de poix plus ou moins foncée.

Le prothorax est quelquefois subimpressionné au devant de l'écusson, avec l'impression parfois géminée.

25. **Baryodma (Homoeochara) succicola**, Thomson.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête assez grossièrement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires élargi en triangle. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres,

distinctement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu ou à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué vers son extrémité, presque lisse, avec les trois premiers segments à peine ponctués à leur extrême base. Carène mésosternale presque entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les crénelures au nombre de huit environ. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle émoussé au sommet et assez longuement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* faiblement prolongé et arrondi ou à peine angulé à son bord postérieur, celui-ci finement et brièvement cilié.

Aleochara sparsa, Heer, Faun. Col. Helv. I, 317, 13.
Baryodma succicola, Thomson, Skand. Col. IX, 216, 7, b, 1867.

Variété *a. Disque des élytres* d'un roux de poix.

Variété *b* (immature). *Antennes* et *prothorax* brunâtres. *Élytres* et *extrémité de l'abdomen* rousses. *Base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé.

Long., 0^m,0036 (1 l. 2/3); — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant; distinctement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié du prothorax; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subtransversale et convergente sur la partie médiane; assez grossièrement et éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, presque lisse, offrant une série transversale de soies obscures et redressées. *Labre* subconvexe, noir, rugueusement ponctué, couleur de poix et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. Le *troisième article des palpes maxillaires* triangulairement dilaté, fortement cilié : le quatrième testacé, épaissi vers sa base, aussi long que le précédent.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies dès le cinquième article en longue massue subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec les trois premiers articles d'un roux de poix : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième sensiblement transverse, évidemment plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième presque également épaissis, légèrement contigus, fortement transverses, environ deux fois aussi larges que longs : le cinquième paraissant parfois à peine moins court : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, paraissant, vu de dessus, acuminé, et, vu par côté, mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu par côté ; un peu ou à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou presque invisiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; distinctement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation un peu plus fine et un peu plus serrée sur la région médiane ; marqué souvent, sur le milieu du dos, de quatre points plus forts et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson presque glabre, rugueusement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; très-faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement, mais peu densement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant ordinairement, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont une plus longue vers les épaules, les autres caduques ou obsolètes ; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation oblique

ou subrâpeuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant et parfois plus ou moins brunâtre.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, très-peu ou à peine pubescent, mais distinctement et éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies obscures et redressées, et celles de la partie postérieure plus longues et plus nombreuses ; presque lisse ou à peine ponctué ; d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, lisse : les *trois premiers* distinctement, mais graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ou finement ponctué : le cinquième subégal au précédent, parfois finement pointillé vers les côtés, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, aspèrement ponctué, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent; râpeusement et modérément ponctué ; d'un noir très-brillant, avec le bord apical de chaque arceau ventral parfois couleur de poix. *Lame mésosternale* à peine rugueuse sur les côtés, à pointe très-étroite, effilée, presque aciculée, à carène à peine raccourcie ou presque entière. *Métasternum* subconvexe, plus finement et un peu plus densement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation plus faible et plus écartée en arrière; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux brillant, avec les cuisses, surtout les postérieures, parfois plus foncées, et les hanches noires, les antérieurs et intermédiaires quelquefois d'un brun de poix un peu roussâtre. *Cuisses* légèrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : *les antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, légèrement spinosules sur leur tranche externe : *les antérieurs* soyeux sur celle-ci : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* assez longs, à premier article suballongé ; *les postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième allongés, subégaux.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve sous les mousses

et les feuilles mortes, dans les parties septentrionales et centrales de la France, les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle se distingue faiblement de la *Baryodma latipalpis*. La taille est moindre. Les antennes, à peine plus épaissies, ont leur troisième article moins long relativement au deuxième, le quatrième plus court, les cinquième à dixième un peu plus fortement transverses. La ponctuation de la tête et du prothorax paraît un peu plus grossière, et celle de ce dernier moins uniforme, c'est-à-dire un peu plus dense sur la région médiane que sur les côtés. Enfin, l'impression basilaire des trois premiers segments de l'abdomen est moins densement et moins fortement ponctuée.

Quelquefois (var. *a*) les élytres offrent sur leur milieu une transparence rousse ou châtaine. D'autres fois (var. *b*) le prothorax est d'un brun de poix un peu moins foncé sur les côtés, et les élytres sont d'un roux plus ou moins clair, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. Dans ce dernier cas, les antennes deviennent d'un roux obscur avec la base plus claire, et la bouche et les pieds se montrent d'un roux testacé, ainsi que les hanches antérieures et parfois les intermédiaires.

Assez rarement, les deux ou trois premiers segments paraissent très-légèrement et très-éparsement ponctués, avec le quatrième presque lisse, et le cinquième lisse seulement sur son milieu.

Parfois le prothorax paraît subimpressionné vers sa base.

26. Baryodma (Homoeochara) sparsa,

Fairmaire et Laboulbène.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, légèrement sétosellée, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, les tibias et les tarses d'un roux de poix. Tête distinctement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires élargi en triangle. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, distinctement et éparsement ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et éparsement ponctuées.

Abdomen assez allongé, subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, presque lisse ou à peine ponctué. Carène mésosternale presque entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle à son sommet, celui-ci assez longuement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément arrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement et obtusément angulé à son sommet, celui-ci brièvement cilié.

Aleochara sparsa, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 448, 20.—De Marseul, Ab. VIII. 1871, 151, 48.

Long., 0^m,0033 (1 l. 1/2); — larg. 0^m, 0006 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir de poix brillant ; légèrement sétosellé ; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, asse longue, couchée et éparse.

Tête subarrondie, un peu plus large que la moitié de la base du prothorax; finement et très-éparsement pubescente, avec la pubescence en sens divers ; distinctement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. Le *troisième article des palpes maxillaires* triangulairement élargi, distinctement cilié : le quatrième testacé, épaissi à sa base, aussi long que le précédent.

Yeux ovales-oblongs, noirs ou parfois d'un gris obscur.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies vers leur extrémité, dès le cinquième article, en massue très-allongée et subcylindrique; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles roux ou d'un roux de poix : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième sensiblement transverse, visiblement plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième presque également ou subgraduellement épaissis, fortement transverses, deux fois

aussi larges que longs, assez contigus : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou à peine distinctement sinuée de chaque côté près des épaules ; médiocrement convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence subtransversale et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques rares soies obscures et redressées ; distinctement et éparsement ponctué, avec la ponctuation à peine plus serrée sur la région médiane ; marqué souvent sur le dos de quatre points plus forts et disposés en quadrille, les postérieurs plus faibles et un peu plus rapprochés ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson presque glabre, presque lisse ou à peine ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu mais évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière ; subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; faiblement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure et redressée ; assez fortement et éparsement ponctuées, avec les points obliques et râpeux ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet souvent moins foncé. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; très-peu pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, quelques rares soies obscures et redressées ; presque lisse ou à peine ponctué ; d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* sensiblement, mais graduellement plus légèrement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué : le cinquième subégal au précédent ou parfois un peu plus grand, souvent finement ponctué sur les côtés, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine mem-

brane pâle : le sixième peu saillant, parfois couleur de poix, aspèrement ponctué, assez fortement sétosellé.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent, subrâpeusement et éparsement ponctué, d'un noir très-brillant. *Lame mésosternale* presque lisse sur ses côtés, à pointe effilée, très-étroite, presque aciculée, à carène presque entière ou à peine raccourcie. *Métasternum* subconvexe, plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence longue, à ponctuation encore plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé en angle à son sommet, parfois couleur de poix.

Pieds assez courts, subéparsement pubescents, subéparsement ponctués, d'un roux de poix brillant, avec les cuisses plus ou moins rembrunies et les hanches noires. *Cuisses* sub élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long ou à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce habite les forêts, parmi les mousses et les feuilles mortes, aux environs de Paris et de Lyon, dans la Normandie, le Beaujolais, le Dauphiné, la Savoie, les Pyrénées, etc. Elle est peu commune.

Obs. Elle est facile à confondre avec la *Baryodma succicola.* Mais sa taille est un peu moindre; la ponctuation du prothorax et des élytres est constamment plus écartée. Celles-ci sont généralement à peine moins courtes, etc.

Quelquefois les élytres sont d'un roux châtain. L'impression basilaire des premiers segments de l'abdomen se montre parfois finement et distinctement ponctuée.

Rarement, le prothorax paraît subimpressionné ou seulement déprimé vers sa base au devant de l'écusson.

SOUS-GENRE *DYSCHARA*

Étymologie: δὺς, difficilement; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Comme on l'a vu dans le tableau, ce sous-genre se distingue de

tous les précédents par la structure du dernier article des antennes, qui, chez le ♂, est allongé, subcylindrique, aussi long que les trois précédents réunis. Cette particularité, bien que propre à un seul sexe, nous a paru suffisante et même importante. Du reste, dans ce même sous-genre, les trois premiers segments de l'abdomen sont plus fortement impressionnés en travers à leur base que dans tous les autres.

Les troisième et quatrième articles des palpes maxillaires sont de forme normale. Les antennes sont proportionnellement plus allongées que dans le sous-genre *Homoeochara* et que chez la plupart des espèces des autres sous-genres. Le troisième article est évidemment plus long que le deuxième. La lame mésosternale est assez brusquement rétrécie en pointe assez étroite, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout, prolongée au moins jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires ou au-delà. La carène médiane est un peu raccourcie en arrière. L'angle antéro-médian du métasternum est assez saillant et assez avancé.

Ce sous-genre se résume à une seule espèce de petite taille et bien caractérisée.

27. Baryodma (Dyschara) inconspicua, Aubé.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec les genoux et les tarses roussâtres. Tête assez finement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires normal. Antennes à peine épaissies, à troisième article plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax médiocrement transverse, un peu plus étroit en avant, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, finement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la largeur du prothorax, subdéprimées, assez fortement et assez densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, presque lisse, avec l'extrême base des quatre premiers segments fortement ponctuée. Carène mésosternale plus ou moins raccourcie.

♂ *Le sixième segment abdominal* tronqué et finement et obsolètement crénelé à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* fortement prolongé en angle et assez longuement cilié à son sommet. *Le dernier article des*

antennes allongé, épais, subcylindrique, aussi long que les trois précédents réunis.

♀ *Le sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou subarrondi à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* légèrement prolongé, arrondi et brièvement cilié à son sommet. *Le dernier article des antennes* ovale-oblong, assez épais, aussi long seulement que les deux précédents réunis.

Aleochara inconspicua, AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1850, VIII, 312, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 107, 28.

Long., 0^{m},0028 (1 l. 1/4) ; — larg., 0^{m},0005 (1/4 l).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant, distinctement et éparsement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence, d'un cendré blanchâtre, bien apparente, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; légèrement pubescente, avec la pubescence en sens divers ; assez finement et éparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix parfois un peu roussâtre. *Pénultième article des palpes maxillaires* normal, distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs ou noirâtres.

Antennes assez grêles, à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis; à peine ou faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec le duvet et les poils blanchâtres, ce qui leur donne un aspect pruineux ; noires ou noirâtres, avec le premier article quelquefois moins foncé ou couleur de poix : celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième assez allongé : le troisième allongé, évidemment plus long que le deuxième, à peine moins long que le premier : le quatrième presque carré : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu moins sensiblement : le dernier plus (♂) ou moins (♀) allongé, paraissant, vu de dessus, obtusément acuminé, et, vu par côté, mousse au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et demie aussi

large à sa base que long dans son milieu; un peu rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu de côté; un peu moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis; sensiblement arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci non ou à peine sinuée de chaque côté près des épaules; peu convexe sur son disque; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence subtransversale et divergente; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées; finement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation paraissant plus serrée, surtout en arrière, le long de la ligne médiane, qui semble parfois longitudinalement subdéprimée; entièrement d'un noir brillant.

Écusson presque glabre, obsolètement et rugueusement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement et subéparsement pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente; offrant souvent, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure et redressée, et quelquefois une deuxième, un peu plus bas, plus ou moins caduque; assez fortement et assez densement ponctuées, avec la ponctuation subrâpeuse et beaucoup plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement, longuement et éparsement pubescent; offrant, en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, un peu plus longues dans la partie postérieure; presque lisse, mais avec l'extrême base des trois ou quatre premiers segments fortement et rugueusement ponctuée; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement, mais graduellement un peu moins fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons ponctué comme on vient de le dire : le quatrième souvent à peine impressionné en travers à sa base, qui est distinctement ponctée : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni

à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et subaspèrement ponctué.

Dessous du corps finement et éparsement pubescent; d'un noir très-brillant, avec le bord apical de chaque arceau ventral souvent d'un roux de poix. *Lame mésosternale* à peine ponctuée ou presque lisse sur ses côtés, à pointe assez brusque, assez étroite, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout; à carène fine, mais bien distincte, plus ou moins raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, légèrement et assez densement ponctué sur son milieu, plus fortement sur les côtés. *Ventre* très-convexe, très-éparsement sétosellé, à pubescence longue ; fortement ponctué dans sa partie antérieure, presque lisse en arrière, avec la ponctuation plus forte et plus serrée vers la base des trois premiers arceaux et surtout du premier : celui-ci fortement, les deuxième et troisième légèrement resserrés à leur naissance : le cinquième plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé à son sommet.

Pieds peu allongés, assez longuement et éparsement pubescents; légèrement et subrâpeusement ponctués; d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses roux. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés sur celle-ci de poils plus courts, plus serrés et d'un blond soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

Patrie. Cette espèce est médiocrement commune. On la rencontre parmi les mousses, dans les forêts, aux environs de Paris et de Lyon, dans l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Nous n'insisterons pas sur cette espèce, remarquable par le développement du dernier article des antennes chez les ♂. La ♀ diffère de la *Baryodma sparsa* par sa taille à peine moindre; par sa pubescence un peu plus longue, un peu moins fine, plus blanche et à peine plus serrée ; par ses antennes plus longues et plus grêles, à troisième article plus allongé, les quatrième à dixième moins courts; par les trois premiers seg-

ments abdominaux plus fortement impressionnés en travers à leur base, avec l'impression fortement et rugueusement ponctuée. Le prothorax est moins fortement transverse ; la ponctuation de ce dernier et celle des élytres sont plus serrées, etc.

Souvent les pieds sont entièrement d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires.

Notre espèce en question est assurément l'*Aleochara inconspicua* de Kraatz, qui cite Aubé et qui en même temps signale le caractère exclusif de cette espèce, celui du dernier article des antennes chez les ♂. Mais nous croyons que l'*inconspicua* ne doit pas être considérée comme synonyme de l'*Aleochara sparsa* de MM. Fairmaire et Laboulbène, qui n'auraient pas oublié de mentionner la particularité ci-dessus désignée, et qui, d'ailleurs, disent dans leur description « Antennes à articles cinquième à dixième *courts*, *transversaux*, serrés ;... corselet à ponctuation fine, *très-écartée ;...* élytres à ponctuation assez forte, *pas très-serrée ;...* abdomen ponctué *faiblement* à la base des segments : » quatre caractères clairement formulés et qu'on ne retrouve pas dans l'*Aleochara inconspicua*. Nous avons dû considérer l'*Aleochara sparsa* des illustres auteurs de la *Faune française* comme une espèce distincte à laquelle nous avons conservé le nom sous lequel ils l'ont décrite. Quant à l'*Aleochara sparsa* de Heer, à cause de ces deux phrases : *Coleopteris... crebre punctatis*, et *Antennæ crassæ... articulis* (4-10) *transversis*, on doit la rapporter plutôt a notre *Baryodma succicola*.

SOUS-GENRE *COPROCHARA*

Étymologie : κόπρος, fumier; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Nous avons réuni dans ce sous-genre quelques espèces qui offrent sur leur prothorax, outre la ponctuation ordinaire, deux séries longitudinales de points plus gros et plus enfoncés.

Leur forme est toujours assez étroite et la couleur très-brillante. Les palpes maxillaires sont de forme normale. Les antennes sont plus ou moins sensiblement épaissies, avec leurs cinquième à dixième articles toujours fortement transverses et le troisième subégal au deuxième. La pointe mésosternale est assez brusque, sublinéaire dans ses deux tiers postérieurs, mousse ou subtronquée au bout, prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, avec la carène médiane fine et entière. L'angle antéro-médian du métasternum est assez saillant, mais à sommet recouvert par la

pointe mésosternale. L'abdomen est en général subparallèle et peu densement ponctué, et ses trois premiers segments sont sensiblement ou légèrement impressionnés en travers à leur base.

Ce sous-genre forme un groupe bien naturel. Nous en connaissons quatre espèces dont voici les principales différences.

a *Élytres* noires ou presque entièrement noires. Le *quatrième article des antennes* subtransverse. *Prothorax* assez fortement transverse. *Abdomen* assez densement et assez fortement ponctué. *Taille* moyenne. BILINEATA.

aa *Élytres* parées près de la suture d'une tache apicale rouge. Le *quatrième article des antennes* transverse.

b *Prothorax* plus ou moins transverse, légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus. *Abdomen* assez finement et assez densement ponctué. *Taille* assez petite ou petite.

c *Dernier article des antennes* visiblement un peu plus long que les deux précédents réunis. *Élytres* fortement et assez densement ponctuées. *Tarses* d'un roux de poix. NITIDA.

cc *Dernier article des antennes* subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long. *Élytres* fortement et subéparsement ponctuées. *Tarses* d'un noir de poix. BINOTATA.

bb *Prothorax* légèrement transverse, à peine arqué sur les côtés, vu de dessus. *Dernier article des antennes* un peu plus épais et évidemment plus long que les deux précédents réunis. *Abdomen* finement et densement ponctué vers sa base, un peu moins densement en arrière. *Taille* petite. PAUXILLA.

28. **Baryodma (Coprochara) bilineata**, GYLLENHAL.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, éparsement sétosellée, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête grossièrement et subéparsement ponctuée sur ses côtés, lisse sur son milieu. Antennes assez sensiblement épaissies, à troisième article égal au deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, visiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, subéparsement ponctué sur les parties latérales du disque, offrant sur son milieu deux séries longitudinales de points plus serrés. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, fortement et assez densement ponctuées.

Abdomen assez allongé, subparallèle, assez fortement et assez densement ponctué. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* largement tronqué ou à peine échancré et finement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de douze environ. Le *sixième arceau ventral* sinué sur ses côtés, prolongé dans son milieu en angle assez saillant et assez longuement cilié sur ses bords.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi ou très-obtusément angulé à son bord postérieur : celui-ci assez brièvement et densement cilié.

Aleochara bilineata, Gyllenhal, Ins. Suec. II, 436, 58. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 352, 9. — Mannerheim, Brach. 68, 15. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 443, 2. — Kraatz, Ins. Deut. II, 105, 25.
Aleochara nitida, var. Erichson, Col. March. I, 358, 8 ; — Gen. et Spec. Staph. 168, 20.— Heer, Faun. Col. Helv. I, 316, 15.
Baryodma bilineata, Thomson, Skand. Col. II, 254, 10, 1860.

Long., 0^{m},0038 (1 l. 3/4) ; — larg., 0^{m},0010 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête presque rectiligne sur les côtés ; un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; légèrement pubescente, avec la pubescence dirigée en travers et convergeant sur la ligne médiane ; offrant sur son milieu un large espace longitudinal lisse, mais grossièrement et subéparsement ponctuée sur les côtés et en avant entre les yeux ; d'un noir très-brillant et parfois submétallique. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant avant son extrémité quelques soies obscures et redressées, disposées en série transversale. *Labre* subconvexe, brillant et presque lisse vers sa base, couleur de poix, obsolètement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé. Le *troisième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié : le quatrième d'une couleur plus claire.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ;

très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires, avec les deux ou trois premiers articles souvent d'un brun de poix : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième subtransverse, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, graduellement et à peine plus épais, fortement transverses, presque deux fois aussi larges que longs : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong ou conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers ou à peine d'une moitié plus large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; visiblement arqué sur les côtés, plus sensiblement, vu de côté ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; assez sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine ou non distinctement sinuée près des épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant en outre, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, assez longues ; subéparsement et distinctement ponctué sur son disque, avec un espace longitudinal lisse, situé sur le milieu du dos, assez large et limité latéralement par deux séries de points plus serrés, plus prononcées en arrière, où elles forment chacune une espèce de sillon ; entièrement d'un noir brillant et souvent submétallique.

Écusson presque glabre, presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; presque subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente, un peu moins écartée que celle du prothorax ; offrant parfois sur les côtés, derrière les épaules, une soie obscure et redressée, assez longue ; fortement et assez densement ponctuées, avec les points non ou à peine obliques ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois couleur de poix. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa

base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent, distinctement et éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, plus fortement en arrière sur ceux-ci ; assez fortement et assez densement ponctué, avec la ponctuation un peu plus légère sur le dos de chaque segment, non ou à peine moins serrée vers leur extrémité ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, lisse : les *trois premiers segments normaux* sensiblement impressionnés en travers à leur base, mais graduellement plus faiblement, avec le fond des impressions un peu plus densement et subrugueusement ponctué : le cinquième plus long que le précédent, largement et obtusément tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, densement et aspèrement ponctué ou granulé, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement mais peu densement pubescent, assez fortement et râpeusement ponctué, d'un noir brillant, avec le bord apical de chaque arceau ventral souvent couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez étroite, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout, à carène médiane entière. *Métasternum* subconvexe, plus éparsement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, un peu plus fortement et un peu plus densement ponctué que le métasternum, très-éparsement mais assez distinctement sétosellé; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds assez courts, éparsement pubescents, subrâpeusement et peu densement ponctués, d'un brun ou d'un roux de poix foncé et brillant, avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* garnis sur celle-ci d'une pubescence plus courte, plus serrée et d'un fauve soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se prend dans les bouses, aux environs de Paris et de Lyon, dans la Normandie, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère de la *Baryodma nitida* par une taille un peu plus grande, par ses antennes un peu moins épaissies et à quatrième article un peu moins court ; par sa tête un peu plus grossièrement et un peu plus densement ponctuée sur ses côtés ; par la ponctuation latérale du prothorax un peu plus forte et un peu moins écartée ; par ses élytres presque toujours concolores, et par son abdomen un peu plus fortement ponctué. Les séries dorsales du prothorax sont composées de points plus fins, plus serrés et paraissant parfois former comme deux légers sillons longitudinaux, etc.

Les pieds sont quelquefois entièrement d'un roux de poix.

L'*Aleochara alpicola* de Heer (*Faun. Col. Helv.* I, 317, 16) peut-être se rapporte-t-elle à un petit exemplaire de la *Baryodma bilineata*, ou bien à la variété à élytres obscures de la *B. nitida ?*

On doit probablement rapporter à la *bilineata* les *agilis* et *immaculata* de Stephens (*Ill. Br.*, V, 154) ?

29. Baryodma (Coprochara) nitida, Gravenhorst.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, obsolètement sétosellée, d'un noir très-brillant et parfois submétallique, avec une tache apicale rouge sur les élytres, les genoux et les tarses d'un roux de poix. Tête distinctement et éparsement ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis. Prothorax plus ou moins transverse, sensiblement rétréci en avant, plus ou moins arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, éparsement ponctué sur les parties latérales, offrant sur le dos deux séries longitudinales de points plus forts et plus serrés. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, faiblement sinuées vers leur angle postéro-externe, fortement et assez densement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et assez densement ponctué, à peine moins densement en arrière. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et finement crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle prononcé et assez longuement cilié:

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué à son bord

apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé, arrondi ou très-obtusément angulé et brièvement cilié à son sommet.

Aleochara nitida, Gravenhorst, Micr. 97, 44; — Mon. 172, 63.— Latreille, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 390, 44. — Gyllenhal, Ins. Suec. II, 435, 57. — Boisduval et Lacordaire, Faun. Ent. Par. I, 531, 8. — Mannerheim, Brach. 68, 14. — Erichson, Col. March. I, 358, 8; — Gen. et Spec. Staph. 168, 20. — Heer, Faun. Col. Helv. I, 316, 12. — Redtenbacher, Faun. Austr. 668, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 443, 1. — Jacquelin du Val, Gen. Col. Eur. Staph pl. 3, fig. 14.
Homalota biguttuta, Kolenati, Melet. Ent. III, 8, 24.
Baryodma nitida, Thomson, Skand. Col. II, 254, 11, 1860.

Variété *a*. *Tache apicale des élytres* plus ou moins confuse ou réduite. *Prothorax* assez fortement transverse.

Variété *b*. *Tache apicale des élytres* normale. *Abdomen* éparsement ponctué vers son extrémité. *Prothorax* médiocrement transverse.

Variété *c*. *Élytres* en majeure partie, *bouche*, *base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé.

Long., 0^m,0032 (1 1/2 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant et parfois submétallique, avec les élytres parées d'une grande tache apicale rouge ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement et très-peu pubescente, avec les poils en sens divers ; lisse sur son milieu ; distinctement et éparsement ponctuée sur les côtés ; d'un noir très-brillant et submétallique. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, offrant avant son sommet quelques soies obscures et redressées. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec l'article terminal des palpes maxillaires testacé : le *pénultième* éparsement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires, avec les deux ou trois premiers articles souvent

d'un noir de poix : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier : le quatrième sensiblement transverse, isolé, un peu plus ou sensiblement plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième non contigus, graduellement un peu plus épais, fortement transverses, environ deux fois aussi larges que longs : le dernier plus ou moins grand, mais toujours visiblement un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong ou conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax plus ou moins transverse, d'un tiers ou d'un quart plus large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu de côté ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; assez sensiblement arqué à sa base, qui est non ou à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; peu convexe sur son disque ; finement très-éparsement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées ; éparsement et distinctement ponctué, mais offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, assez large, limité latéralement par deux séries de points plus profonds et plus serrés, parfois confluents, surtout en arrière ; entièrement d'un noir très-brillant et quelquefois submétallique.

Écusson presque glabre, presque lisse ou offrant de légères rides transversales ; d'un noir brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque, toujours un peu déclives vers l'angle sutural ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant parfois, sur les côtés, derrière les épaules, une soie redressée ; fortement et assez densement ponctuées, avec les points à peine obliques ; d'un noir très-brillant et parfois submétallique, mais parées d'une grande tache apicale d'un rouge vif ou vermillon, subovalaire et disposée longitudinalement près de l'angle sutural. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ;

environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée, mais un peu plus fine et un peu moins apparente que celle du prothorax et des élytres ; offrant en outre, surtout dans sa partie postérieure, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées ; assez finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés et un peu moins serrée vers l'extrémité ; entièrement d'un noir brillant ou très-brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, finement pointillé : les *trois premiers normaux* graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine moins ponctué : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement sétosellé, aspèrement et assez densement ponctué, avec les aspérités disposées comme en séries tranversales irrégulières.

Dessous du corps finement pubescent, subrâpeusement ponctué, d'un noir très-brillant, avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez étroite, présentant néanmoins une surface sensible, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe, assez légèrement et subéparsement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, un peu plus densement et un peu plus fortement ponctué que le métasternum, à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds assez courts, finement et éparsement pubescents ; subrâpeusement et subéparsement ponctués ; d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* assez sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : *les antérieurs et intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : *les antérieurs* parés en dehors d'une pubescence plus courte, plus serrée et d'un fauve brillant : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ; *les postérieurs* allongés, un peu moins long que les tibias, à premier article très-allongé, sensiblement moins long que les trois suivants

réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est commune dans presque toute la France. On la prend dans les bouses et autres matières animales ou végétales décomposées.

Obs. Elle varie un peu quant à l'épaisseur des antennes, et beaucoup tant pour la taille que pour la coloration, au point qu'on serait tenté de faire plusieurs espèces des diverses variétés qu'elle présente, si l'on ne trouvait entre elles des passages insensibles. Ces variétés peuvent se réduire à quatre catégories que nous allons distinguer :

I. *Prothorax* assez fortement transverse. *Tache des élytres* normale et bien tranchée. *Abdomen* à peine moins densement ponctué vers son extrémité. NITIDA, type.

II. *Prothorax* assez fortement transverse. *Tache des élytres* confuse ou plus ou moins réduite, parfois couvrant seulement l'angle sutural, quelquefois nulle. *Abdomen* à peine moins densement ponctué vers son extrémité. Var. *a.* FUSCONOTATA.

III. *Prothorax* médiocrement transverse. *Tache des élytres* normale et bien tranchée. *Abdomen* beaucoup moins densement ponctué vers son extrémité. Var. *b.* TRANSITA.

IV. *Prothorax* médiocrement transverse. *Tache des élytres* couvrant la majeure partie des élytres. *Bouche*, *base des antennes* et *pieds* d'un roux testacé. Var. *c.* LAETIPENNIS.

Telles sont les modifications principales auxquelles on peut réduire les diverses variétés de la *Baryodma nitida*. Celle de la tache des élytres est la plus variable, et elle est susceptible de s'étendre à toutes les autres.

Nous avons vu aussi quelques individus, appartenant à la variété *c* et provenant de la Provence, dont le troisième article des antennes paraît, vers son extrémité, un peu plus épais que le précédent.

Nous avons eu aussi l'occasion d'examiner des échantillons de la taille de la *bilineata*, mais parés de la tache normale, et dont le troisième article des antennes semble un peu plus long que le deuxième. Celles-ci sont en même temps un peu plus brusquement épaissies dès leur cinquième article inclusivement, de sorte que le sixième est sensiblement plus étroit que le cinquième.

Peut-être doit-on regarder comme synonymes de la *bilineata* les *cursor*, *velox* et *dorsalis* de Stephens (*Ill. Br.*, V, 159 et 160)?

30. Baryodma (Coprochara) binotata, Kraatz.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, obsolètement sétosellée, d'un noir très-brillant, avec une tache apicale rougeâtre sur les élytres, la base des antennes et les tarses d'un noir de poix. Tête assez fortement et subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier subégal aux deux précédents réunis. Prothorax médiocrement transverse, sensiblement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, assez fortement et éparsement ponctué sur ses parties latérales, offrant sur le dos deux séries subsulciformes et longitudinales de points plus gros et plus serrés. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, fortement et subéparsement ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et assez densement ponctué, un peu moins densement vers l'extrémité. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* subtronqué et finement denticulé à son bord apical, avec les dents aiguës et au nombre de 6 à 8. Le *sixième arceau ventral* prolongé dans son milieu en angle assez prononcé et assez longuement cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé et arrondi à son sommet.

Aleochara binotata, Kraatz, Ins. Deut. II, 106, 27. — Wollaston, Cat. Ins. Mad. 1857, 182.
Baryodma longula, Thomson, Skand. Col. II, 254, 12, 1860.

Long., 0^m,0033 (1 l. 1/2) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant, avec les élytres parées d'une tache apicale rougeâtre, souvent confuse ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et très-peu serrée.

Tête presque droite sur les côtés, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement et très-peu pubescente, avec les poils en

sens divers ; offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, mais assez fortement et subéparsement ponctuée sur les côtés et entre les yeux ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant quelques soies obscures avant son sommet, qui est d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, noir à sa base, d'un roux de poix, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix foncé, avec les *palpes labiaux* et l'article terminal des *palpes maxillaires* testacé ; le pénultième de ceux-ci distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies, dès leur cinquième article, pour former une longue massue subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; noires, avec la base à peine moins obscure : le premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième transverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, presque également épaissis, courts, fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ d'un tiers plus large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; assez sensiblement arqué à sa base qui est non ou à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont celle du milieu un peu plus longue ; assez fortement et éparsement ponctué sur les côtés de son disque ; offrant sur le milieu du dos un espace longitudinal lisse, assez large, limité latéralement par deux séries de points plus gros, plus enfoncés, plus serrés et parfois confluents, lesquelles séries forment comme des espèces de sillons obsolètes ; entièrement d'un noir très-brillant.

Écusson presque glabre, à peine ruguleux, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque rectilignes sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur

bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant en outre, sur les côtés derrière les épaules, une soie redressée obscure, assez courte et plus ou moins caduque ; fortement et subéparsement ponctuées ; d'un noir très-brillant, mais parées près de la suture d'un tache apicale ou subapicale rougeâtre, plus ou moins étendue en avant, souvent confuse. *Épaules* non ou à peine saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et subéparsement pubescent, et en outre obsolètement sétosellé sur les côtés et sur le dos ; assez finement et assez densement ponctué, avec la ponctuation devenant un peu ou à peine plus écartée vers l'extrémité ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* finement et graduellement plus légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine ponctué ou presque lisse : le cinquième à peine plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, assez densement et subaspèrement ponctué.

Dessous du corps finement pubescent, subrâpeusement et assez densement ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* assez étroite, mousse au bout, à carène entière. *Métasternum* subconvexe, moins densement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, à ponctuation assez forte, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds assez courts, légèrement pubescents ; subrâpeusement et subéparsement ponctués ; d'un brun ou d'un noir de poix brillant, avec les tarses concolores ou à peine moins foncés. *Cuisses* assez sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu ou sensiblement moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, ou graduellement à peine moins longs.

Patrie. Cette espèce est rare en France. Elle a été prise parmi les mousses, dans les montagnes des environs de Lyon. Elle se rencontre aussi dans le nord et l'occident de la France.

Obs. Elle ressemble à la *Baryodma nitida* à s'y méprendre, et peut-être en est-elle une simple variété. Cependant, la tête est un peu plus large, à ponctuation un peu plus forte et un peu moins écartée. Les antennes, sans être positivement plus épaisses, offrent leurs cinquième à dixième articles encore un peu plus courts et plus transverses, plus contigus, non graduellement, mais presque également épaissis, avec le dernier moins développé, non plus long que les deux précédents réunis. Le prothorax est un peu moins fortement transverse, à séries dorsales de points enfoncés plus prononcées et subsulciformes. Les élytres sont aussi fortement, mais moins densement ponctuées, avec la tache rouge plus confuse ou moins tranchée, d'une couleur moins claire. La ponctuation de l'abdomen paraît à peine plus fine. Enfin, les tarses sont plus obscurs ou presque noirs, etc.

31. Baryodma (Coprochara) pauxilla, Mulsant et Rey.

Allongée, étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, d'un noir très-brillant, avec une tache d'un rouge testacé sur les élytres, la bouche, la base des antennes et les pieds obscurs. Tête distinctement et très-éparsement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier épais, évidemment plus long que les deux précédents réunis. Prothorax subtransverse, sensiblement rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, éparsement ponctué, offrant sur le dos deux séries longitudinales de points plus gros, plus enfoncés et plus serrés. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et peu densement ponctuées. Abdomen allongé, subatténué vers son extrémité, finement et densement ponctué vers sa base, moins densement en arrière. Carène mésosternale entière.

♂ Le *sixième segment abdominal* tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à huit. Le *sixième arceau*

ventral, sensiblement prolongé en angle et finement et médiocrement cilié à à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué et simple à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* faiblement prolongé et très-brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara longula, Heer, Faun. Col. Helv. I, 318, 17.

Long., 0m,0023 (1 l.) ; — larg., 0m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant, avec les élytres parées d'une tâche apicale d'un rouge testacé ; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement longue, couchée et très-peu serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax ; à peine pubescente, avec les poils de la région médiane dirigés en travers et convergents ; lisse sur son milieu, mais distinctement et très-éparsement ponctuée sur les côtés et entre les yeux ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, offrant avant son sommet une série de soies redressées. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, à peine pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brûnâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* éparsement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; noires, avec leur base non ou à peine moins foncée : à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième oblongs, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième subglobuleusement transverse, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième à peine contigus, graduellement un peu plus épais, courts, fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs, le cinquième néanmoins un peu moins court : le dernier un peu plus épais que les pénultièmes, évidemment plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement ou à peine transverse, un peu ou à peine plus large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et

arrondis ; subcomprimé sur les côtés, qui sont, vus de dessus, à peine, et, vus latéralement, légèrement arqués ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs subinfléchis, très-obtus et très-largement arrondis; assez légèrement arrondi dans le milieu de sa base, qui est faiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; subconvexe sur son disque ; finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant, surtout sur les côtés, quelque soies obscures et redressées, dont celle du milieu un peu plus longue ; assez distinctement mais éparsement ponctué ; présentant sur son milieu un espace longitudinal lisse, assez large et limité latéralement par deux séries de points plus gros, plus enfoncés et plus serrés, souvent plus ou moins confluents ; entièrement d'un noir très-brillant et parfois submétallique.

Écusson presque glabre, à peine ruguleux, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, de la longueur du prothorax ou à peine plus courtes ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; assez fortement et peu densement ponctuées ; d'un noir très-brillant, et parées vers le sommet près de la suture d'une tache d'un rouge-testacé, plus ou moins arrondie, ordinairement assez claire, parfois confuse. *Épaules* non saillantes.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subatténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; éparsement et légèrement sétosellé sur le dos et sur les côtés ; finement et densement ponctué vers sa base, un peu plus lâchement en arrière ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, obsolètement pointillé : le *premier normal* sensiblement, le deuxième plus légèrement, le troisième, à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons légèrement pointillé : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement, subaspèrement et assez densement ponctué.

Dessous du corps distinctement pubescent, finement, et subrâpeusement ponctué ; d'un noir très-brillant. *Pointe mésosternale* assez étroite, mousse

au bout, à carène entière. *Métasternum* subconvexe, légèrement et éparsement ponctué. *Ventre* convexe, plus fortement et surtout plus densement ponctué que le métasternum ; à peine sétosellé, à pubescence assez longue, modérément serrée et bien apparente, à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds courts, légèrement pubescents, éparsement ponctués, d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Cuisses* légèrement épaissies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe: les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, non ou à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

Patrie. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais, sur la vase des rivières et dans les autres lieux humides.

Obs. Elle se distingue difficilement de la *Baryodma nitida.* Elle est pourtant d'un taille bien moindre ; la tête est plus lisse, plus éparsement ponctuée ; les antennes, bien que plus légèrement épaissies, offrent leurs cinquième à dixième articles à peine plus courts, et le dernier encore un peu plus long, relativement aux pénultièmes. Le prothorax, subcomprimé et à peine arqué sur les côtés, est plus étroit et moins transverse, avec sa base plus distinctement sinuée de chaque côté près des épaules, et les séries dorsales composées de points plus gros et plus enfoncés. Les élytres sont couvertes d'une ponctuation proportionnellement aussi forte, mais visiblement moins serrée. L'abdomen, plus sensiblement atténué en arrière, est plus finement ponctué, et la ponctuation des premiers segments est plus serrée. Enfin, les tarses sont d'une couleur généralement plus foncée, et le premier article des postérieurs est moins long comparativement aux suivants, etc.

Elle est moindre et surtout plus étroite que la *Baryodma binotata.* La tête est moins fortement ponctuée ; le prothorax est moins court, à séries dorsales non sulciformes, si ce n'est parfois vers la base. Le dernier article

des antennes est plus épais et plus long, et la ponctuation de l'abdomen est plus fine, etc.

Elle varie un peu pour la coloration. La base des antennes, la bouche et les pieds sont parfois d'un roux de poix plus ou moins foncé. La tache des élytres est quelquefois d'un rouge brun, qui envahit presque toute leur surface.

Le dernier article des antennes paraît un peu plus long chez les ♂ que chez les ♀.

C'est avec doute que nous rapportons notre *Baryodma pauxilla* à l'*Aleochara longula* de Heer, qui donne à son insecte les premiers segments de l'abdomen *lisses*, ce qui n'a point lieu dans notre espèce. Si ce caractère important est réel, l'espèce décrite par l'auteur de la *Faune helvétique* doit être conservée. Mais pour juger définitivement la question, il faudrait voir l'exemplaire typique, qui a servi à la description.

TABLE DES MATIÈRES

LYON — IMP. PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

La Société Linnéenne de Lyon publie un ou plusieurs volumes par année. Le nombre des feuilles d'impression du volume est subordonné aux matières à publier et par conséquent variable. Des planches ou des figures accompagnent le texte, toutes les fois que cela est nécessaire.

Le prix du volume est fixé :

Pour la France. . . . . 30 fr.

Pour l'Étranger. . . . . 32 fr.

Les auteurs ou les éditeurs de livres français ou étrangers, ayant rapport aux sciences naturelles, peuvent faire annoncer, dans ces Annales, leurs publications, moyennant l'envoi d'un volume.

Toutes les demandes ou envois doivent être adressés *franc de port* au Président de la Société.

LYON — IMP. PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

